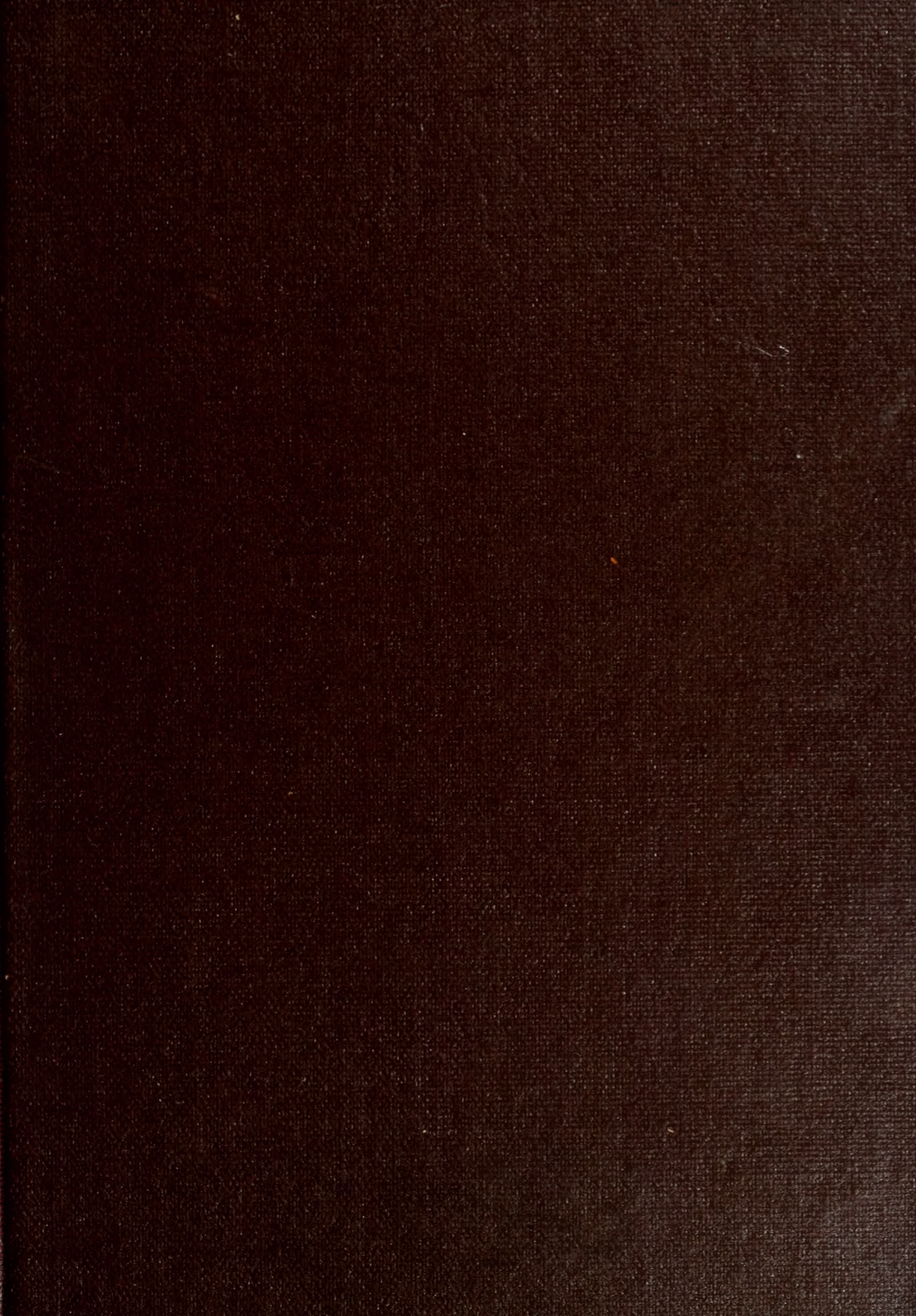

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année JANVIER 1916 No. 1

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
TRADITIONS
PARLERS
LEGENDES
CONTES
CHANSONS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM MONTREAL

RENSEIGNEMENTS

Le "Pays Laurentien" est une revue mensuelle et paraît le 1er de chaque mois en livraisons de 24 pages ou plus. Il a pour but d'aider au mouvement de renaissance qui s'affirme aujourd'hui dans le domaine littéraire et national. Il se donne pour mission de stimuler toutes les énergies et de grouper les amis de l'ordre et du progrès. Le "Pays Laurentien" publiera des relations, des études, des documents sur tout ce qui se rapporte à la vie de nos populations urbaines, rurales et maritimes. Une attention toute spéciale sera donnée à la Bibliographie canadienne.

Le Pays Laurentien répond aux aspirations d'un grand nombre de jeunes littérateurs qui pourront y voir leurs efforts se traduire dans une toilette plus convenable et surtout plus durable que celle qui leur est donnée par nos quotidiens. Le "Pays Laurentien" sera le porte-voix des jeunes et des aînés.

Il publiera de l'inédit ; mais il ne dédaignera pas reproduire des pages choisies de nos littérateurs quand l'actualité semblera nous y inviter.

Il sera fait mention, dans le Bulletin Bibliographique de tous les ouvrages dont il nous sera parvenu deux exemplaires.

L'abonnement au "Pays Laurentien" est de $2.00 par année, invariablement payable d'avance et commence avec le no. de janvier.

Toutes communications concernant la collaboration ou la rédaction devront être adressées à Pierre Héribert, 2559 rue Saint-Denis, Montréal.

Celles concernant l'administration, abonnements et annonces, à Gérard Malchelosse, 200 rue Fullum, Montréal.

Le numéro de février contiendra des Poésies de MM. Désilets, Héribert, Sulte ; des articles de MM. l'abbé Desprès, Hébert, Régis Roy, etc.

1ère ANNEE.—No 1. JANVIER 1916

LE PAYS LAURENTIEN

D'aucuns trouveront téméraire la naissance d'une revue littéraire et historique à une époque de crise. Quel enfant a jamais fixé la date de sa naissance ? Cette revue parait en période critique par la volonté de son éditeur qui a confiance en la nécessité d'une revue du caractère qu'il entend converser au nouveau né qui reçoit le nom symbolique "Le Pays Laurentien".

Le "Pays Laurentien" entend être l'organe de tous ceux qui vivant sur les rives du majestueux Saint-Laurent, n'ont pas oublié leur origine ou leur culture françaises et prétendent ne pas renoncer sans lutte à faire sonner sur ces bords chéris un verbe clair de civilisation.

"Le Pays Laurentien" sera un des interprêtes de cette Laurentie dont parlent nos poètes et qui s'étend bien au-delà des pittoresques montagnes Les Laurentides.

La Laurentie sort des bornes du Québec, elle pénètre dans l'Ontario et s'avance loin dans la Nouvelle-Angleterre. C'est la terre peuplée par les colons français et leurs descendants, terre de liberté et de paix, que l'étranger, jaloux de notre bonheur, envahit sans entraves à flots débordants et menace d'inonder.

"Le Pays Laurentien", héraut du moment, redira le passé de la patrie, ses gloires, ses coutumes, ses combats, ses luttes, ses victoires, ses héros, pour servir de leçons aux générations présentes dans les périls de l'heure.

Le "Pays Laurentien" ne sera pas seulement un témoin, il sera la voix du barde qui chante, qui apaise, qui réveille, qui entraîne. Il né sera étranger à rien de ce qu'il croira être d'intérêt pour les Canadiens-Français. Comme on le voit son champ d'action est vaste. Ses pages restent ouvertes aux plus hautes spéculations économiques comme au plus modeste fait divers. L'anecdote y coudoiera l'histoire, et la poésie badine quelquefois avoisinera l'ode ou l'épopée.

Quels que soient l'allure et le ton du "Pays Laurentien" il s'efforcera d'être digne. Qu'importe au marin que la lumière du phare soit un fanal vulgaire ou une ampoule électrique puissante ? L'important est qu'elle brille et guide sa route.

Le "Pays Laurentien", porteur du flambeau, s'efforcera de le tenir aussi haut que possible. Puisse-t-il éclairer d'un éclat reposant et durable les horizons du terroir laurentien.

Pierre Héribert

SALUT A TOI

Salut à toi, Pays Laurentien,
Brave petit, né malgré la tempête.
Va, cours le monde, escomptant le soutien
De plumes d'or d'écrivains et poètes.

Plus que jamais, cette terre a besoin
De stimulants pour l'enfance qui pousse.
Puissions-nous voir défendre par ton soin
Nos vieilles mœurs, notre langue si douce.

Sois bienvenu: l'avenir est ton bien.
Jeunes et vieux reliront en tes pages
Les vieux récits du pays canadien:
Traditions et anciens usages.

Sois bienvenu de l'ardente jeunesse:
Inspire-lui l'amour du champ natal
L'étranger veut ravir ses droits d'aînesse:
Gardons intact le domaine ancestral.

Salut à toi, Pays Laurentien
Vigoureux mioche, homme avant que de naître,
Puisses-tu vivre, organe canadien,
De très longs jours sans jamais disparaître!

Madame Alfred Malchelosse.

Montréal, 20 octobre 1915.

LE PAYS ATTEND SON CHANTRE

Au poète Bourbeau-Rainville
pour lui prêcher douce obéissance
à sa Muse.

Puisque tu m'aimes, fils, puisqu'il nait de ton cœur
Un chant pour ton pays, un chant qui le reflète,
Laisse l'hymne divin monter vers moi, poète.
C'est pour être ma Voix que je t'ai fait rêveur.

Célébrer ta Patrie, exalter sa douceur,
Les rayons que son ciel en ton âme projette,
L'embellir de ton rêve et, naïf interprète,
La faire aimer par tes chansons, c'est ton honneur.

Laisse jaillir ton cri d'orgueil, ô fils du Fleuve,
Viens semer dans le vent natal la strophe neuve
Qu'attendent mes clochers, mes espoirs laurentiens.

Comme je t'aimerai dans la page inspirée,
Si tes vers généreux comme de doux liens
Attachent mes enfants à la Terre sacrée!

Albert Ferland

Août 1915.

LA SOCIETE DE MONTREAL EN 1766

Je vais vous parler d'un jeune homme de bonne compagnie, savant pour son âge, beau garçon, danseur émérite, causant avec grâce, plein de feu et d'esprit, entreprenant et brave, qui passa l'hiver de 1766-67 à Montréal, puis vécut, par la suite, dans le Bas-Canada, jusqu'à sa mort, survenue au moins quarante ans après.

Pierre de Sales Laterrière, né au Languedoc en 1747, alla étudier la médecine à Paris sous le docteur Rochambeau, frère du général de ce nom qui commanda, plus tard, une partie des troupes françaises envoyées au secours de Washington. Son oncle, le capitaine Rustan, après avoir servi en Canada, était retourné en France vers 1762, laissant sa femme à la Longue-Pointe de Montréal parce qu'il avait l'intention d'entretenir des rapports avec la colonie pour

racheter des habitants les bons du trésor français, que Louis XV s'était engagé à reprendre en signant le traité qui cédait le Canada à l'Angleterre.

Laterrière arrivait à Québec le 5 septembre 1766 muni de plusieurs lettres de recommandation, surtout à l'adresse d'Alexandre Dumas, négociant à cette heure, plus tard notaire et membre de la Législature. "Il était, dit Laterrière, en liaison d'affaires avec mon oncle Rustan touchant le papier du Canada".

Le papier en question fut acheté par Rustan, Dumas et autres, mais le roi de France ne voulut jamais le reprendre.

Au mois d'octobre 1766, Laterrière remontait le fleuve et débarquait à la Longue-Pointe, chez le capitaine Lespérance où était sa tante en ce moment. "Après les lettres lues, dit-il dans ses Mémoires, nous nous mîmes à table pour souper, et la conversation y fut infiniment agréable. On me demanda comment j'avais trouvé Québec et surtout les Canadiennes. Ma tante était jeune et jolie, aimant bien à se l'entendre dire". Un bonhomme de dix-huit à dix-neuf ans qui s'occupait déjà des femmes et qui poursuivit sa vocation, je vous l'atteste...

Citons-le encore: "J'eus beaucoup de plaisir dans cette aimable famille, ainsi que par la connaissance que je fis, à leur recommandation, de Mr. le curé Curateau, ancien sulpicien français. Plusieurs jours s'étaient écoulés que je n'avais compté que pour des heures; il fallait cependant aller à Montréal; ma tante m'y accompagna. Nous allâmes loger chez son oncle Mr. LaCôte, vieux gentilhomme. Lui, sa dame, sa famille nous accueillirent de leur mieux."

"Le temps des visites passé, je retournai avec ma tante chez elle, à la campagne de son père, où je restai jusqu'au reçu d'une lettre d'aller aider à son commis Calville à tenir la maison de commerce de Montréal. Quoique sans goût pour cet état, ne voulant pas le désobliger, j'y consentis, bien déterminé cependant à ne pas négliger mes études et connaissances en médecine, dont j'avais une entière habitude; mais, jeune et inconstant, je ne savais pas me fixer. Quelques jours après, j'allai assister ce commis marchand, Notre magasin était installé chez un nommé Bernard, proche le marché de la basse-ville; la vente s'y faisait en gros et en détail."

"Calville, quoique honnête (poli), était exigeant à l'excès.... Les samedis soirs et les dimanches j'allais chercher des adoucisse-

ments à cette existence à la campagne de ma tante et de sa famille, et je passais, en ville, mes soirées avec des connaissances aimables."

Au printemps il demanda son rappel et repartit pour Québec. Ecoutons ce qu'il dit de la Société qu'il venait de fréquenter l'hiver:

"Avant de quitter Montréal, il me parait convenable de parler des aimables familles que j'y ai connues et de mes amusements durant mon séjour au Paris du Canada. Oui, on le compare en petit à cette grande ville française. Tout est sur le haut ton à Montréal, qui est fort riche en raison de son commerce et de la traite avec les sauvages. Les pays d'en haut, à la distance de six à huit cents lieues, y apportent leurs pelleteries, qui y sont embarquées pour Londres et de là répandues par tout l'univers."

"Jamais je n'ai connu nation aimant plus à danser que les Canadiens; ils ont encore les contre-danses françaises et les menuets, qu'ils entre-mêlent de danses anglaises."

Une observation: "Jamais je n'ai connu...." il avait dix-neuf ans!.... "ils ont encore les contre-danses"....elles existaient partout en France en 1766 et même plus tard. Cela montre que Laterrière, rédigeant ses Mémoires, à l'âge de soixante ans, s'exprime comme un homme de 1807 tout en croyant qu'il décrit 1766.

"Les nuits, durant l'hiver, qui dure huit mois, (dites donc 14 mois) se passent en fricots, soupers, dîners et bals. Les dames y jouent beaucoup aux cartes, avant et après les danses. Tous les jeux se jouent, mais le favori est un jeu anglais appelé Wisk. Le jeu de billard est fort à la mode et plusieurs s'y ruinent. Je l'aimais bien mais je n'y jouais jamais à l'argent, par prudence. Dans toutes les sociétés, en mon nouveau petit Paris américain, il fallait commencer par le jeu; c'est ce que les dames appelaient le bon ton."

"Le sexe y est très beau, poli et fort insinuant Ma jeunesse et les manières européennes du dernier goût dont j'étais entièrement pétri, me faisaient désirer partout et, si j'avais pu résister à la fatigue de tous ces plaisirs, si ma nouvelle occupation ne m'en avait pas empêché, j'aurais été dans les fêtes les jours et les nuits."

Cette description du beau monde de Montréal il y a cent cinquante ans, n'est pas généralement connue, aussi je la présente comme une primeure aux lecteurs d'aujourd'hui.

Benjamin Sulte.

AUTOMNE ET PRINTEMPS DE LA VIE

Du village à la ferme, en montant la colline,
S'en va la douce vieille au bras de son garçon.
Ses regards sont rêveurs et la tête s'incline,
Tandis que, l'œil ouvert, marche son compagnon.

Et, descendant la côte, appuyé sur sa fille,
S'avance avec mesure un vieillard chancelant.
Dans l'air chaud de midi, sous le soleil qui brille,
Les quatre promeneurs se croisent d'un pas lent.

Ils se connaissent bien et saluent en silence
Et suivent leur chemin dolemment, les bons vieux.
Observez les enfants, voyez la différence:
Ils se sont retournés, se souriant tous deux.

Benjamin Sulte

LE DEUXIEME GOUVERNEUR DE MONTREAL

I

Perrot qui fut le successeur de M. de Maisonneuve, et gouverneur de l'Acadie, est un personnage assez important pour que nos historiens, à tour de rôle, s'en soient occupés. Ils nous ont décrit ses tribulations avec Frontenac, son incarcération au château Saint-Louis à Québec, et à la Bastille; son retour au Canada et ses emplois publics.

Perrot, comme bien d'autres de son temps, pratiquait la traite avec les sauvages au mépris des ordonnances de Frontenac. Il avait, disait-on, une boutique dans la commune et un magasin ouvert, et possédait tellement l'amour de la traite, qu'il avait troqué avec les sauvages jusqu'à son chapeau, épée, baudrier, justaucorps, etc. Son gain arriva une année à 40,000 livres, a-t-on dit, mais Perrot tout en admettant ce trafic, n'avoua pour recette que 13,325 livres, alléguant que la monnaie du pays étant le castor, le commerce des pelleteries était une des nécessités de la colonie.

Perrot eut sa commission de gouverneur à Montréal sur la nomination de son parent M. de Bretonvilliers.

En 1684, le gouvernement de l'Acadie lui fut donné.

En 1687, le roi en lui permettant de repasser en France, le relevait de charge et envoyait un commissaire pour faire l'audition de ses comptes. Clément dans ses **Lettres de Colbert**, dit que Perrot en repassant en France, le 30 mars, 1687, fut pris par les Anglais et mourut en mer. Bibaud, je crois, a dit que Perrot s'en alla mourir à la Martinique. Cependant, en février 1688, Perrot continuait de faire avec les Anglais un commerce défendu, et le roi l'ayant appris, lui manda qu'il lui ferait ressentir son indignation.

Après cela, je perds Perrot, mais son fils en 1693 était retenu à Boston avec les soldats capitulés de Port-Royal.

II

Les Perrot ont porté les titres de marquis et comtes de Fercourt, seigneurs de Saint-Dié, de Meaux, Rubelles, du Plessis, de la Bourdillère, de la Malmaison, du Bourguet, d'Ablancourt, de la Salle, etc., et leur filiation remonte à 1330. Ils comptent un archevêque de Besançon, plusieurs conseillers au Parlement de Paris, des prévots des marchands, et des échevins de la ville de Paris. L'un d'eux fut chevalier gentilhomme de la chambre privée de Henri VIII d'Angleterre; un autre, vice-roi, lieutenant-général en Ecosse et en Irlande, de la reine Elisabeth.

Cette famille a formé six branches, et le gouverneur de Montréal est issu des marquis de Fercourt. Il y eut la branche de:

1° d'Angleterre (éteinte).
2° de Genève, (éteinte)
3° de la Malmaison, (éteinte).
4° de Meaux et Rubelles, (éteinte).
5° du Plessis et de la Bourdillère, (éteinte).
6° comtes Perrot de Thannberg (existante encore récemment).

III

François-Marie Perrot, seigneur de Meaux et de Rubelles (deuxième fils de Jean, seigneur de Saint-Dié et de Fercourt, président en la chambre des Enquêtes, et de Madeleine de Combaut) fut gouverneur de Montréal et de l'Acadie. Il épousa Madeleine de la Guide, fille de Jean de la Guide et de dame Talon. Elle mourut le 16 février 1698, et laissa:

I François-Marie, qui suit;
II Henri, chevalier de Malte, enseigne des vaisseaux du roi;

III Marie-Madeleine qui épousa en 1700 Louis Lubert, conseiller puis président au Parlement et en la chambre des Comptes;

IV Angélique, dame de la Roche-Allard, mariée en avril 1705 à Gaspard de Gousse, chevalier, seigneur de la Roche-Allard, capitaine de vaisseaux;

V Geneviève épousa Maximilien-Louis Filon, conseiller au Parlement de Metz et mourut à Saint-Mandé, le 31 janvier 1711, à l'âge de 29 ans.

François-Marie, fils, fut seigneur de Meaux et de Jouy, vicomte de Ville, capitaine au régiment du roi, infanterie, en 1698, et décéda sans alliance.

La belle-sœur du gouverneur Perrot était cousine de Bossuet, et Perrot lui-même, neveu de notre Jean Talon.

En 1731, le comte de la Roche-Allard réclamait des biens laissés en Canada par M. Perrot, son beau-père.

BIBLIOGRAPHIE:

Dictionnaire Lachesnaye-Desbois, vol. 15, p. 720.
Tallement des Réaux, vol. 3, p. 99; vol. 5, pp. 28-29.
Colbert, par Clément, tome 3, p. 518 (1865).
Annuaire de la Noblesse, Paris, 1859.
Mailhol, Dictionnaire de la noblesse Française, 1896.
Magny, Nobiliaire Universel, 2e série, vol. 6.
Rapports des Archives du Canada.

Régis Roy.

PAGES DE VIE—L'EPREUVE

(Mars 1909)

De mon patron c'était la fête. Par les rues
De Montréal j'errais en quête d'un emploi
Et, après les avoir si longtemps parcourues,
Personne qui m'eût dit: j'aurais besoin de toi.
Depuis un an bientôt, je m'éreinte à ces courses:
Tous les soirs, je reviens harassé, fatigué.
J'ai depuis de longs mois épuisé mes ressources:
Quand les mioches ont faim, quel père serait gai!

Je retournais le cœur gonflé prêt à se fendre
Et de mes yeux roulaient de gros pleurs mal cachés.
Des passants de pitié ne se pouvant défendre
Promenaient leurs regards sur ma peine attachés
C'est qu'ils avaient lu, là, dans mon œil, quelque chose:
L'existence de jours meilleurs qui ne sont plus.

.˙.

Je revis mon enfance où je cueillais la rose
Et décrochais les nids des sommets vermoulus.
Je ne soupçonnais pas, non plus la vie amère
En ces jours que jamais je ne puis oublier
Lorsqu'au retour joyeux des vacances, ma mère
Posait une couronne à mon front d'écolier:
Je vis encor ces jours heureux du monastère
Où quatre ans m'ont paru quatre mois des plus courts;
L'étranger et l'ami me saluaient leur frère
Et l'acte n'a jamais démenti leurs discours.
Sans souci, comme sans la moindre inquiétude,
Mes heures s'écoulaient doucement en ce lieu
Et, tout en me livrant au plaisir de l'étude,
Je me disais: "Ici, c'est la maison de Dieu".
Souvent, j'ai souhaité cette faveur insigne
De vivre et de mourir en ce béni séjour;
Mais (c'est votre secret, mon Dieu), j'étais indigne
D'obtenir ce nouvel effet de votre amour.
Adieu, frères aimés, solitude chérie,
Agapes où l'amour fraternel m'inspirait
Des vers et des chansons; adieu, villa fleurie,
Où dans tes pampres verts le pinson murmurait;

Adieu, cloître si doux dont j'ai connu les charmes:
Nouveau Vulcain, je suis tombé du paradis.

.˙.

Et j'avançais toujours laissant couler mes larmes
Et se traîner mes pieds par la marche raidis.

Pierre Héribert

Montréal, 15 octobre 1915.

UNE AMIE DE MONTCALM

Mme de Beaubassin

Pas de héros complet, aux côtés de qui vous ne voyiez une figure idéale, estompée pour nous dans la brume, mais significative de son œuvre.

Mme Jacques TREVE.

La rigueur d'une fin de règne tombé dans l'austérité, les tristesses d'une cour que la mort visitait avec une exactitude terrifiante, le deuil, les larmes et le repentir, tout contribua à faire des dernières années de Louis XIV un temps où, selon l'expression de Chateaubriand, l'on bailla sa vie. La figure solaire et bouffie du roi n'apparaissait plus aux vitres d'un carrosse où à celles d'un palais sans s'accompagner de la pluvieuse figure de Madame de Maintenon. L'homme de plaisir qu'il avait été s'était mué en un vieillard égrotant et ennuyé. Aussi dans les portraits qui datent de cette époque, n'est-il plus guère d'aspect conquérant et d'air vainqueur mais il y fait une lippe qui accentue encore la grosseur de sa bouche et la lourdeur de ses joues.

Du rôle de Don Juan qu'il aima tant tenir, il était descendu aux emplois subalternes et n'était plus qu'un triste comparse à qui, dans la pièce, on parle peu et qui y parle moins encore. Il est, dès lors, une sorte de Georges Dandin dont la femme est vertueuse. Molière, s'il l'eut connu jusque là, l'eut portraicturé de façon immortelle et il nous serait resté de lui et de sa commère, une caricature qui eut bien valu les effigies solennelles d'Hyacinthe Rigaud, peintre officiel.

Louis XIV triste, vieux et malade fait assez la figure du bourgeois qui a épousé sa servante et qui est, par elle mené par le bout du nez. Car, servante elle lui fut, ou bien presque. En cet hotel du faubourg Montparnasse où elle élevait secrètement les enfants royaux de Madame de Montespan, n'était-elle pas en fonction un peu domestique et ancillaire ?

Aussi le temps qu'elle domina de ses "coiffes de lin" fut-il fort ennuyeux. Tout y est ou y parait vieux et mourant. La gloire y sombre dans la mort et l'éclat de Versailles s'attenue sous l'ombre des automnes du parc désertique et silencieux. Les arbres y ont grandi et les margelles des bassins se sont fendues. Quelque part, un temple de l'amour a chu dans l'herbe crue et qui

en cache pudiquement la jonchée. Les allées se perdent dans un fourré. Les ifs retournent à la sauvageries et les dieux qui se dressent aux carrefours et aux eaux des bassins habitent seuls ce tombeau de la gloire, de l'orgueil et de l'amour. Madame de la Vallière, Madame de Montespan, Madame Henriette, Villars Condé, Luxembourg, Lauzun et sa royale épouse, Corneille, Racine, Rigaud, Lebrun, Mansard, courtisans, capitaines, artistes, tous sont morts ou vont mourir. En leurs atours galants ou guerriers, Bossuet en rochet et Molière en travesti tous et jusqu'à ce bon La Fontaine "que Dieu n'eut certes pas le courage de damner" tous sont descendus dans la tombe ou se préparent dévotement à y descendre...

Mais lorsque le Roy eut à son tour jonché de son corps le lit de parade et que sa veuve eut gagné en carrosse de deuil sa grasse terre de Maintenon, il s'éleva de la cour comme un large soupir de délivrance et de joie. Louis XV était roi et la Régence commençait. Dès lors la société cessa d'être ainsi qu'en un béguinage. Les toilettes s'affranchirent des aspects austères que Madame de Maintenon leur avait apportés. L'on dansa et l'on se décolleta. Le théâtre fut ailleurs que dans le parloir des demoiselles de Saint Cyr. L'art s'indiqua délicat et raffiné et la vie devint voluptueuse et cela avec un excès qui eut des conséquences terribles et imprévues. Et ce fut en réaction des austérités du dernier règne que s'affirmèrent des outrances et des folies. La vie, la jeunesse et la joie avaient été comprimées par la fin d'un règne repentant et janséniste. Il se déchaîna un orage de joie qui dura trop, qui lassa et qui ne s'éteignit que dans un bourbier de sang et de larmes. Le sang et les larmes sont au début et à la conclusion du XVIIIe siècle français: les dragonnades et la Révolution.

Et cette vague de plaisir qui submergea les mœurs et la vie de la société française au XVIIIe siècle s'étendit jusqu'à l'étranger. La France n'a jamais exercé une influence plus grande à l'étranger qu'à cette heure d'apogée que lui fut le XVIIIe siècle. Le gros patrimoine de gloire que lui avait ménagé le siècle de Louis XIV lui assurait alors l'empire incontesté du monde, empire intellectuel qui lui ralliait tous les esprits et toutes les admirations. L'influence française à l'étranger au XVIIIe siècle c'est Louis XIV et sa pléiade incomparable de génies militaires, littéraires, artistiques et philosophiques qui en étaient la cause.

L'étranger eut dès lors le goût de la France et des français. L'art français, l'esprit français, le génie français enfin devint pour le reste du monde la perfection et la règle d'après laquelle il fut de bon goût de se modeler. Des monarques de la valeur intellectuelle d'un Frédéric de Prusse et d'une Catherine de Russie donnaient en cela le ton à l'étranger.

Pourtant l'endroit du monde qui échappa le plus à cette emprise et à cette tournure d'esprit fut, peut-être, la Nouvelle-France.

La société de Québec et de Montréal vers 1750 était bien différente de la société de (...par exemple) Blois ou de Toulouse et combien différente de celle de Paris, la ville et de Versailles, la cour. Société austère s'il en fut. Les hommes tous soldats et quasi missionnaires, les femmes hospitalières, infirmières et presque religieuses. Québec, Montréal, villes perdues en des déserts à peine conquis à la civilisation, à peine fertilisés et devenus de vagues campagnes où des villages fortifiés s'échelonnent. Ce que l'on peut appeler la société de ces villes chateaux-forts était une élite de gens de cœur plus préoccupés des affaires de Dieu et du roi que des raffineries de l'art et de ceux de l'amour.

Et pourtant en ce milieu sévère, en ce Québec tout plein de cloches conventuelles, en ce pays de saints et de martyrs se forma une miniature des sociétés dissolues et folles qui s'agitaient en Europe. Et cela à l'époque la plus émouvante de l'histoire de la Nouvelle-France, à son heure la plus pathétique, au moment de la lutte suprême contre l'envahisseur...

Et pour déterminer un tel éclat de choses, il ne fallut pas plus que Bigot, ce fou, et Vaudreuil, ce fantoche.

Bigot créature de la Pompadour, avait tous les vices et toutes les qualités des parasites roturiers de la cour d'alors. Fin, avisé, retors, spirituel autant que débauché et fripon, il était bien de la race de tous ces coquins qui gravitèrent dans l'orbitre des Dubois, des Pompadour, et des du Barry. Sans cœur et sans foi, ces dévoyés enivrés de posséder l'or et le pouvoir se ruèrent à la jouissance avec leur frénésie brutale d'affamés. Ils traitèrent la France comme une vache à lait et l'efflanquèrent sans vergogne...

En Canada, Bigot installa un régime concussionnaire calqué sur celui qui régissait alors la mère-patrie. Les mœurs dévergondés

s'adaptèrent parfaitement à ceux d'élégance dissolue du marquis de Vaudreuil. La nuée des officiers du lieutenant-général, du gouverneur et les commis de l'intendant assura la propagande rapide du mouvement. Le Canada devint un assez beau bourbier d'infâmes joyeusetés dont le château Saint-Louis et le château de l'intendant s'affirmèrent les temples.

J'imagine l'effarement des hommes pieux et rigoureux , des femmes vertueuses et évangéliques qui formaient alors la société canadienne, devant un tel état de choses. J'imagine leur effroi et j'imagine leur dégoût. Dès cet instant, ceux-là durent désespérer du succès de la lutte contre l'anglais envahisseur. Ils savaient bien que ce n'était pas ainsi que leurs pères avaient préparé les luttes antérieures. Ils connaissaient les douloureuses veillées d'armes qui précédaient les défenses d'autrefois. Ils se rappelaient Champlain, Frontenac, Dollard des Ormeaux, et tous ceux des leurs qui avaient organisé les résistances de jadis. Et, en eux la désespérance s'affirmait peut-être et le doute et la vanité de lutter quand même...

Mais à côté des lieux de plaisir à côté de véritables mauvais lieux qu'était par exemple, le chateau Bigot au bord de la rivière St-Charles un certain nombre de salons se formèrent dans Québec qui devinrent des milieux d'élégance d'art et d'esprit, des salons véritables dont la tournure était parfaite et le ton, des meilleurs. Ces salons devaient assez ressembler par la qualité et l'allure à ceux d'une Madame du Deffand ou d'une Madame Geoffrin. Qu'une parure, qu'un habit, qu'un meuble démodés en eussent orné l'aspect un peu ancien, cela est probable car on était si loin de la France et de la mode. Mais l'esprit y était bien pareil et les propos point très différents.

Et je pense que le plus couru et le plus aimable de ces salons québecquois fut sans conteste celui de Madame de Baubassin.

Madame de Hertel de Baubassin était une femme infiniment spirituelle, jolie, coquette, gracieuse et peut-être un peu précieuse. Des précieuses, elle avait un peu le ton et les manies. Mais sa finesse donnait à cette tournure de son esprit une direction qui ajoutait à la grâce de ses traits et au charme de sa voix. Son salon tenait un peu du "bureau d'esprit" mais surtout il était gai et à ces mauvaises heures, c'était de la part de cette aimable femme d'une belle bravoure que d'être gaie. Brave, elle devait l'être d'ailleurs par atavisme et par loi du sang. Elle était Verchères, et en elle

la valeur de l'héroïque Madeleine devait s'allier à sa sensibilité. Et c'est à cette sensibilité que Montcalm vint souvent demander un réconfort. Montcalm, un peu léger, un peu étourdi eut recours souvent à la direction énergique et douce de cet esprit droit et solide en qui il avait mis toute sa confiance. Au camp, le chevalier de Lévis était son conseiller le plus écouté mais à la ville c'est à Madame de Baubassin qu'il demanda souvent la route à suivre et l'attitude à prendre.

La petite rue du Parloir où habitait Madame de Baubassin s'emplissait à jour fixe de tout ce que Québec comptait d'aristocratique. Les uniformes surtout y étaient nombreux. Québec à ce moment était fort soldatesque. Tous les officiers que l'ennui d'une garnison longue et pénible rongeait, étaient heureux de se retrouver en galante compagnie autour d'une table exquise. Et le marquis de Montcalm était le premier à sonner à la porte cochère "à l'encoignure de la rue". (Lettre de Montcalm, citée par l'abbé Casgrain).

Mais le salon de Madame de Baubassin n'était pas le seul dans Québec. Dans cette petite ville remplie d'une aristocratie raffinée, les salons étaient fort nombreux. Chacune avait le sien où c'était d'obligation de paraître de temps à autre. Aussi des rivalités de maîtresses de maison naquirent-elles de cette mondanité excessive et restreinte entre les murs d'une forteresse. Cependant Madame de Baubassin fut la reine incontestée du beau monde québecquois d'alors. Le salon de Madame Péan ne fut jamais qu'un mauvais lieu où Bigot et ses commis changeaient en orgie une réunion mondaine. De ce tripot ou l'on jouait si gros jeu que Montcalm même en était effrayé, les femmes du monde devaient se tenir éloignées. Et j'imagine qu'autour de la belle Madame Péan les hommes seuls se réunissaient pour boire et jouer les gains indécents que les seïdes de l'intendant gagnaient sur les fournitures.

Dans le salon de Madame de LaNaudière, on ne roulait pas sous la table car cette Geneviève de Boishébert était une trop grande dame pour permettre chez elle ce genre de joyeusetés. En dépit de la licence des mœurs d'alors, Madame de La Naudière était demeurée assez revêche et assez prude. Aussi son salon était-il sévère. L'esprit n'y roulait pas comme chez Madame de Baubassin ni le vin et l'or comme chez Madame Péan. On s'y ennuyait ferme. Mais, Monsieur de LaNaudière était officier et l'on allait chez la femme à cause du mari.

Celui de Madame de Baubassin était officier, également. Cet homme est demeuré de figure effacée et de personnalité ignorée Son nom était illustre en Canada. Sa famille y était puissante et fort riche. Il en fut un membre, sans plus. Et n'était sa femme, Monsieur de Hertel-Baubassin n'eut été qu'un nom dans une généalogie.

Montcalm allait chez Madame Péan. Sa délicatesse et sa politesse durent être souvent choquées par le ton de la maison et la tenue de ceux qui y fréquentaient. L'intendant, ce gros bourgeois gonflé et pansu, avait la plaisanterie grasse et l'ivresse ignoble, Péan, cet être falot et malfaisant, était méprisable en tous points. Montcalm chez ce souteneur, au milieu de ces gens sans aveux, dut fort se déplaire. Ses mains loyales durent faire effort pour serrer leurs mains infâmes et salies à tous les crimes. Chez Madame de LaNaudière, il baillait peut-être un peu discrètement derrière sa main. Le lieu était sobre et les propos élevés. Montcalm était galant et spirituel. Les portraits le montrent souriant et bien poudré. Madame de LaNaudière devait lui préférer le triste Bourlamaque ou le sérieux Lévis.

Mais c'est chez Madame de Baubassin que le général des troupes du roy se sentait à l'aise et chez lui. Là on riait et l'on badinait sans d'ailleurs, sortir des bornes de la bonne compagnie. C'était le ton de la maison que la gaité.

De gaité il avait d'ailleurs bien besoin en ces hivers douloureux et pénibles. Madame de Baubassin le savait qui l'entourait de sollicitude et d'amitié. Car ce Montcalm héroïque et téméraire était un tendre. Ses lettres à sa femme sont, sous ce rapport, instructives. A ce cœur mélancolique, Madame de Baubassin apportait le réconfort de sa compréhension et celui de sa sensibilité Qui sait ce qui revient à cette femme de grand cœur et de grand sens dans l'énergie déployée par Montcalm dans les dernières luttes ? Elle le soutint contre lui-même. La lutte contre l'ennemi en armes n'était pas la plus terrible. Celle qu'il eut à soutenir contre la mauvaise foi de Bigot et l'impéritie du gouverneur, l'abandon où le le laissa la France aux abois, tant de difficultés où se débattre le laissaient parfois dénué de courage et pauvre d'énergie. Madame de Baubassin eut le rôle de lui en insuffler aux heures désespérantes et découragées...

Dans la petite maison des champs où il avait été transporté pour mourir, Montcalm a eu un mot héroïque et qui le peint tout entier: "Au moins, a-t-il dit, je ne verrai pas les Anglais dans Québec."

Il avait accompli le suprême geste. La mort lui était heureuse. Il avait tous les courages hors celui d'être vaincu... Mais à cette minute où son âme était toute pleine d'un immense regret il dut en chasser l'aspect et la forme pour se recueillir tout entier dans le souvenir des êtres qu'il avait aimés. Et j'aime penser qu'alors à ces souvenirs émus, il mêla celui de Madame de Baubassin qui, là-bas, derrière les murs de Québec envahi, était seule, peut-être, à pleurer le héros vaincu, dans son salon assombri et endeuillé...

R. La Roque de Roquebrune.

MONOGRAPHIES PAROISSIALES

Lettre à un auteur

Cher Ami,

Rien n'est plus louable que le projet que vous avez formé de nous donner prochainement une monographie de la paroisse que vos ancêtres ont habitée. Je vous engage de toutes mes forces à continuer votre travail afin de pouvoir ajouter par là à la liste trop peu nombreuses de nos histoires de paroisses.

D'aucuns vous blâmeront de dépenser temps, huile et papier à raconter les histoires locales et vous diront: Pourquoi ne pas plutôt consacrer vos loisirs à écrire une œuvre plus vaste ou de portée plus générale. Ceux qui vous parleront ainsi oublient que les grands historiens, chez tous les peuples, ont été précédés par les chroniqueurs.

Froissart, Joinville, Commines et combien d'autres sont les témoins du passé et c'est dans leurs écrits que les Augustin Thierry, les Amédée Gabourd et autres historiens modernes sont allés puiser les matériaux dont ils ont bâti leurs importants travaux d'histoire.

Les Canadiens ont une histoire belle et intéressante, et, malgré les tentatives de Bibaud, de Ferland, de Garneau et autres, elle est encore à faire. (1) Elle ne pourra s'écrireque quand tous les

(1) Gârneau est encore notre meilleur et plus grand historien.

documents essentiels de notre passé auront été exhumés des voûtes et des greniers où ils dorment par l'incurie des uns, l'ignorance des autres, en grand danger de périr par l'incendie, l'humidité, la dent des rats et, chose plus redoutable encore, la main d'une ménagère.

Pendant qu'il est temps encore, secouons la poussière qui les recouvre et mettons-les à la disposition de nos historiens futurs.

Pour arriver à ce but, il n'est pas de moyen plus utile que la publication des monographies paroissiales ou des généalogies.

Quand toutes nos paroisses auront publié leurs annales, un grand écrivain naîtra, qui, cueillant dans toutes ces pages, les notes essentielles de notre existence, les classera, les condensera, et, les embrassant de son œil génial, en fera jaillir un chef-d'œuvre.

Le devoir des Canadiens de notre âge dans le domaine historique est de recueillir les miettes et de mettre au jour tous les documents ignorés. C'est faire œuvre patriotique que d'écrire l'histoire de nos paroisses canadiennes. Il est possible de déployer dans ces sortes d'écrits les grâces et les charmes du style autant que dans un ouvrage de portée plus étendue, et certes, le mérite de l'auteur qui sait intéresser avec les choses les plus simples est beaucoup plus grand que celui de l'écrivain dont le récit indigeste et enchevêtré nous égarerait dans le dédale des hauts faits de notre histoire.

Jean du Petit Rang.

LA LUMIERE

(Sonnet)

Le paysage est vif et l'horizon s'éclaire.
Le soleil verse à flots sa gloire au fond des cieux.
On dirait que nos chairs respirent par nos yeux;
Comme l'herbe des prés nous buvons la lumière!

La source, les étangs, les îles, la rivière
Se mêlent à l'azur, aux rayons radieux;
Nos regards éblouis cherchent le pas des dieux
Par les monts et la plaine où croît la moisson fière!

O rayons de la vie! O rayons de nos jours,
En éclairant l'espoir de nos humains séjours,
Vous réchauffez les voix qui chantent dans les âmes!

Depuis que Prométhée est mort sur son rocher,
Vous versez sur nos fronts une fervente flamme.
La tombe, ce boisseau, ne saurait vous cacher!

Louis-Joseph DOUCET

MONTREAL EN 1808

Deux petites notes receuillies au cours de mes lectures suffirent à composer cette chronique. C'est le cas de dire que l'une des deux ne ressemble pas à l'autre, mais cela fait de la variété en attendant mieux.

Le 15 juillet 1808, le gouverneur sir James Craig écrivait de Québec à lord Castleregh, ministre de la guerre, pour expliquer les projets de fortification de cette ville que les militaires soumettaient aux autorités impériales. Il dit qu'il est de toute importance de mettre la place à l'abri d'une attaque, attendu que, tôt ou tard, les Français tenteront de s'en emparer.

Les Américains ne lui paraissent pas redoutables, car, dit-il ce peuple soigne avant tout son commerce, ce qui le force à maintenir la paix. Le président Jefferson veut la guerre, cependant il a laissé passer une bonne occasion de l'avoir, mais timide comme il l'est, il s'est avancé tout d'abord, puis il a reculé.

Avec Washington et ensuite Adams, on sait que le parti hostile à l'Angleterre n'avait pas le dessus aux Etats-Unis et la marine anglaise se permettait des tracasseries, des molestations qui exaspéraient les armateurs américains. L'arrivée au pouvoir de Jefferson donnait des espérances aux mécontents, car outre qu'il n'aimait pas l'Angleterre, il était passionnément Français. A un moment donné la paix allait être rompue mais Napoléon, tout à son affaire d'Espagne, demandait de patienter. C'est à celà que sir James fait allusion.

La menace de guerre, paraissant toutefois sérieuse, sir James propose un système d'organisation de la milice et le 4 août suivant il y revient avec insistance: "Nous n'avons pas de milice depuis

1763. Les Canadiens d'aujourd'hui, ne sont pas guerriers; ils se vantent sous ce rapport lorsqu'ils parlent de la valeur des miliciens, mais ils n'aiment ni la discipline ni la contrainte. Si les seigneurs avaient conservé leur ancienne influence, ce serait peut-être différent. Il y a du danger à vouloir imposer la milice au peuple. Dans le cas d'une guerre contre les Français, il n'y a pas à espérer que les Canadiens aideront, au contraire, toute arme placée entre leurs mains deviendrait dangereuse. Ils sont encore Français de cœur. Ce n'est pas qu'ils ne reconnaissent les avantages dont ils jouissent sous le régime actuel, mais je pense que, si l'on proposait une annexion à la France, il n'y aurait pas cinquante personnes pour s'y opposer. La majeure partie des Anglais du Canada est persuadée que les Canadiens se rangeraient du côté des Américains s'il survenait un officier français pour les commander."

A cette lettre j'ajoute un passage: "Moi, James Craig, je me suis rendu tellement détestable aux Canadiens qu'ils s'éloignent de moi partout et cela veut dire qu'ils sont prêts à se révolter."

Quatre ans plus tard, avec un autre gouverneur, la milice reparut pleine de courage, mais hélas, novice dans le métier, parce que, depuis plus de quarante ans les autorités lui avaient fait perdre l'habitude des armes. Elle se tira d'affaire, comme on sait.

Parlons d'autre chose:—John Lambert, qui a vécu deux ou trois ans parmi nous décrit la ville de Montréal en 1808; "Tout y est lourd et sombre. Les édifices sont de grosses masses de pierre, construits avec peu de goût et encore moins de jugement. Les maisons montrent rarement plus de deux étages au dessus du rez-de-chaussée. Les portes et fenêtres sont doublées de larges feuilles de ferblanc peinturées de rouge ou d'une couleur terne en harmonie avec la ténébreuse tristesse des pierres dont la plupart des habitations sont fermées."

Alors, la belle pierre grise de Montréal qui ravit l'œil aujourd'hui et cause l'admiration des étrangers n'était donc pas encore découverte? C'est possible, puisque j'ai vu, dans ma jeunesse, nombre de résidences ou de vieux magasins, à Montréal, qui ressemblaient à s'y méprendre aux quelques maisons de pierre des Trois-Rivières. Vous saurez qu'aux Trois-Rivières, il y a du bois pour construire et de la terre à brique employée fort à propos, mais la pierre y est inconnue. Pour se procurer de quoi paraître, il a fallu raser une haute batture située au milieu du fleuve devant la ville, laquelle a donné un produit laid et larmoyant, car les tristes

murailles composées de ces blocs suintent encore de nos jours comme si on venait de les tirer des eaux. Eh bien, souvenez-vous de l'île à la Pierre, en face de Montréal, c'est là—ou c'est ailleurs—qu'on a dû prendre la mauvaise pierre qui offusque tant Lambert.

Parlant des rues, notre voyageur dit: "Elles ont partout une pesante ressemblance tant les anciennes que les nouvelles. Leur largeur n'a rien de remarquable, mais la plupart sont en lignes régulières". J'estime qu'elles valaient bien les boyaux de l'Europe.

"La seule place ouverte, ou carré public, dans toute la ville, à part des marchés, est la Place d'Armes, laquelle, sous le gouvernement français, servait de champ de parade. L'église catholique en occupe tout le côté Est. Au sud, non loin de quelques demeures particulières, se trouve une très bonne auberge appelée "Montreal Hotel", tenue par M. Dillon. Durant mon séjour j'ai logé chez lui et je trouve l'établissement supérieur à aucun de ce genre en Canada. Tout y est en ordre, propre et bien conduit, absolument pour plaire à un Anglais. Le vieux propriétaire de cette maison est arrivé ici dans le service de lord Dorchester. Il est d'un caractère très généreux et aime à exprimer son attachement au roi et au pays, en illuminant et tirant des feux de joie au jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté, aussi bien qu'aux autres fêtes."

Lambert note que le mur entourant la ville tombe en ruine et que la législature vient d'ordonner sa complète démolition. Puis, il ajoute: "En arrière de la ville, tout à côté du nouveau palais de justice, est le champ de parade des troupes. Les habitants s'y promènent le soir et jouissent de la vue superbe des quartiers Saint-Laurent et Saint-Antoine, ainsi que des nombreux jardins, vergers et plantations de la **gentry**, le tout embelli de proprettes et jolies résidences. De grands terrains couverts de verdure entrecoupent ces divers sites, qui sont placés dans un vallon allant en montant jusqu'à la montagne.

"La montagne est couverte d'arbres et d'arbustes, mais vers sa base il y a quelques défrichements et des cultures. Un bel édifice de pierre appartenant à la veuve McTavish, de la compagnie du Nord-Ouest, est bâti au pied de la montagne dans une situation très en vue. Il y a jardins et vergers, travaux de tous genres pour ajouter aux beautés de l'endroit. M. McTavish est inhumé à peu de distance de sa maison, du côté de la montagne, au milieu d'une épaisse plantation d'arbrisseaux. Une colonne monumentale, placée sur sa tombe, se voit de très loin."

"Tous les principaux marchands de la Compagnie du Nord-Ouest résident à Montréal qui est le grand dépôt de leur commerce, en même temps que le plus vaste marché entre le Canada et les Etats-Unis. Ils ont, ainsi que d'autres marchands à l'aise, leurs maisons des champs à quelques milles de la cité, et ces maisons, entourées de jardins, de vergers, de plantations, offrent à l'œil un spectacle à la fois fort beau et pittoresque."

"Les marchands de la compagnie du Nord-Ouest vivent sur un bien plus haut ton que le reste des citoyens de Montréal et tiennent table ouverte sans regarder à la dépense. Ils se montrent hospitaliers envers les étrangers qu'ils traitent comme des amis."

Le Beaver Hall n'est pas nommé. C'était le rendez-vous des "bourgeois du Nord-Ouest": hôtel privé, grand luxe, dîners célèbres. N'entrait pas qui voulait dans ce **retiro** somptueux. Un brave de ce temps que j'ai connu dans son quatrième quart de siècle, me disait: "Quand on avait soupé, joué au billard, veillé, fumé la pipe, couché au Beaver Hall, on était déniaisé", ce qui signifiait que l'on avait vu des merveilles. Le Canada n'avait rien vu de tel depuis 1750-1760 où l'intendant Bigot et ses complices maintenaient à Québec une noce perpétuelle—mais les Bourgeois étaient gens respectables.

Benjamin Sulte

DUVERNAY

Montréal possède de nombreux monuments dont plusieurs et des plus beaux ne sont pas sur les places publiques. Le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, Duvernay, a le sien dans notre ville de Montréal et bien peu de gens s'en rendent compte, à part ceux qui font le pèlerinage au champ des morts de Notre-Dame des-Neiges. Ce cimetière inauguré en 1855 vit s'élever comme monument inaugural celui de Ludger Duvernay. Voici le récit de cet évènement extrait du journal "Le Canadien" d'octobre 1855. Le texte du discours de Sir G.-Etienne Cartier diffère sensiblement du texte remanié publié par les soins de Joseph Tassé. Les curieux seront heureux de relire les paroles du grand homme telles que communiquées aux journaux du temps:

La Translation des cendres de feu L. Duvernay

La "Patrie" décrit en ces termes le monument sous lequel ont été déposées les cendres de M. Duvernay, à l'endroit où s'accomplit le cérémonial funèbre:—

"Le monument élevé à la mémoire de Ludger Duvernay, écr., est une magnifique colonne en pierre de taille, ayant trente pieds de haut et dont la bâse forme un quarré de sept pieds. Elle porte les inscriptions suivantes:—

A la mémoire de
LUDGER DUVERNAY, Ecr.,
comme
Fondateur de la Société Nationale Canadienne
de Saint-Jean-Baptiste,
Décédé le 28 novembre 1852, à l'âge de 53 ans et 10 mois.

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE,
fut fondée en 1834, et incorporée en 1849.

Voici l'inscription qui se trouve sur le côté du monument qui fait face à l'entrée du cimetière:—

Ce monument
FRUIT DE LA MUNIFICENCE
des
Membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal
a été érigée en juin 1855.

CETTE PYRAMIDE
Est aussi le monument inaugural de ce cimetière

Sur les deux autres faces de ce monument se trouve une couronne de feuilles d'érable avec castors.

Le terrain sur lequel est bâti ce monument, se trouve situé sur une élévation d'où l'on peut voir toutes les parties du cimetière.

Les architectes sont MM. Ostell et Perrault."

La Translation des cendres de feu L. Duvernay, eut lieu le 21 octobre 1855, et dut être imposante,—puisque la Patrie porte à dix mille le nombre des personnes accompagnant la voiture funéraire. Toutes les sociérés canadiennes de Montréal, dit la même feuille, ainsi que les officiers de la milice, de la cavalerie, et les pom-

piers canadiens avec leurs brillants uniforme, s'étaient fait un devoir de se joindre en cette occasion à la société Saint-Jean-Baptiste, dont feu Ludger Duvernay avait été le fondateur, et MM. W. Nelson, N. B. Desmarteau, P. Jodoin, J. L. Beaudry, Jean Bruneau, E. Demers, R. Trudeau et l'honorable Joseph Bourret, tenaient les coins du poêle. Rendu au cimetière nouveau de la côte des Neiges, le cortège y assista à la cérémonie religieuse de la sépulture, et MM. Loranger et Cartier prononcèrent successivement sur la tombe de leur concitoyen mort, de cet "ami de tous les enfants courageux de notre race", les remarquables paroles que nous reproduisons:

Discours de M. Loranger

Messieurs,

Maintenant que la voix du prêtre a fait entendre ses suprêmes et derniers accents sur la tombe de Ludger Duvernay, c'est au citoyen à élever la sienne, et sa parole doit être une parole d'éloge et de souvenir. Il y aura bientôt trois ans que l'association St. Jean Baptiste a perdu son fondateur, et sa mémoire est aussi vivace qu'elle l'était aux premiers jours! J'en appelle en témoignage ce monument sous lequel vont désormais reposer ses cendres; ce monument symbole de l'union de la race canadienne, gage perpétuel de l'engagement qu'elle a contracté de conserver intact et sans flétrissure le sentiment de sa nationalité.

Le sentiment national gravé au fond du cœur de tous les peuples, est la seule sauvegarde de l'existence de notre race sur le sol canadien. Ce fut ce sentiment qui dicta à M. Duvernay la pensée de notre association, et qui, pendant toute sa vie, dirigea sa conduite. L'union nationale est aussi l'enseignement de sa tombe; car la tombe d'un bon citoyen est fertile en leçons utiles à ceux qui lui survivent. Ecoutons donc, membres de l'association de Saint-Jean-Baptiste, la voix qui, de séjour de la mort nous crie de ne pas oublier que la postérité qui aujourd'hui élève un monument à M. Duvernay, tiendra en amour ou en haine notre nom, suivant que nous aurons fait briller ou terni l'écusson national, suivant que nous aurons servi ou oublié les intérêts de la patrie. Renouvelons donc, dans ce champ de la mort que domine l'antique montagne d'Hochelaga où le christianisme planta sa première croix dans ce grand et populeux district; d'où l'œil, contemple avec admiration l'enchanteur panorama que forment les eaux du St. Laurent, mariant leur limpide éclat aux ombres de la plaine où le pionnier arbora autrefois le premier deapeau de la civilisation; renouvelons, dis-je, le serment que nous avons fait en formant l'association St. Jean Baptiste, de demeurer à jamais Canadiens, et de conserver dans toute sa vigueur notre nationalité; et nous aurons dit à la tombe de notre fondateur un adieu digne de sa mémoire.

Discours de l'Hon. G.-E. Cartier.

Messieurs,

Obligé comme je le suis, pour des raisons de service public, de résider ailleurs qu'à Montréal, il ne m'a pas été possible de m'engager auprès du Comité de Régie de la Société de Saint-Jean-Baptiste, à être présent à la cérémonie solennelle de la translation des restes mortels de son digne et vertueux fondateur. Je me trouve néanmoins, par un heureux accident, présent à cette funèbre mais auguste et imposante cérémonie. Il était convenable que le panégyrique si mérité du défunt fut fait par quelque membre de la société qui lui doit son existence, et je suis bien aise que ce devoir ait été commis à M. Loranger dont l'éloquente parole n'a pas fait défaut au sujet qu'il avait à traiter.

En déposant sous la base de cette colonne, à l'ombre de ces érables, les cendres de Ludger Duvernay, nous accomplissons un devoir commandé par le mérite et la vertu aussi bien que par le sentiment de la reconnaissance. Permettez-moi de saisir cette occasion pour faire quelques remarques sur votre association et son avenir.

En la fondant, Ludger Duvernay n'a pas voulu que son œuvre finit avec lui. Son vœu le plus ardent était qu'elle lui survécut comme moyen d'aider les Canadiens-Français à maintenir leur existence nationale en Canada. Nous serions indignes de notre nom, et nous ferions défaut aux vœux et aux désirs du regretté fondateur de notre association, si nous n'unissions tous nos efforts pour assurer la permanence de notre nationalité.

Le travail et la bonne conduite de chaque membre d'une société constituent une base solide et sont deux nécessaires et efficaces moyens de succès pour l'être national dont il fait partie. Mais il ne suffit pas pour les membres d'une nationalité d'avoir contribué à son existence par leur travail et leur bonne conduite et de l'avoir mise en voie de progrès. Il leur reste encore une grande œuvre à accomplir. Il leur reste à en assurer la permanence. Il n'est pas nécessaire que j'indique le moyen d'obtenir cette permanence—Vous le connaissez comme moi—La raison de chacun de nous, l'histoire et l'expérience de toutes les nationalités, et surtout notre propre histoire nous le font voir suffisamment.

Comprenons bien que l'élément personnel ne constitue pas seul une nationalité; il faut en outre l'élément territorial. La race, la langue, l'éducation et les mœurs d'un peuple forment ce que j'appelle un élément personnel national. Mais cet élément devra périr s'il n'est pas accompagné de l'élément territorial. L'expérience démontre que pour le maintien et la permanence de toute nationalité il faut l'union intime et indissoluble de l'individu avec le sol. Canadiens-Français, n'oublions pas que si nous voulons assurer la permanence de notre existence nationale, il faut nous cramponner au sol de notre patrie. Il faut que chacun de nous fasse tout en son pouvoir pour conserver son patrimoine. Celui qui n'en a point doit employer le fruit de son travail et de son industrie à l'acquisition d'une partie de notre beau sol quelque minime qu'elle soit. Car il faut laisser à nos enfants et descendants, non-seulement le sang et la langue de nos ancêtres, mais encore la propriété du sol natal. Si, plus tard, des tentatives hostiles sont faites contre notre nationalité, quelle force et quelle vigueur le Canadien-français ne trouvera-t-il pas pour la lutte dans l'union existante entre sa personne et le sol!

Il y a un siècle, nous étions à peine 60 mille Canadiens-Français, disséminés sur les rives de notre beau St. Laurent, et aujourd'hui, nous sommes au-delà de 600,000, propriétaires au moins des trois quarts du sol en culture du Bas-Canada. Si notre être national trouve aujourd'hui de la vitalité dans notre nombre et dans notre élément personnel, notre élément territorial en garantit la permanence.

Je ne vois pas d'éventualités possibles qui puissent donner le coup de mort à notre nationalité, aussi longtemps que nous aurons, par le droit et titre de propriétaires, racine dans le sol de nos pères. Compatriotes, souvenons-nous donc toujours que notre nationalité ne peut se maintenir qu'à la condition de demeurer propriétaires dans notre beau pays.

Jetez en ce moment les yeux sur l'Irlande, Voyez l'heureuse phase qui s'opère dans l'intérêt de la nationalité irlandaise en butte depuis tant d'années au malheur et aux difficultés de tout genre. Jusqu'à ces dernières années, l'Irlande a été soumise à un système de lois sur la propriété, qui en rendait pour ainsi dire l'accès impossible à ses malheureux enfants. L'Irlandais se trouvait jusqu'à un certain point séparé du sol natal qu'il occupait à la surface, il est vrai, mais dans le sein duquel il ne pouvait prendre racine à titre de propriétaire. Aussi s'est-il vu obligé d'émigrer loin de sa chère Irlande pour trouver ailleurs une portion du sol qu'il put dire être la sienne. Ce triste sort fait au pauvre Irlandais de se trouver pour ainsi dire dans l'incapacité d'acquérir quelque portion du sol de son Irlande, a été le plus rude coup porté à sa nationalité. Mais quel heureux changement ne voyons-nous pas se réaliser maintenant pour lui en Irlande ? La loi dite "the law of incumbered estate", qui autorise la vente en lots de 50 à 200 acres, d'immenses territoires possédés jusqu'alors par de grands propriétaires qui n'en retiraient de profits ni pour eux ni pour leurs tenanciers, n'est en opération que depuis quelques années, et voilà que déjà des millions d'acres ont été vendus en petits lots à des propriétaires irlandais. Certains maintenant d'y devenir propriétaire, un grand nombre des fils émigrés de l'Irlande reprennent déjà la route de leur patrie. L'Irlande est donc en voie d'unir sa personne à son sol natal, par le lien de la propriété, et de redonner par là de la vigueur et de la permanence à sa nationalité.

Jetez les yeux sur la France, cette chère patrie de nos ancêtres. Pourquoi y voyons-nous l'esprit national aussi fort et aussi vigoureux! C'est parce que le Français est uni par la propriété au sol qu'il habite. Un écrivain, dans un moment de délire et d'insanité, a osé proclamer que "la propriété est un vol"... Maxime blasphématoire et délétère, maxime destructive du travail et de toute nationalité! En effet, le travail existerait-il s'il n'avait la propriété pour but et pour rémunération! Et sans la propriété pourrait-il exister une nationalité et une patrie ?

Remarquons que la même nécessité de tenir au sol à titre de propriétaire pour le maintien de notre nationalité, existe également pour les membres de nos sœurs-sociétés nationales. La lutte qui doit se livrer entre nous et les membres de ces sociétés sœurs de la nôtre, pour la possession du sol, doit être une lutte de travail, d'économie, d'industrie, d'intelligence et de bonne conduite, et non pas une lutte de race, de préjugés et d'envie. Le Canada a de l'étendue; il y a de l'espace pour eux, pour nous et des millions encore.

Les deux principales races qui habitent le Canada ont pour ancêtres les ancêtres des deux grandes nations européennes qui luttent de concert aujourd'hui pour empêcher une nationalité affaiblie de succomber sous la tyrannie et sous la brutalité absorbante d'une nationalité plus forte. Comment, nous, qui réclamons les mêmes ancêtres, que ceux des deux grandes nations dont les armées libératrices combattent ensemble si noblement et si glorieusement pour le soutien du plus faible contre l'oppression du plus fort, pourrions-nous ne pas vivre en harmonie sur le même sol ? Dans la lutte de travail et d'industrie que nous avons à soutenir avec les membres de nos sœurs-sociétés nationales, souvenons-nous que comme le majestueux érable dont la feuille fait partie de notre blason national, est le premier parmi les arbres de la forêt et croît toujours sur le meilleur sol, les Canadiens-français doivent prendre racine sur le plus fertile et le plus avantageux! C'est ainsi que nous hâterons le développement et la prospérité de la nationalité à laquelle nous appartenons.

L'érable dont la feuille orne la poitrine des Canadiens-français au jour de la célébration de notre fête nationale, comme elle ombrage la tombe de nos frères décédés, doit croître sur un sol qui soit le nôtre. Fasse le ciel que jamais n'arrive le jour où le Canadien-français aura cessé d'en être le propriétaire, car de ce moment finira notre nationalité.

Réunis en cemoment près de la tombe du fondateur de notre association nationale, prenons l'engagement solennel de travailler pour le maintien de nos institutions, et de lutter ensemble d'industrie, d'intelligence et de bonne conduite pour nous maintenir et nous étendre comme propriétaires dans notre belle patrie. En faisant et accomplissant cette promesse, nous remplirons les vœux du courageux patriote dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

Avant de nous séparer, livrons-nous un moment au sentiment de la reconnaissance pour la mémoire du défunt qui, par la fondation de la société de Saint-Jean-Baptiste, a si puissammentcontribué a u développement de notre nationalité, en donnant l'essor à l'esprit d'association parmi nos compatriotes;

Il ne me reste plus qu'un devoir à accomplir, c'est de rendre, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste, un tribut de gratitude bien mérité aux membres du clergé, aux autorités civiques, aux sociétés littéraires, religieuses et de tempérance, aux professeurs et élèves de nos maisons d'éducation, aux officiers de la milice et de la cavalerie canadienne, aux membres de la presse, aux compagnies de pompiers et aux corps de musique, pour le généreux concours qu'ils ont bien voulu nous prêter dans cette circonstance mémorable. En terminant, Messieurs, permettez-moi d'exprimer les sentiments que je ressens en ce moment au pied du mausolée que la reconnaissance de tout un peuple a élevé à la mémoire de Ludger Duvernay, et à côté duquel nous viendrons tous successivement nous reposer au terme de notre vie, et de vous dire que, forcé de résider loin de vous pour quelques années peut-être pour des raisons de service public, je n'en continuerai pas moins de combattre de toute la force de mon patriotisme pour les droits et les intérêts de notre association, à la grandeur et à la prospérité de laquelle le fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste a consacré chaque heure de sa vie.

(Extrait du journal "Le Canadien," nov. 1855) CASIMIR HEBERT

UNE VACHE SUPERIEURE

Gros-Jean était en renom
Partout dans le canton
Comme heureux propriétaire
De fort beaux animaux;
Cochons, bœufs, vaches, veaux...
C'était l'orgueil de sa terre!
Au couvent du bourg voisin,
Voilà qu'un jour on eut besoin
D'une vache laitière,
De qualité première.
On s'adresse donc à Gros-Jean.
Il arrive conduisant
En laisse une belle bête,
Dont il vante les qualités,
Le verbe hâté, plein la tête.
La Sœur enfin arrête
Ce flot de mots précipités,
Et clairement expose
A Gros-Jean ce qu'il leur faut.
—Ben! dit l'homme, après une pause,
Ma vache est sans défaut.
Pour en trouver de meilleure,
Vous en trouverez pas souvent;
Pour parler comme au couvent:
C'est une **supérieure!**

Régis Roy.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES DE CHEZ NOUS

Henri Jeannotte (L'abbé):—**La Revision de la Vulgate** et la commission bénédictine,

(Extrait de la Revue Canadienne, 1914 vol. XIII) Montréal, Arbour et Dupont, 1914 1 vol. in 8 de 55 pp. Tiré à 200 copies non dans le commerce.

Henrico Jeannotte:—**Summarium Historiæ ecclesiasticæ** ad usum alumnorum majoris seminarii Marianopolitani Mariapoli, 1915. Typis Godin-Ménard 1 vol. in 8 de 88 pp. (non dans le commerce).

C'est un résumé d'histoire ecclésiastique depuis la naissance du Christ jusqu'à l'avènement de Constantin, tiré à 400 copies.

Le Petit Canadien, organe officiel de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de la caisse nationale d'économie 50 sous par an. Secrétariat de la société 296 rue Saint-Laurent.

Organe d'action patriotique, mérite l'encouragement de tous.

Dr. T. A. Brisson:—**La Rénovation agricole**, conférence devant la Chambre de Commerce du District de Montréal le 18 et 25 novembre 1914.

1 vol. in 8 de 50 pp. avec traduction anglaise sous le titre de "The extension of Agricultural Production etc. in 8 de 45 pp.

Une heure à l'Exposition Antialcoolique. Précis publié par les clercs de St-Viateur sous les auspices de La "Ligue Antialcoolique de Montréal" Prix 10 sous Montréal. Les clercs de St-Viateur 1 vol. in 8 de 78 pp.

C. L. de Roode:—**A la baionnette**—Visions de guerre août 1914, avril 1915

Massicotte (E. Z.) et Roy (Régis)—**Armorial du Canada Français** avec une introduction par l'abbé A. Couillard Desprès, illustrations par Alfred Asselin. Première série Montréal, Beauchemin. 1 vol. in 8 de XIII—152 pp.

Tous ceux qui s'occupent d'histoire devront avoir l'Armorial du Canada, sous la main. La seconde série est attendue avec impateince des chercheurs dont le travail sera allegé d'autant.

Couillard Desprès (L'abbé A.)—**Histoire de la Seigneurie de St-Ours**, 1ère partie—Les origines de la famille et de la Seigneurie 1330-1785 Montréal 1915. Grand. in 8 de 348 pp.

Dupuis (Abbé Joseph N.)—**A travers nos classes**—discours prononcé au congrès de l'Association des Commissions Scolaires de Montréal dans la salle des Fêtes du Monument National le 31 janvier 1915 in 8 de 16 pp.

Quelques épis glanés dans le champ du riche—1 vol. in 32 de 206 pp. Saint-Romuald, Co., de Lévis, Canada. Monastère cistercien de Notre-Dame du Bon Conseil. Recueil de prières, véritable anthologie d'oraisons et de prières vendu au bénéfice du monastère.

Archambault (J. P.) s. j.—**Les Retraites fermées**—Montréal, Imp. du Messager 1915. 1 vol. in 12 de 143 pp.

Livre bien écrit sur une question d'actualité.

W. A. Baker—**Rêveries**—Poésies et sonnets in 12 de 15 pp. Montréal—Beauchemin.

Gonthier (R. P.) o.p.—**A propos d'immunités** brochure de l'Ecole Sociale Populaire No. 46 in 12 de 25 pp.

Dupuis (abbé Joseph n. j.)—**Association des commissions scolaires de Montréal et de la Banlieue.** Premier congrès—compte rendu général Montréal in 8 de 64 pp.

A travers nos classes du même auteur est un extrait de cette brochure.

P. H.

Collaborateurs à la Revue

LE PAYS LAURENTIEN

AZARIE COUILLARD DESPRES (l'abbé)--historiographe, St-Ours, P. Q.
ALBERT FERLAND, artiste et poète - - - - - - Montréal.
LOUIS JOSEPH DOUCET, poète - - - - - - - - - - Québec.
ETIENNE GAUTHIER, poète - - - - - - - - - - Montréal.
CASIMIR HEBERT, linguiste et poète - - - - - - Montréal.
ROBERT LAROQUE DE ROQUEBRUNE, homme de lettres,
- - - - - - - - - - - - - - - - - - - Beloeil, P. Q.
REGIS ROY, homme de lettres, - - - - - - Ottawa, Ontario.
BENJAMIN SULTE, historien et poète, - - - - Ottawa, Ontario.
CHARLES EDOUARD PARROT, journaliste - - - - - Montréal.
CAMILLE TESSIER, avocat - - - - - - - - - - Montréal.
REMI TREMBLAY, poète, - - - - - - - - Ottawa, Ontario.
MAXIMILIEN COUPAL, notaire et poète, - - - - St-Rémi, P. Q.
JULES TREMBLAY, journaliste et poète, - - - Ottawa, Ontario.
EMILE MILLER, géographe, archiviste - - - - - - Montréal.
ALBERT DREUX, poète - - - - - - - - - - Montréal.
DR. E. D. AUCOIN, dentiste - - - - - - - - - Montréal.
CHS. ED. LAVERGNE, homme de lettres, - - - - - Montréal.
ALPHONSE DESILETS, agronome et homme de lettres
- - - - - - - - - - - - - L'ange Gardien P. Q.
ALFRED DESCARRIES, poète - - - - - - - - - Montréal.
EMILE CODERRE, poète - - - - - - - - - -

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année | FEVRIER 1916 | No. 2

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM — MONTREAL

RENSEIGNEMENTS

Le "Pays Laurentien" est une revue mensuelle et paraît le 1er de chaque mois en livraisons de 24 pages ou plus. Il a pour but d'aider au mouvement de renaissance qui s'affirme aujourd'hui dans le domaine littéraire et national. Il se donne pour mission de stimuler toutes les énergies et de grouper les amis de l'ordre et du progrès. Le "Pays Laurentien" publiera des relations, des études, des documents sur tout ce qui se rapporte à la vie de nos populations urbaines, rurales et maritimes. Une attention toute spéciale sera donnée à la Bibliographie canadienne.

Le "Pays Laurentien" répond aux aspirations d'un grand nombre de jeunes littérateurs qui pourront y voir leurs efforts se traduire dans une toilette plus convenable et surtout plus durable que celle qui leur est donnée par nos quotidiens. Le "Pays Laurentien" sera le porte-voix des jeunes et des aînés.

Il publiera de l'inédit; mais il ne dédaignera pas de reproduire des pages choisies de nos littérateurs quand l'actualité semblera nous y inviter.

Il sera fait mention, dans le Bulletin Bibliographique de tous les ouvrages dont il nous sera parvenu deux exemplaires.

L'abonnement au "Pays Laurentien" est de $2.00 par année, invariablement payable d'avance et commence avec le no. de janvier.

Le numéro de mars ne sera expédié qu'à ceux qui se seront mis en règle avec l'administration, soit en faisant remise, soit en exprimant leur désir de continuer à le recevoir.

Toutes communications concernant la collaboration ou la rédaction devront être adressées à Pierre Héribert, 2559 rue Saint-Denis, Montréal.

Celles concernant l'administration, abonnements et annonces, à Gérard Malchelosse, 200 rue Fullum, Montréal.

1ère ANNEE.—No. 2. FEVRIER 1916

LE PAYS LAURENTIEN

LE POETE MALADE

*Au délicat poète Albert Ferland,
pour lui souhaiter la force
d'obéir à sa Muse.*

Pourquoi m'éveillez-vous, frais rayons de l'aurore ?
Le sommeil m'est si doux! J'y peux rêver encore.
Que faire maintenant avec un nouveau jour,
Si je ne puis remplir ma tâche coutumière ?
Heureux le paysan qui sort de sa chaumière,
Et, robuste, conduit ses bœufs sur le labour!

Mon cœur le suit. Partout la nature s'éveille.
Des sons mélodieux enchantent son oreille.
Tout retourne au travail avec rires et chants.
Tel l'érable blessé laisse couler sa sève,
Tel j'irai de mon cœur laisser couler le rêve
Près des sources, sous bois, sur les monts, dans les champs.

J'aurais voulu chanter les beautés de l'Histoire
Et tresser de mes vers des couronnes de gloire
Aux héros, artisans de mon jeune pays;
Mais pour peindre les traits, les mœurs, les caractères
Des immortels semeurs, pionniers de nos terres,
Il me faudrait leur force au milieu des taillis.

Et mon esprit ressemble aux étoiles lointaines,
Jetant, à l'horizon, leurs lueurs incertaines,
Près de la rampe d'or où le jour va mourir.
Par les minces rayons de ces pâles lumières
On sent glisser les pleurs de mystiques paupières
Qui versent la rosée aux fleurs qui vont s'ouvrir.

Songe aux Gethsémanis dont les larmes demeurent.
Va vers Celui qui dit: "Bienheureux ceux qui pleurent!"
Quand tu ne pourras plus faire chanter les mots,
Sentant vibrer ton cœur au choc de la souffrance,
Regarde au fond du ciel l'astre de l'Espérance,
Ravive ton courage et souris à tes maux.

Bourbeau-Rainville

HONNEUR AU PREMIER COLON

A tout seigneur tout honneur, c'est sur ce vieux proverbe que je m'apuierai pour consacrer l'une des premières pages du **Pays Laurentien** à la mémoire de Louis Hébert, le premier colon de la Nouvelle-France. Il est de toute convenance qu'il en soit ainsi. Cette belle revue n'a-t-elle pas pour but de redire le passé, de raconter les luttes de nos ancêtres, de chanter les combats de la patrie, d'auréoler en quelque sorte, les belles figures de nos héros ?. Oui, certes, voilà son idéal. Il est noble, il est digne, il est grand; grand comme nos pères, qui ont écrit avec l'épée ou avec la cognée les pages brillantes de notre histoire. Et ces récits "serviront de leçons aux générations présentes dans les périls de l'heure", et dans ceux à venir.

Louis Hébert est assurément l'une de nos plus pures gloires nationales. Sa foi en Dieu, sa persévérance dans les travaux les plus pénibles, son courage indomptable, nous le montrent comme l'un des plus beaux modèles qui puisse être placé sous les regards de notre peuple Aussi, pour célébrer comme il le convient le troisième centenaire de son arrivée au Canada, malgré les difficultés du temps, l'œuvre de son monument semble-t-elle assurée. Après Champlain, après l'Eglise, dans les Laval et les missionnaires, c'est l'heure du pionnier de cette terre canadienne, de ce colon à la race fière et forte, qui vient de sonner.

Il est bien digne de cet honneur qu'on lui prépare.

Louis Hébert ne fut pas un aventurier que la fortune jeta par hasard sur nos rives. Non! Fils d'un apothicaire de la feu reine Catherine de Médicis, et apothicaire lui-même, il avait reçu une éducation soignée. Attiré par le désir de se dépenser aux biens des âmes comme aussi à l'agrandissement de la France, il fut du nombre des premiers explorateurs qui jetèrent les fondements de la colonie de Port-Royal. Il y passa plusieurs années avec sa famille dans le but bien arrêté de s'y établir. Il y serait sans doute demeuré indéfiniment si les événements n'étaient venus l'arrêter dans ses projets. Mais Dieu voulut qu'il exerçat son énergie sur un autre champ d'activité. En 1617, on le retrouve à Paris. M. de Champlain qui a jeté les bases de sa colonie sur le rocher de Québec l'engage à le suivre dans la Nouvelle-France. Hébert se laisse tenter

par cette nouvelle entreprise. Il consent à partager avec le fondateur les risques du voyage. Jusqu'ici la Compagnie des Marchands s'est toujours refusée de laisser passer des colons au Canada. Elle a peur de perdre ses revenus en permettant le défrichement de nos forêts. Forcée par le roi de se départir quelque peu de ses règles par trop égoïstes, elle consent, sur la prière de M. de Champalin, de laisser venir Louis Hébert. Elle fait avec lui un contrat par lequel elle lui promet 1200 couronnes, (une couronne vaut 20 sous) de même que dix arpents de terre.

Hébert saisit avec empressement l'offre qu'on lui fait. Il vend sa maison, son jardin, se réserve quelques meubles, il abandonne son emploi, et, ayant dit adieu à ses parents, à ses amis, il se dirige sur Honfleur où il doit s'embarquer. Là une amère déception l'attend. Les Messieurs de la Compagnie ne veulent plus lui permettre de prendre place sur le navire. De colons, de cultivateurs, ils n'en veulent pas. Louis Hébert ne se laisse pas décourager. Il intercède de nouveau. M. de Champlain joint ses prières aux siennes. Les Récollets y vont de leurs supplications et font de nombreuses démarches.

Enfin, les Marchands consentent à faire avec Louis Hébert de nouvelles conventions. Mais combien moins avantageuses que les premières! Ils ne lui donneront que la moitié de la somme promise. Sa femme, ses filles, ses serviteurs, travailleront comme lui pour la Compagnie, sans aucune rémunération, durant trois ans. Il ne pourra défricher que cinq arpents de terre. A la fin des trois ans, il pourra cultiver du tabac en sus des légumes et du blé, mais le trafic avec les sauvages lui sera interdit. Il n'aura pas même la liberté de vendre le surplus de sa récolte à qui il voudra mais seulement à la Compagnie qui en fixera le prix.

Voilà, dans quelles conditions tyranniques, et au prix de quels sacrifices, Louis Hébert consentit à devenir le pionnier de la culture au Canada. On ne laisse pas d'être étonné de la conduite des Marchands. Ils lui disputent quelques arpents de terre comme si la Nouvelle-France, ce pays plus grand que l'Europe, n'était pas assez vaste pour satisfaire leur convoitise. Ces faits sont à la honte de cette compagnie, mais ils font ressortir davantage la noblesse de sentiments, le désintéressement, l'esprit de sacrifice de Louis Hébert. Il consent à tout quitter dans la mère-patrie, ses parents, ses biens, son emploi, pour s'attacher à une entreprise dont le succès est loin

d'être assuré. Le souvenir des travaux qu'il a accomplis en Acadie' la prière de ses parents, n'ébranlent pas plus son courage que les dispositions malveillantes des Associés. M. de Champlain fait appel à son patriotisme et à sa foi. Il compte sur lui pour donner **commencement à une peuplade chrétienne.** C'est bien assez pour lui faire repousser toute crainte d'insuccès. Il se sent appelé de Dieu pour contribuer à la fondation d'une colonie nouvelle, et fournir par là aux aborigènes les moyens de parvenir à la foi catholique. C'est pourquoi il accepte toutes les conditions qu'on lui fait, et il s'embarque avec sa famille, pour le pays qui, depuis si longtemps, est l'objet de ses désirs.

Louis Hébert fut, à la vérité, l'homme choisi par la Providence, et le type accompli du véritable pionnier apôtre. Son désintéressement est tout à sa gloire. Ce ne furent pas les richesses, les honneurs, qui l'attirèrent sur nos rives. Il eut trouvé tout cela dans la mère-patrie. Il vint au Canada poussé par le désir de se rendre utile à son pays et d'aider les sauvages de nos grandes forêts.

Sur le sol canadien les Marchands ne le traitèrent pas mieux que sur la terre française. Ils furent fidèles à leur programme. Ils le persécutèrent dans l'espoir de le décourager et de le détourner de ses travaux de colonisation. Hébert ne se rébuta pas. Son énergie et sa foi en la divine Providence le soutinrent durant les longs jours d'épreuve.

Sous les yeux des Marchands et malgré eux, il se mit à défricher son lopin de terre. Sans bruit, il commença la conquête pacifique de la terre canadienne, et la seule vraiment durable. Dès l'automne de la première année, il recueillit la première moisson. Ce fut dans un élan de ferveur religieuse qu'il trancha de sa faucille les gerbes de blé doré. Il offrit les prémices de la terre canadienne au Dieu trois fois saint, et depuis, le geste auguste du moissonneur, dans sa reconnaissance, se prolongea dans les profondeurs d'un continent...

"Quelqu'un a dit, écrit M. l'abbé Arthur Mélançon, dans **l'Evangéline**, — "Lorsque vous rencontrez un colon, découvrez-vous, c'est un conquérant qui passe". Louis Hébert eut l'honneur d'être ce premier conquérant de nos forêts vierges. Avec l'énergie de son âme et la force de ses bras, il s'attaqua au géant de la forêt et il eut raison de lui. Bientôt la terre défrichée et débarrassée put recevoir le premier blé qui devait germer et mûrir sur cette terre

du Canada. Hébert mourut le 25 janvier 1627, de la mort des saints, après avoir laissé à sa famille et à ses descendants avec l'amour sacré du sol, l'attachement religieux de sa nouvelle Patrie. "La fête que l'on prépare pour célébrer le troisième centenaire de la prise de possession du sol canadien par Louis Hébert sera une fête de famille. C'est la fête du Père de toute cette génération de colons et d'agriculteurs, dont s'honore avec droit la nation canadienne. Je dirai d'avantage: l'érection de ce monument à Louis Hébert sera le triomphe et la glorification, devant les hommes, de ces héros obscurs et cachés mais dont la vie, comme les œuvres, doivent rester pour nous impérissables et sacrées... Ce sera, si vous le voulez bien, comme la Toussaint de nos ancêtres, et de nos aïeux, dans la reconnaissance de leurs mérites et dans la glorification de leurs labeurs sur cette terre de Québec et de l'Acadie. Puisse ce jour-là être pour nous en retour un redoublement d'ardeur et de sainte ambition dans cette noble tâche de la colonisation, en dépit des obstacles rencontrés sur la route, nous souvenant avec Montalembert de cette belle parole dont Louis Hébert nous donne aujourd'hui une si vivante illustration: L'avenir est aux hommes persévérants avec Dieu dans la foi."

Azarie Couillard Després, ptre.

POUR CONSERVER SA LANGUE

Le petit poêle chauffait gaîment sous notre tente un soir de novembre, alors que nous étions revenus d'une chasse à l'affût aux canards sur le lac Golden, près Pembroke. Nous avions fini le repas du soir, soigneusement préparé à la mode des bois; chacun avait allumé pipe ou cigarette et nous goûtions béatement le parfum âcre et calmant du tabac, tout en contemplant l'ascension lente de volutes de fumée bleuâtre.

Vous voyez ça d'ici, amis de Saint-Hubert:

Puis, après quelques instants de silence, graves comme des sachems de jadis, on se mit, naturellement, à parler d'exploits cynégétiques, et de cela aux sujets ramificateurs il n'y avait qu'un pas, comme de prendre l'un de ces sentiers qui convergent et se croisent dans la forêt, et qui cependant ramènent presque toujours au point de départ.

Nous avions pour guide un sauvage Algonquin, chef de sa tribu, et jeune encore. Il avait un nom français, mais ne pouvait s'exprimer dans notre langue quoiqu'il l'entendait assez pour saisir difficilement le sens d'une conversation.

Nous parlions de chasse. C'était le grand thème d'occasion, tel un chemin large ouvert devant soi. Nous l'abandonnâmes pour un sentier de traverse lorsque notre guide pour satisfaire à notre curiosité nous entretint de sa personnalité.

Je vous rapporterai donc très brièvement ses paroles, parce qu'il s'en dégage une leçon ou morale, comme l'on voudra.

Sa famille habitait sur la rive québecquoise de l'impétueux Outaouais, aux environs de l'île aux Allumettes. Le père mourut quand notre guide n'avait que quelques années. Bientôt après, la mère et son enfant émigrèrent à l'autre rive où elle rencontra un sauvage qui lui plût suffisamment pour former une nouvelle alliance. Cette nouvelle phase dans la vie de l'enfant fut cause qu'il crut rencontrer moins de sollicitude maternelle à son égard, dû probablement aux soins et au désir de plaire au deuxième conjoint. Le cœur du petit souffrit évidemment dans ses juveniles susceptibilités, n'ayant plus comme autrefois un aussi libre et facile épanchement dans le sein de la mère, de toutes ses petites peines. Alors, à qui s'adresser ? Ses compagnons le raillaient sur l'imperfection de son anglais; eux ne parlaient pas l'Algonquin et encore moins le français. Rempli de tristesse l'enfant s'en alla dans le champ en arrière de leur maison. Il y avait là un bouvillon; machinalement il l'approcha, et le flattant au col lui parla dans l'idiome indien.

La nature humaine est ainsi faite que l'expression verbale de nos peines et de nos joies, même à des choses irraisonnables nous soulage d'autant, et le jeune sauvage en exhalant de la sorte le trop plein de son cœur, quoique à un être qui ne put répondre, en éprouva un certain soulagement et revint quotidiennement lui parler.

"C'est à cet usage de causer chaque jour au bouvillon dans ma langue," affirma notre guide, "que je dois de la posséder encore".

Ce tableau de ce bambin, chuchottant à l'oreille de l'animal n'est-il pas touchant ?

Et la morale qui s'en dégage ?

Pour conserver sa langue il faut la parler toujours, la cultiver, même quand les circonstances sont contre nous.

C'est à force de se servir du langage indien constamment que le peau-rouge le conserva intact et pur.

Pour finir: un trait touchant aussi que l'on me permettra de rapporter.

Quand il eut grandi un peu, l'enfant sauvage fut placé ailleurs pour travailler, mais il revint un jour auprès de sa mère. On avait en ce temps-là à parquer dans un autre enclos le bouvillon devenu bœuf, et, comme il était très mauvais, le transfert offrait certain danger. Notre homme voulut revoir son ancien ami; il s'en approcha, lui parle en sauvage, et le quadrupède se ressouvenant de ces sons étranges se fit soumis et traitable.

Régis Roy.

LE DOCTEUR LATERRIERE

Le 14 juillet 1789, tandis que les Parisiens s'emparaient de la Bastille, que se passait-il au collège Harward, à Cambridge, Massachuset? Réponse: Pierre de Sales Laterrière soutenait une thèse en médecine.

Les lecteurs du **Pays Laurentien** vont se demander quel rapport existait entre la Bastille et les études de Laterrière. Aucun, si ce n'est que les deux circonstances eurent lieu le même jour—ce qui fait que nous allons laisser Paris à ses amusements révolutionnaires et nous occuper de notre homme qui était parti du Canada pour conquérir la palme de docteur en médecine chez notre plus proche voisin.

Il avait bien pratiqué l'art difficile de guérir les malades durant une vingtaine d'années—avec succès, mais sans diplôme officiel et l'ordre était venu de se mettre en règle. Au lieu d'être mis en position d'interroger les jeunes étudiants et de se prononcer sur leurs connaissances et aptitudes, c'était à lui de comparaître devant l'aréopage et de montrer ce dont il était capable.

L'affaire se présentait ainsi:—Le service de santé, dans ce que nous appelons la province de Québec, se faisait surtout par les chirurgiens des troupes. Les praticiens civils n'étaient qu'en petit nombre et pas toujours munis des documents universitaires attestant leur science et compétence. En 1786, on obligea ces derniers à se pourvoir, sans quoi défense leur était était faite de continuer l'exercice de la médecine. Un bureau de chirurgiens de l'armée se tenait prêt à vérifier l'état règlementaire de chacun des irréguliers.

Edimbourg, Londres ou Paris étaient loin, là-bas, derrière l'Atlantique. Laterrière choisit Harvard. Il partit de Saint-François-du-Lac en septembre, avec un Sauvage nommé César et un Canadien pour guides, remonta la rivière, traversa le lac Magog, enfila la rivière Noire, prit le chemin Hazen, subit une tempête de neige, arriva aux plaines dites d'Abraham où il effectua une cure (pleurésie) chez un nommé Welch, y laissa le Canadien (son beau-frère Delzenne) et, au bout de neuf jours de résidence en ce lieu, il renvoya Delzenne à la Baie-du-Febvre et partit en voiture pour atteindre Boston qui n'était plus qu'à soixante lieues de distance. Ayant de la sorte franchi vingt lieues, il se trouvait à Haverhill Road, dans le New-Hampshire, chez un fermier du nom de Smith dont il avait connu le frère, "un colonel loyaliste" en Canada. Près de l'endroit était établi un Canadien appelé Mailloux, dans la plaine de Plymouth. C'était un homme de Berthier en-haut; son frère était marié à une sœur du curé Pouget, cousin de la femme de Laterrière. Ici encore, notre esculape remit sur pied un jeune homme qui se mourait de la fièvre. Cinq jours plus tard, par reconnaissance, on conduisit le docteur vingt lieues plus loin et enfin il aperçut Boston, mais se dirigea tout droit sur Cambridge. Le récit du voyage est assez long et ne manque pas d'intérêt.

Après des mois d'étude, vint le jour des examens préliminaires 1er mai 1789. Il y avait vingt-six élèves. Laterrière était âgé de quarante-deux ans et devait paraître singulier au milieu de cette jeunesse mais il sortit victorieux de l'épreuve avec un seul autre,son ami Pearson. On leur imposa alors une thèse à tous deux pour le 14 juillet. Celle de Laterrière devait rouler sur la fièvre puerpérale, une spécialité dans laquelle il s'était distingué et qui dit-il, lui avait attiré nombre de jalousies à Québec et aux Trois-Rivières. Pearson lui assura que le sujet de ce discours cachait un piège parce que le traitement de cette classe de maladies était très mal enseigné aux Etats-Unis et lorsque l'on voulait désarçonner un candidat, on l'amenait sur ce terrain, mais Laterrière ne lui dit mot de son secret et, comme il était toujours fort en gasconnades, il se moqua du péril annoncé. Il eut le soin d'écrire son travail, le fit imprimer à cinq cents exemplaires et attendit la bataille le poing sur la hanche. Sa connaissance de la langue anglaise pouvait lui servir à parler, mais, la plume à la main, il est probable que son ami Pearson lui aidait beaucoup.

Comme il s'y attendait et l'espérait bien, la salle se remplit de la belle société de la petite ville, car, après une trentaine de mois de séjour à Cambridge et aussi à Boston, il avait fait de nombreuses et distinguées connaissances, d'abord à cause de lui-même, un boute-en-train de toute force, et ensuite parce que le traité de Versailles était encore tout chaud — et les Américains venaient presque de dire adieu aux troupes françaises qui les avaient sortis de la dépendance de l'Angleterre, ce que Laterrière ne manquait pas d'exploiter pour son compte, lui, un Français de France, emprisonné trois ans au Canada par suite de ses sympathies pour le Congrès! Musicien, causeur, danseur, habile à l'escrime, au pistolet et à tous les exercices du corps, cavalier accompli, galant auprès des dames, avec toutes les manières de la noblesse française la plus Louis XV, il allait à pleine voile et entraînait les autres après lui.

Le 14 donc, avec l'assurance de maîtriser son sujet possédant la grâce du geste et de la parole qui ne l'abandonnait jamais, il parut devant le bureau et, plus d'une fois, l'auditoire l'interrompit par des applaudissements. Les juges eux-mêmes y prirent part. Laterrière le dit, il faut le croire dès que l'on connaît l'ensemble de ses actions durant une longue existence. En échange du diplôme qu'on lui accorda d'emblée, il fit la distribution gratuite de sa thèse imprimée, ce qui parut un acte du dernier **chic.**

Qui fut cajolé et fêté par la ville, j'entends par le beau monde? Le vainqueur du tournoi!

Mais s'il n'avait pas le sou pour retourner au Canada, ce n'était guère ce qui l'occupe le plus.

Il met sa correspondance au net, répond à ses "cousins de Sales, membres du conseil supérieur de la Martinique", se fait donner des lettres d'éloges, des certificats par les citoyens de Cambridge et de Boston, visite ses connaissances...et tout-à-coup on l'appelle auprès des malades, ce qui fait tomber $80 dans sa bourse. Il achète un cheval, $30, **Jack-le-Diable,** "une grande bête d'une dizaine d'années, ni trop gras ni trop maigre, laid, ressemblant de corps à un orignal, mais marcheur excellent et trotteur sans pareil De poil et d'encolure il rappelait l'orignal, dont il avait aussi la marche et les caprices... Il ne lui manquait que la parole... Enfin c'était une merveille. Il mangeait la boëtte des cochons, la drogue, le pain, buvait du vin, se mettait à genoux pour faire monter son maître, mais refusait cette politesse à tout autre cavalier. Saint Roch et son chien. Laterrière et son cheval.

En route! il fait dix lieues, s'arrête à Concorde chez le père de son camarade d'étude Walker. La ville consiste en deux rangées de maisons bien bâties. Entre Concorde et Plymouth il loge dans une auberge isolée. A Plymouth le voilà de nouveau chez Mailloux qui le garde trois jours. L'un de ses anciens malades s'empressa de lui offrir sa voiture pour aller jusque chez le frère du colonel Smith, à Haverhill. Mailloux les accompagna. Ayant quitté Smith il passa une ville nommée Number-Four, au lac Mégantic.

Au lieu de revenir par les plaines d'Abraham (rien de Québec) et le chemin qui va au lac Magog, puis de poursuivre par la rivière Saint-François, trajet qui ne pouvait se faire tout le long à cheval; il tourna à l'ouest pour couper le Vermont et arriver à la ferme du colonel David, en haut de la rivière Burlington, au lac Champlain. Il traversa les montagnes Vertes qu'il appelle montagnes Johnston et fut bien traité, pour son argent, à l'hôtellerie du colonel David.

Après cela, il se repose cinq jours à Burlington attendant une occasion par eau pour descendre à Saint-Jean d'Iberville. Burlington n'était qu'un groupement de vingt maisons. Laterrière lui prédit un bel avenir. Le bateau étant arrivé, Jack et son maître s'embarquent moyennant $7 de passage. Le cheval était fatigué. On offrit à Laterrière de le lui acheter, disant: "N'amenez pas cette carcasse au Canada où il y a de si beaux chevaux."

A Saint-Jean, notre voyageur dépensa son dernier écu, mais ce n'était pas suffisant pour payer l'auberge, de sorte qu'il dut se défaire de son compas de poche. Le revoilà à cheval, dans la direction de Chambly, la bourse absolument vide—mais au milieu du jour il était à la porte de son ami Dumont.

Dans cet abrégé d'un récit assez long il y a deux choses à voir: le premier diplôme de Harvard accordé à un Canadien, et l'étrangeté du voyage, aller et retour. C'est un tableau du temps. Nous avons changé tout cela. Cinq quarts de siècle, c'est déjà loin, mais en comparant les extrémités de cette période, il y a mille ans bien près. Jamais pareille transformation ne s'est accomplie en si peu d'années et surtout la dernière moitié, celle dans laquelle nous sommes encore. Je dis donc: Laterrière vivait sous Charlemagne. De mon temps, le monde a été recréé.

Benjamin Sulte.

LE CRIME DU LAC ST-LOUIS

Nouvelle canadienne inédite

C'était en octobre. Le jour, un vendredi, commençait radieux, chargé d'un air ambiant printanier.

L'automne nous offre comme ça des visions de la saison passée, pour nous faire regretter la période du renouveau vivifiant de la nature. Le jour s'annonçait donc beau, parfait. S'abordant sur le bord de l'eau à Lachine, près de l'endroit où ils remisaient leurs embarcations, Baptiste Lafleur et Paul Marin, se saluèrent de ces mots:—"Ah! quelle belle journée, mon vieux! Pour une petite partie de pêche et même un coup de fusil aux canards, hein ?" Et les deux amis se proposèrent simultanément:—"Allons-y" ?

Aussitôt dit, aussitôt conclu. Les préparatifs du départ occupèrent peu d'instants, et bientôt, la barque LA MOUETTE, obéissant à son maître, capitaine Marin, prenait gracieusement le large, sa grande voile blanche arrondie par le vent; elle voguait légère et rapide, imitant l'oiseau dont elle portait le nom. On avait mis le cap sur les îles plattes qui émergent de l'onde à l'ouest entre l'île Perrot et la rive sud du lac.

Baptiste et Paul étaient deux jeunes gens de Lachine, presque du même âge, de stature à peu près semblable: moyenne. Egalement bruns, ni beaux, ni laids; d'un physique passable, mais assez bien charpenté, qu'une vie au grand air, tant sur terre que sur eau avait fortifié. C'était là, leurs seuls traits ressemblants; le moral différait du tout au tout; cependant, loi du contraste, sans doute, ils étaient fort amis. Baptiste avait un caractère violent; s'emportait brusquement comme une rafale, et frappait, quitte à le regretter peut-être, ensuite. Il était de plus: hautain, envieux et dissimulé. Portrait peu attrayant, n'est-ce pas ? Mais enfin, c'était le sien. Son compagnon figurait autrement. Paul avait un caractère doux et bon. Avec lui, il y avait toujours moyen de s'entendre, non pas qu'il eut abdiqué ses droits lorsqu'il sentait sa cause juste, mais la conciliation lui aidait: "Plus fait douceur que violence", semblait être sa maxime. Son côté affable lui valait une sympathie, une popularité générale. Enfin, la franchise, la loyauté s'exprimaient clairement dans le sourire de ses lèvres et dans l'enjouement de ses yeux bruns.

L'embarcation filait donc gaiement sur le lac; le joyeux clapotis des vagues courtes chantait un allegro réjouissant le long du corps de la barque, et les deux amis grisés par l'essence d'une journée idéale et d'une partie de plaisir commencée sous un augure favorable lancèrent à la brise fraîche les notes entraînantes de nos vieilles chansons canadiennes.

Leur arrivée aux îles plattes, leur campament, leur chance plus ou moins bonne de sport cynégétique ou de pêche, tout ça, c'est de l'histoire commune, dont le lecteur, amateur, peut se faire une idée. Le vendredi et le samedi s'écoulèrent trop vite au gré des deux hommes, et il fallut rentrer à Lachine On retarda cependant le retour autant que possible; le canard donnait par bandes depuis quelques heures, et pouvait-on laisser passer cette bonne fortune sans rien tenter ? mais les ombres du soir s'avançaient sombres et le vent se gâtait. Aussi, finalement, à contre-cœur, Baptiste et Paul levèrent l'ancre et pointèrent sur leur village.

De minute en minute le vent grandissait et menaçait de devenir bientôt dangereux. La voûte céleste, dans les ténèbres s'étendait d'un noir saisissant; de larges gouttes de pluie froide crépitèrent sur les vagues irritées; le vent sifflait dans les cordages avec un bruit sinistre.

Baptiste et Paul s'étaient plus d'une fois trouvés sur le lac en furie, et s'en étaient tirés avec bonheur, mais à ce moment le péril leur parut imminent.

Les deux amis se tenaient à l'arrière de l'embarcation. Paul, d'une main sûre gardait la barre. Baptiste lui dit, ou lui cria plutôt, le temps que la tempête battait son plus fort:—

—Tirons à terre, vent arrière ?

—Non, répondit Paul, il y aura autant de danger, là, suivons notre premier plan: droit chez nous!

Le vent faisait rage.

Jamais, les éléments ne s'étaient déchaînés de façon aussi sauvage sur le lac.

C'était à faire trembler les plus fermes.

—Nous n'en sortirons pas vivants! remarqua Baptiste à son compagnon.

—Tais-toi! fit Paul. Laisse-moi ma force...ne m'apeure pas...

Sur un coup plus sévère, Baptiste se lamenta:—Ah!...C'en est fait de nous!...

Par une manœuvre habile, Paul ramena la barque qui allait sombrer.

—Pas cette fois-ci! cria-t-il, vainqueur, exultant. Oh! je triompherai!...il le faut! Ce serait trop malheureux, lorsque le bonheur m'attend!

—Que veux-tu dire? demanda Lafleur surpris.

A travers le sifflement de la tempête qui hachait ses mots, Paul confessa:

—Berta m'a promis sa foi!...Nous nous marions aux Rois!..

—Berta?...Ah! mais non!...Tu ne l'auras jamais! vociféra Baptiste. Elle sera à moi! Tu m'as triché!

Et il se lança brusquement sur Marin, l'étreignit au col et le plongea dans l'eau, pendant que lui se cramponnait à la barque.

Paul lutta avec énergie, mais il avait été surpris traîtreusement; il étouffait de deux façons: entre les doigts crispés de son assaillant et par la vague tourmentée et glacée. La lutte fut effrayante le temps qu'elle dura; temps relativement court, mais où les secondes devaient paraître longues aux acteurs de ce drame. Quelques imprécations incohérentes sur cet abîme mystérieux, puis, son œuvre finie Baptiste lâcha prise et sa victime disparut emportée dans le tourbillon des vagues en démence.

La fièvre de la lutte encore dans son sang, le vainqueur se redressa, clâmant:—"Non! non! il ne l'aura pas!"...

La barque dansait follement n'ayant plus de main pour la conduire et, au moment où une joie féroce allait s'exhaler de Baptiste, un coup de vent furieux renversa le bateau et l'assassin, à son tour, plongea dans l'abîme.

Son heure n'était pas venue; en remontant à la surface il se heurta à quelque chose de dur: c'était l'embarcation chavirée. Il s'y cramponna et réussit à s'attacher aux cordages. Puis, assailli et assommé par les vagues énormes qui à tout instant le frappaient, il s'évanouit.

Combien de temps demeura-t-il ainsi? Il ne le sut jamais. La tempête s'étant calmée un peu quoiqu'il y eut encore grand vent, LA MOUETTE épave, par un hasard providentiel vint cogner sur l'un des phares flottants. A ce choc vibrant et extraordinaire, l'équipage du phare mit nez dehors et aperçut le bateau désemparé qui les heurtait. L'un d'eux eut un cri de surprise en découvrant le corps inanimé de Baptiste. On s'empressa de le hisser à bord et de lui donner tous les soins nécessaires.

II

Il y avait deux ans que les évènements ci-haut relatés s'étaient passés. On ne retrouva point le corps de l'infortuné Paul, et toute l'histoire de Baptiste s'était bornée à dire que la tempête avait pris des proportions plus fortes qu'ils ne s'y attendaient et qu'elle les avait abattus. La fiancée de Paul ressentit un profond chagrin de cette catastrophe qui lui enlevait son bien-aimé, mais le Temps, grand cicatrisant des blessures reçues au cours du chemin de la vie, avait peu à peu adouci son amertume; elle se mit à regarder autour d'elle graduellement avec un peu plus d'intérêt, ce que ne manquèrent pas de remarquer les beaux gars du village et chacun s'empressa de la courtiser. Va sans dire que l'un des plus ardents fut Baptiste. Au physique il rappelait à 'Berta le cher disparu et, Baptiste dissimulant habilement le mauvais côté dont il était doublé, s'insinuait doucement dans l'esprit et le cœur de la jeune beauté. Sa cause progressait favorablement et il le constatait secrètement chaque jour, avec joie. Il en vint donc au point ou il put avec profit déclarer son amour et recevoir l'aveu et la promesse qui le comblaient. Il y avait alors deux ans que Paul était disparu. De presque aussi longtemps, datait la perte des vieux parents de Baptiste, partis tous deux dans l'espace de quelques semaines. Depuis, le fils avait habité seul, la maison paternelle. La famille de 'Berta changea de domicile, le père ayant trouvé un emploi meilleur à Montréal. C'était tout récemment, ça, et l'amoureux, plusieurs fois déjà s'était transporté à la ville pour voir celle qu'il aimait. Cet éloignement temporaire avait pour don de lui faire soupirer encore plus ardemment après l'instant où leurs serments seraient échangés et leur sort lié à tout jamais.

Octobre était revenu dans la ronde des mois, apportant une recrudescence de remords en l'âme du jeune homme, car il avait souvent, en secret, regretté son crime; sa conscience agitée ne lui laissait pas de paix, et, des fois, il eut presque envie de crier son péché de Caïn. Il lui semblait parfois, le soir, seul, à la maison dans les tébèbres revivre la scène du meurtre et il suppliait le fantôme évoqué de son ami de lui pardonner. L'aveu des fautes soulage, et de les avouer à quelqu'un autorisé à répèter les paroles du Maître: —"Allez en paix, vos péchés vous sont remis!" fait quel bien à l'âme! Mais le malheureux n'en était pas à ce degré de repentance. Cependant, il eut un soir l'idée de se confesser à lui-

même en écrivant son crime. Il cacha ce papier néanmoins. Toutefois, cet espèce d'aveu lui apporta un faible apaisement momentané, comme une goutte de rosée sur une langue brûlante.

Octobre était revenu.

C'était le soir anniversaire du drame, et coincidence curieuse, une tempête sévissait comme alors.

Baptiste se sentait nerveux, fiévreux ce soir-là, seul, chez lui. Il prit le papier consignataire de son aveu et le relut. Il lui semblait quand la maison gémissait sous les folles rafales du vent, entendre dans le craquement des airs comme des pas autour de lui. Il se retournait brusquement croyant voir quelqu'un: c'est-à-dire, le spectre de son ami. Aux cris et aux sifflements lugubres que faisait la tempête en se brisant aux angles de la maisonnette, Baptiste entendait des voix d'outretombe, railleuses, aiguës, moqueuses, qui clâmaient:—"Non! non! tu ne l'auras pas!!!"

Un moment, son émotion, sa terreur, le terrassèrent. Il visita les pièces de la maison; sortit dehors; il n'y avait rien. Il se rassura, puis rentrant, il ingurgita un grand verre de wisky blanc et cela le remit. Se reprenant, il ricana:—

—Allons bon! me v'la épeuré pour un rien! Que c'est bête!.. Oublions tout ça!...D'ailleurs, il le faut, puisque je me marie bientôt!... Du courage, que diable!...Allons! un autre petit coup!...

Il but.

—Il n'y a pas à dire, soliloqua l'homme, ça restore, ça!.

Il sentait l'eau de feu lui courir dans les veines et le réchauffer.

—Trêve aux sensibleries! se dit-il. Jacques Bonenfant va à Montréal ce soir, et doit arrêter prendre un mot de moi pour ma "blonde", dépêchons-nous, afin de ne pas le faire attendre, quand il passera.

Il prit une feuille de papier, une enveloppe et de l'encre, et laborieusement, composa quelques lignes chargées d'amour pour sa fiancée. Comme il finissait cette épître passionnée, il entendit le bruit de la voiture de Jacques, heurtant les durs cailloux de la route, puis un "Ouâ!" sonore retentit. Jacques était arrêté. Mettant sous pli sa lettre hâtivement, Baptiste courut la donner au villageois, lui recommandant d'en avoir bien soin. Il resta là quelques instants, sur le bord du chemin, regardant disparaître la voiture enlevée rapidement par un cheval vigoureux; le bruit du roulement

précipité du véhicule décrut dans les ombres de la nuit. Le vent froid du large fouettait Baptiste au visage et sa froide caresse lui plut tellement qu'il demeura dehors quelques minutes de plus.

Alors, il rentra.

De nouveau le vent hurlant aux quatre coins de la maison paraissait crier toujours:—"Non! non! tu ne l'auras pas!"

Baptiste ricana derechef.

—Bah! fit-il.

Il s'approcha de la table et allait reprendre son manuscrit confidentiel lorsqu'un cri de stupeur lui échappa:

—Maudit! vociféra-t-il, au lieu de ma lettre à 'Berta, je lui ai envoyé ma confession du crime!!!. . .

Régis Roy.

FEUILLES ET REVES

A Emile Coderre,
au poète et à l'ami.

Les feuilles mortes sont les rêves
Qu'ont fait les arbres autrefois;
Il en est des longues, des brèves,
Mais toutes ont la même voix.

Toutes les feuilles d'autrefois
Etaient vertes, claires, dorées,
Mais aujourd'hui parmi les bois
Les feuilles sont décolorées.

Et, vertes, claires ou dorées,
Les feuilles qui chantaient d'espoir
Taisent leurs chansons adorées
Pour pleurer dans le vent du soir.

Car les feuilles n'ont plus d'espoir,
L'été menteur s'est moqué d'elles;
Elles gisent sur le sol noir;
Les feuilles mortes n'ont plus d'ailes.

L'été menteur s'est moqué d'elles
En leur promettant de longs jours;
Toutes les feuilles étaient belles,
Toutes sont mortes sans amours.

L'automne a tué leurs beaux jours;
Elles ont pris toutes les teintes
Avant de mourir pour toujours,
Et leurs couleurs se sont éteintes.

Elles ont pris toutes les teintes,
Violet, jaune, rouge ou brun...
Mais leurs voix sont des glas qui tintent
Au fond des bois pour des défunts.

Violet, jaune, rouge ou brun,
Tous les plus beaux rêves s'achèvent
Et tombent dans l'oubli commun.
Les feuilles mortes sont nos rêves...

Alphonse Désilets.

DANS LE RECUEILLEMENT

(**Sonnet**)

Dans le recueillement des nuits lentes et belles
D'où naît le songe ému des jeunes fronts penchés,
On croirait que la terre est vraiment sans péchés,
Que la justice y règne en maîtresse éternelle.

Dans la fuite du temps où se brisent les ailes,
Si l'espoir n'atteint pas souvent le but cherché,
Il éclaire les cœurs de ses rayons cachés,
Il fait suivre au regard le vol des hirondelles!

Oui, la planète Terre est soumise aux rancœurs,
Une bourrasque folle y presse notre vie,
Mais deux courants rivaux y soutiennent nos cœurs;

Si, par des voix de mort, le néant nous convie
A son silence noir, aux noires nullités,
L'Espérance nous chante, au moins, l'éternité!

Louis-Joseph Doucet.

L'INFANTERIE

Il y a 6000 ans.

Au bon vieux temps d'Adam et d'Eve
Chacun luttait avec le poing
Sans jamais employer le glaive...
Pour bien dire, on n'en avait point.

3470 ans

Josué, grand chef de musique,
Donnant concert à Jéricho
Les murs (ou de pierre ou de brique)
Croulèrent au dernier écho.

3300 ans

Samson fit un engin de guerre
De la machoire d'un mulet
Et coucha l'ennemi par terre,
L'accablant de ce martinet.

3200 ans

David étant petit de taille,
Aimait à lancer des cailloux.
Goliath perdit la bataille
Et cet exploit vint jusqu'à nous.

3000 ans

Les guerriers grecs, le casque en tête,
Se provoquaient par des discours.
L'uniforme...une peau de bête...
Les armes...des javelots courts.

2400 ans

Alexandre, battant les Perses,
Armait de piques ses soldats.
Voyez sa vie et ses traverses
Et les peuples qu'il mit à bas.

2000 ans

Les fiers Romains, vainqueurs du monde,
Portaient épée et bouclier,
Des dards qu'ils jetaient à la ronde...
Le tout d'airain, non pas d'acier.

1900 ans

Mais gare à la flèche sifflante
Du Parthe qui défend ses dieux
Et laisse une marque sanglante
Sur les pas du victorieux.

1600 ans

Vous parlerais-je des barbares,
La hache en l'air et sans merci ?
Les Huns, les Goths et les Avares,
Grands cheminaux—pillards aussi—

1000 ans

Les fantassins du moyen âge,
Avec hallebarde à la main,
Pratiquaient tuerie et carnage
Contre le noble et le vilain.

700 ans

La gloire de l'infanterie
Fut l'arbalète portant loin.
Désormais la cavalerie
Devra se garder avec soin.

400 ans

Un brave homme inventa la poudre,
L'arquebuse au choc étonnant,
Le feu, la flamme, enfin la poudre—
Saluons Jupiter-Tonnant.

300 ans

A quoi peut servir la cuirasse
Contre la balle du mousquet ?
Le cavalier s'en débarrasse
Aussi bien que le lansquenet.

200 ans

Alignés en marionnettes
Les marchaterres manœuvraient
Puis, abaissant les baïonnettes
Et prenant la course, ils chargeaient.

Aujourd'hui.

Le soldat couché ventre à terre
Guette l'approche du Prussien.
Son fusil part avec mystère
Comme à l'affût d'un mauvais chien.

Benjamin Sulte.

JASANTE-BALLADE

à Notre Dame

Nous sommes les doux ciseleurs
De guirlandes et d'étincelles
Qui parsemons chansons et fleurs
Sur les sentes universelles.
Nous berçons toutes les douleurs,
Nous égayons toutes les fêtes,
Car nous sommes vos bateleurs,
O Notre-Dame des Poëtes!

Que, sur les chemins parcourus,
Nous avons rencontré de peines!
Tant d'amour sombré dans les haines,
Et tant de rêves disparus!...
Mais, au fort d'intimes tempêtes,
Plus d'un cœur s'est vu secouru
Qui dans votre amour avait crû,
O Notre-Dame des Poëtes!

Depuis Rustebeuf et Boistel,
Combien de bardes, sur la harpe,
Ont mendié, l'âme en écharpe,
Un peu de paix à votre autel!
Nos jasantes sont maigrelettes
En face du Père Eternel:
Mais votre cœur est maternel,
O Notre-Dame des Poëtes!

Envoi:

Obtenez-nous, puisque vous êtes
Notre patronne devant Dieu,
Un coin dans le paradis bleu,
O Notre-Dame des Poëtes!

Alphonse Désilets.

NOCTURNE

Ecoute dans la nuit silencieuse et moite
Tomber les feuilles d'or des rêves caressés
Et retiens un instant, aux souvenirs passés,
Le sanglot qui frémit dans ta poitrine étroite.

Comme l'encens qui fume au cœur de l'encensoir
Monte, spirale bleue, aux voûtes de l'église,
Que ta plainte, ô mon cœur, aussi se subtilise
Et s'exhale en mourant dans la plainte du soir.

Regarde vers le ciel dont la paix te défie,
Vers le ciel infini, si noir et si lointain.
Tâche d'y déchiffrer l'énigme du destin,
Peut-être y liras-tu le mot qui fortifie!

Ecoute autour de toi l'écho d'une rumeur
Douloureuse et plaintive, affolée et sublime,
Qui monte de la nuit comme d'un noir abîme:
C'est l'univers souffrant qui jette sa clameur.

Et vois ces gestes fous que les ombres grandissent
Ces gestes convulsifs, ces gestes de douleur
De tout ce qui soupire et de tout ce qui meurt:
L'Ange de la Douleur déverse son calice...

Une étoile filante illumine la nuit
Puis se perd aussitôt dans l'infini livide.
Apprends que nos bonheurs, même les plus splendides,
Ne durent jamais plus que cet astre qui fuit.

Mais, sois ce fou sublime et ce veilleur tenace
Qui resterait debout à l'heure où tout s'endort
Pour voir filer au ciel la fugitive d'or,
Afin d'être présent lorsque le bonheur passe.

Aime d'amour ardent Celle qui va mourir!
Abandonne ton âme aux trompeuses chimères;
Grise-toi, si tu peux, d'un bonheur éphémère,
Puis, souffre pour la joie intime de souffrir!

Ne fuis pas la douleur, mais fais-en ton amie
Qui te purifiera dans son creuset de fer.
Un jour tu connaîtras l'orgueil d'avoir souffert;
Ton âme s'ouvrira sereine et raffermie...

La mort n'existe pas pour ceux qu'unit l'amour.
Lorsque deux âmes sœurs montent vers la Lumière,
Parfois, l'une plus pure arrivant la première
Dans l'éternel Bonheur nous précède d'un jour.

Emile Menier

Novembre 1915.

J'AURAIS VOULU....

L'on m'a dit: "Donne-nous des œuvres, artisan,
Et que l'éclair des mots jaillisse de l'enclume."
J'ai répondu: "Merci, conseiller bienfaisant,
Qui veux que ma pensée au feu du vers s'allume."

J'ai tenté... J'ai senti comme un sommeil pesant
Paralyser soudain ma médiocre plume.
J'avais pourtant trouvé le sujet séduisant:
L'amour; mais la raison m'a raillé: "Chant posthume!"

Je ne sais plus, je crains, j'hésite et n'ai plus foi;
Les mots ne suivent plus l'harmonieuse loi;
Sitôt ai-je tracé deux vers, je les déchire.

Las! j'avais, un instant, cru que l'heure sonnait
Propice et je voulais faire au moins un sonnet.....
Et j'écris de l'ennui de ne pouvoir écrire!

Estienne Gauthier

Montréal, 26 novembre 1915.

CROYANCES ET DICTONS POPULAIRES

Manger la souris:—

N'avez-vous pas entendu quelquefois des parents menacer un enfant quand il a mouillé son lit par suite d'une maladie pénible, de lui faire "manger la souris."

Je ne sais pas si des parents ignorants sont jamais passés de la menace à l'acte, mais je sais qu'au pays de Normandie, d'où sont venus nos ancêtres, la croyance avait cours que, pour guérir un enfant sujet à l'incontinence nocturne d'urine, il faut lui faire prendre (à son insu au besoin) une souris carbonisée et réduite en poudre.

Marcher sur la queue du chat:—

Pour la fille nubile, mariable ou fiancée, quel malheur, quand par hasard, elle a marché sur la queue du "minou"! Son mariage en sera sûrement retardé d'une année.

Consolez-vous, gentes ménagères, promises à qui l'hymen sourit, et qui, tout affairées aux soins domestiques, butez sur le chat; consolez-vous, car minette n'a rien à voir à vos amours? Tout de même, je souhaite à toutes, de ne pas marcher sur la queue du chat, car si votre projet était retardé, la cause en serait assurément attribuée à ce que votre pied mignon a meurtri bien qu'involontairement l'appendice caudal d'un matou frôleur. C'est au chat qu'il appartient de chasser et "manger la souris", dont on menaçait l'enfant tout à l'heure

A propos de chat rappelons le dicton:

Lâcher la queue du chat:—C'est être parrain pour la première fois, c'est accepter d'être, comme on dit, de cérémonie.

Passer sur le champ de Mars:—C'est perdre sa naïveté c'est être moins ignorant de la vie pour avoir traversé un des lieux les plus fréquentés de la grande ville de Montréal. Quand on dit de quelqu'un qu'il n'a pas encore passé sur le champ de Mars, il s'agit d'un naïf, d'un nouveau venu, d'un provincial, d'un inexpérimenté.

Casimir Hébert.

BIBLIOGRAPHIE RETROSPECTIVE

Les Rapports des Missions de Québec et les Rapports de l'Association de la Propagation de la foi pour le diocèse de Montréal sont deux publications d'une très grande valeur historique.

On y trouve de nombreux renseignements sur les débuts et les développements des paroisses et missions de Québec et d'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, de la Colombie Anglaise, de l'Orégon et de l'Etat de Washington.

Ce sont de nouvelles "Relations" qui seront, si elles ne le sont déjà, aussi utiles et précieuses à l'historien que les anciennes.

Les Rapports des Missions de Québec sont relativement assez faciles à trouver, et le classement en est peu compliqué. Ils comprennent 21 livraisons qui parurent à Québec de 1839 à 1874 et qui sont bien numérotées de 1 à 21. On peut les faire relier en 4 volumes.

La série des Rapports de la Propagation de la Foi de Montréal est beaucoup plus rare que la précédente. Elle est tellement rare que bien peu de bibliothèques peuvent se vanter de l'avoir au complet. De plus, le classement des 46 livraisons qui la composent est si compliqué que nous croyons devoir donner ici quelques renseignements afin de faciliter la tâche des amateurs et des bibliothécaires qui travaillent à faire cette collection.

La première livraison a 57 p. Elle parut en mai 1839. La seconde, datée de juin 1840, a 92 p. L'une et l'autre portent leur numéro d'ordre respectif sur la couverture et au titre.

Le no 3, (juillet 1841, 62 p.) et le no. 4 (décembre 1842, 83 p.) ne portent leur numéro que sur la couverture qui sert de titre.

La 5e livraison (1848, 52 p.) est d'un format beaucoup plus petit que les autres. Elle contient le rapport du P. Laverlochère sur la mission de la Baie d'Hudson. Aucun numéro d'ordre n'apparaît sur cette livraison ni sur les 7 autres qui la suivent, savoir: janvier 1850, 63 p. (qui devrait être le no. 6), janvier 1851, 76 p. (no. 7), janvier 1852, 108 p. (no. 8) avril 1853, 63 p. (no. 9).

La 10e livraison parut en 1855, c'est le rapport des années 1853-54. Elle a 160 p. ; la 11e pour l'année 1859, a 101 p. et la 12e, pour 1860, en a 164.

Ainsi après le no. 4 viennent 8 livraisons sans numéro d'ordre, puis paraît celle de 1861 qui est la 13e; elle porte néanmoins: "11e numéro" sur la couverture et au titre. Elle a 129 p.

Le numéro suivant, 1864, qui devrait être le 14e est marqué 12e. Il a XXIII-127 p.

Le no. 15, 1866, marqué 13e, a XIX-95 p.—Le no. 16 est d'un format un peu plus grand que le précédent. Il parut en 1869 et est numéroté 13e, comme le rapport de 1866. Pour le reconnaître d'avec l'autre, on désigne le rapport de 1869 sous le nom de grand 13. Il contient les trois premiers chapîtres de "l'Esquisse du Nord-Ouest" par Mgr Taché.

Le no. 17, marqué 14, parut en 1870. Il est du même format que le grand 13 dont il est la continuation.

Après ce no. les rapports reviennent à l'ancien format et sont publiés à plusieurs livraisons par année. Ils sont numérotés de 15 à 43; ce dernier parut en décembre 1876.

Sauf à la 40e livraison, marquée 40e au titre et 39e sur la couverture, on ne remarque plus d'erreur dans le numérotage. J'ai cependant vu une 40e livraison bien numérotée sur la couverture.

Les nos 15 à 18 ont chacun 48 p; les nos suivants, 32 p. et même moins.

Les livraisons de l'année 1874 sont paginées à la suite, Il en est de même de celles de 1875 & 1876.

Un autre détail est à signaler: Au 28e no. le titre change et devient: "Annales de la Propagation de la Foi", qu'il ne faut pas confondre avec la nouvelle série des Annales de la Propagation de la Foi dont le 1er no. parut en février 1877 et qui paraît encore.

Ainsi les Rapports de la Propagation de la Foi ont 46 nos; il vaut mieux les faire relier avec leurs couvertures. Du no. 1 au petit 13 inclusivement, on peut former 2 volumes et même 3. Le grand 13 et le 14e no. forment un autre volume. Ils n'ont que 164 pages; mais leur format exige qu'ils soient reliés seuls. Les nos 15 à 43 peuvent aussi être reliés en un volume, ou en 2, si l'on fait relier les premiers en 3 volumes.

G. DUCHARME,

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

"ELOGES DE L'AGRICULTURE", par **GEO. BELLERIVE**, avocat et employé civil, de Québec.—Librairie Garneau, 47 Buade, Québec, 25c.

Sous ce titre l'auteur collige une série d'allocutions et de discours d'inspiration terrienne, prononcés en diverses occasions par des orateurs officiels et par des ecclésiastiques. Lorsqu'on a eu le courage de lire jusqu'au bout ces 88 pages de compilation laborieuse et désordonnée, on se demande les véritables motifs qui ont inspiré l'auteur. Pour faire l'éloge d'un prince de l'Eglise ou de l'Etat, d'un artiste ou d'un grand politique, il faut avoir étudié leur vie et leurs travaux et pour que cet éloge soit sincère, il faut avoir vécu avec eux, les avoir vus à l'œuvre, les avoir compris et avoir pû les apprécier. L'intention de l'auteur,qui se fait fort d'interpréter celle d'un gouvernement, serait de donner à la classe agricole plus d'estime pour sa profession. Pour atteindre cette fin, il eût fallu que l'auteur comprit l'âme peu compliquée de ce groupe ethnique, et qu'il sût s'en faire comprendre, ce qu'il n'a pas fait. Et de une............

Et puisque le même auteur a cru devoir appeler à son aide les poètes qui ont jeté sur la vie rurale la gaieté merveilleuse et engageante de leurs chansons, nous nous demandons pourquoi il a mendié à l'étranger des sentiments qui sont assez peu les nôtres. Ignore-t-il que nos poètes Pamphile LeMay, Adolphe Poisson, Nérée Beauchemin et Albert Ferland, ont consacré la meilleure part de leur talent et de leur vie à célébrer la Terre laurentienne ?....

A. D.

NOUVEAUX COLLABORATEURS

Nous sommes heureux d'ajouter à la liste de nos collaborateurs, les noms de plusieurs littérateurs canadiens, dont la réputation, le talent ou la renommée ne saurait que jeter sur notre revue plus d'éclat. M. Albert Lozeau, le poète délicat, dont les œuvres récentes ont été si goûtées, nous a permis d'inscrire son nom et promis des vers.

L'abbé Ivanhoé Caron, M. G.-N. Millet, généalogiste, M. G. Ducharme, libraire et bibliophile, donneront des travaux à notre revue. Nos lecteurs pourront lire dans ce numéro, sous le titre de "Bibliographie rétrospective", une contribution de M. Ducharme, sur les Rapports de Missions de Montréal. Nous ne connaissons personne parmi nos c9ncitoyens, de mieux préparé que lui pour nous donner ces détails précieux. Nous devons encore remercier le poète Bourbeau-Rainville, dont la réponse à M. Albert Ferland figure en première page de ce numéro, et qui permet d'être un collaborateur assidu. Les beaux vers sont toujours les bienvenus au "Pays Laurentien".

LAURENTIEN ET LAURENTIN ?

Faut-il dire laurentien ou laurentin ? Quelques lecteurs ayant exprimé leurs doutes, nous avons demandé une réponse à notre collaborateur, monsieur Emile Miller, géographe canadien très remarquable et littérateur dont la modestie n'exclut pas le mérite et que passionnent non seulement les questions de géographie, d'histoire, et d'économie, mais encore celles de terminologie. Il a promis de nous dire l'origine, l'usage, l'histoire de ces mots depuis Logan jusqu'à nous et son article paraîtra dans une prochaine livraison du "Pays Laurentien".

Pierre Héribert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
LES LIVRES DE CHEZ NOUS

Dupuis (Abbé Joseph N.)—**Sainte-Cécile et la musique**.—Discours prononcé à Notre-Dame de Montréal le dimanche soir, 21 novembre 1915, respectueusement dédié aux sociétés chorales de Montréal. Montréal in 8 de 8 pp.

L'auteur profite de l'occasion que lui fournit le panégyrique de Sainte-Cécile pour indiquer aux musiciens leur devoir envers la musique, surtout la musique d'église.

Schola Cantorum de Montreal.—Compte-rendu de l'inauguration, 15 septembre 1915.—1 vol. in 8 de 42 pp.

Cette brochure contient outre le sermon de Mgr Forbes à Notre-Dame de Lourdes, les discours de MM. Charbonneau, Vanier, de l'abbé Bouhier et du Rév. P. Béricot. C'est un programme, l'histoire d'un mouvement, une leçon de liturgie, d'art et d'action sociale. Devrait être dans les mains des curés et maîtres de chapelle.

Groulx (abbé Lionel)—**Nos luttes constitutionnelles**—I. La constitution de l'Angleterre.—Le Canada politique en 1791. Conférence de l'abbé Lionel Groulx le mercredi, 3 novembre 1915. 1 vol. in 8 de 19 pp.

II.—La question des subsides, conférence de l'abbé Lionel Groulx, 13 décembre 1915, 1 vol. in 8 de 17 pp.

La Gazette de la Rive Sud.—Longueuil et Montréal, revue bi-mensuelle de 24 pp. publiée par "Le Progrès Limitée", et dont P. Bilaudeau est le directeur. Feuille locale qui promet d'être très intéressante.

Massicotte (E.-Z.)—**Les Actes des Trois Premiers Tabellions de Montréal,** 1648-1659. Extrait des mémoires de la Société Royale du Canada. Série III, vol. IX 1915 pp. 189 à 204.

L'infatigable travailleur qu'est M. Massicotte, dont la devise semble "nulles dies absque linea," continue à distribuer à toutes les revues historiques, des articles bourrés de faits intéressants. Le présent travail est la continuation et le pendant des deux travaux précédents du même et publiés aussi dans la M. de la S. R. du C.

Les colons de Montréal 1642-1667 et les premières successions de terre à Montréal.

L'enseignement secondaire au Canada bulletin trimestriel publié par le comité permanent des maisons d'enseignement secondaire affiliées à l'Université Laval de Québec. Première année, No. 1.—15 nov. 1915. 1 vol. in 8 de 48 pp. Prix de l'abonnement: 50 sous.

Cette revue désire remplir pour l'enseignement secondaire le rôle que tient depuis plus de trente ans pour les écoles primaires "L'Enseignement Primaire" de Québec.

Nous aurions un nombre assez considérable de publications nouvelles à signaler, mais l'espace nous manque et leurs auteurs n'ont pas transmis de copie, et nous ne tenons pas à faire de la bibliographie de mémoire.

Nous attirons cependant l'attention de nos lecteurs sur la publication prochaine du livre de notre collaborateur M. Régis Roy intitulé "l'Epluchette" et dont l'annonce figure sur la couverture de ce numéro.

M. Régis Roy, humoriste canadien, que tant des nôtres ont applaudi dans de fines comédies ou saynettes canadiennes, se décide à nous donner une oeuvre de quelque étendue. Ne pouvant se départir de son esprit ironiste et gaulois, il a voulu faire rire ses lecteurs, sachant très bien que s'il réussit à mettre les rieurs de son côte, son livre sera bienvenu, acheté, et surtout lu. Ayant recueilli dans la vie canadienne beaucoup d'expressions originales, des anecdotes drôlatiques, des aventures cocasses, il les a rimées sans prétention à la poésie. Les vers n'ont été que la forme et nous ne voyons pas qu'elle ait gêné M. Régis Roy en rien dans l'expression et avec chaque dernier vers de la piécette jaillit un franc éclat de rire.

Pierre Héribert.

DEVINETTES

Robe sur robe, ni point ni couture. C'est l'oignon.

Kabula noqué. Lanabulo. (Qu'a bu l'âne au quai ?— (L'âne a bu l'eau).

Rumcomcala, malcomcalé, carizdondel.
(Rhume comme qu'elle a, mal comme qu'elle est, qu'elle rit donc d'elle.)

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année | MARS 1916 | No. 3

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM MONTREAL

Collaborateurs à la Revue
LE PAYS LAURENTIEN

Dr. E.-D. Aucoin, dentiste - - - - - - - - - - Montréal.
Alphonse Beauregard, homme de lettres, - - - Montréal.
Bourbeau Rainville, poète - - - - - - - - - Montréal.
Ivanhoe Caron, (l'abbé) P.D., D.T., - - - - - - Québec.
Emile Coderre, poète - - - - - - - - - - - - Montréal.
Maximilien Coupal, notaire et poète - - - - St-Rémi, P.Q.
Alfred Descarries, poète - - - - - - - - - - Montréal.
Alphonse Desilets, agronome et homme de lettres
- - - - - - - - - - - - - - L'ange Gardien, P. Q.
Azarie Couillard Despres (l'abbé)-historiographe, St-Ours, P.Q.
Louis-Joseph Doucet, poète - - - - - - - - - - Québec.
Albert Dreux, poète - - - - - - - - - - - - Montréal.
Gonzague Ducharme, bibliophile, - - - - - - - Montréal.
Albert Ferland, artiste et poète - - - - - - Montréal.
Etienne Gauthier, poète - - - - - - - - - - Montréal.
Casimir Hebert, linguiste et bibliophile, - - - - Montréal.
Robert LaRoque de Roquebrune, homme de lettres,
- - - - - - - - - - - - - - - - - - - Belœil, P. Q.
Chs. Ed. Lavergne, homme de lettres, - - - - - Montréal.
Albert Lozeau, poète - - - - - - - - - - - Montréal.
Frere Marie-Victorin des E. C., - Collège de Longueuil, P.Q.
Emile Miller, géographe, archiviste - - - - - - Montréal.
G.-N. Millet, généalogiste, - - - - - - - Ste-Hélène, P.Q.
Charles Edouard Parrot, journaliste - - - - - Montréal.
Regis Roy, homme de lettres, - - - - - - Ottawa, Ontario.
Benjamin Sulte, historien et poète - - - - Ottawa, Ontario.
Camille Tessier, avocat - - - - - - - - - - - Montréal.
Jules Tremblay, journaliste et poète - - - Ottawa, Ontario.
Remi Tremblay, poète - - - - - - - - - Ottawa, Ontario.
Arsene Trudel, - - - - - - - - ; - - - Montréal.

1ère ANNEE.—No. 3. MARS 1916

LE PAYS LAURENTIEN

LE CRI DU POETE

Au doux poète Bourbeau-Rainville
qui me dédie le "Poète malade."

Roseau qu'un vent fléchit, qui toujours se redresse,
Le Poète a le don de garder sa jeunesse,
De créer des chansons où son cœur est bercé,
De trouver quelque baume à son amour blessé.
S'il ne peut s'arrêter le long de son voyage,
Il sait se retrouver dans l'aube par l'image,
Se faire une oasis de son printemps enfui:
C'est son art d'oublier les déserts d'aujourd'hui.
Le Temps ne courbe pas l'Elu d'un noble rêve;
Plus son corps se meurtrit plus haut son chant s'élève.
Le chantre a dans ses yeux de mystiques rayons.
Sa gloire est de tracer de lumineux sillons,
De mettre sa fierté dans des œuvres sereines,
D'aller paisible et pur sur les routes humaines
Et, parfois, dit Musset, pareil aux pélicans,
De s'offrir en festin aux hommes dans ses chants.

. .
.

Toi, qui sais le néant, la cendre de la Gloire,
Garde le goût divin de chanter et de croire;
Généreux, va semer comme un semeur son grain,
Va semer l'idéal au champ de ton prochain;
Tout le sang de ton cœur, toute ta chanson fière.
Donne-les sans compter, donne-les comme un frère
Pour pousser sans merci les âmes vers le Beau
Endors chaque tristesse au son d'un chant nouveau;
Sois riche de pardon et ne vois pas l'outrage,
Renouvelle sans fin le cri de ton courage.
Nul labeur ne se perd sous le regard de Dieu.
On est grand de garder dans l'ombre même feu,
De se trouver vaillant pour rire à la défaite,
D'avoir pour les combats une âme toujours prête.
Ah! vienne mordre au cœur le chardon des oublis!...
Sois fidèle à ton Rêve et doux à ton Pays!

Albert Ferland.

Février, 1916.

BIBAUD

La paroisse de Notre-Dame de Cognes, formant partie de la ville de la Rochelle, a donné au Canada, de 1660 à 1700, une quarantaine de familles, parmi lesquelles Garneau et Bibaud, souches de nos deux historiens. Garneau arriva quatre ou cinq années avant Bibaud.

Ce dernier se nommait François. Il naquit vers 1637. Son père s'appelait François-Jacques, si je ne me trompe, et sa mère Jeanne Savïnault.

Les Rochelais faisaient commerce avec la Nouvelle-France des bords de la mer. A partir de 1654 on les voit se rendre jusqu'à Québec et quelques uns se fixaient dans la colonie. Bibaud arriva en 1666, après le recensement du mois de juin puisqu'il ne figure point dans cette pièce, mais, il est au recensement de 1667, âgé de trente-cinq ans, demeurant au Cap de la Madeleine avec trois autres hommes, chez Elie Bourbeau, cultivateur, notaire à l'occasion, juge des petits procès, un personnage local.

Les "voyageurs" des Trois-Rivières, du Cap, Champlain et Batiscan, — Médard Chouart, Pierre-Esprit Radisson, Jean-François Le Pouterel de Bellecour, Antoine Trottier, Adrien Jolliet, Laurent Philippe dit Duvivier, Antoine Serré, Benoit Boucher, François Collart, Jacques Maugras, Jacques Largillier, et autres, y compris Nicolas Perrot, de Bécancour — fréquentaient la baie Verte du Wisconsin et le lac Supérieur depuis 1657. Bibaud se joignit à eux.

Nous le trouvons présent à la cérémonie du 14 juin 1671, au saut Sainte-Marie, pour prendre possession, au nom du roi de France, d'une grande partie des contrées de l'ouest. Outre Perrot, qui avait la conduite de l'affaire sous les ordres du sieur Daumont de Saint-Lusson, il y avait Jacques Maugras, Jacques Largillier, Jacques Joviel et François Bibaud, tous de la région des Trois-Rivières.

Soixante-quatre jours plus tard, le 17 août, Bibaud, épousait à Québec Jeanne Chalifoux, née au Canada en 1654.

L'acte suivant est au régistre des Trois-Rivières.—"L'an de Grâce 1674, ce 12 septembre, je, Claude Moireau, prêtre récollet, ai baptisé solennellement, à la rivière de Saint-Michel, chez monsieur de Linctot, écuyer, seigneur du dit lieu, où je faisais la mission,

Marie Bibault, née en légitime mariage de François Bibault et de Jeanne Chalifou. Et a été tenue sur les fonds par Jean Vintonneau dit La Forest et dame Marie Quesnel.

La rivière Saint-Michel, c'est la Bécancour qui sépare les fiefs Bécancour et Lintot. Au recensement de 1681, fief Lintot, il y a: "François Bibault, 43 ans, 6 arpents cultivés". Cette fois, on le fait naître en 1638. Il n'a ni femme ni enfant, toutefois Marie, née en 1674, vivait car, en 1707, aux Trois-Rivières, elle épousa Pierre Morneau, armurier.

L'acte suivant est au régistre des Trois-Rivières: "Le dix-septième jour de novembre de l'an mil six cent quatre-vingt-deux, après publication faite de trois bancs de mariage entre François Bibaut, habitant de la rivière Nicolet, âgé de quarante ans, fils de Jacques Bibaut et de Jeanne Savinault, paroisse de Cogne, diocèse de la Rochelle, d'une part; et Louise Esnard, agée de quinze ans, fille de Simon Esnard et de Marie Loubie, paroisse Saint-Jan Perot de la ville et diocèse de la Rochelle, d'autre part; et ne s'étant découvert aucun empêchement légitime, ont été solennellement mariés par le Rév. Père Xiste Le Tac, récollet, demeurant aux Trois-Rivières, qui leur a donné la bénédiction nuptiale en la maison seigneuriale de Crécé en présence de Pierre Moras, écuyer, de Jean Joubert et Jean Laferme, témoins connus, lesquels ont signé avec l'époux. (signature unique) F. G. de Bruslon, prêtre, curé.

Observations:—L'acte ne mentionne pas la première femme de Bibaud. Il fait naître celui-ci en 1641. Le père de Bibaud est appelé François par Tanguay I. 50. Bruslon met Jacques. La mère de Bibaud est appelée Louineau ou Savionault par Tanguay. Bruslon met Savinault. Il y avait un nommé Pierre Louineau à l'île d'Orléans et il venait (1670) de la Rochelle (Tanguay I. 50,399). Bruslon dit: St-Jan Perot". Tanguay I.50,224, écrit "St Tauberot". En 1540 il y avait à la Rochelle la rue Saint-Jean du Perot (**Bulletin des Recherches,** 1896, p. 44).

Louise Esnard devait être née à la Rochelle puisque sa famille n'apparait en Canada que vers 1676.

Ceci est le second mariage célébré à Nicolet. Cressé était le seigneur du lieu. Tous les témoins sont habitants de Nicolet. Bibaud lui-même est dit de Nicolet en cette circonstance, lui qui demeurait au fief Lintot l'année précédente.

Et qu'est devenu sa signature ainsi que celles des témoins, qui ont écrit leurs noms affirme le curé Brulon ? Il faut croire que

ces signatures étaient sur un papier ou registre que le frère Le Tac gardait privément, et que M. Bruslon ne les a pas copiées dans le régistre des Trois-Rivières. M. Philéas Gagnon a vu la signature de "François Bibaut". (**Bulletin des Recherches,** 1909, p. 23).

En octobre 1685, Bibaud fait baptiser son fils Pierre à Sorel, ce qui veut dire qu'il demeurait à Saint-François-du-Lac.

Le 3 août 1687 on enterre aux Trois-Rivières " un enfant de François Bibault, habitant de la rivière Saint-François, qui n'a été qu'ondoyé à la maison par un soldat". (signature) F. G. de Brullon.

Le 7 mars 1689 "à Nicolet, en la maison de ses parents, fut baptisé François, fils de François Bibault et de Louise Esnard", selon le régistre des Trois-Rivières. Le curé Abel Maudoux qui administre le baptême, écrit l'acte, de sorte qu'il ne peut y avoir d'erreur quant au mot "Nicolet".

Cet acte fut suivi de quatre autres baptêmes, tous à Batiscan: 1691 Nicolas, 1693 Jean-Baptiste, 1696 Simon, 1698 Anne. Enfin, à Saint-François-du-Lac, le 15 août 1702, est baptisé Joseph.

La carte cadastrale de Gédéon de Catalogne, qui est de 1700 environ, n'indique aucune terre sous le nom de Bibaud.

Le 20 janvier 1712 François Bibaud concède du seigneur Crevier une terre à Saint-François-du-Lac. S'agit-il du père ou de François né en 1689 ? Le père devait être âgée d'à peu près soixante-quinze ans à cette date. Lui et sa femme ont dû mourir à Saint-François.

Tanguay, II. 272, cite "Bibaut...sépulture, 24 septembre 1708, à St-François-du-Lac. Ce peut être notre homme.

Les enfants se sont établis en divers endroits: Pierre à Saint-François où il se noya en 1731. Nicolas vécut à l'île Dupas ou à Sorel. Joseph prit une terre à Saint-Michel d'Yamaska, mais ne semble pas avoir laissé de famille. François a dû résider à Boucherville de 1719 à 1729, puis sur le haut de l'île de Montréal le reste de sa vie. Jean-Baptiste était à Longueuil ou à Laprairie de 1722 à 1732, on le voit à Montréal de 1737 à 1756.

Règle générale, le colon du Canada, au XVIIe siècle, est un être stable—il l'est vingt fois plus que celui des autres colonies dont je connais l'histoire, et, à ce compte, Bibaud est un type à part, de même que ses cinq garçons. Couraient-ils après la fortune qui ne voulait pas aller à eux, "comme dit la chanson", ou était-ce un simple besoin de déplacement ? Ce qu'ils ont fait en ce genre n'étonnerait personne aujourd'hui où tant de familles (non pas les culti-

vateurs) tourbillonnent d'un bout à l'autre du pays, mais de 1660 à 1800 je note ma surprise,

Par François ou Jean-Baptiste a dû se former la branche dans laquelle naquit, à la Côte-des-Neiges, Michel Bibaud, le 20 janvier 1782.

Ce dernier illustre tous les autres. Les Canadiens de nos jours lui doivent de la reconnaissance pour avoir remis dans la mémoire de la génération de 1815-1830 le souvenir d'un passé qui se perdait et qui nous laissait, comme peuple, assimilés aux gens de rien de toutes les parties du monde. Il a réveillé chez nous le désir de connaître nos origines, nos faits et gestes anciens sur la terre du Canada que nous aimions pour y être nés, mais dont l'histoire avait fini par s'évanouir miette à miette avec le temps. Il a fondé le patriotisme, le meilleur puisqu'il a sa source dans ce qui nous rattache aux ancêtres et aux événements de leur existence. Grâce à l'histoire écrite, nous savons ce que nos prédécesseurs ont été, par là même ce que nous sommes. Sans l'histoire écrite, il n'y a que le troupeau humain, guère préférable aux animaux.

Les choses de l'intelligence relèvent l'homme et elles ont presque toutes pour point de départ la révélation du passé. Dans l'état d'apathie où nous étions à cet égard, Michel Bibaud a été frappé d'inspiration, comme le fut Garneau par la suite et pour la même cause: redonner à notre peuple le sentiment de lui-même et le relever à ses propres yeux. Plus les Canadiens s'éloignaient de la connaissance de leur histoire, plus ils descendaient l'échelle sociale et moins les étrangers les respectaient. Il était grandement temps de faire la lumière il y a un siècle! sans elle tout se perdait. On a vu périr des nationalités de cette manière—faute d'historien. Que vaux-tu, toi qui ne tiens de rien et qui ne te connais en rien? Sur cette base on raisonne vite et la conclusion est misérable, dénigrante, humiliante, mais il faut bien l'accepter à défaut d'arguments pour se défendre.

Dans cette pénurie, qu'il surgisse une plume un peu savante et la porte de l'arsenal s'ouvre: on y trouve des armes en abondance, et bientôt l'on apprend à s'en servir. Telle est l'œuvre de Michel Bibaud. Son mérite réside dans la priorité et l'à-propos. Etre premier en date et agir à l'heure critique, c'est énorme, comparé avec ce qui se fait dans la suite. Ce défricheur de notre histoire a été trop oublié, néanmoins l'injustice s'explique—d'autres écrivains sont venus qui nous ont éblouis et ils ont remporté les palmes—mais au pionnier l'honneur grand et indubitable. Qu'importe

qu'il n'ait pas tout connu, tout compris, tout expliqué d'un seul coup! Que fait son style lourd et gauche, comme tout ce qui s'écrivait de son temps! Passons par dessus les lacunes du renseignement et les inélégances du langage, passons aussi sur les points de vue particuliers à son époque, car Bibaud avait une tendance marquée vers ce que l'on appelait le parti des bureaucrates et bien d'autres Canadiens étaient comme lui sous ce rapport:—nous étions loin, bien loin de deviner le gouvernement responsable, ici, en Angleterre, partout dans les pays civilisés, pourtant si fiers aujourd'hui de leur mode d'administration. N'exigeons point d'un homme de 1815 ce qui alors était encore dans les limbes et ne jugeons point avec l'esprit de 1915 ce qui n'était pas même soupçonné au temps de Bibaud.

Imbu, lui, comme tous ses contemporains, de la croyance que le régime absolu des rois était le seul principe sur lequel devait reposer l'Etat, il ne pouvait parler comme nous le faisons de nos jours. Malgré cette situation d'ignorance qui était générale, il a su, néanmoins, désirer et travailler au maintien de notre race dans cette colonie, mais sans pouvoir utiliser les idées, les arguments et les moyens que les changements politiques nous ont fournis après sa mort. N'en a-t-il pas plus de mérite ?

Oui, mais il y a cent ans, nous avions aussi des réformistes—Bibaud en était-il ? Je crois qu'il était de cette école autant que le bon sens le permettait, mais les réformistes, en Canada et en Angleterre, ne savaient que demander des réformes, sans jamais être capables de dire comment les opérer et c'est ce qui domine dans leurs agitations, depuis 1792 jusqu'à 1850. Des plaintes en signalant des abus, mais le remède ? Personne n'en savait rien. Sans se mettre dans les rangs des réformistes, il y avait des masses de gens qui, vraiment, étaient du parti, en attendant que le parti eut découvert un procédé pratique de remédier aux maux courants de l'administration. L'Angleterre et le Canada se ressemblaient comme deux gouttes d'eau sous ce rapport.

En 1815 on tâtonnait en politique. En 1815 on faisait de la très pauvre littérature. Bibaud ne pouvait inventer à lui seul le gouvernement responsable. Bibaud ne savait pas écrire mieux que les Viger, les Bédard, etc., de ce temps-là. Ce que je réclame pour lui c'est la gloire de ses recherches historiques, car nous en avons tiré des avantages innombrables.

Benjamin Sulte.

LA CROIX DU CHEMIN

Sur le versant des routes qui se croisent, elle s'élève altière dans le ciel, la vieille croix du chemin, qu'une pieuse tradition lègs de nos aïeux, a multipliée dans nos anciennes campagnes. . . De sa rugueuse stature, taillée dans l'érable de nos forêts, elle défie les vents, les tempêtes, la furie de nos hivers. . . Elle se tient droite et belle toujours, à peine un léger duvet, jouant à sa surface, atteste-t-il sa longue existence.

La confiance qui la fit naître en cette solitude perdue au milieu des champs, reflète bien la foi vive du campagnard canadien qui s'inspire toujours de ses divins enseignements. La croix du chemin!. . . c'est tout le credo du paysan qui s'affirme!. . .

Elle est venue jadis se dresser au croisant du chemin, aux jours sombres d'une calamité, d'un fléau, d'un malheur. Une longue procession d'âmes croyantes lui a jeté son ardente supplication. . . Humble tribut de cœurs généreux, la croix du chemin, par la toute-puissance expiatrice qu'elle symbolise, s'est rendue à leurs prières! Le fléau fut conjuré. . . le malheur a disparu.

Les générations ont conservé ces pieux souvenirs, mêlés de pleurs et de joies, comme une douce légende des anciens jours. Les fils d'aujourd'hui gardent encore intacte la croyance sainte qui sut accomplir des actes aussi simples et si touchants. Autour de la croix du chemin, à l'exemple des ancêtres, que de pieux pèlerinages se déroulent!. . . que de prières s'échelonnent au crépuscule du soir! que de souvenirs elle éveille dans l'âme!—Rendez-vous du ciel où le malheur reçoit sa consolation, la joie son abandon, la tristesse, son réconfort!. . .

Par un soir de septembre, les préparatifs du départ s'achèvent dans la demeure rustique. La mère, au milieu de ses pleurs, s'occupe à remplir une malle usagée. . .elle y met tout son amour, tout son regret. Le "gars", le grand et blond jeune homme, espoir de la "terre", part pour la ville. . . demain! Quel malheur pour eux, les vieux!. . . "Abandonner ainsi un si beau "bien", c'est bien une trahison!" murmure-t-elle. . .

Le jeune homme sent peser sur lui, comme une étreinte cette accusation. Fébrile, nerveux, il va et vient dans la chambre. . jette un œil distrait sur le trousseau qui s'entasse. . . marmotte, impatient des mots inintelligibles, où passe toute la détresse de son âme!. . .

"Quitter chez-nous! — abandonner ma terre!...pour la ville!... oui la ville!...les plaisirs, la richesse!... le bonheur!!... oui! voilà!" Il ne se possède plus.

Pour se remettre de ses émotions, il sort respirer la douce brise du soir, l'arôme des blés jaunissants. D'une démarche alourdie, il s'engage dans la grande route qui mène au village...lentement il traverse les champs de son père, fidèlement transmis des aïeux... son orgueil d'hier, sa plainte d'aujourd'hui!...

Au tournant du chemin, un rustique monument attire son regard; comme il le reconnait bien, pour l'avoir si longtemps visité et aimé depuis son enfance!... Une croix vieillie par les ans et les tempêtes, s'élève dans l'encognure de la double route, comme un mémorial souvenir du Maître puissant qui préside aux destinées humaines!...

Le jeune homme s'approche avec dévotion, y jeter une prière. A cette heure du départ, il vient revivre au pied de cette croix, toute la vie heureuse et paisible de la campagne, vie qu'il se reproche en ce moment de renier. Il sent affluer au cœur, comme autant de sanglots qui l'oppressent, tous les jeunes souvenirs d'autrefois... il en repasse les scènes touchantes! Il est heureux!...douce illusion!.

La croix du chemin! comme sa bienfaisante influence rayonne dans les âmes confiantes qui viennent se jeter à ses pieds!... Sous sa rude écorce, elle cache de suaves consolations, elle sait recevoir les ardentes supplications des cœurs souffrants. Que de larmes elle a asséchées!...

Du côté opposé de la route, haletante sous l'épreuve qui l'accable, une jeune fille se dirige vers la croix confier ses infortunes. Elle vient d'apprendre la fatale nouvelle... son amant, son fiancé.. part brusquement pour la ville demain! il abandonne tout... la terre... ses vieux parents... sa fiancée!!... il est ensorcelé!...

Gracieuse sous son voile rustique, elle s'approche du lieu béni, doux sanctuaire, où elle vient épancher toute la tristesse de son cœur!... Mais elle s'arrête soudain!... là-bas, agenouillé près de la croix, elle aperçoit le jeune homme, son fiancé, son "promis", mû par la même inspiration!!... Hésitante, elle reprend doucement sa marche les yeux fixés sur lui... Un bruit de pas légers surprend l'homme qui se retourne!

Prestement il court au-devant de la jeune fille, et l'entraîne, muet — le geste tourné vers la croix!...

Elle, fille des champs, paysanne de cœur et de conviction, veut parler, mais l'émotion arrête sur ses lèvres les mots de révolte qu'elle voulait lancer contre la conduite du renégat! .. La vue de la croix achève de l'apaiser...

Tous deux à genoux, frappés de la même épreuve au plus intime de leur être, ils s'abandonnent à la croix, divine consolatrice. Enlacés dans une même étreinte, ils laissent aussi parler leurs cœurs. ils se jurent le plus fidèle amour triomphant, sans défaillance, malgré les séparations prochaines, le lointain et dangereux séjour de la ville, malgré les épreuves de la vie!

A loisir, l'entretien se prolonge... tout à leur bonheur, les deux amants oublient les minutes... se consolant mutuellement des peines nouvelles qui vont surgir. Débordant du bonheur de cette dernière rencontre, le jeune homme reconduit la jeune fille, égrenant sur la route qui s'incline, de doux propos d'amour!...

...Six mois se sont passés depuis!...

Le jeune campagnard a connu la grande métropole... ses illusions... ses ennuis... ses déboires... Quelques semaines d'un dur apprentissage, véritable torture de son indépendance de paysan, puis, l'usine enfumée, empestée, d'où il emporte, avec un maigre salaire, tous les germes des maladies physiques et morales...

Six mois il a vécu cette vie fiévreuse, affolée, d'un travail écrasant, sans repos ni répit, machine vivante où tous les ressorts de l'être humain se révoltent et se brisent dans cet engrenage continuel. Il n'espère plus aux richesses convoitées!... son rève de jadis!... La cruelle réalité apparait à ses yeux!... Il mène sans ambition sa petite vie d'humble travailleur...

Au contact quotidien de compagnons sans conscience, gouailleurs, sans honneur, sa vie morale s'effrite comme le rocher labouré par les vagues. Dans ce milieu qu'il sent hostile, il veut réagir, mais le respect humain le gagne. Peu à peu, il abandonne les pratiques religieuses, contractées sur les genoux de sa pauvre mère et conservées jusqu'ici avec pieuse dévotion!... Il s'écarte des principes vivants qui ont taillé la foi robuste du campagnard... Des amis de passage exploitent sa bonne foi, rient de ses croyances, se moquent de ses bonnes mœurs... et l'entraînent au cabaret , au bouge!... Il marche... glisse sur la pente du vice!...C'est toute l'histoire des déracinés!...

Parfois le soir, lorsqu'au retour de son travail il a pu s'arracher de l'étreinte infamante qui l'attire malgré lui, il se laisse aller à de salutaires réflexions, . . . dans la solitude invitante qui l'entoure, il se berce des souvenirs lointains . . . Il revoit les scènes de son existence si paisible, si réconfortante d'autrefois . . . Le remords le saisit . . . et dans cette modeste chambre d'un sale quartier ouvrier, il se surprend à pleurer sa conduite coupable!! . . . La dernière entrevue de la croix du chemin remplit son âme entière de répentir! . . .

Oh! comme elle sait bien encore, exercer sa bienfaisante influence, la vieille croix de la route! Elle s'est gravée dans l'esprit du jeune homme, comme une sauvegarde, une protection contre tous les dangers!

Lui, il a repris son travail, plus allègre, plus viril . . . il a commencé à lutter, à remonter le flot, contre le courant, malgré les chutes . . . De douces missives, toutes parfumées de l'amour de sa "promise",des lettres attendrissantes de sa mère, viennent l'exhorter, l'encourager, le rendre plus fort! . . . Le jeune homme se sent revivre à ces lectures du chez nous! . . . La fascination de la ville baisse à ce rapide contact de la campagne. Le souvenir de la croix du chemin le poursuit partout . . . il remporte de premiers succès . . . il va triompher . . . Il se sent plus heureux!

Sur la même route conduisant à la croix, la mère, séparée de son fils, la jeune fille de son fiancé, se rencontrent tous les soirs dans le même pèlerinage de supplications! Comme elles lancent au ciel leurs ardentes prières . . . pour le pauvre gars . . . perdu dans la grande ville . . . seul, sans protection . . . sans secours!

"Conservez-le bon! et ramenez-le!", c'est le cri de leurs cœurs blessés à la croix du chemin . . . D'un commun élan, la femme et la fille enlacent les pieds de la croix qu'elles inondent de leurs pleurs! . . . dernière espérance d'être exaucées!! . . .

Deux ans plus tard!

Le jeune ouvrier a grandi dans la même usine, raillé de ses camarades, esclave de ses chefs, livré aux pires vexations de la part de tous! . . . Une grève affreuse avait rapidement miné ses épargnes, il avait connu la misère du désœuvré qu'un sort malhonnête lance à la rue . . . Dégoûté de ce métier de blasé, d'abruti, il se prend à maudire la ville . . . sa santé compromise lui fait peur. Il en a assez de la ville! Les misères qu'il a subies dans ses rues boueuses lui répugnent! . . . La croix du chemin a fait son œuvre!

Sa résolution est prise...

Par un soir d'automne, un jeune homme gravit d'un pas leste et vigoureux, la route du village natal... Il porte au cœur une grande joie!... la douce senteur des champs lui gonfle la poitrine, anémiée à l'air malsain de la ville!... Après une longue absence, il revient... reprendre sa place au sillon qu'il a si lâchement abandonné.

Il passe près de la vieille croix, toujours debout, sentinelle vigilante qui protège les âmes aimantes du hameau.. Fièrement, il lui chante sa reconnaissance!

Du côté opposé, deux personnes, s'approchent, unies désormais d'intérêt et d'amour, pleurant toutes deux le fils de la terre qui les a jadis délaissées... elles viennent, coutume vieillie de deux années, faire leur pèlerinage du soir au pied de la croix..

Mais,... elles voient le jeune homme, à genoux près de la croix, qui prie avec ferveur et qui semble les attendre...

—"Mon fils! Mon fiancé!", s'écrient-elles —

—"Ma mère bien-aimée! ma douce promise!;" reprend le jeune homme, en se jetant dans leurs bras...

Au milieu de ses larmes de joie, le jeune homme leur redit son amour de la terre, son ardent désir de travailler sur le sol, pétri des sueurs de ses aïeux... Sous le regard bienveillant de la croix, qui l'a converti, il jette un cri de haine à la ville qui engouffre tant de braves fils de cultivateurs... il jure de conserver intact le patrimoine de ses pères, compromis par son absence. Il sera, de vocation et d'amour, franchement cultivateur!

Au bras de sa fiancée, sous le regard radieux de sa mère qu'il enlace, le jeune paysan, regagne la demeure rustique, débordant de bonheur... Il murmure un amour éternel à la jeune fille qui sourit à sa joie et partagera son existence!

La croix du chemin en ramènera-t-elle plusieurs de ces malheureux déracinés!...

Edouard Bourret

CAUSERIE

Nous avons une Louisianaise qui est venue pour voir l'hiver en Canada, ayant peur de mourir sans avoir compris la neige, et je vous assure qu'elle s'en retournera comblée de satisfaction, car elle en a eu pour son argent et doit se trouver heureuse de remporter ses oreilles et son nez en bon ordre et condition. Elle en parlera longtemps sous les orangers en fleurs et dépeindra avec enthousiasme les plaisirs du mal de raquette.

Mars est le dieu de la guerre. S'il pouvait donc se gendarmer un peu contre la neige, venue du ciel, il est vrai, et symbole de la pureté de nos intentions, c'est encore vrai, mais encombrante tout de même, rendue à la douzième semaine de persistence. Trop de bonnes choses produit la satiété et nous étions déjà rassasiés à la Chandeleur.

J'ai connu un Scandinave qui, après avoir passé quatre ans au Mexique, disait: "Ah! mes amis, quelle température, de l'été, toujours de l'été, rien que de l'été, on en perd le goût de vivre." Le paradis terrestre était-il vraiment endurable ?

Dire que j'ai un ami qui savoure des oranges à la Havane tandis que j'en mange aussi à Ottawa, c'est comme une coïncidence, n'est-ce pas ? seulement, lui, il les cueille sur l'arbre et cela fait que mon paysage n'est pas le sien.

De fil en aiguille, je pense au froid du Canada et de la Sibérie et voilà qu'une gazette annonce que, dans ce dernier empire du nord c'est encore pire que chez nous puisque, en certains lieux, jamais la terre ne se découvre, du moins depuis quelque cent mille ans, car avant la naissance de notre premier père, c'était un pays très chaud. Aurait-on pensé cela de la Sibérie! La preuve du changement, c'est ce que l'on y rencontre sous la glace: des fougères gigantesques, des mammouths, des éléphants en chair et en os, figés, roides, pas altérés, comme si le cataclysme du froid s'était produit en vingt minutes. Les chiens en ont dévoré la viande. Le sang dégelé est clair et limpide. Il y avait de l'herbe non digérée dans les estomacs. Toutes les parties du corps de ces animaux énormes restaient intactes mais, une fois exposées à la chaleur, elles se mortifièrent comme on le prévoyait..... En ce temps-là Montréal devait être un petit Caracas.

***

La question du tabac est à l'ordre du jour de l'armée, pour la partie civile et obligeante de notre population. A ce propos, je voudrais demander à ceux qui s'y connaissent s'il est vrai que nos Sauvages fument beaucoup, car on dit: grand fumeur comme un Sauvage.

Le fourneau de la pipe des indigènes est toujours d'une très petite capacité. Une dizaine de bouffées l'épuisent et on lui donne du repos, mais le même exercice recommence souvent et la croyance s'est établie que le Sauvage fume sans cesse. J'ajoute que son tabac est faible à l'excès. La cigarette aurait tort de lui faire des reproches.

A-t-on jamais vu la tente ou la cabane d'un Sauvage autant remplie de la fumée des pipes que la chambre d'un Canadien ? La parole est à ceux qui peuvent faire la comparaison.

***

Les médecins **tant pis** nous disent: "Ne mangez pas de ceci, ne buvez jamais cela, à cause des microbes". Nous arriverons au jour où il nous sera défendu de respirer l'air du bon Dieu en vertu d'un raisonnement quelconque. On a déjà découvert que tout est poison et parfois c'est à croire que la défense de boire et de manger va devenir générale. Trop de science, en vérité! D'une panique à l'autre, je finis par comprendre que les gens de l'art médical sont aussi souvent malades que nous et que leur sagesse ne les guérit point. En somme, ils disent du mal des aliments qui les ont troublés et ils veulent nous en faire payer la façon. Depuis quatre ans je bois l'eau empoisonnée de l'aqueduc d'Ottawa et je ne m'en porte que mieux. La docte faculté a fait creuser des puits — ceux qui s'en servent sont malades.

***

Que de gens, Seigneur! ne sont pas à leur place. On s'en aperçoit tous les jours. La plupart d'entre nous sont obligés de prendre ce qui leur tombe sous la main et c'est rarement ce qu'il faut Il est vrai que, si nous étions libres de choisir, la gêne serait plus grande, attendu qu'une majorité heureuse s'emparerait du meilleur et que les autres seraient encore plus mal partagés qu'à présent. C'est un gros problème. L'un de mes amis disait à ce propos: "Le monde est rempli de trous, les uns ronds, les autres carrés. Les hommes

carrés entrent dans les trous ronds, et les hommes ronds tombent dans les trous carrés". Conclusion: je ne connais pas d'endroits où ils se passe autant de choses singulières que dans ce bas-monde.

***

Le nombre des Allemands aux Etats-Unis est de huit millions, sur lesquels un tiers nés en Europe. Les plus anciennes familles sont venues de 1715 à 1815, à la suite de persécutions de divers genres. De 1820 à 1824 des troubles politiques produisirent une seconde sortie. En 1830, pour des causes semblables, des masses de ce peuple affligé arrivèrent dans la république. Leur élément y formait déjà des groupes considérables qui correspondaient entre eux et manifestaient l'intention de se maintenir sans mélange avec le reste de la population. Ils projetaient de fonder des Etats allemands et employaient dans ce but des écrivains, des orateurs, tous les expédients permis en politique.

En 1848, cette propagande avait gagné en Prusse et les pays environnants lorsque la révolution éclata, de sorte que les agitateurs, refoulés par les baïonnettes royales, savaient d'avance où se réfugier, et les Etats-Unis les reçurent à bras ouverts. On parle plus que jamais de germaniser un coin de cette vaste contrée, afin d'assurer à la race teutonne un chez soi particulier sous la protection de **l'uncle Sam.** Les enfants sont venus au monde et se sont beaucoup américanisés, de sorte que la pensée allemande serait assez faible aujourd'hui sans les contingents nouveaux qui sont venus lui rendre de la vigueur.

Ces derniers étaient aussi des persécutés. Comment se fait-il que nous les voyons à présent si fort attachés au régime de fer qui les a obligés d'abandonner leur patrie ? Comment se fait-il qu'ils semblent ne pas comprendre la liberté dont ils jouissent ? Avant 1914, ils ne se gênaient point pour nous dire que la vie en Allemagne était insupportable et que nombre de leurs compatriotes seraient bien heureux de se voir en Amérique, s'ils pouvaient s'échapper de la griffe du militarisme, de celle de l'administration civile et de toutes celles qui les tenaient en esclavage. Voilà que, soudain, ils sont devenus admirateurs, adeptes, apôtres de ce régime odieux.

Si l'on observe que les couches anciennes sont moins pénétrées de ce sentiment, c'est peut-être vrai, mais ce sont précisément les nouveaux venus qui devraient éprouver de l'horreur pour un pareil gouvernement, tandis qu'ils dépassent tous les autres en fait

de doctrines barbares. Que les vieilles familles aient oublié leurs malheurs pour ne plus se souvenir que de l'ancienne patrie, cela se comprend, mais que les victimes récentes des abus de pouvoir se mettent à aimer leurs bourreaux, c'est ce que les têtes allemandes peuvent seules imaginer.

Nous avions crû que l'éponge américaine avait absorbé les réfugiés de ce peuple, tant anciens que nouveaux. Il n'en est rien. La rage d'écraser leurs voisins, l'humiliante servitude de leur patrie, ils ont transporté ces deux fléaux parmi nous et ne respirent que brigandage, comme s'ils étaient encore dans leur milieu, et ce qui est pire c'est que cet instinct féroce ne s'est pas réveillé en 1914; non, il s'est manifesté ouvertement, voilà tout; car il n'a jamais été endormi, il a toujours été actif, il conspirait depuis des années, se préparait au grand coup, agissait sourdement avec prémiditation et patience, afin d'être plus formidable au jour de l'exécution. D'après ses calculs, en connivence avec Berlin, il se rendait maître des Etats-Unis à l'apparition de la flotte du kaiser dans les ports de New-York et autres, comme aussi dans le Saint-Laurent. Conspiration diabolique, étouffée par le blocus des navires de guerre à Kiel. Or, cette partie du projet qui nous regarde, nous le connaissons depuis dix ans au moins et je me demande si les autorités de Washington en savaient quelque chose. Cela me paraît douteux, tant on y était sous l'impression que la haîne des Allemands ne s'adressait qu'à l'Angleterre.

Prendre le Canada, rançonner les Etats-Unis et les tenir en dépendance, tel était le plan. Il a manqué par la base, toutefois nous l'avons paru belle, comme Paris du reste; mais sans avoir à combattre, puisque l'affaire s'est décidée là-bas, en très peu de temps, dès le début des hostilités. La mauvaise foi et l'outrecuidence de Guillaume dans ses rapports avec le président Wilson est inspirée par le dépit, en même temps qu'elles ont leur source dans la politique d'écrasement qu'il se proposait de suivre en Amérique.

Benjamin Sulte.

NUIT SUPREME

Baisse la lampe. Il faut, les soirs de ferveur grave,
Que nul geste, perçu distinctement, n'entrave
Le cours harmonieux du songe intérieur.
Viens là tout près de moi, blottis-toi sur mon cœur.
Le vent charge au galop la neige sur la route
Et la jette claquante aux fenêtres; écoute

Gémir sous son assaut les joints de la maison.
Songe distraitement, comme les riches font,
Que la froidure, ailleurs, s'ajoute à la famine,
Et jouis encor plus de cette heure divine.
Donne ta main. Je sens que les jours inquiets
Où le doute à la folle extase s'alliait
Ont enfin consommé le rythme de nos êtres.
L'effort de chaque temps s'incarne dans un maître,
Une œuvre se condense en une idée, un mot;
Ce soir dominera les autres de si haut
Qu'il résumera seul la romance complète.
J'ai dit que je vivais pour toi, je le répète.
Endors-toi maintenant, et comme on fait toujours
Quand on est jeune, rêve à d'immortelles amours.
Je veux veiller encor. Dans les heures amères
J'irai vers le sommeil mains jointes, en prière,
Mais ce soir, le front ceint de roses, il me plaît
D'évoquer, souriant, ce qui jadis semblait
Des lions déchaînés contre mon existence.
Je tiens à prolonger longtemps la conscience
Du bonheur ardemment désiré qui m'échoit.
Me dire: il est réel et je suis vraiment moi,
Le mesurer avec des voluptés d'avare.
Le mesurer..... C'est fait, hélas! et je m'égare;
Ne prévoyais-je pas tout-à-l'heure sa fin
Puisque son haut sommet sera touché demain.
Pauvre enfant, la raison cynique me le crie,
Ils sont déjà comptés nos jours de griserie,
Et de savoir le temps si réduit devant nous
J'en aspire l'arôme à la fois âcre et doux,
Comme un phtisique boit l'air qui fuit sa poitrine.
Notre amour me paraît d'avance une ruine
Dont je visite, ému, le cadre merveilleux.
Ne te réveille pas, tu verrais dans mes yeux
Une lueur distante et pleine d'ironie.
Ou plutôt, puisqu'on doit, pour les fins de la vie,
Chasser la déprimante image de la mort,
La sotte vérité que j'ai cherchée à tort,
Que ta carresse, enfant, dans l'ombre la rejette,
Et d'espoir intangible éclairons notre fête.

Alphonse Beauregard.

1916 ANNEE DE GUERRE

Mil-neuf-cent-seize nous arrive:
Un peu de neige, un peu de vent
Où ma pensée, à la dérive,
Voudrait regarder en avant.

Mais l'avenir est un mystère,
Et notre œil n'y voit que bien peu,
Quand tout se complique sur terre,
Jusqu'aux horizons du ciel bleu.

L'avenir, ce n'est qu'une mouche
Qui bourdonne sur quelque front,
Elle voltige, elle nous touche,
Deux coups de mouchoir la tueront;

Et la mouche ressemble à l'homme
Qui se détruit dans les combats...
Où l'on se tue, où l'on s'assomme,
Là bas, aux pays des soldats.

On lutte au fond de la tranchée
Contre les poisons allemands.
Le Boche à l'âme mal léchée
Se rit des traités, des serments.

Tuez, massacrez la Belgique,
Coupez les mains à ses enfants,
Crevez les yeux aux catholiques,
Tant que vous serez triomphants!

Voici la fin des jours tragiques
Où vous donnates votre effort,
Attendez-vous à la réplique
De ceux dont vous voulez la mort.

Mil-neuf-cent-seize a d'autres ordres
Que ceux de vos bons dieux à vous.
Vos gaz ont fait nos preux se tordre,
Recevez maintenant nos coups!

Aujourd'hui l'an nouveau commence,
Tentez donc de prendre Calais!
Essayez d'étouffer la France,
Bourreaux, de tous vos cœurs trop laids!

Tendez votre front vers la Perse,
Unissez-vous aux Musulmans;
Avant que les Russes vous percent,
Emiettez-vous, gros Allemands!

Courez un peu sur Salonique,
Terrez-vous au sol étranger,
On vous fera partout la nique,
Quand vous n'aurez rien à manger!

Vous pleurerez avec l'Autriche,
Que vous appelez votre sœur!
Honte et malheur à ceux qui trichent!
Honte et malheur aux agresseurs!

Victoire! Honneur et gloire immense,
Aux lutteurs de l'humanité!
Couronne éternelle à la France!
Vive la France-Eternité!

Louis-Joseph Doucet.

LE CHEMIN DES AMOUREUX
(Ottawa)

Dans ce chemin couvert d'ombrage
Qui passe autour du Parlement,
Vous entendez plus d'un ramage
Et vous voyez plus d'un amant.
Les oiseaux sont de la partie
Les fleurs embaument le sentier.
Vous arrivez à la sortie
Le cœur gai comme un chansonnier.

Dans ce chemin des Amoureux,
On rencontre des gens heureux
Et pas de gros chien entre deux.

Avec des palais sur la tête,
Une rivière en contre-bas,
Entre ciel et terre on s'arrête
Ruminant un refrain tout bas.
Par les détours où je me glisse
Un couple survient tout à coup,
Je ne suis point de la police
Et je me sauve de partout.

Dans ce chemin des Amoureux,
On rencontre des gens heureux
Et pas de gros chien entre deux.

Enfin, voici ma découverte:
J'ai rejoint le banc des vieillards,
Vis-à-vis la montagne verte,
Où sont les oiseaux babillards.
Mais deux couples qui se promènent
Viennent s'asseoir auprès de moi.
Voyez, hélas! comme ils me mènent.
Je quitte le banc trop étroit.

Dans ce chemin des Amoureux,
On rencontre des gens heureux
Et pas de gros chien entre deux.

Tandis qu'en rimant je m'éloigne
Ainsi que Pataud rebuté,
Vous comprenez que je témoigne
Des égards pour la liberté.
Il ne faut pas être troisième
Au cours d'un intime entretien.
Ce n'est pas mieux d'être cinquième—
Et l'on s'enfuit, mais on revient.

Dans ce chemin des Amoureux,
On rencontre des gens heureux
Et pas de gros chien entre deux.

Benjamin Sulte.

ORIGINES DE LA SOCIETE ST-VINCENT DE PAUL EN CANADA

Les grands ciseaux ont toujours été considérés comme un des instruments de travail les plus utiles. Ils sont l'égal du pot à colle parfumée. Grâce à ce dernier et aux ciseaux, combien d'articles de journaux et de fragments d'écrits ont pu être recueillis et sauvés. La biographie que les lecteurs du "Pays Laurentien" vont lire est une coupure du "Canadien" du 12 janvier 1859 no. 104 page 5. Que les bonnes âmes se rassurent, je n'ai pas promené de ciseaux sacrilèges dans une collection de vieux journaux. Patiemment mes regards se sont portés de l'original à la feuille blanche de papier, et ma plume a transcrit ces lignes dont l'intérêt me semble ne pas être hors de saison. Le centenaire d'Ozanam est d'hier. Et cependant, qui parmi la génération actuelle connait le jeune Dr Painchaud, comme fondateur en Canada de la société Saint-Vincent de Paul ?

Il me fait plaisir de contribuer à faire mieux connaître ce contemporain et disciple d'Ozanam dont la carrière fut courte, mais bien remplie.

Casimir Hébert

BIOGRAPHIE
LE JEUNE DOCTEUR PAINCHAUD
1825-1855

Il existe maintenant, dans presque tous les pays catholiques du monde, une grande et belle association qui, comme toutes les grandes choses, fondées d'abord dans les proportions les plus modestes, a grandi, grandi au point de devenir une puissance pour le bien. Ce fut une magnifique pensée que celle qui fit placer une association de charité et de bienfaisance, destinée à devenir universelle comme la religion qui l'a inspirée, sous l'invocation spéciale de saint Vincent de Paul, cette noble figure, devenue la personnification la plus complète de l'amour du prochain au sein de nos sociétés modernes, quelles que soient d'ailleurs leurs croyances."

Le fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul dans un pays ne doit donc pas disparaître du nombre des vivants, sans que son nom soit prononcé par les bouches catholiques, sans que sa mémoire soit honorée, par les riches auxquels il a fourni un nouveau moyen de mériter, par les pauvres surtout, en faveur desquels il a perpétué une organisation régulière de secours moraux et matériels."

"C'est pour accomplir ce devoir que nous donnons aujourd'hui cette petite notice biographique du jeune docteur Jos. Painchaud, fondateur de la Société Saint-Vincent de Paul en Canada."

Jos. Painchaud, fils de Mr. le Doc: Jos. Painchaud, de cette ville, naquit à Québec en l'année 1825. A la suite de ses études classiques, faites, comme externe, au petit séminaire de Québec, il voulut se consacrer à l'état ecclésiastique mais sa constitution maladive et sa faible santé ne lui permirent pas de résister longtemps à la vie de séminaire, il fut obligé d'abandonner l'étude de la théologie pour retourner au sein de sa famille et auprès de sa bonne mère dont les soins lui étaient encore essentiellement nécessaires."

Revenu au foyer paternel, Jos. Painchaud commença à étudier la médecine (cet autre apostolat) sous son père, praticien distingué et médecin visiteur de l'Hôpital de la Marine où il donnait alors des cours de médecine pratique et d'obstétrique. Jos. Painchaud dont le tempérament et la santé s'était modifiés pour mieux, après avoir pendant 2 ans, suivi les cours de son père et du Docteur James Douglas,passa (en 1845) à Paris pour y terminer ses études médicales "

Il n'avait pas été longtemps dans la capitale de la France et du monde civilisé, avant de se mettre en relation avec les principaux directeurs des œuvres de la bienfaisance catholique, et il fut frappé de suite de la grandeur de la société de St-Vincent de Paul, alors à peu près ignorée du public canadien."

Revenu dans son pays et à Québec sa ville natale, son principal soin fut de fonder en Canada ses **conférences** succursales de la société mère de Paris. L'entreprise n'était pas sans difficultés, et malgré la bonne volonté et le concours généreux qu'on lui prêta, il lui fallut employer un travail infini pour mettre sur pied les premères conférences. Ce fut à la fin de 1846 que l'Association fut établie".

Pendant l'été de 1847, époque à laquelle Jos. Painchaud travaillait à consolider la société de St.-Vincent de Paul, le typhus faisait d'épouvantables ravages parmi les immigrés arrivant d'Europe, et le jeune Painchaud nommé médecin interne de l'Hôpital de la Marine, eut à traverser cette épidemie qui enleva deux de ses confrères, MM. les docteurs Racey et Clark, et dont il fut grièvement atteint lui-même à deux différentes reprises."

Epuisé dans son corps par les fatigues de son emploi, et poussé par cet élan intérieur qui ne permet pas aux âmes généreuses de se reposer, il repartit pour la France en 1849 dans le double but d'agréger définitivement la société de Saint-Vincent de Paul du Canada à la société de Paris et d'aller offrir à Mgr Demers, évêque de Vancouver, alors en Europe, le don de sa personne et de ses connaissances médicales, pour le service de sa mission chez les sauvages des bords du Pacifique."

Ce fut alors que le **conseil général** de la St-Vincent de Paul de Paris institua pour le Canada un **Conseil Provincial** et statua sur l'organisation définitive des différentes conférences de Québec, Montréal, et autres villes canadiennes."

L' Président général, Mr. Baudon, écrivait à ce sujet une lettre à l'Honorable Mr. I. Chabot, alors président du conseil de Québec, et commençait par ces mots:"

"Le bon et excellent Mr Painchaud nous est arrivé, il y a quelques jours, "et nous a remis la correspondance dont il était porteur, ainsi que la somme que "le conseil de Québec veut bien transmettre au Conseil général."

Les offres du jeune médecin ayant été acceptées par Mongr. Demers, Jos. Painchaud se mit de suite en frais d'obtenir des âmes charitables de Paris, des secours par sa nouvelle mission, et en 1850, il partit en compagnie du Rd. Père Laroche prêtre franciscain, pour l'Isle de Vancouvert."

Le navire qui les portait ayant fait halte à Rio Janeiro, le prêtre et le médecin missionnaires prirent la route de l'Isthone pour se rendre à Chagrès et de là sur les côtes du Pacifique; mais ils ne s'attendaient pas à toutes les fatigues et à tous les contre-temps qui devaient les assaillir tout d'abord."

Ces fatigues furent telles que le jeune médecin dut dire un dernier adieu à son compagnon le Père Laroche qui mourut en touchant sur les bords de l'océan Pacifique."

Arrivé au bord de la mer, Jos. Painchaud, resté seul, s'embarqua avec ses bagages et son argent sur un navire côtier pour gagner le nord; un double naufrage le rejeta sur la côte nu et sans l'ombre du secours. Il se réfugia alors dans la 1ère ville qu'il rencontra, Colima, situé à quelques lieues du rivage, dans l'Amér que Centrale. Il se mit à pratiquer la médecine pour vivre et gagner les moyens de repartir pour sa mission. Les maladies ravageaient Colima, et les médecins n'y abondaient pas, ce qui fit que le Dr Painchaud, se créa, en peu de mois, non-seulement une existence exempte de besoin, mais encore une pratique des plus lucratives."

Il écrivait à Mgr. Demers, en 1852, de Colima:—"La Divine Providence m'a probablement placé ici, pour venir plus promptement en aide à la mission, "car j'y fait de l'argent; j'attends les ordres de votre Grandeur."

Depuis cette époque, ses parents n'ont pas reçu d'autre nouvelle que celle qui leur a été envoyée par monseigneur Demers (en décembre 1857) il y a de cela peu de temps, qui leur annonce qu'un habitant de Colima a donné avis de la mort du jeune Dr. Painchaud, arrivée en 1855, au milieu d'une épidémie dont il tomba victime, et à l'occasion de laquelle il avait fondé un hôpital. Le fondateur de la société de Saint-Vincent de Paul en Canada est donc mort à l'âge de 30 ans, loin de sa famille et de son pays, martyr de son zèle pour la foi et victime de l'accomplissement de ses devoirs comme médecin."

C'est à nous qui restons au pays qu'il appartient comme catholiques et comme Canadiens Français, de réclamer l'honneur d'une vie si pleine d'étonnants sacrifices et de tant de hasards, et de dire de lui, comme de tant d'autres canadiens des premiers jours de notre histoire, dont il a été une si frappante image: **transiit benefaciendo,** il a passé en faisant le bien!

Canadien du 12 janv. 1859 No. 104. P. 5.

PAULO MAJORA CANAMUS

Nous publions en tête du numéro de mars, la splendide poésie dans laquelle M. Albert Ferland assure le poète Bourbeau-Rainville que jamais il ne demandera merci à sa muse.

"Le Temps ne courbe pas l'Elu d'un noble rêve;

Ce cri du poète est un cri intérieur, un cri du cœur et renferme des vers dignes de l'anthologie Nous admirons comment

"Le Poète a le don de garder sa jeunesse.

Nous applaudissons à la vérité de ce vers lapidaire:

"Nul labeur ne se perd sous le regard de Dieu.

Depuis la bonne souffrance de Coppée nous ne contredirons pas cette autre aphorisme.

"Plus son corps se meurtrit plus haut son chant s'élève.

Albert Lozeau en est au milieu de nous une véritable confirmation, lui, à qui la souffrance corporelle a façonné une âme poétique et qui comme Ferland

"Garde le goût divin de chanter et de croire,

et qui, comme Ferland

"Pour pousser sans merci les âmes vers le Beau
"Endort chaque tristesse au son d'un chant nouveau.

Aussi les félicitons-nous tous deux

"D'avoir pour les combats une âme toujours prête,

et

....''comme les pélicans
"De s'offrir en festin aux hommes dans leurs chants.

Cette pièce est réellement un régal littéraire que nos lecteurs sauront apprécier, même les moins sensibles aux charmes des paroles ailées et mesurées..

*
* *

Plusieurs abonnés ont reproché à notre revue de faire la part trop large aux poètes. Nous avions d'abord décidé d'accorder aux disciples des Muses la cinquième partie de nos pages. Devant la critique, nous aurions voulu, pour ce numéro du moins, ne leur en réserver que le dixième, mais comment résister à l'attrait du langage rythmé et ne pas publier des beaux vers comme ceux de Ferland de Bourbeau-Rainville, de Désilets, de Menier ? Pour la même raison nous admettons "Nuit Suprême" d'Alphonse Beauregard, pièce d'une poésie réelle et d'une perfection de forme qui trahit son séjour à L'Ecole Littéraire, cette pépinière de stylistes, mais dont la troublante philosophie déconcerte et fera contraste avec celle, résignée et sereine, du "Cri du Poète" et du "Poète Malade."

L'auteur de "Nuit Suprême", nous n'en saurions douter.

"Garde le goût divin de chanter;

nous lui souhaitons en plus le don divin de croire. Alors, illuminant sa fête d'espoir tangible, il n'aura pas besoin pour les fins de vie d'écarter l'image déprimante de la mort.

La mort étant le commencement de la vie pour le chrétien, son image est un stimulant, son souvenir, un phare lumineux, et son approche, un bonheur en voie de réalisation.

Non, ce n'est pas une sotte vérité, qu'il faut rougir d'avoir cherchée, et que la caresse d'une femme, toute légitime qu'elle puisse être, doive jamais nous empêcher d'avoir présente à l'esprit.

Pour les fins de vie, méditons la mort, car mourir, c'est vivre.

*
* *

Au moment où nous traçons ces lignes, s'ouvre à Ottawa, le congrès de l'Association Canadienne-Française d'Éducation de l'Ontario.

Douze cents délégués vont, à l'heure troublée où nous sommes, délibérer sur les moyens de protéger nos droits et spécialement celui d'enseigner à nos fils la belle langue française.

Douze cents pères de familles vont élever la voix pour protester contre la persécution qu'une majorité sotte et qui ne comprend pas ses meilleurs intérêts veut exercer contre la minorité canadienne-française dans la province de l'Ontario.

Quelques députés sont entrés résolument dans la lutte et font appel à leurs collègues. Espérons que leurs cris trouveront un écho dans les cœurs patriotes et que la députation canadienne-française unanime, mettant les intérêts supérieurs de la langue et de la race au-dessus des mesquines considérations de partis, protestera auprès des réprésentants de la majorité et saura revendiquer noblement les droits acquis de la langue française.

Tous les journaux français du Canada devraient protester énergiquement contre les dénis de justice et réveiller par une action commune le sentiment de l'honneur et du bon sens chez les persécuteurs.

Mais, c'est à vous, poètes de la Laurentie, que s'adresse mon appel et à qui je veux parler quand j'écris: "Paulo majora canamus." Pourquoi rester muets quand la langue dont les mots servent à tisser la trame de nos poèmes est l'objet d'attaques sournoises ou manifestes ?

Pourquoi, quand l'ennemi est aux portes, vous amuser à chanter les plaisirs, les passions, les fleurs, les bagatelles dont la vie est faite ? Elevez la voix, bardes de chez nous, l'heure est solennelle. Embouchez la trompette guerrière, sonnez la charge et nouveaux Tyrtées menez tout un peuple à l'assaut! Que vos chansons populaires enthousiasmant la foule, secouent l'inertie des lâches! Que vos satires fassent trembler les tyrans, que la morsure de vos ïambes pique les consciences oblitérées! Que la patrie allume votre voix!

Rester muets, c'est pour vous consentir à mourir! Allons, poètes de la Laurentie, à l'unisson! vous ne pouvez plus longtemps regarder d'un œil sec et bouche bée un persécuteur essayant d'écraser sous son talon la langue immortelle que vous avez reçue en héritage et qu'il vous sied de défendre.

D'une plume aguerrie tracez d'immortelles chansons!

Paulo majora canamus! **Pierre Héribert.**

BIBLIOGRAPHIE RETROSPECTIVE
HERIOT'S HISTORY OF CANADA

George Heriot, assistant (Deputy) maître-général des postes de l'Amérique britannique du Nord, publia, à Londres, en 1804, la première histoire du Canada écrite en langue anglaise.

Au no 295 de son "Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique etc., Québec 1837" G.B. Faribault donne de cet ouvrage la description suivante: The History of Canada, from its first Discovery, comprehending an account of the original establishment of the Colony of Louisiana, London 1804, 2 vols. in 4-to.

Dans son Inventaire Chronologique, (vol. 2, no. 923), le Dr N.-E. Dionne répète la même description (le mot first y est cependant oublié), et dit lui aussi que cette histoire est en 2 vol. in quarto.

A la page 17 de sa "Bibliothèque Canadienne" ou Annales bibliographiques (Montréal, 1859), Bibaud parle lui aussi de deux volumes in-quarto.

L'ouvrage en question fut bien publié à la date et sous le titre donnés par les trois bibliographes cités plus haut; mais il n'a qu'un volume et ce volume est de format petit in-octavo (XV-616 p.)

Cette erreur est surprenante chez Faribault d'ordinaire si exact, et qui avait l'ouvrage même sous la main.

En 1807, Hériot publia, à Londres encore, un récit de voyage en un vo lume in-quarto; ce second ouvrage serait-il la cause de l'erreur commise par Faribault ?

L'histoire du Canada d'Heriot est rare, puisque nous n'en avons eu encore que deux exemplaires, (partis, hélas! pour l'étranger); mais elle ne vaut guère que par sa rareté. Charlevoix semble être l'unique source où puisa son auteur.

Gonzague Ducharme.

"UNE VEILLEE D'AUTREFOIS"

Poursuivant son idée patriotique, celle de doter ses concitoyens d'une galerie des coutumes ancestrales, dans laquelle tout canadien pourrait comme en un musée, revoir la vie qu'ont vécue ses pères, M. Edmond-J. Massicotte, le dessinateur montréalais, a voulu cette année nous gratifier d'une composition nouvelle. En peintre fidèle de la vie canadienne, il n'a pas oublié que les laurentiens, bien qu'ils soient un peuple religieux, ne sont pas toujours à

genoux; c'est pourquoi il s'est efforcé de les représenter cette année dans un câdre beaucoup plus vivant que dans quelques-unes des compositions précédentes. Il est difficile de ne pas admirer l'acte si consolant de la bénédiction paternelle ou de la bénédiction sacerdotale, mais qui ne regarderait avec un œil de satisfaction la scène que nous donne aujourd'hui de contempler le crayon de M. Massicotte. Si le canadien est grand quand il s'agenouille devant la dignité du père ou du prêtre, il n'en est pas moins intéressant ni moins beau quand il s'amuse honnêtement. C'est l'impression que donne "une veillée d'autrefois," fête intime et sans cérémonie, comme on en voit encore quelquefois de nos jours dans les campagnes.

Dans une maison de canadiens d'où le luxe est absent, mais qu'habite la modeste aisance, une nombreuse assemblée s'amuse joyeusement à l'occasion des fêtes. La nuit est venue et l'horloge carrée marque onze heures et quart. Tout autour de la salle, les assistants causent et fument, quelques amoureux content fleurette, tandis qu'assis sur le coin de la table, le violoneux dirige un rigodon entraînant; quatre danseurs, parmi les plus jeunes de la veillée, sautent et frappant du pied accordent leur sauterie au rythme du violon. Encore quelques coups d'archet et cavaliers et partenaires reprendront leur siège. La maîtresse de céans a déjà commencé à faire circuler le plateau aux beignes. Une fillette que le bruit de la danse a empêché de dormir contemple éblouie le mouvement des pas et le vol capricieux des robes.

Les robes des filles canadiennes n'avaient pas alors d'entraves tout comme la gaîté des ancêtres. Nous renonçons à décrire tout ce que contient la composition de M. Massicotte, afin de laisser aux acheteurs, le plaisir d'y faire, eux-mêmes, des découvertes. Nous pouvons affirmer que tous les détails de cette composition sont le résultat de l'observation conscientieuse d'un artiste et feront la joie des fervents amis du terroir. Nous encourageons toutes les familles canadiennes à se procurer les compositions de M. Edmond J. Massicotte, que l'on peut se procurer chez tous les libraires de la province.

Casimir Hébert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
LES LIVRES DE CHEZ NOUS

Deux des collaborateurs du "Pays Laurentien" ont publié des livres depuis le premier janvier 1916. L'abbé Ivanhoé Caron a publié à Québec un précis historique de la Colonisation du Canada sous la domination française et M. Alfred Descarries a fait éditer à Montréal "L'étincelle" volume de vers et de prose. Trois autres ont des volumes sous presse. C'est d'abord l'histoire du Comté de Champlain par Benjamin Sulte, L'épluchette de Régis Roy et les poésies de Lenoir par Casimir Hébert. Ces deux derniers sont édités par le "Pays Laurentien.'. Voici quelques publications laurentiennes récentes :

Henrid' Arles — **Une romancière canadienne.** Laure Conan. Paris (Editions de la Pensée de France, 74 rue de Seine), 1914, in-8, 38 pages.

Extrait de la Pensée de France (numéros de juillet et septembre 1914), tiré à cinquante exemplaires numérotés.

Etude sur la première romancière que le Canada ait produite. A la page 23 Henri d'Arles écrit d'elle: Laure Conan est un écrivain de race...elle possède le don d'écrire, elle manie cet art avec la souplesse et l'originalité et cet ensemble de qualités absolument indéfinissables qui constitue le style. Laure Conan est notre première femme-écrivain, la première en date et la première par la supériorité du talent.

Beaude (abbé Henri) — **Le mystère de l'Eucharistie.**

(Laflamme et Proulx), Québec, 1 vol. in-12 de 100 pp., 60 cents.

Bourassa, (Henri) — **Le Devoir de la guerre** — Le conflit des races, discours prononcé au banquet des amis du Devoir, le 12 janvier 1916. Prix: 15 sous.

Imprimerie du Devoir, Montréal. 1 vol. in-8 de 45 pp.

Gazette des familles, recueil mensuel de littérature instructive et morale, publiée par livraison de 48 pp. abonnement 1 an, 60 centins. Tome I No. 1, janvier 1916, Montréal, case postale 1324.

Descarries (Alfred)— **L'Etincelle**— Mes heures poétiques volume III. 1 vol. in-12 de 94 pp. avec une préface d'Arsène Bessette.

Voici un petit livre sans prétention d'un auteur modeste:

Je ne suis pas l'auteur que son œuvre à charmé (p. 21).

Il n'est cependant pas sans mérite, bien qu'il ne soit pas un chef-d'œuvre de l'aveu de son auteur. Ce dernier doit être loué de ce qu'il poursuive au milieu de l'indifférence générale pour les choses de l'esprit, ses études et ses travaux. Nous nous souvenons d'avoir critiqué sévèrement son premier volume dans le Semeur de 1907 Nous sommes heureux de constater que beaucoup des défauts qu'on lui reprochait alors ont été corrigés. Plusieurs des pièces de l'Etincelle ont déjà paru dans "Variétés Canadiennes". L'auteur les a remaniées pour le mieux. Les pages de prose qui terminent l'Etincelle seront lues avec intérêt par ceux qui aiment les contes du terroir à la Fréchette.

Tassé (Madame Henriette) — **La Vie et le Rêve** — vol. in-12 de 145 pages. Voici un livre qui renferme un peu de tout et de tous. C'est un recueuil de pensées tirées surtout des auteurs modernes et contemporains et qui suppose des lectures nombreuses. Nous ne sommes pas prêt, en un simple coup d'œil, à déclarer que toutes ces pensées sont des perles qu'il faut enchâsser, car les auteurs cités professent souvent des idées opposées au christianisme ou au catholicisme.

Joyal (R. P. A.) O. M, I.—**Excursion sacerdotale chex les Têtes-de-Boule**. Volume in-octavo de 90 pages avec gravures dans le texte.

Récit extrêmement intéressant des aventures de missionnaires Oblats et qui montre la vie de privations, de souffrances à laquelle ils doivent se soumettre pour procurer le salut des âmes et la gloire de Dieu.

Caron (abbé Ivanhoé)—**La Colonisation du Canada sous la Domination Française**, précis historique un vol. in-8 XII 90 pages. Hors texte, quatre gravures illustrant des scènes de la vie de l'agriculteur canadien, et une carte de la Province de Québec.

Comme l'indique le sous-titre, le présent ouvrage n'est qu'un résumé, mais c'est un résumé très documenté donnant, d'après une méthode rigoureuse, l'historique de la colonisation française dans l'Amérique du Nord de 1608 à 1760.

L'auteur a divisé son ouvrage en dix chapitres, qui sont autant de périodes distinctes de l'histoire de la colonisation du Canada, sous la domination française. Dans chacune de ces périodes il donne un aperçu général des faits les plus saillants , puis il décrit l'arrivée des colons, leur établissement sur les deux rives du St-Laurent, le développement progressif des seigneuries et des paroisses. L'état statistique de la population est étudié à chacune de ses périodes, ainsi que les causes qui ont souvent influencé le cours de son développement normal.

Une bibliographie très complète mise en tête du volume sera certainement utile aux chercheurs qui voudront se livrer à des études spéciales sur l'histoire de la colonisation française en Amérique.

De même un tableau par ordre alphabétique des concessions de fiefs et de seigneuries, avec les noms de chacun des concessionnaires, pourra être consulté avec profit par tous ceux qui voudront se renseigner plus spécialement sur l'organisation du régime féodal du pays.

P. H.

En distribution: Le catalogue No. 15, de la Librairie Canadienne G. Ducharme. Ce Catalogue contient une liste d'incunables canadiens très nombreux, et mérite d'être conservé à titre documentaire.

P. H.

GERARD MALCHELOSSE, éditeur, - 200 rue Fullum, Montréal.

POUR PARAITRE FIN FEVRIER

L'EPLUCHETTE

DE MONSIEUR REGIS ROY

1 VOL. IN.-12 de 144 Pages. **PRIX $0.50.**

M. Régis Roy, humoriste canadien, que tant des nôtres ont applaudi dans de fines comédies ou saynettes canadiennes, se décide à nous donner une oeuvre de quelque étendue. Ne pouvant se départir de son esprit ironiste et gaulois, il a voulu faire rire ses lecteurs, sachant très bien que s'il réussit à mettre les rieurs de son côté, son livre sera bienvenu, achété, et surtout lu. Ayant recueilli dans la vie canadienne beaucoup d'expressions originales, des anecdotes drôlatiques, des aventures cocasses, il les a rimées sans prétention à la poésie. Les vers n'ont été que la forme et nous ne voyons pas qu'elle ait gêné M. Régis Roy en rien dans l'expression et avec chaque dernier vers de la piécette jaillit un franc éclat de rire.

Nous conseillons à ceux qui aiment l'esprit gaulois de bon aloi d'acheter le livre de M. Régis Roy et de transmettre leurs commandes, sans retard, à l'éditeur

Gérard Malchelosse OU A LEURS LIBRAIRES

Remises aux Libraires par unité et par nombre.

POUR PARAITRE LE 15 AVRIL 1916

POEMES EPARS DE JOSEPH LENOIR (1822-1861)

recueillis, mis en ordre, et publiés par M. Casimir Hébert,

membre de la Société historique de Montréal.

1 vol. in-18 de 80 pp. environ, prix franco 35 sous.

Joseph Lenoir, âme lamartinienne, a été un des meilleurs poètes qui chantèrent au Canada après 1840. Il mourut en 1861, à l'aurore de la période littéraire nationale, sans avoir eu le temps de réunir son œuvre et sans avoir donné la pleine mesure de son talent, fort regretté de ses contemporains. Il est aujourd'hui presque oublié. Il convenait d'élever à ce pionnier de la littérature canadienne le monument d'un petit livre, afin que notre génération puisse porter sur son œuvre un jugement après lecture.

Ce petit volume sera le premier d'une série de livres destinés à ressusciter les écrivains canadiens dont l'œuvre est éparse, inédite ou peu connue. Souscrivez sans retard.

Edition limitée sur papier antique 35 sous, aussi cinquante exemplaires sur papier de luxe en souscription au prix de $1.00.

RENSEIGNEMENTS

Le "Pays Laurentien" est une revue mensuelle et paraît le 1er de chaque mois en livraisons de 24 pages ou plus. Il a pour but d'aider au mouvement de renaissance qui s'affirme aujourd'hui dans le domaine littéraire et national. Il se donne pour mission de stimuler toutes les énergies et de grouper les amis de l'ordre et du progrès. Le "Pays Laurentien" publiera des relations, des études, des documents sur tout ce qui se rapporte à la vie de nos populations urbaines, rurales et maritimes. Une attention toute spéciale sera donnée à la Bibliographie canadienne.

Le "Pays Laurentien" répond aux aspirations d'un grand nombre de jeunes littérateurs qui pourront y voir leurs efforts se traduire dans une toilette plus convenable et surtout plus durable que celle qui leur est donnée par nos quotidiens. Le "Pays Laurentien" sera le porte-voix des jeunes et des aînés.

Il publiera de l'inédit; mais il ne dédaignera pas de reproduire des pages choisies de nos littérateurs quand l'actualité semblera nous y inviter.

Il sera fait mention, dans le Bulletin Bibliographique de tous les ouvrages dont il nous sera parvenu deux exemplaires.

L'abonnement au "Pays Laurentien" est de $2.00 par année, invariablement payable d'avance et commence avec le no. de janvier.

Prière à nos abonnés qui ne sont pas encore en règle avec l'administration de bien vouloir nous faire parvenir le prix de leur abonnement.

Toutes communications concernant la collaboration ou la rédaction devront être adressées à Pierre Héribert, 2559 rue Saint-Denis, Montréal.

Celles concernant l'administration, abonnements et annonces, à Gérard Malchelosse, 200 rue Fullum, Montréal.

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année | AVRIL 1916 | No. 4

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM — MONTREAL

1ère ANNEE.—No. 4. AVRIL 1916

LE PAYS LAURENTIEN

LA PRIERE DE DIAKOS

"Escalade, ô Mitros, ce mont jusqu'à sa cime
"La plus haute, et sondant d'un œil d'aigle l'abîme.
"Vigilant comme un lièvre, agile comme un cerf,
"Place une sentinelle. Et pour n'être plus serf
"Surveille l'ennemi, dont la nombreuse armée
"S'avance en ce moment vers la Grèce alarmée.
"Si tu vois, par milliers, cavaliers et soldats
"Obéir au pacha Mechmet, n'interrompts pas
"Pour si peu mon sommeil. Suspens alors ta course;
"Combats seul; tu sauras vaincre ce coupe-bourse.
"Si tu vois le coursier du pacha Vrionis
"Caracoler devant tous les Turcs réunis
"Elance-toi, Mitros, vole, accours et m'appelle...
"Ma bénédiction te suit. Pars avec elle".
Une sauvage joie illumina le front
Du clephte dont la cape au vent voltige en rond
Tandis que retentit un bruit clair d'amulette,
Sous les rayons mourants du soleil qu'il reflète
Mitros brille un instant et se perd dans la nuit:
Telle une étoile file et meurt dès qu'elle a lui.
Du regard un moment Diakos l'accompagne,
Puis quand tout est silence au pied de la montagne,
Il se laisse tomber sur la pierre à genoux:
"Palikares amis, tous, agenouillons-nous:
"Prions Dieu de donner aux nôtres la victoire.
"L'univers n'est-il pas dans l'éclat de sa gloire
"Un temple tout orné de magnifiques fleurs?
"Celui qui l'a bâti, qui créa leurs couleurs,
"Habite à nos côtés pour que mieux on l'adore".
C'est la nuit. Tout se tait en attendant l'aurore:
Les monts et les vallons du Pinde au mont Athos
Silencieusement écoutent Diakos;
Les arbres et les fleurs, les fontaines, la brise,
Le ciel, l'air sont muets d'agréable surprise.

Casimir HEBERT.

Traduction du Grec moderne (langue vulgaire) d'Aristote Valaoritis.

LA FLORE DU PAYS LAURENTIEN

Ce n'est pas un technicien mais un amoureux irrésistiblement épris de cette terre splendide— la nôtre,— qui vient aujourd'hui causer avec les lecteurs de cette revue. D'autres diront à leur point de vue le charme de nos campagnes et enfermeront dans le réseau des phrases l'intense poésie qui flotte sur notre grand fleuve bleu, nimbe nos églises rustiques et les croix de nos chemins, et s'attache à nos gens eux-mêmes. Les amateurs d'histoires fouilleront nos annales lourdes de poussière et de gloire. Moi je viendrai de temps à autre promener le lecteur parmi la flore merveilleusement belle qui s'épanouit sous le regard de ce royal paysan qu'est **l'habitant** canadien-français.

Ces causeries toutes simples, dénuées de prétentions scientifiques et littéraires, auront atteint leur but si quelques lecteurs y trouvent le germe d'une vocation sérieuse à l'aimable science de la botanique, si attrayante et pourtant si délaissée chez nous.

Pour aujourd'hui et un peu au hasard, quelques traits généraux que quinze années d'observation et d'études m'ont rendu familiers.

La flore laurentienne, ni arctique ni tropicale, est une flore tempérée caractérisée surtout par l'abondance des individus d'une même espèce d'arbres. Cependant, parce que le grand fleuve draine un bassin étonnemment vaste, des sols divers et d'histoire géologique compliquée, ce manteau végétal est loin d'être uniforme.

Les dômes granitiques et les lacs innombrables des Laurentides hébergent une flore vigoureuse et intéressante. Même sur les hauteurs, ce ne sont pas à proprement parler des plantes du type alpin, forcées par le froid à réduire leurs parties aériennes au profit des organes souterrains, et ne se permettant que le luxe des fleurs grandes, solitaires et brillamment colorées. Seuls, les hauts sommets de la Gaspésie, le Mont Albert, par exemple, et les falaises du Golfe Saint-Laurent nous présentent cette catégorie de plantes. Dans nos Laurentides, l'épaisse couche de neige en protégeant le sol pendant la période critique permet aux plantes les plus délicates d'y parcourir le cycle de leur existence, en sorte que, sans quelques types nettement boréaux que l'on aperçoit ici ou là, il n'y aurait pas de différence essentielle entre la flore de ces montagnes et celle des basses terres boisées du Saint-Laurent.

Quelle est l'histoire de cette population végétale ? On ignore tout de ce qu'elle fut avant la période glaciaire. Nous savons, par la géologie, qu'à des époques fort anciennes le plateau laurentien, la plaine laurentienne elle-même ont été recouverts de sédiments puissants, qu'une intense érosion a pour la plupart lavés presque entièrement. A peine retrouve-t-on deci delà, sur les bords du plateau laurentien quelques lambeaux de ces calcaires et de ces grès qui couvrirent autrefois le pays.

Quand de puissantes assises rocheuses ont ainsi disparu sans laisser de traces, on pense bien que les pauvres petites plantes d'un jour, voire même les arbres colossaux, ont été dissociées jusqu'à la dernière cellule. D'autre part, le cambrien et le silurien, les seuls terrains sédimentaires importants qui nous restent, ne contiennent pas de fossiles végétaux.

L'épaisse calotte de glace qui, à plusieurs reprises durant la période quaternaire, envahit la vallée du Saint-Laurent et poussa jusque vers la latitude de New-York, détruisit évidemment toute la végétation alors existante, et lorsque le glacier, cédant à de nouvelles conditions climatériques retraita vers le Nord, abandonnant d'énormes quantités de détritus, la flore boréale-alpine qui s'épanouit naturellement à la lisière de la glace fondante sur les hautes montagnes, dut suivre pied à pied sur toute la largeur du front,—immense armée de francs-tireurs marchant sur les pas du conquérant en déroute.

La flore glaciaire qui, à cette époque, se développa graduellement sur toute la Laurentie, n'a pas, elle, disparu sans laisser de traces. Les moraines sans nombre, en modifiant le système hydrographique, en barrant les vallées, en causant la stagnation de l'eau dans les plaines, créèrent des conditions favorables au développement des tourbières, ou marais à Sphaignes. Lorsque les tourbières, comblant leurs bassins, ont atteint leur équilibre définitif, on les appelle chez nous terres noires, et leurs immenses étendues seront un jour notre ressource suprême lorsque sonnera pour le monde l'heure de l'épuisement du charbon.

Or, chose curieuse, la flore des tourbières, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'est autre, dans ses grandes lignes que la flore glaciaire d'alors. A des conditions écologiques encore peu connues malgré de nombreux travaux scientifiques, elle doit de s'être conservée invariable à travers les modifications climatériques ou autres de siècles nombreux.

Mais il n'y a pas que dans les tourbières où la flore glaciaire ait persisté. Un observateur attentif peut parfois en relever des reliquats en certaines situations particulières. Ainsi, il me souvient de mon étonnement quand, arrivant pour la première fois au sommet du Mont Saint-Hilaire (Belœil), je trouvai dans les fissures de la roche granitoïde une jolie Rosacée blanche, la Potentille tridentée, (**Potentilla tridentata** Ait.) qui appartient manifestement à la flore arctique-alpine. Depuis, j'ai pu constater dans mes courses à travers le pays, que cette colonie de quelques pieds carrés est absolument isolée; il faut descendre de trois cents milles la vallée du Saint-Laurent pour retrouver sur les falaises témiscouatiennes, la fleurette oubliée là-haut par le glacier pléistocène, il y a combien de milliers d'années!

Quand Cartier et Champlain abordèrent nos rives, tout le pays n'était qu'une forêt sans bornes. Les prairies naturelles si développées dans l'ouest de l'Amérique, n'existaient pas dans l'est, et chaque avance de la civilisation dut être une conquête sur la forêt. Notre domaine forestier, pillé et ravagé sans cesse par le feu, le commerce et l'industrie, ne peut aujourd'hui nous donner une idée adéquate de la splendeur de la nature primitive. Longfellow écrivant "Evangeline" l'a vue en rêve:

This is the forest primeval. The murmuring pines
[and the hemlocks,
Bearded with moss, and in garments green, indis-
[tinct in the twilight,
Stand like Druids of old, with voices sad and pro-
[phetic,
Stand like harpers hoar, with beards that rest on
[their bosoms.

Nous en avons perdu jusqu'au souvenir. A peine trouve-t-on ici ou là, dans les Laurentides, quelque val profond et sans issue où le bois n'a pas été ruiné faute de rivière flottable. Et l'on s'arrête alors étonné devant ces générations de cèdres gigantesques, couchées les unes sur les autres, et les troupes de merisiers géants allant chercher à des hauteurs invraisemblables le pâle soleil du Nord.

Quel ne dût pas être l'enchantement de Michel Sarrasin, de Louis Hébert, de Gaulthier, de Kalm, de Michaux, tous ces botanistes plus ou moins professionnels que le génie de Linnée avait

intéressés à cette science encore naissante, lorsqu'ils prirent pour la première fois contact avec cette nature vierge. Pour l'apothicaire de Paris, pour le médecin québecquois, comme pour le savant suédois, tout était neuf en effet. Notre Pin blanc, nos Epinettes, notre Peuplier liard, nos splendides Erables leur apparaissaient comme de sauvages enfants de ce pays nouveau.

Et la féérie étourdissante du printemps! C'est en effet l'une des caractéristiques de la flore laurentienne que la beauté et l'abondance des fleurs du sous-bois dès le premier réveil de la sève, quand les labours sont encore durs et les herbes des champs encore pincées par les gelées nocturnes. Je m'imagine l'étonnement de ces observateurs attentifs d'autrefois en voyant pointer l'étrange feuille tigrée de l'Erythrone dont la clochette d'or règne pendant un mois d'un bout du continent à l'autre. Puis ce furent nos admirables Trilles qui déroulèrent leurs gros bourgeons où se tapit une fleur si originalement jolie, ondulée et lavée de rose, ou bien rouge sombre, ou bien très grande et très blanche. Celle-là est superbe, et sans doute pour narguer les humains, rosit avec l'âge. Tout récemment, René Bazin, l'éminent académicien, contant ses impressions canadiennes, écrivait: "Non, je n'ai jamais vu ces trois pétales charnus, pointus, d'un blanc parfait, ouverts à l'extrémité d'une tige fine et haute d'un pied" (1) Le plus novice des herborisants a reconnu tout de suite notre Trille à grandes fleurs (**Trillium grandiflorum** Salisb.)

Puis parurent les fleurs-mocassins, les Cypripèdes, caprices du monde végétal, et l'énigme de la plante-cruche de nos savanes que Sarrazin envoya à Linnée et que celui-ci nomma en son honneur, Sarracénie (**Sarracenia**). Le Cornouiller du Canada était un indigène non moins remarquable. Sous l'ombre dense des forêts de cèdres, la collerette blanche de ses bractées florales, piquetait l'immense étendue de mousses opulentes jetées comme un suaire sur les peuples d'arbres morts.

Je ne crois pas qu'aucune des fleurettes qui frappèrent les regards de nos pionniers ait complètement disparu, bien que certaines, le ginseng, pour une, soient devenues fort rares. Mais il est évident que trois siècles de défrichement ont fait reculer les chercheuses d'ombre et de fraîcheur, et qu'un siècle de commerce et de chemins de fer, a fait entrer en lice, avec des succès divers, de nouvelles venues, bien armées pour la concurrence vitale.

(1) René Bazin, Nord-Sud, p. 59.

Ces éléments nouveaux n'ont guère ajouté à la beauté de notre flore, pas plus que les gens dits "pratiques" n'ajoutent au capital esthétique d'une race et d'une culture. Je crois juste cependant de faire une exception pour le Jonc Fleuri (**Butomus umbellatus** L.) qui s'introduisit aux environs de Montréal à la barbe des botanistes il y a une vingtaine d'années peut-être, et qui déjà, d'Ottawa aux Trois-Rivières, égaie les rivages du Saint-Laurent et de ses tributaires, du rose tendre de ses innombrables ombelles, comme pour nous reposer du vert par trop monotone des Laiches, des Scirpes, des Zizanies et des Rubaniers.

Après avoir vanté la luxuriance de notre printemps, je suis un peu embarrassé pour exprimer la beauté et la puissance de notre flore automnale. Et cependant, la passer sous silence serait comme si, ayant à louer un chanteur, on négligeait de parler de sa voix!

Quand la plupart des plantes emploient déjà leur force vitale à mûrir leur fruit, les Composées, jusque-là dissimulées dans la verdure ambiante, se mettent tout-à-coup à fleurir. Et l'on voit alors la multitude de nos **Verges d'Or,** rutiler sous le ciel d'été. La **Verge d'Or canadienne** envahit bravement tout ce que, dans les champs la charrue oublie de toucher: lisières des bois et des taillis, pourtour des tas de pierres, talus des fossés. Au même moment la **Verge d'Or rugueuse** peuple les coins humides des bois et les bords des ruisseaux; la **Verge d'Or des bois,** malgré son nom, dresse dans les prés secs ses tiges rigides et pauvrement feuillées· cependant que la **Verge d'Or bleuâtre** et la **Verge d'Or raboteuse** grimpent les pentes des montagnes, laissant à la **Verge d'Or des vases** le royaume des tourbières, et à la **Verge d'Or toujours verte** les rivages de l'Océan.

Mais ce sont surtout les Astères qui couronnent et fleurissent la sérénité de notre automne canadien. Légions innombrables que l'on ne voit point venir et qui surgissent quand l'or des Verges s'encottonne et pâlit! Elles sont partout, les Astères, dans les prés, dans les bois, au bord des eaux. Pas de coin désolé qu'elles n'embellissent, pas de roc aride dont elles ne couvrent la nudité. Et il y en a pour tous les goûts depuis l'aristocratique **Astère de la Nouvelle-Angleterre,** violet et or. jusqu'à la traînante **Astère multiflore** qui couvre ses longs bras d'une myriade de minuscules étoiles. Du sol de nos forêts jaillissent à chaque pas l'**Astère cordifoliée** et l'**Astère à grandes feuilles** portant toilette d'azur pâle et sur lesquelles pleuvent pendant des jours et des semaines

l'or et la pourpre de nos Erables coquettes qui — vous le savez — se mettent en beauté pour mourir. Et je ne crains pas de dire que cet ensemble, merveilleux de forme et de couleur, n'est surpassé en aucun pays du monde.

Pourquoi donc, poètes et peintres, aller chercher si loin vos modèles et votre inspiration? Faites donc tout simplement connaissance avec la nature de **chez nous** et donnez-nous donc au plus tôt, un art vraiment national.

Fr. Marie-Victorin,
des E. C.

Collège de Longueuil,
P. Q.

EN ATTENDANT

Gentil boudoir, tableaux que j'aime,
Je vous revois, toujours le même,
Après les mois d'un long hiver.

Ce cher divan! j'y vais m'étendre,
C'est un ami fait pour m'attendre.
Là, sur la table au tapis vert,
Mes rimes dans l'album ouvert...

La mandoline! Un gant de femme.
Ce rosier nain qui me réclame.
Un ruban... qui peut me lier.

Doux souvenirs, venez en foule...
Mais, cependant, l'heure s'écoule..
Non! je ne suis point oublié:
Un pas qui descend l'escalier.

Benjamin SULTE.

VERS L'OASIS

Sur la terre blanche de givre,
Combien d'âmes hautes ont froid
Dans leur solitude qui croît!
Elles ne demandaient qu'à vivre,
Et leur prière allait tout droit
Vers un idéal qui délivre.

Elles n'ont plus que le Passé,
Plein de regrets et de tristesses;
Et la coupe des petitesses,
Dans le bagne vide et glacé,
Epanche en elles ses détresses
Comme un calice renversé.

Elles poursuivent dans le rêve
Une paix qui devait venir;
Mais sans jamais pouvoir tenir
La vision trompeuse et brève,
Voient leur illusion finir
Dans le nuage qui s'élève.

Elles clament vers l'inconnu
Pour élaguer la destinée,
Mais la science n'est pas née
Qui dit pourquoi le fil ténu
Retient pendant une journée
La vie au corps fragile et nu.

L'amour, dans ces âmes hautaines,
Espère en l'unique Beauté;
Mais son aveuglante clarté
Vient de régions si lointaines
Qu'elle frappe de cécité
Les aspirations humaines.

Leur angoisse ne se plaint pas,
Mais la Douleur les rend plus fières;
Sur le chemin creusé d'ornières
Elles ont seules, pas à pas,
Cachant les blessures altières
Dont elles se meurent tout bas.

Puis quand elles sentent près d'elles
Passer le flot mystérieux
Grossi de larmes et d'adieux.
Elles vont aux ères nouvelles,
Déployant au jour radieux
Tous leurs désirs, comme des ailes.

Ottawa. **Jules Tremblay.**

REMINISCENCES LITTERAIRES

Parlons des écrivains de langue française du Canada, avant et après la confédération. C'est l'époque de mes débuts et ces temps me sont chers, comme tout ce qui rappelle la jeunesse.

Voyons d'abord où en était notre littérature avant 1860, afin de nous reconnaître un peu dans ce passé déjà lointain.

Mettant de côté le journal "politique, commercial, littéraire et d'annonces," ainsi que les brochures de tous genres mais non littéraires qui ont paru de 1764 à 1820, nous n'avons guère de choses à mentionner. Passons.

I

La revue de Michel Bibaud, **Bibliothèque canadienne**, fondée en 1825, à Montréal, était un mélange bien choisi d'histoire, sciences, littérature, propre à ouvrir les yeux à nos compatriotes, leur faire entrevoir des idées nouvelles, en un mot commencer leur éducation littéraire et intellectuelle en général. Elle dura jusqu'à 1830, formant neuf volumes dont on pourrait tirer à présent une collection de curiosités pour faire comprendre en quoi cette publication pouvait avoir de la valeur à la date où elle circulait.

De 1830 à 1831, Bibaud donna **L'Observateur**, composant deux volumes du même genre; puis, en 1832, le **Magasin du Bas-Canada**, deux volumes, suite des onze précédents. Il y distribuait par tranches son **Histoire du Canada** qui parut plus tard en volumes. Tout cela était du neuf. Il s'y formait des collaborateurs, tous engourdis dans un style arriéré pour la France d'alors, mais fort acceptables parmi nous: le bégaiement d'une école littéraire coloniale et rien de plus, mais chaude de patriotisme et assez travailleuse pour le temps.

Cinq ou six publications éphémères virent le jour à Québec et à Montréal, de 1833 à 1838. Le **Coin du Feu** s'imprimait à Québec, de 1839 à 1841, non sans valeur, mais toutes ces éditions s'alimentaient de coupures empruntées à la France. C'était mieux que rien du tout, en attendant.

De 1845 à 1847, la **Revue Canadienne**, de Montréal, fournit trois volumes intéressants et deux autres sous le titre d'**Album**. De nouveaux écrivains y figurent, plus souples, moins hésitants que les anciens. Il y avait progrès.

La **Ruche Littéraire**, Montréal, 1853-1859, fit sensation, comparée aux revues antérieures, parce qu'elle donnait des romans où il y avait des choses canadiennes plus ou moins bien ajustées. Elle fit beaucoup pour développer le goût de la lecture dans notre population. En même temps le **Canadien**, le **Courrier du Canada**, le **Journal de l'Instruction Publique**, s'élevaient au-dessus des gazettes ordinaires en ouvrant leurs colonnes à des sujets d'étude en dehors de la politique et des nouvelles du jour. Il faut citer aussi l'**Echo du cabinet de lecture**, Montréal, qui a atteint quinze volumes bien faits et très répandus en leur temps.

Le **Répertoire National**, en quatre volumes, est de 1848. On y trouve rassemblé à peu près tout ce que nous avons produit de meilleur jusqu'à cette date. Il a sauvé de l'oubli les premiers travaux de nos auteurs, qui, malgré tout, sont restés inconnus pour la plupart, car ces amateurs sans vanité aucune ne signaient pas toujours de leurs vrais noms.

II

De 1850 à 1860, avec une classe littéraire, mieux soignée, embrassant plus de sujets, se forme et ouvre une ère nouvelle. On rencontre Chauveau, l'abbé Ferland, Parent, Taché, Fabre, l'abbé Faillon, Lemoine, l'abbé Provancher, Crémazie, Stevens, Chevalier. et Joseph Lenoir, dont on annonce les "**Poèmes Epars**" comme devant paraître très prochainement vers le quinze avril. Cette période montre que l'élan était donné vers le goût des études et aussi l'art de bien dire. Les journaux subissaient cette influence et faisaient connaître nombre de compositions littéraires empruntées à la France et à des Canadiens, qui se répandaient de plus en plus en activant le désir de la lecture.

La guerre de Crimée mettant Napoléon III sur un pied d'alliance avec la reine Victoria. il s'en suivit la visite de la **Capricieuse** au Canada, la nomination d'un consul français à Québec, et l'arrivée parmi nous de divers agents de livres qui s'en retournèrent après avoir établi des branches de leur négoce un peu partout. C'est la lecture de l'**Histoire** de Garneau qui avait induit l'empereur à tourner les yeux vers le Saint-Laurent; je tiens ce fait de M. Gauldrée-Boileau, le consul.

Les livres de France ont prodigieusement aidé, vers 1860, à améliorer notre langue littéraire car elle était restée molle, vague dans l'expression, se traînant, lourde comme du plomb, gauche et

verbeuse. On commença à y mettre de la clarté—je dirai même que ceci remonte avant 1850, mais ce n'était pas autant compris et admiré qu'après 1857 ou environ cette date, lorsque les ouvrages de Thiers, Lamartine et Veuillot amenèrent comme une soudaine réforme chez tous nos écrivains, jeunes et vieux. Le style allait naître chez nous; quelque chose de l'artiste s'introduisait dans les plumes; on voulait faire beau, tandis que, jusque là, on s'était contenté de vouloir faire bien. Aussi, lorsque les gens de la génération de 1860 disaient que nous avons commencé à écrire avec adresse en 1860, les hommes de 1840 et 1850 se rebiffaient, réclamant le mérite d'avoir imprimé le branle à la bonne littérature. J'enrégistre ici le protêt de ces derniers parce qu'ils sont morts et parce qu'ils avaient raison de soutenir leur cause.

On peut dire que, de 1825 à 1850 la littérature canadienne parla comme un enfant, faute de modèles, faute d'exercice et d'expérience acquise, faute aussi de calme pour se livrer aux études nécessaires à cette profession. C'était l'époque des grandes luttes pour la liberté politique. Toute l'attention se portait sur cette nécessité première. Nos écrivains n'avaient pas le temps de polir les phrases ou plutôt d'apprendre à les construire et livrer à point, pas même le temps de chercher le mot juste, ce qui, d'ailleurs, n'était pas trop dans leurs habitudes. Allant du train des journalistes, ils gardaient les défauts de ce métier. Telle que venait la pensée ils la lançaient; le public n'en demandait pas davantage; les coups portaient tout de même.

Avec 1850 la situation change, car les grandes questions d'ordre public étant résolues, les esprits se trouvaient moins agités et l'on se porta vers la réflexion. Il devint urgent pour chacun de peser ses paroles, de songer à écrire dans un style plus agréable que celui de la polémique à tout casser. Des champs encore inexposés s'offraient aux amateurs. On commença à les parcourir.

La vieille langue du XVIIe siècle nous était restée, mais on la parlait sans soin et on l'écrivait avec une grande négligence; il fallait la relever, lui infuser le sang vigoureux que les réformes littéraires de la France avaient produit au cours d'un long siècle écoulé depuis notre séparation d'avec l'ancienne mère-patrie. C'est alors qu'une douzaine de nos hommes les mieux doués et les plus courageux se mirent à cultiver réellement les belles lettres avec l'espoir de fonder une littérature canadienne. Ils y réussirent, au moins dans la partie de la fondation.

C'est merveille aussi de voir avec quel enthousiasme leurs efforts furent secondés par l'approbation du public. Voilà une bonne note pour l'intelligence des Canadiens. Ceux-ci se rendaient compte, instinctivement, de la noblesse de ce nouvel engin—la plume qui propage l'instruction. En moins de dix années, des sujets d'étude qui n'avaient jamais été abordés parmi nous furent traités copieusement à la grande satisfaction des lecteurs. La langue se perfectionna, et les auteurs, faisant de mieux en mieux, la masse de ceux qui les lisaient manifestait son admiration, ou plutôt sa surprise, plus vivement qu'on ne le fait aujourd'hui. Il est à-propos de dire que notre peuple a toujours aimé la lecture depuis qu'il en a la permission.

Oui, l'admiration, c'était le clair revenu des pionniers dans les lettres. Amateurs ils étaient, sans rechercher la monnaie courante et ils ne travaillaient point pour la gloire, mais pour la patrie.

Leur petite compagnie, dont le public savait les noms, se faisait place à la manière d'un corps organisé qui entreprend quelque chose de nouveau. Désormais, les chefs de la politique n'étaient plus les seuls en vue, ni les seuls populaires. Les jeunes aspiraient à la renommée des lettres; ces intellectuels se dessinaient sur la tebleau national à côté des anciens qui les accueillaient avec affection.

Il faut voir qui étaient ces messieurs sur lesquels nos regards s'attachent en 1860, à l'aurore d'une autre période de dix ans qui va surtout appartenir aux jeunes:—

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, le plus aimable homme du monde, soigné dans sa personne et dans son style d'écrivain, ami des étudiants travailleurs, très convaincu que nous possédions les éléments d'une bonne littérature et les talents qu'elle exige, en attendant le génie.

L'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland, bon comme du pain, s'occupa de notre histoire et fut un professeur accompli.

Etienne Parent, journaliste de première force, penseur, conseiller excellent, conférencier, lançant des mots qui portaient.

Joseph-Charles Taché, patriote avant tout, sarcastique, plume facile, savant, attentif au mot juste, n'épargnant personne.

Hector Fabre, délicat, plein d'esprit, écrivant avec une merveilleuse facilité et grand peintre de ridicules.

L'abbé Etienne Michel Faillon, enfoncé dans les mystères des premiers temps de la colonie, historien, langue claire, abondance de renseignements.

J. M. LeMoine, fouillant le vieux Québec et ramenant au monde des personnages disparus depuis longtemps.

L'abbé Léon Provancher, ornithologiste botaniste, pionnier en ce genre d'étude et très renseigné.

Octave Crémazie, la magie du vers, grand liseur, fier de sa race, roulant des idées les unes sur les autres et flottant comme un poète

Paul Stevens, professeur, composant des fables et de la prose.

Emile Chevalier, des romans très alertes. Grande vogue.

Telle était la pléïade. Je ne parle pas de Garneau qui est à part et forme une école à lui seul. Les douze apôtres des lettres énumérés plus haut sont décédés. Je les ai tous connus.

III

Il est admis que la plus belle floraison des écrivains de langue française en Canada est celle de 1860 à 1870. On en compte plus de quarante durant ces dix années, s'appliquant à des études très variées, parmi lesquelles l'histoire tient le premier rang; ensuite viennent les biographies, les monographies sur toutes sortes de sujets enfin la poésie et le roman. La littérature de fantaisie devint à la mode. On eut une fièvre de conférences. N'oublions pas les travaux sur le droit, la philologie, l'instruction publique, l'agriculture, la colonisation, les sciences en général, la généalogie, les voyages, le théâtre—le tout formant une bibliothèque bien canadienne.

Les livres canadiens n'étaient pas nombreux avant 1860. Nous avions l'**Histoire du Canada** de Joseph-François Perrault, 1831-1836. Les revues de Bibaud, son volume de vers 1830; aussi son **Histoire du Canada,** 1833. L'**Histoire du Canada** de F.-X. Garneau, 1845. Le **Répertoire National** 1848. **Charles Guérin** roman, par Chauveau, 1853. Les revues déjà mentionnées et encore très répandues à cette époque.

Mais après 1860, les livres se mirent à paraître plus fréquemment. les revues devinrent mieux conduites. plus importantes. une jeunesse studieuse apparut sur tous les points de la province apportant à la presse une abondance de contributions mieux étudiées, plus correctement écrites, en général, que celles d'autrefois

J'ai déjà dit que le penchant des Canadiens pour la lecture s'était manifesté dès le début de l'imprimerie, et à mesure que les feuilles volantes, les brochures, les livres se multipliaient. le cercle

des lecteurs devenait plus grand, ce qui prouve que notre peuple n'était pas revêche aux choses de l'esprit. Avec l'élan de 1860 à 1870 ce développement se continua et c'est bien parce que le nombre des lecteurs augmentait si vite que la littérature alla de progrès en progrès. Il y avait dans l'air un souffle inspirateur qui remuait le peuple et fit éclore partout des écrivains attentifs à satisfaire les désirs d'une génération plus avancée, aussi plus difficile dans ses goûts que celles de l'ancien temps.

De trois mois en cinq mois, durant une dizaine d'années, on vit apparaître une nouvelle plume qui stimulait l'ardeur du public public et faisait appel aux talents inconnus. On en vint bientôt à discuter journellement sur les articles de littérature qui se publiaient et les livres mis en vente depuis la veille. Cela ne s'était jamais vu en Canada. Je dis Canada puisque la population anglaise, ou des provinces maritimes ou du présent Ontario ne pouvait montrer rien de pareil. Nos amateurs, travaillant pour la patrie, sans rémunération, étaient en voie de prouver que, dans les lettres, comme toujours aussi dans la politique, notre rôle se plaçait au premier rang.

La poésie fugitive, peu avancée jusqu'à Crémazie, devenait mieux comprise et promettait tout ce qu'elle a tenu. L'Histoire, mise en honneur par Garneau, ouvrit ses trésors aux chercheurs. Mille sujets nouveaux surgissaient pour nourrir l'esprit et battre en brêche ce qui restait de l'indifférence du passé.

Voici des noms qui formeraient un long chapitre si l'on disait ce que chacun d'eux représente en particulier: Barnard, Bédard, de Bellefeuille, Bibaud jeune, Bois. Boucher, Boucherville, Bourassa, Buies, Casgrain, Cuoq, de Gaspé, Daniel, Dansereau, Darveau, Drapeau, Dunn, Faucher, Fiset, Fréchette, Gagnon, Gérin-Lajoie, Gélinas, Genand, Gingras, Labelle, Larue, Laverdière, Leclerc, Legendre, Le May, Marchand, Marmette, Mauranlt, Montigny, Pilote, Provencher, Prud'homme, Renault, Royal, Tanguay, Tassé, Trudel, Turcotte (1). De ce nombre, cinq sont encore vivants: de Bellefeuille, Bourassa, Dansereau, Le May, Prud'homme.

Les revues marquantes de la période se bornent à trois ou quatre, mais leur qualités compensent ce chiffre restreint, d'ailleurs, la population française ne dépassait guère un demi million d'âmes.

(1) **Note de la rédaction.**—Entre Royal et Tanguay il y a place pour le nom de l'auteur qui s'oublie bien qu'il puisse sans crainte d'exagération dire : Quorum pars ego magna fui. Mr. Sulte a fourni une oeuvre très volumineuse. La simple nomenclature des livres, brochures, articles fournis aux revues et journeaux, couvrirait cent pages du Pays Laurentien.

J. M. LeMoine, fouillant le vieux Québec et ramenant au monde des personnages disparus depuis longtemps.

L'abbé Léon Provancher, ornithologiste botaniste, pionnier en ce genre d'étude et très renseigné.

Octave Crémazie, la magie du vers, grand liseur, fier de sa race, roulant des idées les unes sur les autres et flottant comme un poète

Paul Stevens, professeur, composant des fables et de la prose.

Emile Chevalier, des romans très alertes. Grande vogue.

Telle était la pléïade. Je ne parle pas de Garneau qui est à part et forme une école à lui seul. Les douze apôtres des lettres énumérés plus haut sont décédés. Je les ai tous connus.

III

Il est admis que la plus belle floraison des écrivains de langue française en Canada est celle de 1860 à 1870. On en compte plus de quarante durant ces dix années, s'appliquant à des études très variées, parmi lesquelles l'histoire tient le premier rang; ensuite viennent les biographies, les monographies sur toutes sortes de sujets enfin la poésie et le roman. La littérature de fantaisie devint à la mode. On eut une fièvre de conférences. N'oublions pas les travaux sur le droit, la philologie, l'instruction publique, l'agriculture, la colonisation, les sciences en général, la généalogie, les voyages, le théâtre—le tout formant une bibliothèque bien canadienne.

Les livres canadiens n'étaient pas nombreux avant 1860. Nous avions l'**Histoire du Canada** de Joseph-François Perrault, 1831-1836. Les revues de Bibaud, son volume de vers 1830; aussi son **Histoire du Canada**, 1833. L'**Histoire du Canada** de F.-X. Garneau, 1845. Le **Répertoire National** 1848. **Charles Guérin** roman, par Chauveau, 1853. Les revues déjà mentionnées et encore très répandues à cette époque.

Mais après 1860, les livres se mirent à paraître plus fréquemment, les revues devinrent mieux conduites, plus importantes, une jeunesse studieuse apparut sur tous les points de la province apportant à la presse une abondance de contributions mieux étudiées, plus correctement écrites, en général, que celles d'autrefois.

J'ai déjà dit que le penchant des Canadiens pour la lecture s'était manifesté dès le début de l'imprimerie, et à mesure que les feuilles volantes, les brochures, les livres se multipliaient, le cercle

des lecteurs devenait plus grand, ce qui prouve que notre peuple n'était pas revèche aux choses de l'esprit. Avec l'élan de 1860 à 1870 ce développement se continua et c'est bien parce que le nombre des lecteurs augmentait si vite que la littérature alla de progrès en progrès. Il y avait dans l'air un souffle inspirateur qui remuait le peuple et fit éclore partout des écrivains attentifs à satisfaire les désirs d'une génération plus avancée, aussi plus difficile dans ses goûts que celles de l'ancien temps.

De trois mois en cinq mois, durant une dizaine d'années, on vit apparaître une nouvelle plume qui stimulait l'ardeur du public public et faisait appel aux talents inconnus. On en vint bientôt à discuter journellement sur les articles de littérature qui se publiaient et les livres mis en vente depuis la veille. Cela ne s'était jamais vu en Canada. Je dis Canada puisque la population anglaise, ou des provinces maritimes ou du présent Ontario ne pouvait montrer rien de pareil. Nos amateurs, travaillant pour la patrie, sans rémunération, étaient en voie de prouver que, dans les lettres, comme toujours aussi dans la politique, notre rôle se plaçait au premier rang.

La poésie fugitive, peu avancée jusqu'à Crémazie, devenait mieux comprise et promettait tout ce qu'elle a tenu. L'Histoire, mise en honneur par Garneau, ouvrit ses trésors aux chercheurs. Mille sujets nouveaux surgissaient pour nourrir l'esprit et battre en brêche ce qui restait de l'indifférence du passé.

Voici des noms qui formeraient un long chapitre si l'on disait ce que chacun d'eux représente en particulier: Barnard, Bédard, de Bellefeuille, Bibaud jeune, Bois. Boucher, Boucherville, Bourassa, Buics, Casgrain, Cuoq, de Gaspé, Daniel, Dansereau, Darveau, Drapeau, Dunn, Faucher, Fiset, Fréchette, Gagnon, Gérin-Lajoie, Gélinas, Genand, Gingras, Labelle, Larue, Laverdière, Leclerc, Legendre, Le May, Marchand, Marmette, Maurault, Montigny, Pilote, Provencher, Prud'homme, Renault, Royal, Tanguay, Tassé, Trudel, Turcotte (1). De ce nombre, cinq sont encore vivants: de Bellefeuille, Bourassa, Dansereau, Le May, Prud'homme.

Les revues marquantes de la période se bornent à trois ou quatre, mais leur qualités compensent ce chiffre restreint, d'ailleurs, la population française ne dépassait guère un demi million d'âmes.

(I) **Note de la rédaction.**—Entre Royal et Tanguay il y a place pour le nom de l'auteur qui s'oublie bien qu'il puisse sans crainte d'exagération dire : Quorum pars ego magna fui. Mr. Sulte a fourni une oeuvre très volumineuse. La simple nomenclature des livres, brochures, articles fournis aux revues et journeaux, couvrirait cent pages du Pays Laurentien.

Les **Soirées Canadiennes**, 1861, Québec. Ce fut un événement et les cinq volumes de la série, jusqu'à 1865, sont restés comme matière à lire pour tous ceux qui s'intéressent aux travaux intellectuels.

Le **Foyer Canadien**, de Québec, dura de 1863 à 1866, avec non moins de succès, mais ces deux précieuses publications, mal administrées, tombèrent en dépit de l'encouragement du public.

Le **Journal de l'Instruction**, tout officiel qu'il était, avait pris, entre les mains de M. Chauveau, la forme d'une revue littéraire très appréciée.

Le premier numéro de la **Revue Canadienne**, Montréal, 1864, fut aussi un événement dans notre petit monde. Elle traite de tout. D'un propriétaire à l'autre, nous la voyons, depuis un demi-siècle, se maintenir et augmenter constamment notre bibliothèque où se voit aujourd'hui un si grand nombre de livres que j'en ai perdu le compte.

L'Opinion Publique, va de 1870 à 1883, et c'est une publication littéraire, même scientifique, en dépit de son titre qui lui donne l'apparence d'un organe de parti. Ses illustrations sont remarquables pour l'époque où elles parurent.

Au cours des années 1860 à 1870, il y eut des journaux litraires dans lesquels nos meilleures plumes ont fait paraître des articles dont la plupart ont ensuite pris la forme du livre.

IV

En proportion du nombre des canadiens-français dans la province de Québec, l'encouragement qu'ils ont donné aux choses de la littérature est plus que satisfaisant si l'on parcourt d'un coup d'œil l'ensemble du dix-neuvième siècle et je ne vois pas que l'on puisse y placer le reproche d'indifférence dont on parle quelque peu trop aujourd'hui. Je crois que l'œuvre si bien commencée toujours en se développant, mais les périodes de ralentissements sont inévitables, on doit s'y attendre. Ce qui a été si bien compris dans le passé ne sera pas méconnu dans l'avenir.

Notre bibliothèque nationale est abondante et de sujets tous canadiens. Elle ferait tomber en extase Perrault, Crémazie Bibaud, Chauveau, Taché, Parent, Crémazie et tous les anciens, s'ils revenaient aux monde. Nous avons même des auteurs que l'on ne lit plus, tant les nouveaux ont assumé de l'importance. Les débuts sont déjà dans le lointain, et c'est tellement le cas que le

présent article sera une révélation pour la foule de lecteurs. La littérature anglaise de ce pays est d'hier. La nôtre remonte à trois quarts de siècle au moins. En 1882, lors de la fondation de la Société Royale, nous étions tellement "les anciens" que notre section prit le No. 1 sans un mot d'explication — les membres de langue anglaise se regardant comme appartenant surtout à la branche scientifique.

Bon nombre d'ouvrages de notre production s'impriment avec goût et les autres ont généralement une apparence assez soignée. Les éditions dépassent rarement mille exemplaires et elles sont vendues assez promptement, de sorte qu'il est impossible de les trouver en magasin après un certain temps. Ce n'est pas encore une industrie payante, du moins pour les auteurs. Amateurs nous sommes, ainsi que l'étaient nos devanciers. Nous écrivons pour la patrie.

Quant à ce qui est du caractère de notre littérature, il me paraît qu'elle est avant tout adonnée à l'histoire du Canada; en second lieu aux ressources du pays; en troisième ordre à la poésie fugitive. Cette dernière compte de nombreux adeptes à présent, mais, en ce genre, les productions de la France nous écrasent, tandis que pour parler de nos richesses peu connues et des événements historiques qui nous concernent, nous avons table rase, nous ne craignons personne et même nous n'imitons personne puisque "les autres" ne connaissent rien de tout cela.

V

L'art de bien dire en vers n'est pas encore introduit parmi nous et ne le sera point tant, que la bonne conversation n'y aura sa place marquée. Il faut savoir causer pour écrire dans un langage harmonieux. De plus, le vocabulaire reste pauvre chez ceux qui n'ont pour tout propos que les bagatelles de la porte. Le terre-à-terre des lieux communs n'est pas une école favorable. Les grâces du langage ne s'apprennent que dans une société qui connaît, aime, cultive les lettres et s'énonce avec art dans tout ce qu'elle dit. Le vide est là, je le signale.

Le mérite d'une pièce de vers consiste dans la pensée qu'elle exprime. Ensuite on considère si l'expression est digne de la pensée, en supposant que celle-ci ait de la valeur. Donc il faut commencer par acquérir la matière solide. Un vrai poète doit être millionnaire d'idées. Ce que l'on conçoit bien se dit facilement.

Les **Soirées Canadiennes,** 1861, Québec. Ce fut un événement et les cinq volumes de la série, jusqu'à 1865, sont restés comme matière à lire pour tous ceux qui s'intéressent aux travaux intellectuels.

Le **Foyer Canadien,**de Québec, dura de 1863 à 1866, avec non moins de succès, mais ces deux précieuses publications, mal administrées, tombèrent en dépit de l'encouragement du public.

Le **Journal de l'Instruction,** tout officiel qu'il était, avait pris, entre les mains de M. Chauveau, la forme d'une revue littéraire très appréciée.

Le premier numéro de la **Revue Canadienne,** Montréal, 1864, fut aussi un événement dans notre petit monde. Elle traite de tout. D'un propriétaire à l'autre, nous la voyons, depuis un demi-siècle, se maintenir et augmenter constamment notre bibliothèque où se voit aujourd'hui un si grand nombre de livres que j'en ai perdu le compte.

L'Opinion Pubiique,va de 1870 à 1883, et c'est une publication littéraire, même scientifique, en dépit de son titre qui lui donne l'apparence d'un organe de parti. Ses illustrations sont remarquables pour l'époque où elles parurent.

Au cours des années 1860 à 1870, il y eut des journaux litraires dans lesquels nos meilleures plumes ont fait paraitre des articles dont la plupart ont ensuite pris la forme du livre.

IV

En proportion du nombre des canadiens-français dans la province de Québec, l'encouragement qu'ils ont donné aux choses de la littérature est plus que satisfaisant si l'on parcourt d'un coup d'œil l'ensemble du dix-neuvième siècle et je ne vois pas que l'on puisse y placer le reproche d'indifférence dont on parle quelque peu trop aujourd'hui. Je crois que l'œuvre si bien commencée toujours en se développant, mais les périodes de ralentissements sont inévitables, on doit s'y attendre. Ce qui a été si bien compris dans le passé ne sera pas méconnu dans l'avenir.

Notre bibliothèque nationale est abondante et de sujets tous canadiens. Elle ferait tomber en extase Perrault, Crémazie Bibaud, Chauveau, Taché, Parent, Crémazie et tous les anciens, s'ils revenaient aux monde. Nous avons même des auteurs que l'on ne lit plus, tant les nouveaux ont assumé de l'importance. Les débuts sont déjà dans le lointain, et c'est tellement le cas que le

présent article sera une révélation pour la foule de lecteurs. La littérature anglaise de ce pays est d'hier. La nôtre remonte à trois quarts de siècle au moins. En 1882, lors de la fondation de la Société Royale, nous étions tellement "les anciens" que notre section prit le No. 1 sans un mot d'explication — les membres de langue anglaise se regardant comme appartenant surtout à la branche scientifique.

Bon nombre d'ouvrages de notre production s'impriment avec goût et les autres ont généralement une apparence assez soignée. Les éditions dépassent rarement mille exemplaires et elles sont vendues assez promptement, de sorte qu'il est impossible de les trouver en magasin après un certain temps. Ce n'est pas encore une industrie payante, du moins pour les auteurs. Amateurs nous sommes, ainsi que l'étaient nos devanciers. Nous écrivons pour la patrie.

Quant à ce qui est du caractère de notre littérature, il me paraît qu'elle est avant tout adonnée à l'histoire du Canada; en second lieu aux ressources du pays; en troisième ordre à la poésie fugitive. Cette dernière compte de nombreux adeptes à présent, mais, en ce genre, les productions de la France nous écrasent, tandis que pour parler de nos richesses peu connues et des événements historiques qui nous concernent, nous avons table rase, nous ne craignons personne et même nous n'imitons personne puisque "les autres" ne connaissent rien de tout cela.

V

L'art de bien dire en vers n'est pas encore introduit parmi nous et ne le sera point tant, que la bonne conversation n'y aura sa place marquée. Il faut savoir causer pour écrire dans un langage harmonieux. De plus, le vocabulaire reste pauvre chez ceux qui n'ont pour tout propos que les bagatelles de la porte. Le terre-à-terre des lieux communs n'est pas une école favorable. Les grâces du langage ne s'apprennent que dans une société qui connaît, aime, cultive les lettres et s'énonce avec art dans tout ce qu'elle dit. Le vide est là, je le signale.

Le mérite d'une pièce de vers consiste dans la pensée qu'elle exprime. Ensuite on considère si l'expression est digne de la pensée, en supposant que celle-ci ait de la valeur. Donc il faut commencer par acquérir la matière solide. Un vrai poète doit être millionnaire d'idées. Ce que l'on conçoit bien se dit facilement.

Le talent ne nous manque pas, mais il y a disette de pensée et pauvreté de langage dans nos vers. Alors, on imite. C'est maîgre. Prendre la substance d'un bon écrivain français et la remanier à la canadienne, c'est du pastichage. Plus! on prend un sujet de chanson et on le transforme en sonnet! Tapisserie des Gobelins vue par l'envers.

En prose, il y a des Canadiens aujourd'hui qui se servent d'une langue châtiée, vivante, claire d'expression, cependant tous ont un vocabulaire assez restreint quand on les compare aux Français.

La prose est la langue de l'histoire et comme nos meilleures qualités d'écrivain sont de cet ordre il s'ensuit que l'histoire chez nous prime les autres classes de production. L'impossibilité d'emprunter à la France sur ce chapître donne une originalité particulière à nos écrits historiques. Nous sommes contrains de tirer tout de nous-même et de traiter ces questions nouvelles sous des formes que nous inventons et, par conséquent, c'est dans ce travail que nous valons quelque chose.

Nous n'avons pas de critique, sauf certains cas d'exception. On ne saurait prendre au sérieux les éloges de la camaraderie ou le dénigrement de l'esprit de faction.

VI

Eh bien! c'est dans ce milieu que nous vivons, tous amateurs non rétribués mais faisant contre fortune bon cœur Il y a cinquante ans, nous étions pleins d'ardeur, de beaux projets, d'illusions, de courage, de patriotisme et les anciens, encore sur la brèche, nous stimulaient par leur exemple, leur parole, que dis-je! leur admiration, car ils se sentaient revivre en nous. Ils disaient: "l'avenir est à vous." Ce n'était qu'un "présent" qui devait s'éterniser, mais, si nous sommes restés tournant sur place, la littérature a bien changé et elle a fait du chemin—c'est le principal. Je ne pense jamais à ces jours d'autrefois sans un tressaillement de bonheur et les émotions des débuts reviennent avec une persistance étrange à la moindre occasion. Comment vous faire ressentir l'apparition des strophes de Crémazie en 1855 ou la surprise causée, en 1863 par le recueil de poésies de Fréchette, ou l'attendrissement que chacun éprouva à la lecture de **Jacques et Marie** de Napoléon Bourassa! Il y avait de la fierté nationale, au fond des âmes en pensant que la poésie devenait une fleur canadienne et que l'on pouvait faire des

romans avec notre histoire. Le triomphe de chacun de nous était regardé comme un succès de famille. Comme il est loin ce temps de la jeunesse où nos amitiés étaient toutes entières dans l'échange et la communication réciproque de nos ambitions littéraires! D'autres, probablement, sont dans la même situation aujourd'hui, mais ils sont arrivés après nous et n'ont pas vu se lever l'aurore du grand jour qui nous éclaire tous sans distinction. Il me semble maintenant qu'il y a de l'ancêtre en moi, vu que notre groupe ne descendait à peu près de personne, car, mêlés à nos rares prédécesseurs qui tenaient encore la plume à côté de nous, nous ne voyions presque rien en arrière—et l'avenir s'annonçait radieux. L'invocation de ces souvenirs est un rêve enchanteur de plus en plus intense à mesure que les années s'écoulent. Je revois nos écrits flamboyants (pour nous) et il me semble que je suis entouré de tous les disparus, mes compagnons de travail, de rêveries, la plupart prosateurs mais tous poètes et le cœur chaud.

En ce temps-là, nous ne pouvions pas deviner comment les circonstances modifieraient nos projets, ni savoir quelle œuvre chacun de nous accomplirait. Maintenant que tout est fait et fini que "chaque astre a décrit son orbite", je reste l'un des derniers dans le champ du travail et je contemple avec joie l'abondante récolte que nos semences ont produite.

VII

Le Canada français a-t-il une littérature nationale? Les uns répondent oui, les autres non—je dis oui, mais cela ne comprend pas tout ce que nos gens écrivent ou impriment. Il faut savoir faire un triage.

Chaque fois qu'une inspiration est canadienne et ne saurait se confondre avec un ouvrage de France nous faisons œuvre originale.

La littérature belge est loin d'être autant qu'on le dit une imitation de celle de la France. Ce qui est tout-à-fait belge appartient à la Belgique. Ce qui est absolument canadien est la propriété du Canada. En Belgique comme ici on est français de langue, mais il y a autre chose à y voir. La Suisse française est dans même cas, et jusqu'à Saint-Domingue dont on peut invoquer l'exemple. Jersey aussi.

Sachant bien que, dans ces pays divers, on écrit en langue française, chacun semble porté à croire que ce sont autant de fabriques de "copiage", si le mot est accepté, mais les connaisseurs en

savent plus long et ils se réjouissent de l'emploi que nous savons faire de la langue maîtresse de France pour exprimer des choses propres à notre milieu. Donc, ces hommes instruits admettent que nous possédons une littérature.

Jean Rivard est la photographie de notre colon-défricheur Allez en France chercher ce type.

Les Anciens Canadiens n'ont rien emprunté au reste du monde.

Forestiers et Voyageurs ne viennent ni de Bourgogne ni du Bordelais.

Le **Drapeau de Carillon** m'a l'air plus canadien que toutes les chansons de France réunies.

Les **Voyages** de Franchère ne viennent aucunement du Daupliné.

Les livres de Laterrière, père et fils, ne respirent que le sentiment canadien.

Jacques et Marie seraient du flambant neuf si on introduisait ce roman en France.

Le **Mississipi** de Fréchette et nombre de pièces de lui et de Le May n'ont rien a faire avec la Loire ou les pâturages de la Provence.

Garneau, Bibaud, Perrault, Ferland, Bédard, Turcotte, Faillon, Gagnon, Tassé, Casgrain, Richard, Decelles, Doutre, Roy, Myrand, Routhier, Chapais, David, Rouillard, Gérin, Lemieux, Lareau, Montpetit, Paquet, Rivard, Prud'homme, Poirier, Gosselin, pour les citer pêle-mêle, et tant d'autres qui ont écrit sur notre histoire, sont de toute originalité.

Va-t-on nier l'existence de cette bibliothèque pour s'amuser à dire que nous copions Pierre, Jacques ou Jean ? Laissez dans leur insignifiance les productions qui ne méritent pas l'honneur d'appartenir à la veine nationale—et encore ! je dirai que celles-ci ont contribué à répondre le goût des lettres—c'est quelque chose.

Parfois, un sujet se présente qui est tout-à-fait du terroir, mais l'écrivain le traite à la française et alors sa littérature est de l'imitation. On voit cela surtout dans la poésie. Je veux bien admettre que, pesés au quintal, nos écrits sont, en majorité, de provenance exotique, mais à quoi bon s'occuper de ces compositions d'écolier ? Je m'en tiens à la bonne substance, celle qui est de nous et qui nous restera. Oui, nous avons une littérature, aveugle qui la nie.

Nous sommes entraînés, à cause de la langue, à prendre le moule français et souvent les idées; à imiter, pasticher, adopter, copier, mais un esprit créateur ne se laisse point séduire par tel ou tel genre ou manière d'être qui, après tout, ne nous avance à rien. Nous ne sommes pas aussi singes qu'on veut bien le dire. Quand même nous aurions dans l'ensemble dix pour cent de ces plagiaires sans malice... la France regorge de ceux-là, qui, trouvent plus commode de marcher dans un sentier battu que de se frayer un chemin dans la brousse. Jusqu'à Fenimore Cooper qui s'est cru obligé d'imiter les auteurs anglais parce qu'il écrivait en anglais, et, s'il n'avait pas emprunté sa matière à nos coureurs de bois— sans l'avouer—ses romans ne vaudraient pas le sou.

VIII

Pour savoir si nous avons une littérature à nous, il n'est pas besoin de le demander aux Français qui passent en courant à travers l'Amérique. Nous sommes mieux que les étrangers en état de juger la question. Ce qui est de nous est à nous—c'est le contraire du mot d'Horace. Pour un petit peuple, qui entre à peine dans le cercle des nations, ce que nous avons fait est déjà très beau et promet davantage.

Et qui donc n'a pas commencé par l'imitation ? Les Latins ont imité les Grecs. Les Français ont imité les Latins et les Grecs. Corneille, Racine sont tellement copistes que l'on peut les confondre avec l'antiquité. Il n'y a pas plus de cent ans que la littérature de France est française. Au Canada ne nous prendrons pas deux mille ans pour devenir nous-mêmes, soyez-en certain!

Nous avons quelques pièces de théâtre arrangées dans le ton parisien ou charpentées à la Dumas, par exemple, mais le fond est canadien. Avec de la bonne étoffe du pays on a fait un habillement selon la mode étrangère, faute de connaître le métier, et en attendant un génie créateur capable d'utiliser les matériaux canadiens sous une forme canadienne.

Il se dégagera un jour de ces tentatives infructueuses mais non pas désagréables, une facture appropriée et l'instinct de l'imitation disparaîtra. Ceux qui se trompent de route, par suite de leur faiblesse naturelle n'en font pas moins un travail avantageux, car ils préparent le public au goût des choses de l'esprit. C'est de cette manière que, depuis soixante ou quatre-vingts ans, nous avons acquis, ce que nous savons, et, en vérité, ce progrès est remarquable.

Ceux qui font des phrases sans mettre des idées dans leurs vers préparent le terrain pour une future génération de poètes qui penseront et qui sauront écrire parce que leurs aînés auront rendu la plume plus maniable. Un jour, nous regarderons dans notre voisinage, comme ont fait les Français après la grande querelle des "Anciens et des Modernes" et nous y découvrirons, comme eux, des richesses ignorées.

Qu'importe que notre langue soit tirée de l'Europe, du moment où notre domaine d'observation est purement canadien. Sous prétexte que nous écrivons en français, il ne faut pas nous regarder comme une queue ou un débris de la littérature française.

Il ne s'agit point de coucher des lignes de mots sur le papier, cela est un simple exercice pour arriver à faire mieux. Nous sommes passablement avancés sous ce rapport. Viendront les écrivains savants, les penseurs, qui ramasseront autour d'eux tout ce que nous n'y voyons pas encore.

Qu'ont fait les Américains plus que nous ? A venir jusque vers 1850 qu'ont-ils produit ? On leur reproche, même à présent, de n'avoir point de littérature. Cela vient de ce que, écrivant en anglais, ils sont les esclaves de leur ancienne mère-patrie en tout ce qui concerne les lettres. Chez eux, on voit, cinq ou six brillantes exceptions, puis tout le reste est pasticheur.

Si les Canadiens ne tournent point à l'indifférence en matière de littérature, si les lecteurs parmi eux se maintiennent au chiffre du passé et du présent proportionnellement à la masse. tout ira bien et, en attendant qu'il naisse des chef-d'œuvres, on verra se continuer le travail actuel, qui n'est pas sans mérite, tout humble qu'il soit.

Voyez donc, en France aujourd'hui, en Angleterre, sur cent livres qui paraissent il y en a un ou deux qui font une marque durable, parce que les créateurs sont toujours rares. Chez nous aussi ils sont rares mais, après tout ce n'est pas pire qu'en Europe ou aux Etats-Unis. Je ne parle pas d'Ontario où rien n'est encore national dans la littérature, sauf un commencement d'étude de l'histoire de cette province qui se dessine de place en place, ces années dernières.

Les Canadiens ont intérêt à encourager la littérature puisqu'il ne s'est rien fait de grand ou d'utile, dans le monde sans le concours des écrivains. L'inspiration part de la foule et aussi du cerveau des penseurs plus éminents que le commun des mortels, mais elle est industrielle, éparpillée, insaisissable comme l'eau à la main,

c'est l'homme de la plume qui l'arrête, la fixe, lui donne de la valeur en la concentrant et c'est lui qui la rend praticable.

Alors que tout marche autour de nous, n'allons pas être assez étourdis pour nous endormir dans l'indifférence. Quoi! si nous n'avions pas eu d'écrivains, nous ne saurions même pas ce qu'étaient nos ancêtres!

Benjamin SULTE

CANADIENS, PARLONS FRANÇAIS !

Mr. Pierre Héribert,
Directeur du "Pays Laurentien".

Cher Ami,

Les lecteurs du **"Pays Laurentien"** ont eu le plaisir de lire, dans le numéro de mars, votre intéressant article intitulé **Paulo majora canamus**, dans lequel vous faites un énergique appel à tous les Canadiens-Français à protéger et à sauvegarder les droits de notre langue menacés dans la province d'Ontario et ailleurs.

Vous avez raison, Monsieur le Directeur, de blâmer "cette majorité sotte qui ne comprend pas même ses propres intérêts;" mais, ne croyez-vous pas que le reproche serait tout aussi juste s'adressant à certains Canadiens-Français qui, sous prétexte de montrer leur capacité en matière de linguistique ou pour toute autre cause plus ou moins futile, négligent d'enseigner ou de parler cette belle langue française qui est le plus habile interprête de l'esprit et de la pensée humaine ?"

Si, "douze cents délégués vont, à l'heure troublée où nous sommes, délibérer sur les moyens à prendre pour protéger nos droits", n'est-ce pas un peu parce qu'une grande partie de nos Canadiens d'Ontario n'ont pas su faire respecter ces mêmes droits ? Vous allez penser peut-être que j'excuse ou que je protège la majorité adversaire; il n'en est rien. Je sais trop bien qu'elle cherche par tous les moyens possibles à nous écraser et à faire du Canada un pays essentiellement de langue anglaise. (Plaise à Dieu qu'elle n'y réussisse jamais.) Ce que je veux ici, c'est démontrer que nous n'avons pas déployé l'énergie suffisante pour assurer le respect ou la noble revendication des "droits acquis de la langue française".

Que servirait à nos poètes de "tracer d'immortelles chansons" si nous ne parlons pas toujours la langue maternelle, si nous la négligeons d'autre part, pour des raisons plus ou moins louables ?

Dieu merci, il est encore des Canadiens qui restent debout, qui n'ont pas peur de prouver que nous sommes vivants. Mais, les autres, les déserteurs de la langue, il est grandement temps qu'ils se réveillent et qu'ils fassent valoir comme nous, et avec nous, nos droits méprisés.

Oui, Monsieur le Directeur, il y en a beaucoup, il y en a trop qui sans réfléchir peut-être abjurent tout de même leur langue, qui à propos de rien et à propos de tout, parlent l'anglais de préférence au français; et cela non-seulement dans la province d'Ontario, mais aussi dans notre province de Québec, si essentiellement Canadienne-française.

A l'appui de ce que je viens de dire, voici un fait qui se passait l'automne dernier. Deux amis, G. et A. furent invités à une réunion intime de jeunes gens, chez un camarade, canadien-français comme eux.

Ils arrivèrent un peu en retard. Musique, danse, partie de cartes, tout était commencé. La conversation se faisait...en anglais... et était des plus animée, je vous assure. Soit distraction, soit encore qu'il crût qu'ils se connaissaient tous, leur hôte, charmant garçon d'ailleurs, ne les présenta pas à ses invités premiers arrivés. G. les connaissait tous, mais A. se trouvait étranger, d'autant plus que de langue anglaise, il ne savait pas grand chose. Il comprenait bien quelques mots par-ci, par-là, mais impossible pour lui de soutenir une conversation. Naturellement, il fut obligé de parler un peu, mais il avait beau s'escrimer à mettre deux ou trois mots d'accord, à peine pouvait-il ajuster une toute petite phrase, et, les autres trop sots (passez-moi le mot) pour le mettre à l'aise en reprenant le discours en français, s'amusèrent à rire de son emballement. Jugez de son supplice et de son humiliation, qu'il ne fit pas trop voir cependant. Mais si cette soirée fut longue pour lui, inutile de le dire. Il devait blasphémer en secret et jurer qu'on ne l'y reprendrait plus. Enfin, chacun se retira.—Quelle bête d'idée ai-je eu d'aller à cette réunion, dit-il à son compagnon en sortant. J'aurais dû rester chez moi. Et pourtant, notre hôte savait bien que je ne parle pas l'anglais. Et il m'attire dans ce guêpier. Il me paiera bien cela, quelque jour. Où m'ont-ils donc connu aussi ces damnés anglais qui, cependant, m'appelaient par mon nom ?—Mais, mon cher, il n'y avait pas un seul Anglais parmi eux, répliqua l'autre, en éclatant de rire. Tu n'as donc pas reconnu les deux Melles M... que nous avons rencontrées l'hiver dernier ? Et J...

X, le commis de... Et A...Z, de la rue... Et un tel, et une telle de telle ou telle place ?—Bande de fous, bande de renégats, bande d'apostats, s'écria-t-il, en leur lançant une diatribe furieuse.

Il n'en a pas encore le cœur net, pauvre A... ça lui restera là bien longtemps. Il en parlait encore dernièrement.

Et bien, cher Monsieur Héribert, il y en a beaucoup de ces esprits fêlés dont la conduite accuse à un certain point l'apostasie de la langue nationale; et, ils sont d'autant plus coupables qu'ils s'amusent à fréquenter des Anglais, à s'habiller à l'anglaise, à s'occuper plutôt de "sports" anglais, et qui pis est, à parler anglais même dans des réunions des nôtres. Jeux de snobs et d'étourdis.

Pour conserver notre langue, il faut, oui, il faut l'employer toujours et partout. Nous avons des malades parmi nous, il faut soigner leur snobisme, guérir leur étourderie; selon votre mot, cher ami, c'est aux journalistes et aux écrivains que cette tâche incombe; et si nous ne pouvons pas réussir à les guérir tous, essayons au moins d'empêcher la diffusion du mal. Parler inutilement un langage étranger, disait Alphonse Lusignan, c'est un manque de respect et un commencement de froideur pour la langue maternelle". Le mot est profond, et me semble renfermer un grand averuissement. La langue française est un bel arbre: à nous de le maintenir droit et vivace, à nous de lui faire produire ses fruits.

Cher ami, permettez-moi ces reproches d'un cœur franc et sincère, à l'adresse des Canadiens mes frères qui ont pu les mériter. Ils agissent, j'ose le croire, sans malice, faute d'avoir prévu les conséquences qui surgissent aujourd'hui. Loin de leur jeter la pierre sans retour, je veux les stimuler davantage à travailler maintenant avec plus de courage, à réparer leurs torts, à regagner le terrain perdu. Et avec votre permission, Monsieur le Directeur, je leur dirai avec toute la force dont je suis capable: Mes chers amis et frères, retrempez, au moment de la lutte, votre fierté nationale dans le patriotisme de vos pères; rappelez-vous les durs combats que nos ancêtres ont livrés pour la conservation de la langue qui les rattachait au sol natal; la langue française est un trésor; parlons-la chérissons-la, d'un œil jaloux veillons sur elle; et au besoin, défendons-la au prix même des plus durs sacrifices. La Patrie compte sur nous.

Sincèrement à vous,

Gérard Malchelosse.

Montréal, 10 mars 1916.

NOTAIRE ET POETE

Bien surpris et très honoré de me voir inscrit au nombre des collaborateurs du "PAYS LAURENTIEN" et présenté —**domicilié** sinon **dûment qualifié** —aux lecteurs de cette intéressante revue.

NOTAIRE: En effet, j'aime qu'il soit noté, non-seulement au Tableau, pour mes enfants, (en loi ce terme s'applique à tous les descendants), que leur père et aïeul était notaire —et qu'il pratiqua comme tel, je ne sais encore combien d'années ici et près de trois décades durant, dans la paroisse voisine, son endroit natal.

Souvenirs: Lorsque mon père, plus grave que d'habitude, avait mis ses **chaussures françaises** avant de partir pour le village et laissé longuement ma mère lui ajuster un haut col, c'est qu'il devait entrer chez monsieur le curé ou chez monsieur le notaire. Je tâchais alors d'obtenir la faveur de l'accompagner mais sous la condition chaque fois imposée, en recevant mon **gilet des dimanches;** "de faire les choses comme il faut, en petit garçon bien élevé." Les quinzièmes, disaient-ils, sont toujours gâtés!

Je me rappelle l'exquise politesse et l'accueil bienveillant de ces deux hommes aux cheveux blanchis toujours à leur grande table de travail chargée de livres et de paperasses. Un sourire perpétuel semblait régner sur la vénérable figure du curé cependant que celle du notaire me paraissait plus sévère.

Je n'avais pas d'yeux assez grands pour voir d'aussi près ceux qui, le dimanche, chantaient ensemble la messe: le curé dans ses beaux ornements qui lui seyaient si bien à l'autel et le notaire que, malgré la défense faite de détourner la tête, je découvrais à l'autre bout de l'église, près du ciel, comme sur semaine, tout de noir habillé. Mais à un moment donné je trouvais l'entretien bien long, tant hâte j'avais de montrer la belle image de Mr. le curé et les gros sous de Mr. le notaire, à ma mère qui souriante me disait: "Si tu ne fais pas un curé, quand tu seras grand, tu feras un notaire."

J'appris ensuite que l'un et l'autre s'occupaient: le premier, de nos intérêts spirituels, le second, de nos biens temporels et l'on dit encore aujourd'hui que celui-là fut un saint et celui-ci un parfait notaire.

Le vieux curé eut un digne successeur; du notaire je pris du moins la place.

J'ai reçu les dernières volontés des vieillards qui ont souri

à mes débuts, assuré aux lutteurs de la vie leurs épargnes et leurs établissements, souhaité à bien des couples le bonheur et la prospérité dans leurs futurs foyers, reçu des confidences et donné dans mes conseils, en maintes circonstances, le meilleur de moi-même; bref, si j'ai là, près de mon vieux clocher, vécu de ma vie une partie assez longue et bien belle en dépit du dicton "que personne n'est prophète en sa paroisse", c'est qu'à l'instar de mon prédécesseur, ne manquant jamais de donner des sous aux petits qui entraient avec leurs papas, j'ai aussi toujours tenu à mes clients, comme il le fut à mon père, le chemin libre—entre mon étude et le presbytère.

Le bon et digne curé qui durant ce temps y dépensa ses derniers jours chargés de mérites et qui fut toujours mon meilleur ami, dort aujourd'hui près de la grande croix du cimetière. Je ne sais pas ce qui en reste dans mon fuseau mais lorsqu'il sera dévidé, je voudrais reposer près de lui et de mon père, entre son vieux curé et l'ancien notaire.

POETE:—Certes, il y a place dans la nef d'un temple vaste comme l'univers et dont la coupole s'élance aussi haut que peut monter la pensée; en le contemplant le plus humble mortel peut y découvrir des splendeurs éblouissantes en tous points de vue et ordres de choses qu'il y établisse.

J'ai prêté une oreille attentive aux pontifes officiant dans ce temple; j'ai suivi avec attendrissement l'ascension vers les hauteurs des chantres du beau et de l'idéal, et Crémazie ayant entonné:

"Il nous faut quelque chose en cette triste vie
"Qui nous parlant de Dieu, d'art et de poésie
"Nous élève au-dessus de la réalité;"

de ma faible voix, dans une chapelle latérale, j'ai ajouté:—

"Oui, chaque pas dans la vie
"Demande un nouveau chant au pauvre pèlerin;
"Qu'il soit triste ou joyeux, une douce harmonie
"Abrègera toujours son trop rude chemin."

Alors par l'indulgence de quelques amis que le "PAYS LAURENTIEN" a dû rencontrer, j'ai pu donner, sur semaine, quelques timides soli à l'endroit du lutrin—j'allais dire, de mon vieux notaire.

Les cartons de ceux-ci ne sont pas aussi remplis que ceux de mon greffe, car de même qu'en mon jeune âge, un maître de chapelle surmena trop la voix de l'enfant et me laissa aphone, mais dilettante

des accords de l'orphéon, ainsi j'ai craint, à l'âge mûr, non pas de "déjeuner d'un baiser d'abeille sur une feuille de rose" mais de jeter une voix discordante dans le concert continuel et toujours grandissant des chants canadiens, tout en leur gardant ma plus entière et sympathique attention.

Et je suis redescendu dans la nef où, pour ne pas brûler la politesse au "PAYS LAURENTIEN" et encourager, à la suite de Casimir Hébert, notre bon canadien Massicotte, à poursuivre son œuvre, j'exhumerais une chanson: "LE BON VIEUX TEMPS". Mais j'y pense: ce ne serait pas de l'inédit, car je me rappelle l'avoir dédiée à B. Sulte qui—entre nous—m'en dit alors de bonnes choses. Pour la première fois je me **dédis.**

A la chaude suggestion de Pierre Héribert, le notaire poête préfèrerait bien s'il le pouvait, composer une bilingue marseillaise, voire "d'immortelles chansons" et occire, au figuré s'entend, tous les ennemis de sa langue, de sa race, et de sa patrie, et de son Dieu.

Maximilien COUPAL.

LE FONDATEUR DE LA SOCIETE DE SAINT-VINCENT DE PAUL EN CANADA

J'ai lu avec un bien vif intérêt la biographie du jeune docteur Painchaud, reproduite du **Canadien** du 12 janvier 1859, par M. Casimir Hébert, dans **Le Pays Laurentien** de mars dernier. Au nom des conférences de Saint-Vincent de Paul du Canada, je remercie M. Hébert d'avoir tiré de l'oubli la belle page que le **Canadien** consacra naguère au fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, société établie à Québec en novembre 1846, par les soins du jeune docteur Painchaud.

M. Hébert dit, dans une note: "Le centenaire d'Ozanam est d'hier. Et, cependant, qui, parmi la génération actuelle, connaît le jeune Dr Painchaud, comme fondateur en Canada de la Société de Saint-Vincent de Paul ?

M. Hébert sera heureux d'apprendre, sans doute, que le nom du docteur Painchaud est bien connu des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, qui vénèrent la mémoire de leur fondateur. En 1883, Mgr Têtu aumônier général de la Société de

Saint-Vincent de Paul, publia, à Québec, une notice sur la vie du jeune Dr. Painchaud (o)

En 1897, à l'occasion des noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul, qui avaient été célébrées à Québec, l'année précédente, je publiai, en collaboration avec Mgr Têtu, **Les Noces de la Société de Saint-Vincent de Paul.** Dans **l'appendice** de ce volume, Mgr Têtu reproduisit sa brochure de 1883 et l'augmenta de plusieurs lettres inédites de M. Painchaud. Enfin, dans le rapport annuel du Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada, pour 1913, et publié à Québec en 1914, j'ai publié de nouveau une notice, accompagnée d'un portrait, sur le fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada. C'était à l'occasion de l'établissement de la Société à Vancouver (1912). Je rappelai alors que c'est en voulant se rendre à Vancouver, où il désirait se consacrer au service de Mgr Demers, le grand missionnaire des côtes du Pacifique, que le jeune docteur Painchaud trouva la mort à Colima, Mexique, capitale de la province du même nom, en 1855. (*)

Parmi les nombreux confrères des conférences de Saint-Vincent de Paul, le nom du Docteur Painchaud est donc bien connu. Mais, je n'en remercie pas moins M. Hébert d'avoir mis au jour l'intéressant article du **Canadien,** du 12 janvier 1859.

Une dernière remarque:—Le **Canadien** dit que le jeune docteur Painchaud naquit en 1825. Mgr Têtu, qui a toujours eu le grand souci de l'exactitude des dates en histoire, donne 1819 comme date de la naissance du fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada. (A)

C. J. MAGNAN,

Président du Conseil Supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul, Canada.

—Québec, 16 mars 1916.

BIBLIOGRAPHIE

Faute d'espace nous sommes forcés de remettre à mai la bibliographie que nous avions préparée pour ce numero d'avril.

(o)—**Souvenir des Noces d'Or de la Soc. de S.-V. de Paul**, célébrées à Québec, les 20, 21 et 22 mai, 1883—Québec, chez C. Darveau, 1883.

(a)—"M. Joseph Louis Painchaud naquit à Québec, le 12 juin 1819, de sieur Joseph Painchaud, médecin, et de dame Geneviève Parent. Il fut baptisé le lendemain par Monseigneur Plessis".—**Les Noces d'Or de la Société de S.-Vincent de Paul, 1846-1896**, Québec, 1897, chez Pruneau & Kirouac, éditeurs.

(*)—Exactement c'est à Tonila, à quelque distance de Colima, que mourut le docteur Painchaud

AVIS

Nos abonnés qui changent de domicile sont priés de nous faire parvenir leur nouvelle adresse.

G. MALCHELOSSE

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année MAI 1916 No. 5

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM MONTREAL

1ère ANNEE.—No. 5. MAI 1916

LE PAYS LAURENTIEN

LE REGIME FEODAL EN CANADA

Quelques écrivains américains, et parmi eux, Parkman, dans son "Old Regime", ont prétendu que l'introduction du régime féodal dans la Nouvelle-France, avait été la cause principale de la décadence et finalement de la ruine de l'influence française en Amérique.

A première vue, on serait tenté de les taxer d'ignorance; mais il semble que leur affirmation soit plutôt l'expression d'un vague sentiment d'antipathie que d'une connaissance insuffisante du sujet. Remplis d'admiration pour les institutions qui ont assuré le développement si rapide de la grande république américaine, ils ont cru qu'elles constituaient le seul type possible de perfection sociale, et tout entiers dans leurs idées, ils se sont prononcés catégoriquement contre un mode de colonisation qui leur semblait avoir eu des conséquences si désastreuses. Tel n'est pas le cas cependant. Le régime féodal au Canada, après avoir été un magnifique instrument de peuplement, devait devenir le point de départ de notre organisation paroissiale, et contribuer dans une large mesure à la survivance de la race française en Amérique.

Elevés sous le régime féodal, nos ancêtres ne pouvaient concevoir un système différent, et telle qu'elle fut établie sur les rives du Saint-Laurent, la tenure seigneuriale était bien propre à assurer le développement rapide d'une colonie, autant et peut-être plus que le système de tenure en **franc et commun soccage** que les colons anglais implantèrent sur les bords de l'Atlantique.

Si le développement des colonies françaises en Amérique ne fut pas aussi rapide que celui des colonies anglaises, ce n'est au régime féodal lui-même qu'il faut nous en prendre, mais à des causes qui lui sont tout-à-fait étrangères, dont la première et la principale, fut la centralisation trop prononcée du pouvoir, ce qui eut pour effet de paralyser toute initiative individuelle. D'autres causes d'infériorité plus intimes se greffèrent sur celle-ci et amenèrent insensiblement la perte du Canada pour la France.

Le pays découvert et conquis sur les nations indigènes plutôt par la croix et le zèle des missionnaires, que par l'épée et l'intrépidité du soldat, il s'agissait de le peupler, d'y attirer des colons. C'est dans ce dessein que les monarques français appliquèrent à la Nouvelle-France le système des concessions seigneuriales.

Des étendues assez considérables de terrains furent données à ceux des colons qui appartenaient à la bourgeoisie, et qui, ayant un petit capital, pouvaient le faire servir à mettre en valeur leurs terres.

"Le seigneur, dit Rameau, n'était à vrai dire au Canada, que "l'entrepreneur du peuplement d'un territoire donné, et le bénéfice "qui lui était attribué était loin d'être excessif; il fallait pour tirer "parti de la seigneurie qu'il y attirât des colons, et il était lié à sa "colonie, non par l'intérêt transitoire d'un homme une fois payé, "comme le spéculateur, mais par celui d'une rente et de droits "perpétuels."

Nous avons dans ces quelques lignes la raison de l'établissement du régime seigneurial sur les rives du Saint-Laurent. Le seigneur en prenant possession de sa concession devenait ce que nous appelons aujourd'hui un agent de colonisation; il devait recruter des colons, les établir, les soutenir par ses encouragements et ses conseils, les aider même matériellement; il avait un intérêt immense à le faire, car ses domaines ne prenaient de l'importance que par l'augmentation de la population et le développement de la culture.

Aussi, les premiers seigneurs comprirent parfaitement leur rôle, et s'occupèrent avant tout de peupler leur seigneurie, en recrutant eux-mêmes en France et autour d'eux les bras dont ils avaient besoin pour abattre la forêt qui couvrait leur domaine.

Robert Giffard, le premier seigneur de Beauport, fait une ample moisson de colons dans son pays natal, au Perche; il décide à le suivre non-seulement des familles du peuple, mais aussi des gens de la petite noblesse, comme les Juchereau (de la Ferté et des Chastelets).

Le sieur Cheffault de la Regnardière, premier concessionnaire de la Côte de Beaupré, et le sieur Jacques de Castillon, premier concessionnaire de l'Ile d'Orléans, afin de pousser l'établissement de leurs seigneuries, forment en France, une compagnie, dont les membres se font agents de recrutement pour le Canada. Comme Giffard, ils recueillent une belle moisson de colons, surtout dans les paroisses de Normandie; ce sont eux qui envoient au pays les familles des Legardeur (de Repentigny et de Filly) des Leneuf (de la Poterie et du Hérisson) qui jouèrent un rôle important dans la colonie.

Les Jésuites, qui avaient été dotés de belles étendues de terrain, devinrent, surtout par la publication de leurs Relations, qui sont

répandues à profusion par toute la France de puissants auxiliaires dans ce travail de recrutement; ils décident bon nombre de jeunes gens à passer au Canada.

Et que dire de l'immense travail accompli par les membres de la société de Notre-Dame-de-Montréal; quel zèle les sieurs de Fau-camp, de la Dauversière, de Maisonneuve, déploient pour recruter les hommes dont ils ont besoin pour l'établissement de la belle concession qu'ils ont obtenue du roi.

A leur tour, les membres de la bourgeoisie de la petite noblesse, comme les Juchereau, les Legardeur, les Leneuf, et même des gens d'humble condition, comme Louis Hébert, Nicolas Marsolet, Jean Godefroy, Jean Bourdon, Charles Lemoine, Pierre Boucher, reçoivent, en récompense de leur zèle et de leur bravoure, des seigneuries qu'ils s'efforceront de rendre prospères et productives. Malheureusement le manque de ressources ne leur permettra pas d'aller eux-mêmes chercher en France les colons dont ils ont besoin; c'est autour d'eux qu'ils devront les recruter, et l'on comprend que, vu la faiblesse numérique de la population primitive, ce travail ne pourra se faire que fort lentement. Quelques-uns succomberont à la tâche; d'autres, comme les Boucher, les Lemoine, réussiront si bien qu'ils mériteront d'être anoblis, et deviendront les chefs des plus illustres familles de la colonie.

Avec l'arrivée des soldats du régiment Carignan-Salières, en 1665, une nouvelle phase du régime féodal, au Canada, se développe; nous assistons à la colonisation militaire. Talon a vu que la grande route suivie par les Iroquois dans leurs sanglantes incursions, est celle du Richelieu; c'est dans le rétrécissement formé par la rencontre du Saint-Laurent et du Richelieu qu'il va établir les officiers militaires, qui, déchargés du service, consentent à demeurer au pays. Ils protègeront la colonie et travailleront en même temps à son développement, en établissant auprès d'eux ceux de leurs soldats qui veulent bien se faire **habitants.**

Il faut cependant admettre que ces seigneurs militaires ou fonctionnaires furent généralement de pauvres colonisateurs. C'est que la plupart sont sans ressources, et qu'il leur faut trouver un moyen quelconque d'assurer la subsistance de leur famille avant d'aller s'établir en plein milieu de la forêt. Voilà pourquoi on les voit faire la chasse aux positions officielles, se livrer au commerce des pelleteries, s'établir même chez les nations indiennes et laisser à l'abandon leurs seigneuries, dont la culture leur rapporterait des

profits beaucoup plus réels que la traite des fourrures. Quelques-uns cependant braveront tout, la misère, le dénuement, les Iroquois, pour s'ouvrir un domaine et attirer autour d'eux quelques censitaires; ils se feront même mercenaires et laboureurs comme le sieur de Saint-Ours.

Contre les seigneurs qui s'obstinent à vivre loin ce leur domaine, à courir les bois, à s'aventurer dans de lointaines expéditions, Louis XIV rend en 1711 les célèbres arrêts de Marly, par lesquels il oblige les propriétaires de fiefs et de seigneuries à mettre leurs terres en culture et à y placer des **habitants** qui devront y résider continuellement; les terres devront être concédées sans autre redevance que les **cens** et **rentes.**

Les arrêts de Marly ont une importance capitale; car ils établissent d'une manière péremptoire la raison d'être du régime féodal au Canada. En France, le seigneur n'était pas tenu de concéder ses terres à titre gratuit; il pouvait les vendre, les aliéner comme bon lui semblait, mais en Amérique, comme il s'agissait avant tout de peupler le pays, le régime féodal devait être adapté à ce but, et rien dans ses dispositions légales ne devait venir en opposition avec l'intention première de l'autorité royale, qui voulait assurer le développement rapide de la Nouvelle-France.

C'est pourquoi la féodalité s'établit sur les rives du Saint-Laurent, dépourvue des entraves et des restrictions qui en faisaient souvent un instrument de despotisme dans la vieille Europe.

Le régime seigneurial au Canada, fut dans son ensemble un régime de douceur et de justice. Le rôle du seigneur canadien ne fut pas celui d'un despote comme l'ont insinué certains auteurs; ce fut plutôt celui d'un guide, d'un arbitre et d'un père.

"Rien n'était moins exclusifs que les anciens seigneurs ca-
"nadiens, dit l'abbé Casgrain. A part de bien rares exceptions, ils
"se montraient plein de condescendance et de bonté; ils se faisaient
"peuple avec le peuple, ils vivaient de sa vie, s'identifiaient avec lui,
"partageaient ses joies, ses difficultés et ses peines. Il n'y avait
"entre eux et le peuple qu'un peu plus d'instruction et de distinc-
"tion dans les manières".

Ordinairement les premiers habitants se groupaient autour du manoir seigneurial. Un missionnaire venait les visiter à certaines époques de l'année: le seigneur était heureux de lui donner asile dans son manoir et de réserver la plus belle salle pour la célébration du saint sacrifice; la maison seigneuriale servait de chapelle, et c'est là

sous les regards bienveillants des seigneurs de l'ancien régime que se cimenta l'union du clergé et du peuple, que se forma notre belle organisation paroissiale.

Plus tard, lorsque les censitaires formaient une population suffisamment nombreuse, l'on construisait une église, un moulin à farine; dans les endroits exposés aux incursions des Iroquois, on entourait d'une palissade le village naissant. Peu à peu la forêt tombait sous la hache des bûcherons; bientôt un curé venait résider au milieu d'eux, et la paroisse qui souvent embrassait le même territoire que la seigneurie et devait la remplacer, était créée.

La catastrophe qui chassa la France des rivages du Nouveau-Monde, brisa l'administration civile, et l'édifice social du vieux régime. Les quelques milliers de Français laissés sur les arpents de neige de Voltaire, se trouvèrent pour ainsi dire sans gouvernement, privés de leurs chefs, de leurs guides naturels; les nobles et les fonctionnaires, qui pour la plupart quittèrent la colonie, au lendemain de la conquête. Dans ces tristes conjectures, la nationalité canadienne-française semblait vouée à une ruine certaine. L'organisation paroissiale la sauva. Grâce à elle, l'humble curé de campagne put prendre à la fois et la direction spirituelle, et la direction temporelle de ses ouailles, ralliés autour de lui.

A leur tête, il combattit vigoureusement pour conserver intactes la langue et les institutions qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres, pour les garder à la foi catholique, et assurer par là même la survivance d'une nation appelée à jouer un rôle prépondérant dans l'Amérique du Nord. Gesta Dei per Francos.

"Quels que soient les inconvénients qui résultèrent plus tard "de l'établissement du régime féodal au Canada, dit M. John Boyd, "dans sa vie de Sir Georges Etienne Cartier (page 8 et 9), il n'en "reste pas moins vrai que la tenure seigneuriale contribua grande-"ment d'abord au développement de la colonie, et plus tard, à la "conservation de la nationalité canadienne-française. Sous le "régime féodal, le seigneur devint l'apôtre de la colonisation et "l'allié naturel du peuple. Grâce à ce système, les Canadiens-"Français s'attachèrent fortement au sol, et si ferme était leur "situation lors de la Cession, que tous les efforts des conquérants "pour les dénationaliser, furent vains.

"Les évêques catholiques et le clergé jouèrent en même "temps un rôle efficace, en gardant chez le peuple, grâce à l'orga-"nisation paroissiale, l'unité et la force de la vie religieuse, qui

"devinrent une autre sauvegarde de la nationalité canadienne-"française. Si les Canadiens-Français, en effet, ont pu conserver "leur unité nationale, si les soixante-dix mille colons qui passèrent "sous la domination anglaise, lors de la conquête, ont pu progresser "jusqu'à atteindre les trois millions, gardant leur caractère ethnique, "leur religion, leurs lois, leurs institutions, ils le doivent au zèle des "évêques catholiques et du clergé, et à leur système de tenure des "terres, qui eut pour résultat final, de les attacher fermement au "sol."

Abbé Ivanhoé CARON.

ETUDE SUR LA NOBLESSE FRANÇAISE

L'origine de la noblesse de France.—Différentes sortes de noblesse.—Anoblissement par lettres.—Les fiefs de dignité.—Anoblissement par charges.—Les titres de noblesse.—Vérification des titres.—Fin de la noblesse.

Tous les hommes naissent égaux. D'où sont venues entre eux ces distinctions de noblesse et de roture ? Chez les anciens peuples Grecs et Romains la noblesse existait déjà. La société romaine comptait trois classes bien distinctes formées par les patriciens, les nobles, les plébéiens, le peuple, et enfin les esclaves. Il y aurait beaucoup à dire sur cette vieille noblesse romaine, opulente, souvent cruelle, abusant à l'égard des esclaves de son droit de vie et de mort. Bornons-nous ici à étudier les origines de la noblesse de France.

L'origine de la noblesse française ou de la féodalité se perd dans la nuit des temps. Le comte de Boulainvilliers et de Montesquieu la font remonter jusqu'à la plus haute antiquité, ils lui donnent même une origine antérieure au passage du Rhin et à la conquête des Gaules. Il existait, disent-ils chez les Francs des familles nobles qu'on doit regarder comme les tiges des grandes maison de France."

Les abbés Dubos et de Mably ont prétendu que chez les Francs la noblesse transmissible était inconnue. Se basant sur la belle définition que le grand Cicéron en donne dans ses épitres: **nihil aliud est quam cognita virtus,** la noblesse n'est pas autre chose que la reconnaissance de la vertu, ils disent que la valeur et la vertu seules ont fait élever certains hommes au-dessus des autres. Par des actions d'éclat, soit dans les armes, soit dans l'administration des affaires publiques, ils se sont acquis un prestige, une autorité

qui les a élevés dans l'estime de leurs compatriotes. Ils devinrent puissants, ils acquirent des fiefs ou bénéfices et on leur donna le nom de **leudes.** Ce mot est la traduction de **lioudi** et veut dire gens. Les **leudes,** en effet, étaient les gens du roi. Ils prêtaient le serment de fidélité entre ses mains.

Ces **leudes** furent à la fois juges et capitaines des habitants de leurs terres. Ils exerçaient le droit de vie et de mort; ils devinrent redoutables au peuple par ce droit de justice dont ils abusaient trop souvent, et au prince par la milice qu'ils commandaient. Ils ruinèrent l'autorité royale et enlevèrent aux Mérovingiens toute espérance de la relever.

Le 14 juin 877 Charles le Chauve reconnut l'hérédité des fiefs. La France en comprenait une multitude divisés en duchés, comtés et vicomtés. La Lorraine se donna un prince souverain dans la personne de Hugues fils de Lothaire; la Bretagne devint royaume indépendant sous Alain le Grand; la Gascogne élut pour son roi Sanche-Mittera ou le Ravageur; la Provence choisit le duc de Boson; les comtes de Paris devinrent les souverains de la Neustrie. La France compta jusqu'à vingt-neuf fiefs: "Tout était roi en France, écrit l'abbé Darras, excepté les rois véritables."

A l'origine la noblesse n'eut pas de titres. Les vassaux, arrière-vassaux, plus ou moins favorisés de la fortune, prirent ceux d'écuyers, de damoiseaux, de varlets, tandis que les dignitaires se qualifièrent chevaliers, châtelains, barons, comtes, vicomtes. Jusqu'ici il n'y eut pas de traces d'anoblissement par lettres.

Les auteurs distinguent plusieurs sortes de noblesse. Pasquier la divisait en deux classes: la noblesse de race et sans titre, fondée sur l'ancienneté de la race, et la noblesse titrée. La première justifiait ses prétentions sur le fait que ses ancêtres avaient toujours vécu noblement sans avoir été soumis à la taille et sans avoir commis aucun acte de dérogeance; la seconde comprenait les anoblis par lettres. Loiseau distinguait la noblesse en trois lignages: la race des rois et des princes, celle des gentilshommes, et enfin celle des anoblis.

M. Hay du Châtelet reconnaissait lui aussi trois sortes de noblesse: la noblesse de sang, dont la source est cachée dans l'obscurité d'une longue suite de siècles, la seconde obtenue par des titres, et la troisième par des charges ou des emplois. La noblesse de race devait compter trois ou quatre générations. L'anobli, suivant Linneus, n'acquérait pas la noblesse de race, mais seulement la no-

blesse. Celui qui a quatre générations, disait-il encore, peut se compter comme issu de noble race, et de plus, gentilhomme de nom et d'armes.

Les croisades enlevèrent au royaume de France la plus fine fleur de la noblesse. Il fallut en créer une nouvelle. C'est pourquoi les rois, usant de leur pouvoir, résolurent de récompenser par des lettres de noblesse, ceux qu'une vertu extraordinaire avait distingués. Ce fut l'origine de la noblesse par titres. "Cette noblesse, dit La-Roque, est glorieuse, elle rend témoignage d'une excellence particulière." Il est plus louable de commencer à donner de l'éclat et du lustre à ses descendants que de les obscurcir en dégénérant de leur vertu. C'est un faible avantage, dit encore le même auteur, que de participer seulement à la gloire de nos devanciers. La première lettre de noblesse, dont il est parlé dans l'histoire, remonte à Robert le Dévot. Elle est datée du 24 juin 1008, et déclare noble et de noble race Denis et Louis Jacquot, originaires de Bourgogne. D'Hozier a regardé cette lettre comme suspecte.

Au trésor de Chartres, d'après le même auteur, se trouve un diplôme par lequel, il paraît que Philippe Ier aurait anobli Eudes Le Maire. Cette lettre est encore suspecte. Cependant il est hors de doute que les anoblissements par lettres commencèrent sous Philippe Le Bel.

En 1285, il anoblit Gilles de la Cour pour services rendus à Pierre de France, comte d'Alençon, oncle du roi. En 1310, il accorda la même récompense à Jacques Jean et à Jacques Marc.

Philippe V en 1319 et en 1320 anoblit Jean de Cadamo, Jean Audry, et Jean de Beaucaire.

Philippe de Valois multiplia les anoblissements. Au mois de mars 1350, il anoblit Guillaume de Dormans, originaire de la Champagne, et son avocat au Parlement de Paris. Dans cette lettre, il est question d'une finance que le roi se réserve en accordant l'anoblissement, mais le montant n'est pas fixé. Jean de Rheims paya trente écus, le 31 octobre 1354, pour son anoblissement. Jean de Cours versa quatre-vingts écus au trésor.

Il y eut des anoblissements par édits. Charles IX créa douze nobles par l'édit de 1564, et trente par celui de 1568.

Lorsque des lettres étaient accordées sans finance, il fallait des lettres de jussion pour la Chambre des Comptes afin de vérifier l'anoblissement. "La finance est due au roi, dit La Rocque, à cause de la grâce qu'il fait". On a vu des lettres accordées avec

indemnités au roi ou à la communauté dont l'anobli partageait autrefois les charges roturières. Des lettres furent expédiées le nom en blanc; l'acquéreur les remplissait du nom qu'il jugeait à propos. Quelques-unes furent destinées au beau-père et au gendre à la fois, d'autres au père et aux enfants. Des veuves, des filles, des enfants, des prêtres reçurent ces marques de distinction.

Des lettres furent données à des personnages d'un certain mérite, mais avec finance, en 1568 et en 1606. Louis XIII, en 1634, révoqua tout anoblissement ainsi accordé depuis l'année 1614. Il n'excepta dans son édit que les douze anoblis du mois de mai 1628 qui étaient membres de la Compagnies des Cent-Associés.

L'article IVième de cet édit ordonne qu'à l'avenir aucune lettre d'anoblissement ne sera expédiée que pour grandes et importantes considérations, que ces lettres seront enregistrées en Cours souveraines, que les Procureurs généraux seront ouïs, et que les habitants et syndics des paroisses de la demeure des anoblis seront indemnisés.

A la naissance du Dauphin en 1638, de nombreuses lettres furent accordées, moyennant finance. L'édit de Saint-Germain, du mois de novembre 1640, révoqua non seulement ces dernières mais encore toutes lettres expédiées depuis trente ans pour cette considération. Le Parlement sanctionna cette ordonnance le 16 avril 1643.

Pour commémorer son heureux avènement sur le trône de France, Louis XIV, en 1643, anoblit deux personnes dans chacune des généralités du royaume; il renouvela cette faveur en 1660 pour célébrer le rétablissement dela paix. En 1645, il créa cinquante nobles dans les villes franches de la Normandie.

La révocation des lettres de noblesse causa des ennuis à plusieurs familles désireuses de conserver leurs privilèges. Se rendant à leur demande le roi consentit à les maintenir dans leur noblesse moyennant 1,500 livres qu'il exigea pour l'enregistrement.

Vers cette époque bon nombre de titres plus ou moins douteux se rencontrent dans le royaume. De simples anoblis se parent des titres de baron, de comtes, ou de marquis; des bourgeois qui ont quelque fortune s'anoblissent de leur propre chef. Nous avons dit déjà que l'anoblissement exemptait des impôts, or l'usurpation de la noblesse privait la couronne et les communes de sommes considérables. En 1664, Louis XIV révoqua toutes les lettres qui avaient été accordées durant les trente dernières années. Il se ré-

serva de confirmer celles qui avaient été obtenues pour services signalés soit dans la carrière des armes soit dans d'autres fonctions importantes.

Un autre arrêt du 13 janvier 1667 déclara que le roi révoquait les lettres de noblesse depuis le mois de janvier 1614 pour la province de Normandie, et depuis janvier 1611 pour les autres provinces du royaume. Tous les anoblis qui jouissaient de titres depuis ces époques redevenaient soumis à la **taille,** aux impôts, s'ils n'avaient été confirmés dans leur noblesse.

A partir des guerres contre la Ligue d'Augsbourg et de la succession d'Espagne Louis XIV, pour combler ses trésors, accorda en plusieurs occasions des lettres de noblesse moyennant finance. En 1696, cependant, cinq cents personnes, choisies parmi les plus distinguées, par leur mérite, leur vertu et leurs bonnes qualités, furent anoblies. Aucune finance ne fut exigé, mais les frais de l'enregistrement dans les cours du Parlement, à la Chambre des Comptes et à la Cour des Aydes, s'élevèrent à 6,000 livres. En 1702, deux cents lettres nouvelles furent accordées, mais, deux ans plus tard, cent de ces dernières furent révoquées. Bien plus, les anoblis de 1696 et cent de 1702 pour conserver leurs titres de noblesse furent contraints de verser la somme de 3,000 livres au trésor en sus des 6,000 payées déjà. Le roi voulut bien cependant leur faire une rente annuelle sur l'Hôtel de Ville de Paris, en compensation.

En 1711, cent autres furent accordées. Arrêtons-nous ici. Nous en avons assez pour voir quels profits le roi Soleil sut tirer des titres de noblesse, qu'on accordait autrefois à la vaillance et à la vertu.

Au XVIième siècle des duchés, marquisats, comtés, vicomtés et des baronnies furent crées en faveur d'anciennes familles. Pour recevoir ces distinctions elles devaient avoir des domaines considérables et une fortune digne de ces rangs. Le duc devait jouir d'une rente d'au moins huit mille écus. Trois baronnies et trois châtellenies ou deux baronnies et six châtellenies étaient jugées nécessaires au marquis. Le titre de comte s'accordait à celui qui possédait deux baronnies et trois châtellenies ou une baronnie et six châtellenies. Pour devenir baron, il fallait trois châtellenies unies ensemble et tenues du roi.

Pour qu'un fief pût être élevée en châtellenie il devait avoir d'ancienneté haute, moyenne, basse justice, droit de faire, marché, prévôté, et prééminence dans toutes les églises du fief.

Quelques charges anoblissaient; ainsi celles de chancelier, de garde des sceaux, de secrétaires d'Etat, de Conseiller d'Etat, de président des Cours souveraines, les premières dignités de la guerre, de la maison du roi, du gouvernement, celles de commandant et de lieutenants du roi des provinces anoblissaient non seulement le titulaire mais encore sa postérité.

Quant aux charges inférieures certaines formalités restaient à remplir pour que la noblesse fut transmissible. Par exemple pour celles de médecin du roi, d'apothicaire du roi, il fallait que le père et l'aïeul qui avaient pratiqué les susdites professions fussent décédés dans l'exercice de ces fonctions ou les eussent pratiquées durant au moins vingt ans.

Les maires et les échevins de certaines villes furent anoblis, en particulier ceux des villes de La Rochelle, de Poitiers, de Saint-Jean d'Angely, d'Angoulème, et cela pour services rendus. Ceux de la ville de Niort et de quelques autres villes reçurent parfois les mêmes honneurs. Les capitouls de Toulouse, les maires et échevins de la ville de Paris, ceux de Lyon, de 1495 à 1643, furent regardés comme nobles. Chaque province du reste avait ses lois particulières.

Le titre d'écuyer appartenait à tous les gentilshommes. C'était la qualification de la simple noblesse. Ce titre vient de ce que les gentilshommes portaient habituellement des écus marqués de leurs armes ou chiffre. Tout noble était gentilhomme. D'après plusieurs auteurs le titre de noble homme fut un temps recherché de préférence à celui d'écuyer. Ce titre appartenait à la haute noblesse. Celui de chevalier s'accordait au noble seulement. Un roturier s'il devenait chevalier était par le fait anobli.

La qualification de très haut et très puissant seigneur appartenait aux princes du sang royal, et aux gentilshommes dont les maisons avaient eu des alliances avec le sang des rois. Celle de haut et puissant seigneur se donnait aux gentilshommes dont la noblesse pouvait se trouver depuis les premières années du XVième siècle.

Cependant la plus ancienne noblesse de France n'a presque jamais porté de titres. Les Montesquieu, issus des ducs d'Aquitaine, n'ont porté, jusqu'au XVIIIième siècle, que celui de seigneurs de Marsan.

Au XVIIième siècle les nobles seigneurs ne se contentèrent pas de leurs titres d'écuyers ou de chevaliers, ils se parèrent des

qualificatifs pompeux de barons, de comtes ou de marquis. Par arrêt du 16 août 1663, défense fut faite à tous propriétaires de domaines, de fiefs, de prendre ces titres sinon en vertu de lettres patentes bien et dûment vérifiées à la Cour sous peine d'une amende de 1,500 livres. Une autre déclaration enjoignait de poursuivre ceux qui prenaient les titres d'écuyers ou de chevaliers sans y avoir droit.

Il reste à dire un mot de la vérification des titres. Une des conséquences de la suppression des titres de noblesse par les différents édits royaux fut l'augmentation des revenus de la couronne. On conçoit facilement que les familles nobles devaient s'imposer parfois de grands sacrifices pour payer la taxe requise et être maintenues dans leur noblesse. Celles qui n'avaient pas le moyen de s'acquitter de cette charge perdaient leurs privilèges. Une autre conséquence de ces édits anoblissant les uns et annulant les titres des autres fut qu'il devint bientôt impossible de distinguer les vrais gentilshommes d'entre les porteurs de titres usurpés ou simplement déchus. La vérification des titres s'imposa.

Déjà, sous Charles VIII, un maréchal d'armes avait été chargé de peindre les armoiries des princes, des ducs, des comtes, des marquis, et des autres nobles du royaume. Il forma plusieurs catalogues, lesquels, bien qu'incomplets, furent très utiles, et servirent jusqu'au temps d'Henri III. Sous Louis XIII, le corps de la noblesse assemblé à Paris, formula le désir de voir le roi créer un juge d'armes. Ce vœu fut exaucé. Un juge d'armes fut créé et anobli. Ordre lui fut donné de rechercher les porteurs de titres faux et de poursuivre ceux qui illégalement prendraient ou usurperaient la qualité de nobles.

Il arriva parfois que des gentilshommes de noble race se trouvaient dans l'impossibilité de produire des titres à l'appui de leurs prétentions à leur noblesse, soit que celle-ci ne reposât que sur la prescription de trois ou quatre siècles et sans titres, soit que ces derniers eussent été perdus dans le cours des siècles. Ils produisaient alors des témoins, hommes d'une haute probité, ordinairement des vieillards, qui déclaraient qu'ils avaient connu le père et l'aïeul des impétrants, qu'ils les avaient vus vivre noblement, suivre les armées, aller en guerre, obtenir certaines charges dans quelques compagnies, fréquenter des gentilshommes, porter des habits de gentilshommes, et leurs femmes des habits de demoiselles, et faire tous actes de nobles, sans avoir été tenus à la taille, prendre

dans leurs actes légaux le titre d'écuyer, et que, dans leurs terres, ils étaient tenus, censés, réputés nobles. Cette preuve était suffisante pour que la maintenue de la noblesse fût accordée.

La famille d'Hozier a produit six générations de juges d'armes. Leurs travaux sont des mines qui renferment des renseignements très prisés par les amis de l'histoire et de l'art héraldique. Ces catalogues ne contiennent que des généalogies payées. Ils sont forcément incomplets. "Les maisons féodales, dit un auteur, y tiennent très peu de place. Les familles de noblesse récente occupent dans **l'Armorial** une place due plus à leur finance qu'à leurs exploits."

Au XVI ième siècle la noblesse française est surtout rurale, mais vers la fin de ce siècle, elle perd ce caractère terrien. Les descendants des gentilshommes campagnards, si heureux sur leurs terres et dans leurs manoirs, attirés par la richesse, le luxe, les splendeurs de la maison royale, n'ont plus qu'un désir: se rapprocher du roi et de la cour. Ils convoitent les emplois du palais, les grades dans les armées, ils veulent de l'avancement. Aussi voit-on les fils de ces familles quitter la campagne pour la ville Lumière. Disons pourtant que la noblesse de France, à cette époque, ne fut pas qu'une noblesse de cour. Nombre de gentilshommes préférèrent la tranquillité de leurs manoirs aux splendeurs de Versailles. Et cette noblesse campagnarde valait bien certes celle-là. Elle fut toujours honnête, dévouée, héroïque. Qu'on lise le beau livre de M. Pierre de Vassière et l'on verra qu'au lieu d'avoir été les tyrans et les exploiteurs du peuple, comme des écrivains l'ont prétendu, les nobles campagnards furent plutôt les bienfaiteurs des pauvres et la providence des faibles. Ils n'ont pas été la honte de la noblesse de France mais, au contraire, ils en furent l'honneur et la gloire.

Des historiens ont exalté le régime féodal, d'autres l'ont attaqué avec fureur. Si les premiers ont pu exagérer en louant hautement les beautés de ce régime, les seconds, ceux du XVIIième siècle principalement, se sont appliqués à populariser des calomnies vraiment absurdes. La féodalité, qu'on ne l'oublie pas, était une forme de gouvernement: et pour cela, à cause de cela, elle eut du bon et du mauvais. La Révolution qui déchira les titres de noblesse, brûla les parchemins, brisa les écussons, a-t-elle rendu le peuple de France plus heureux? Nous ne le croyons pas. Car cette Révolution qui fit verser des flots de sang, dirigée contre tout principe d'autorité, contre Dieu même, s'attaqua à l'église du

Christ tout autant qu'à la noblesse. L'histoire atteste que plus d'une famille noble s'éteignirent dans la misère, la prison, et le sang.

L'empereur Napoléon créa une noblesse nouvelle. La Restauration renoua les fils brisés de la tradition, et depuis, la noblesse française semble refleurir comme dans le bon vieux temps. Qu'adviendra-t-il de l'ancien royaume des lys après la victoire des armées françaises sur son ennemi le Teuton barbare ? La royauté remplacera-t-elle la République et la noblesse reprendra-t-elle la place que la démocratie lui a enlevée ? C'est le secret de Dieu. Quoiqu'il arrive il faut bien reconnaître que dans cette guerre terrible les descendants de la vieille noblesse ont payé jusqu'ici un large tribut de sang pour la défense de leur belle patrie. Le généralissime Joffre a reconnu publiquement leur valeur en partageant avec plusieurs d'entre eux l'honneur du commandement. A tous ces vaillants défenseurs de la France prêtres-soldats, gentilshommes ou fils du peuple, nous souhaitons la victoire, et nous prions Dieu de sauver la France qui redeviendra, nous l'espérons, plus catholique après l'épreuve. **Azarie Couillard-Després, Ptre.**

TERRE PATERNELLE

Je vous revois coteau, jardin, terre bénie,
Sentiers qui conduisez à travers les grands bois!
Place de la maison, gros pin; je vous revois
Aussi, comme autrefois, belle moisson jaunie!

Ma jeunesse a passé, ma jeunesse est finie!
C'est là que je vécus, à l'ombre du vieux toit,
Où mon père chantait; j'entends encor sa voix,
Bien qu'il soit englouti dans la mort infinie.

O tendres souvenirs! O beaux soleils couchants
Qui rouliez, radieux, au bout de notre champ,
Vous éclairez en moi d'éternelles absences!

Chers aïeux disparus, rêvez-vous dans vos nuits ?...
Père, que faites-vous dans l'ombre et le silence ?...
Les sillons de vos champs sans vous sont pleins d'ennui!

Louis-Joseph DOUCET.

"EVOCATION"

A Alphonse Désilets,
A l'ami et au poète.

O divine nature, o ma sainte maîtresse
Accueille-moi, tremblant, dans tes grands bras tendus!
Que je me pâme enfin sous tes chaudes caresses,
Et que mon âme meure en baisers éperdus!

Et pour t'appartenir, o déesse éternelle,
Pour river à jamais la chaîne qui me tient
Et m'attache à tes pas comme un amant fidèle;
Pour que mon chant, ma vie et mes rêves soient tiens;

Fais que mon âme lasse, errante et désolée
Revive transformée en un chêne géant,
Un chêne magnifique au bord d'une vallée,
Défiant la tempête et l'abîme béant!...

Je sentirai monter en moi-même, ô Nature,
Ta sève frémissante en flots précipités,
Et, fier, je dresserai ma hautaine stature,
Comme un hymne d'amour à ta sainte beauté.

Ma voix dira ta gloire à qui saura l'entendre
Dans les pâleurs de l'aube et l'or blond des midis,
Dans le pourpre des soirs et l'air bleu des nuits tendres...
Puis, quand viendront les jours de l'ouragan maudit,

Etant plus fort, étant plus grand, je défendrai mes frères,
Et comprenant leur âme et sentant leur douleur,
Je dresserai mon front vers les cieux en colère,
Implorant leur pardon, par pitié pour les fleurs.

Je serai le bon chêne où chantera la brise,
Le chêne plein de nids, d'oiseaux et de chansons;
Le chêne, asile sûr, quand le soir agonise
Et que monte la Nuit, semeuse de frissons...

Quand le soleil expire en son apothéose.
Jetant des reflets d'or sur l'horizon nacré,
J'aurai des chants très doux pour consoler les roses
Et leur donner l'espoir dans le Réveil sacré...

Sous mon ombre viendront, par des soirs de tendresse,
Des couples de rêveurs, amoureux et craintifs;
J'entendrai des serments, des mots profonds d'ivresse,
Et les lèvres se joindre en des baisers furtifs...

Et pour sentir encor la divine torture
Du rêve et de l'amour me déchirer le cœur,
Je laisserai graver dans mon écorce dure
Les noms entrelacés de deux amants vainqueurs...

Je serai le bon chêne, et mes feuilles tendues
Au ciel comme des mains, des centaines de mains,
Porteront vers l'azur et par delà les nues
Le douloureux appel de mes frères humains...

Puis, quand viendra pour moi le soir où l'on succombe,
Battu par la tempête ou brisé par le vent
Je demande le sol où j'ai chanté, pour tombe;
Mais, que l'on jette au feu mon feuillage mourant!

Fumée aérienne et légère, mon âme
Montera,. libre enfin vers l'espace éthéré
Emportée à jamais sur des ailes de flamme
Vers l'éternel bonheur que j'avais espéré!...

(1915) **Emile MENIER.**

LA VIOLETTE DU CANADA

DOLLARD DES ORMEAUX ET LE NORD DE MONTREAL

Comment se fait-il que Dollard des Ormeaux et ses compagnons qui ont sacrifié leur vie pour sauver Montréal, n'ont pas encore trouvé des cœurs assez reconnaissants parmi leurs concitoyens, pour qu'on songe à baptiser de leurs noms les rues de la ville pour le salut de laquelle, ils ont volontairement fait l'offrande de leur sang ?

Il est vrai qu'on trouve une rue Dollard une autre dite des Ormeaux; il y a encore une rue Robin et c'est tout. Ce qu'il faut, c'est la rue ou l'avenue Dollard des Ormeaux sans abréviation, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque.

Mais ce qui serait le mieux, il me semble, serait de grouper dans un même quartier tous les noms de ces héros et donner à ce coin de notre ville le nom de quartier Dollard des Ormeaux, leur chef vaillant.

Les rues du Nord de Montréal ont reçu des noms glorieux, comme ceux de Gounod, de Mozart, de Molière, de Jules Verne, de Châteaubriand; nous sommes heureux de les voir décorer les coins de nos rues, mais ils devraient céder la place aux héros de Ville-Maire naissante. Montréal est assez grand pour qu'on réserve aux noms non canadiens un coin dans quelque quartier excentrique. (1)

Ce que je propose c'est qu'on débaptise toutes les rues à partir de la rue De Castelneau excepté les boulevards Gouin et Crémazie et que l'on donne à toutes les rues parallèles au fleuve, les noms de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons. Que l'on cesse de dire la 33ième, la 43e, la 44e la 45e et que l'on entende désormais les beaux noms français de Jacques Brassier, Jean Tavernier, Nicolas Tillemont, Laurent Hébert, Alonié de Lestre, Nicolas Josselin, Robert Jurie, Jacques Boisseau, Louis Martin, Christophe Augier, Etienne Robin, Jean Valets, René Doussin, Jean Lecompte, Simon Grenet, François Crusson, Nicolas Duval, Mathurin Soulard et Blaise Juillet. Le travail intelligent exécuté récemment par le comité municipal pour le choix de noms convenables à nos rues mérite la reconnaissance des citoyens. Grace à lùi de beaux noms historiques décorent maintenant nos coins de rues, mais de futures annexions amèneront sans doute la necessité d'un remaniement et c'est alors que Dollard et ses compagnons

(1) Montréal a une rue de Lamartine et même une rue Kruger Ces noms sont dignes de respect, mais ne devraient pas prendre la place des gloires nationales canadiennes.

devront s'imposer à l'attention des membres de ce comité de géographie locale. Quand le monument Dollard sera erigé espérons que les noms de tous les compagnons du héros seront inscrits au catalogue des routes municipales.

Croyez-vous que la ville ne gagnerait pas à honorer de la sorte ces jeunes gens braves jusqu'à la témérité ? L'on verrait dans quelques années tous les coins de rues se couvrir de plaques commémoratives et les noms de nos héros seraient bientôt familiers à tous. Les employés de tramways les apprendraient par coeur et vingt fois par jour les crieraient aux oreilles des citoyens et des visiteurs. Les écoliers les épelleraient avec respect et prendraient à toutes les encognures une leçon d'histoire et de patriotisme et voyant quel cas les montréalais font des héros se sentiront-ils pris du désir de faire pour la patrie des actes qui puissent leur meriter de voir leurs noms inscrits au frontispice des monuments.

Honneur à l'échevin qui se fera le champion de l'idée que je soumets aujourd'hui. Puisse-t-elle trouver écho dans la grande presse et se réaliser prochainement. Que l'on donne à Dollard des Ormeaux et à ses compagnons une hypothèque à perpétuité sur les rues du nord de Montréal.

Casimir HEBERT.

Montréal, 15 avril 1916.

LES OISEAUX

Près du coteau, sous le bocage,
Une fontaine coule au frais
Et les oiseaux du voisinage
En ont découvert les attraits.

Ils se roulent dans l'eau courante,
S'ébattent de mille façons
En jabotant comme quarante.
Tout bas nous les applaudissons.

Le bain complet, la plume lisse,
Ils sont à croquer ces petits.
Un chat dans les herbes se glisse.
Coup d'épouvante! Ils sont partis.

Benjamin SULTE.

SAINT-SULPICE ET NOS ARTISTES

Nous ne saurions trop insister sur l'œuvre magnifique d'éducation artistique que monsieur l'abbé Maurault, directeur de la bibliothèque Saint-Sulpice, poursuit en organisant des expositions de nos artistes canadiens. Après celle du peintre Leduc, qui s'est terminée le 15 mars, s'est tenue celle du dessinateur Edmond-J. Massicotte du 29 mars au 15 avril et l'on annonce pour mai l'exposition des frères Hébert. Voilà une occasion que les Montréalais ne devraient pas laisser échapper de former leur goût tout en encourageant nos artistes. Que les journalistes fassent leur devoir en donnant à ces expositions toute la réclame qu'elles méritent. Ils contribueront à élever le niveau intellectuel de nos populations. Les journalistes seraient mal venus de reprocher aux nôtres d'être arriérés, s'ils ne leur donnent pas l'occasion de s'instruire en les incitant à profiter d'aubaines comme celles des expositions artistiques de Saint-Sulpice.

Pierre HERIBERT.

L'EXPOSITION DE O. LEDUC A LA BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE

Monsieur l'abbé Olivier Maurault, directeur, a inauguré la salle d'exposition de la bibliothèque Saint-Sulpice par l'œuvre du peintre O. Leduc. Cette exposition, qui a duré unmois, attira des milliers de personnes ce qui semble indiquer, qu'en peinture du moins, le goût du public se forme aux choses réellement belles.

Pourtant Leduc, avec ses grands décors idéalisés n'est guère fait pour plaire à qui aime la reproduction exacte des apparences, cependant son œuvre contient un certain nombre de toiles où l'observation est directe et minutieusement traitée. Sa virtuosité y gagne une affirmation. Mais nous voulons penser que des tableaux tels que le "Cumulus Bleu" "Les Pommes Vertes" "Le Pont de Béton" ont retenu surtout les regards de tous ceux qui les ont regardés.

Quelques amateurs se disputèrent les crayons qui formaient une des belles parties de l'exposition. Il est certain que les crayons de Leduc sont réalisés avec une belle science des clairs et des ombres. La couleur y est réellement présente. Tels vergers crépusculaires, telles colonnades de troncs d'arbres, tels ciels nuagés sont remplis

de la couleur des heures. Et toute la poésie que Leduc attache avec tant de personnalité à ses conceptions y est inscrite.

Cette exposition fut donc pour le public une belle occasion de connaître à fond l'œuvre de Leduc qui se réalise de plus en plus vers de la meilleure beauté. En effet le salon du printemps montre de lui, un tableau qui indique assez qu'il se renouvelle à chaque œuvre tout en gardant ses hautes qualités inchangées de sobriété et d'intense idéalisme.

Vasari.

AUX VOLTIGEURS, POIL-AUX-PATTES ET AUTRES POUSSE-CAILLOUX

Les nouvelles de la guerre ont plus d'une fois, je l'avoue, réveillé en moi des instincts bochicides. Je ne m'en vante pas: je m'en plains, et je m'en plains d'autant plus amèrement que ce n'est pas ma faute si, depuis vingt mois, je ne suis pas exclusivement occupé à échanger des torgnoles avec les brigands d'outre-Rhin.

Officiellement, je suis décrépit, immobilisable, désuet, vétuste et suranné. Sous le vain prétexte que je dépasse d'environ un quart de siècle la limite d'âge fixée par l'autorité militaire, on me prive du plaisir d'aller me faire tuer.

On ne réfléchit pas que j'aurais pu prendre la place d'un plus jeune et que, dans le total des vies qui doivent être sacrifiées pour la défense du drapeau, ma mort aurait valu autant que celle d'un autre, tandis que, moi, je n'aurais toujours renoncé qu'à un petit nombre d'années d'existence utile.

Dès le début de la guerre, j'ai offert mes services. Je savais bien que j'étais trop vieux pour m'enrôler comme simple soldat; mais j'ai un brevet de capitaine dans la milice canadienne, et je me figurais que l'expérience acquise naguère en face de l'ennemi sur le sol virginien, et plus tard en Canada lors des invasions féniennes, compterait pour quelque chose et autoriserait une exception en ma faveur. Je me trompais.

Mes offres de service n'ont pas été refusées de prime abord. On m'a couvert de fleurs (de rhétorique), mais on ne m'a pas conduit au supplice, ce qui n'est pas "fair", comme on dit à l'Académie.

J'ai failli partir avec le 22ième. J'avais même dédié à ce régiment une chanson intitulé "Pour la France. C'est peut-être

pour cela qu'on n'a pas voulu de moi. Si je ne me suis pas embarqué alors, c'est qu'on a fini par me dire qu'il n'y fallait pas songer.

Plus récemment, il a été fortement question de mon entrée dans le 230ième commandé par le colonel de Salaberry. Cette fois, je me suis bien gardé de faire une chanson, mais l'on m'a fait subir un examen médical, et l'on m'a découvert un tas de maladies dont je n'ai jamais souffert, mais qui sont là à l'état latent, qui me guettent tout simplement pour m'empêcher d'être soldat.

Ainsi, j'ai 69 ans; maladie incurable, qui ne pardonne pas et que tous les examens médicaux du monde ne sauraient guérir. Eh! bien, on aurait dû faire cette guerre-là il y a 25 ans, et alors j'aurais été bon pour le service.

Lorsqu'il s'agit de décrire la couleur de mes cheveux, le médecin se borne à dire que je suis chauve, ce qui me fait ressembler au défunt Charles du même nom. Cette description m'a paru insuffisante. Des cheveux, je n'en ai pas à revendre, Dieu le sait. J'en ai même si peu que j'en achète parfois, car la bienséance m'oblige à porter un faux toupet. Mais enfin, j'en ai quelques-uns, certainement assez pour qu'on en voie la couleur. Le faux toupet ne les recouvre pas. Ils sont peut-être un peu grisonnants mais on voit encore qu'ils ont été blonds.

Il y a quatre ans, j'avais une cataracte à l'œil droit. Je l'ai fait opérer. Si je n'eusse pas fait cela, il est probable que je lirais aujourd'hui dans le rapport du médecin les mots suivants: "Couleur des Yeux, — Borgne." On n'a pas mesuré ma poitrine et l'on prétend que mon torse gonflé par le maximum possible d'inhalation d'air mesure 36 pouces. Or je sais qu'à son état normal, il mesure 40 pouces.

Lorsqu'on me dit que je suis un peu scléreux, je suis porté à croire que cette appréciation est au moins prématurée. Lorsqu'on disait à Mark Twain que l'on avait annoncé sa mort environ un an auparavant; il prétendait que la nouvelle était exagérée; et je crois qu'il avait raison.

Puis on prétend que je souffre d'une maladie de cœur, quand je sais qu'on se trompe du tout au tout.

Allons, me voilà retourné en enfance à tel point que je n'ai plus conscience de ma décrépitude. S'il en est ainsi, un homme comme moi n'est bon qu'à tuer. Pourquoi en fair tuer un jeune à sa place ?

Et vous, qui me privez du seul amusement qui soit permis à

ma belliqueuse sénilité, savez-vous que combattre pour la France a été le rêve de mes années d'enfance—je veux dire la première—; celle qui a précédé mon adolescence ? Je n'avais pas dix ans que je me voyais soldat dans l'armée française, conquérant un à un tous les grades. A l'âge de 16 ans, quand je m'engageais dans l'armée des Etats-Unis, je ne voyais là qu'un acheminement vers le service militaire en France, et j'ai fait tout ce que j'ai pu pour aller rejoindre l'armée française au Mexique.

Pour la première fois, la guerre actuelle offre aux Franco-Canadiens l'occasion de combattre pour la France avec les troupes anglaises. J'aurais voulu en profiter et, quoi qu'on en dise, je me sens encore assez de force et de vigueur pour faire un excellent service. Si je n'ai pu réussir à m'enrôler; cela n'a pas dépendu de moi.

Mais vous, les jeunes, dans le cœur desquels l'amour de la patrie—des deux patries, l'ancienne et la nouvelle—est resté aussi vivace que dans mon vieux cœur de soldat, vous qui sentez bouillonner dans vos veines le sang des preux français, rajeuni sur cette terre d'Amérique, profitez de l'occasion qui vous est offerte et dont je suis privé.

Allez offrir vos bras, vos poitrines, vos cœurs pour la cause du droit, de la justice, de la civilisation, du progrès et de l'humanité. Enrôlez-vous dans l'un des bataillons franco-canadiens en voie de recrutement et, lorsque vous serez par-delà les mers, distribuez pour moi aux tueurs de femmes et d'enfants les grands coups de sabre que j'aurais voulu leur décerner.

Je vous délègue mes pouvoirs. De par mon antiquité authentique et dûment constatée, je vous autorise à pourchasser, pourfendre, occire, détériorer, turlupiner, vexer, froisser, mécontenter et tarabuster d'une façon générale et quelconque les tudesques suppôts de la Kolossale et kauteleuse kulture bochesque.

Rémi TREMBLAY.

Ottawa, 8 avril 1916.

Note de la rédaction:—Sans être d'opinion que le Canada doive participer aux guerres de l'empire nous comprenons que l'on puisse être soldat dans le présent conflit pour de bonnes, même d'excellentes raisons. Nous publions l'invitation de notre charmant collaborateur sans crainte d'être malvenu, étant donné que l'enrôlement reste facultatif et que ceux qui voudraient prendre la place du vétéran déçu, n'obéiraient en somme que librement à son appel. Les **Boches** ne l'auront pas volé, si les Poiles-aux-Pattes, rendus au feu, parvenaient, comme ils le promettent, à les vexer, turlupiner, tarabuster sans merci à gorge rendre.

Pierre Héribert.

Voici le printemps! Poètes, fermez vos livres! Prenez au sérieux la boutade du vieux sergent de Déroulède:

> Le livre, au fond, est bon pour ces pauvres cervelles
> Qui sont en un clin d'œil au bout de leur rouleau;
> Qui n'ayant rien à soi, ne trouvant rien en elles
> Puisent là de l'esprit comme on puise de l'eau!

Oui, fermez vos livres et sortez pour aérer vos vers! Car voici que le peuple mignon des violettes laurentiennes frissonne sous la caresse du printemps nouveau, et vous attend. Seulement, marchez un peu courbé! Ce sont pour la plupart des petites qui se cachent dans l'herbe drue. Vous savez? **L'humble** violette! On vous l'a assez dit quand vous appreniez à lire!

Vous voilà déjà dans votre jardin. Comme vous passez, les pensées multicolores vous regardent de leur grand œil étonné. Il y en a de toutes blanches et de toutes noires, de rayées et de tachetées, de plaquées et d'ocellées. Celles-ci se pavanent dans de somptueuses peluches; celles-là sont de crêpe habillées comme pour le deuil de quelque rutilant papillon de la saison dernière! Mais elles gardent toutes, sous l'infinie variété des nuances, cette étrange ressemblance de l'œil humain, et, en les voyant si diversement jolies, les vers de Sully-Prud'homme montent d'eux-mêmes aux lèvres:

> Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
> Des yeux sans nombre ont vu l'aurore!

Qui croirait que cette incroyable débauche de couleur n'est que le déploiement des possibilités latentes de la petite **Violette tricolore?** Mais, c'est une étrangère, une belle étrangère si vous voulez, mais une étrangère quand même... et c'est aux nôtres que je veux vous présenter, à celles qui déjà béaient au ciel bleu quand nulle syllabe française ne s'entendait dans l'immense vallée

laurentienne, à celles qui fleurissaient, belles comme aujourd'hui, sous le pied brutal des primitifs Algonquins d'antan.

Franchissez la haie, et sans crainte de la rosée, faiseuse de bijoux d'une heure, descendez dans le pré. Parmi les trèfles jeunes, voici les touffes vigoureuses de la **Violette à capuchon.** L'azur de sa fleur, moins dilué que celui du ciel, accroche l'œil, et sa grâce sauvage nous accueille à chaque pas.

Qu'est-ce que celle-ci, à tige abondamment feuillée et dont l'azur est si pâle, si pâle qu'on le dirait déteint sous la pluie du Bon Dieu! C'est la **Violette répandue,** hôte du creux des sources et des prés humides. Pâleur n'est pas toujours faiblesse, à preuve que celle-ci fleurit abondamment sous vos pas. Ces deux petites sont pendant des semaines reines dans l'herbe courte et leur règne ne finit que lorsque juin pousse devant lui la horde innombrable des fraisiers aux fleurs de neige.

Arrachez-vous au charme et poussez vers la lisière du bois. Voici que sur la terre encore mal essorée s'épanouit, délicate et solitaire, la **Violette pâle,** si petite que seuls les chercheurs attentifs la découvrent.

Elle vaut que l'on se penche, cette corolle d'un blanc crème admirable, parcourue par de petites lignes à la sépia tout à fait dans le goût du jour. Et remarquons que c'est la seule de nos Violettes qui ait un parfum quelconque, et encore, combien léger! Que penser alors de la probité de nos poètes dits "nationaux" qui nous promènent sans cesse dans les champs embaumés de l'odeur des violettes, qui chantent avec conviction l'humble violette que son parfum trahit, etc.? Je livre ces observateurs sous cloche, à la vindicte du lecteur mieux renseigné!

Mais voici bien autre merveille! Engagez-vous bravement parmi les arbres encore nus. Le tapis de feuilles mortes disparaît sous la multitude exubérante des fleurs précoces, et, parmi les Hépatiques, les Trilles et les Claytonies, s'épanouissent les fleurs jaunes de la **Violette pubescente.** Une Violette jaune! Eh bien oui! Comme le personnage de comédie s'écriant: "Monsieur est persan!' Comment peut-on être persan!" vous êtes tenté de dire'; "Comment une Violette peut-elle être jaune! C'est une contradiction flagrante dans les termes!" Quoiqu'il en soit, il y a de par le monde, plusieurs espèces de Violettes jaunes, et la nôtre, anachorète qui ne sort pas des bois, est grande et robuste. Bientôt la fleur passera, et les rares

feuilles de la tige s'élargiront démesurément pour présenter le fruit délicatement enrobé de velours blanc.

Si vous voulez connaître nos plus jolies Violettes, il vous faut gravir nos modestes montagnes, les Laurentides ou les collines montérégiennes: Mont-Royal, Saint-Bruno, Belœil, etc Vous y rencontrerez dans l'ombre discrète des sous-bois humides la **Violette sorore,** qui est une édition agrandie et de soie habillée, de la **Violette à capuchon.** Mais surtout vous verrez dans sa gentilhommière notre incomparable **Violette du Canada** qui a tout pour elle; le feuillage, la fleur, et même le nom que Linnée lui-même lui donna. C'est la géante des Violettes laurentiennes puisqu'elle atteint seize pouces de hauteur Cette montagnarde de noble race est une blanche un peu lavée de violet, avec un œil d'or et de délicates lignes sombres. Et si vous voulez savoir jusqu'où s'étend son domaine, elle vous dira elle-même qu'elle entend la rude chanson du flot atlantique sur les falaises de la Gaspésie, qu'elle adorne l'immense forêt des Laurentides et s'avance hardiment jusqu'aux coteaux boisés de la Saskatchewan...

Je m'arrête, et cependant la liste est loin d'être close. Je ne vous ai point désigné dans les forêts du Nord la **Violette réniforme,** et, dans les tourbières la **Violette lancéolée.** Vous ne connaissez ni la **Violette à feuille de primevère,** ni la **Violette de Seikirk,** mais... qui ne sut se borner ne sut jamais décrire!

Avec les fleurs on peut tout se permettre, et c'est pourquoi nous allons entrer un instant dans la vie privée de nos Violettes qui, décidément, ont des mœurs étranges. Ces fleurs dont vous admirez la joliesse ne sont qu'une toilette d'apparât masquant une incurable stérilité. En raison de certaines dispositions des organes reproducteurs, elles sont incapables de se féconder elles-mêmes, et certaines espèces seraient vouées à la disparition si elles ne possédaient cette merveilleuse propriété de produire une autre catégorie de fleurs dites "cléistogames", petites et insignifiantes en apparence, sans corolle et qui ne s'ouvrent jamais, Ces fleurs fermées sont le plus souvent dissimulées dans les feuilles mortes et paraissent assez longtemps après les fleurs normales. Comme quoi tout ce qui brille n'est pas or!

Le botaniste a ce bonheur et ce privilège de pouvoir, à son gré, philosopher en plein vent. Les deux genoux dans l'herbe nouvelle, je me suis dit souvent qu'une touffe de Violettes, c'est un peu le monde en raccourci! C'est le monde social, et c'est le monde des

âmes. "Dans les batailles et dans l'histoire, écrivait récemment Henry Bordeaux, il y a des gens dont on ne parle jamais et qui en ont fait autant que les autres". Dans une race qui fait sa place au soleil, il y a aussi les grands noms décoratifs et la multitude au labeur invisible et fécond. Et n'est-ce pas la même éternelle vérité qu'exprime en s'adressant à Marmont, le vieux grognard de Rostand:

Dans le livre aux sublimes chapîtres,
Majuscules, c'est vous qui composez les titres,
Et c'est sur vous toujours que s'arrêtent les yeux.
Mais les mille petites lettres, ce sont eux!
Et vous ne seriez rien, sans la foule humble et noire
Qu'il faut pour composer une page d'histoire!

Et tout en caressant mes Violettes, je songe encore à la façon dont Dieu établit son règne en ce monde... Je songe à la multitude des âmes saintes et méconnues vouées au labeur invisible et mystique de l'amour!... Je songe à celles qui retiennent le bras de Dieu! Je songe à celles dont le cloître ne s'ouvre jamais, et qui fécondent inlassablement le labeur apostolique sur la terre! Je songe... mais, c'en est assez, et sur ce brin de philosophie je rentre dans mon vieux cartable toutes mes Violettes.

Poètes, voici le printemps! Fermez vos livres et, avant que de gâter du papier blanc, allez donc voir chez elles nos Violettes laurentiennes.

Fr. Marie-Victorin,

Collège de Longueuil, P. Q. des E. C.

N.B.—Pour ceux que la chose pourrait intéresser, voici, d'après la nomenclature la plus récente les noms techniques des Violettes mentionnées dans cet article.

Violette tricolore	Viola tricolor L.
Violette à capuchon	Viola cucullata Ait.
Violette répandue	Viola conspersa Reichenb.
Violette pâle	Viola pallens (Banks Brainerd
Violette réniforme	Viola renifolia A. Gray
Violette lancéolée	Viola lanceolata L.
Violette à feuille de primevère	Viola primulifolia L.
Violette de Selkirk	Viola Selkirkii Pursh.
Violette du Canada	Viola canadensis L.
Violette pubescente	Viola pubescens Ait.
Violette sorore	Viola sororia Willd.

F. V.

MOUE PRINTANIERE

La dernière neige nous glace
Après le faux soleil de l'Ours.
L'hiver en tapinois relace
L'hermine sur le vert velours.

L'herbe s'était remise à croître
Dans l'aire humide du terreau,
Et le bourgeon poussait son goître
Au nez du monde passereau.

Pendant au moins une semaine,
Le sol, sous la chaleur molli,
Avait repris son rire amène
Depuis novembre démoli.

Etourneaux, geais, merles et grives,
Venus avec leurs violons,
Symphonisaient sur les solives
Qui font niche dans les mœllons.

La libellule damoiselle,
Reprenant son air sauvageon,
Du ramier condamnait le zèle
A battre l'aile de pigeon.

Arrivant en bruit de rafale,
Toute la famille Moineau
Dans l'humus se gorgeait la fale
Qui rondoyait comme un tonneau.

Ca et là de jeunes boutures,
Craintives de voir l'astre en feu,
Se terraient le long des clôtures
En attendant le couvre-feu.

Acharnés autour d'une mare,
Un essaim de grouillants marmots,
Que l'éclaboussement chamarre,
Faisaient de la boue et des mots.

Des croassements de corneille
Rauquaient dans le limpide azur,
Pendant que les nids en corbeille
Se moquaient d'elle, sur le mur.

Puis on vit Jean et sa Jeannette
Qui se regardaient sans parler,
Lui rougissant, elle inquiète
Et craignant de capituler.

Toute la vie allait renaître!
Lorsque venu d'En-Haut, tout noir,
Le norouet parut en traître,
Entraînant son gel et son soir.

Et l'herbe fut toute-glacée.
Le bourgeon mourut de douleur,
La terre eut sa robe froissée
Et les oiseaux eurent souleur.

Les nids turent leurs mélodies,
Voyant sous le ciel inclément
Des perspectives enlaidies
Surgir à fond de firmament.

Jeannette et Jean, le cœur en peine,
S'enfuirent du bois parfumé,
Pour couvrir d'un gilet de laine
Leurs cœurs transis d'avoir aimé.

Profitons bien des heures brèves
Qui se réchauffent de soleil,
De baisers, de serments, de rêves,
Dans un merveilleux appareil.

La bourrasque monte trop vite
Sur nos ébauches de bonheur,
Et nos illusions en fuite
Ne laissent que du vide au cœur!

Ottawa. **Jules TREMBLAY.**

MAUVAIS TEMPS

—Quel temps de chiens! D'où peut-il venir? s'écriait un marin de Saint-Malo, en se lamentant.

—Comment, vous ne savez pas? répondit son compagnon. Mais il nous vient d'Amérique.

—Dans ce cas, reprit le premier avec conviction: il est bien regrettable ma foi, que Christophe Colomb l'ait découverte!

G. M.

BIBLIOGRAPHIE

L'Histoire de la paroisse de Champlain:—volume 1, allant de 1664 à 1700, est une œuvre faite en collaboration et richement fournie de détails. On y voit comme si on y était, la vie des colons, depuis le premier jusqu'au dernier C'est précisément cela que nous demandons à l'histoire d'une paroisse, car les familles se sentiront toujours plus attachées au sol de la patrie, lorsqu'elles connaîtront le passé de leurs ancêtres en ce lieu qui les a vu naître elles-mêmes. On ne saurait trop encourager ce genre de travail patriotique et, comme le goût se répand aujourd'hui de faire des recherches de cette nature, nous en augurons d'excellents résultats pour l'avenir. Le livre dont nous parlons a été imprimé aux Trois-Rivières

Morin (Victor)—**Les médailles décernées aux indiens d'Amérique,** LLD. 1 vol. in 8. (Extrait des Mémoires de la Société Royale du Canada série III 1915 tome IX pp. 277 à 353 suivi de 15 feuillets hors textes contenant un portrait et 43 figures de médailles.

Monsieur Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Société historique de Montréal, est un munismate averti, qui n'amasse pas pour tout enfouir comme un avare. Il veut faire profiter ces concitoyens de ces richesses. Le présent travail est le fruit de nombreuses années de persévérance patiente et de recherches intelligentes et servira à éclairer l'histoire des rapports des Indiens avec nos souverains sous les dominations française et anglaise.

L'Art Ornemental:—Principes et histoire par un Frère des Ecoles Chrétiennes. Ouvrage destiné aux élèves des collèges, des couvents, aux professeurs de dessin, aux étudiants en architecture, en sculpture d'ornement et en peinture décorative, aux industriels et à tous les amateurs d'art. C'est le développement de l'opuscule portant le même titre.

1 vol. in 4^0 de 226 pp., relié en percaline sur beau papier.

Les Frères des écoles Chrétiennes, ces éducateurs avertis, ont senti que le moment était venu pour les canadiens d'entrer résolument dans l'étude de l'art ornemental, car l'heure n'est sans doute pas éloignée ou celui qui ne saura pas dessiner sera considéré comme celuî qui ne sait pas écrire. Pour juger les choses de l'art, il faut reconnaître les règles fondamentales ceci est vrai en dessin comme en littérature. Le livre qui nous est offert aujourd'hui, répond à un besoin de l'enseignement au Canada. Nous souhaitons à ce livre une large diffusion et nous croyons que ce ne serait pas une mauvaise idée de le distribuer en récompense dans nos écoles. Le livre est relativement très bon marché.

Rév. Père Lamarche, O. P.—**"Le Devoir Electoral"**—Etude doctrinale d'environ 30 pages où sont exposés avec soin les devoirs et responsabilités du citoyen électeur. Prix 10 sous.

Du même auteur:—**"Petit Catéchisme Electoral"**—A l'usage du peuple. Tract de propagande. Adaptation, quant aux principes, de la brochure plus haut annoncée, mais sous une forme familière et simple et procédant par demandes, réponses, explications. Prix 5 sous.

Proulx (Antonin-E.)—**L'enjoleuse, Dévotion, L'Amour à la poste:**—Pièces de théâtre. 1 vol. in 8 de 291 pp. avec portrait de l'auteur. Ottawa, 1916 Prix 75 cents.

Des trois pièces dont ce livre se compose, deux sont en prose et l'une en vers. Elles dénotent chez l'auteur des dispositions plus qu'ordinaires et un sens dramatique développé. Ceux qui constataient que la littérature dramatique était encore peu cultivée chez nous, pourraient bien dans un avenir rapproché lire un chef-d'œuvre sorti de la plume de ce jeune auteur, dont le livre mérite plus qu'une mention. Nous lui consacrons une étude prochainement. P. H.

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année | JUIN 1916 | No. 6

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM — MONTREAL

Collaborateurs à la Revue

LE PAYS LAURENTIEN

Dr. E.-D. Aucoin, dentiste - - - - - - - - - Montréal.
Germain Beaulieu, critique littéraire, - - - - - - - Ottawa.
Alphonse Beauregard, homme de lettres, - - - Montréal.
Bourbeau-Rainville, poète - - - - - - - - - Montréal.
Ivanhoe Caron, (l'abbé) P.D., D.T., - - - - - - Québec.
Sylva Clapin, homme de lettres - - - - - Ottawa Ontario.
Emile Coderre, poète - - - - - - - - - - Montréal.
Maximilien Coupal, notaire et poète - - - - St-Rémi, P.Q.
Alfred Descarries, poète - - - - - - - - - - Montréal.
Alphonse Desilets, homme de lettres - L'ange Gardien, P. Q.
Azarie Couillard Despres (l'abbé)-historiographe, St-Ours, P.Q.
Louis-Joseph Doucet, poète - - - - - - - - - Québec.
Albert Dreux, poète - - - - - - - - - - - Montréal.
Albert Ferland, artiste et poète - - - - - - Montréal.
Etienne Gauthier, poète - - - - - - - - - - Montréal.
Casimir Hebert, linguiste et bibliophile, - - - - Montréal.
R. LaRoque de Roquebrune, homme de lettres, Belœil, P. Q.
Chs.-Ed. Lavergne, homme de lettres, - - - - - Montréal.
Albert Lozeau, poète - - - - - - - - - - Montréal.
C.-J. Magnan, directeur l'"Enseignement Primaire," - Québec.
Gerard Malchelosse, éditeur du "Pays Laurentien" - Montréal.
Frere Marie-Victorin des E. C., - Collège de Longueuil, P.Q.
Emile Miller, géographe, archiviste - - - - - - Montréal.
G.-N. Millet, généalogiste, - - - - - - Ste-Hélène, P.Q.
Charles Edouard Parrot, journaliste - - - - - Montréal.
Antonin Proulx, dramaturge - - - - - - - - Ottawa, Ont.
Regis Roy, homme de lettres, - - - - - - - - - Ottawa.
Benjamin Sulte, historien et poète - - - - - - - Ottawa.
Camille Tessier, avocat - - - - - - - - - - - Montréal.
Jules Tremblay, journaliste et poète - - - - - - Ottawa.
Remi Tremblay, poète - - - - - - - - - - - Ottawa.
Arsene Trudel, homme de lettres - - - - - Montréal.

LE PAYS LAURENTIEN

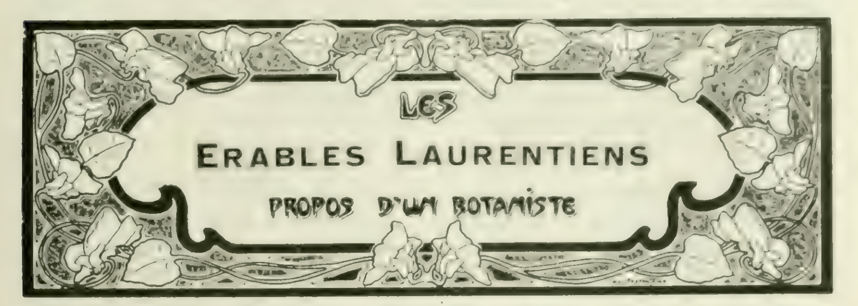

Quand il taille sa plume pour parler de l'Erable, le botaniste du Pays laurentien s'octroie la jouissance délicieusement complexe d'excursionner dans le champ de sa science favorite tout en voisinant avec cette chose indécise et chère faite de traditions, de croyances et d'aspirations: l'âme canadienne, dont l'Erable est devenu le symbole.

Je laisse à d'autres, qui s'en acquittent fort bien d'ailleurs, de surprendre la chanson.

> Des érables pourprés et des érables d'or
> Dont les feuilles mourant des morsures du Nord
> Se parent pour l'adieu de teintes innombrables! (1)

Tant qu'il y aura des poètes dans la vallée du Saint-Laurent. —et Dieu sait si l'engeance est vivace! —ce sera le thème favori que chacun découvre à nouveau et transpose suivant sa façon personnelle de sentir les choses de la nature et de l'art.

Par souci d'originalité je ne chanterai donc pas. J'oublierai que, moi aussi, j'ai aimé les Erables, rêvé à leur ombre et failli leur tire-bouchonner quelques vers. C'était à Saint-Jérôme, endroit charmeur où la Nord s'échappe, fleurie d'écume, du portique des Laurentides. La forêt d'Erables y compénètre si bien la petite ville que l'on se demande si, comme dans Macbeth, la forêt est descendu vers Saint-Jérôme, où si Saint-Jérôme a empiété sur la forêt. Les rues sont des tonnelles gigantesques, des nefs de cathédrales ombreuses au-dessus desquelles les branches se joignent comme des mains et captent dans leurs remous bruissants l'ardeur des soleils d'été. A l'automne tout se colore soudain de sanguine et d'or, et la voûte, là-haut, secoue inlassablement la multitude tournoyante

(1) Albert Ferland, Le Canada chanté.

des feuilles condamnées...C'est alors que je fis ces collections de feuilles d'Erable qui, aujourd'hui encore, encombrent tous mes papiers.

Plus tard j'ai voulu connaître mieux nos Erables; je suis allé les voir chez eux et leur ai demandé leur histoire. De tout cela nous causerons un peu aujourd'hui.

***

Les Erables laurentiens! Il y en a d'autres? Certes oui! Plus d'une centaine d'espèces se rencontrent dans l'hémisphère boréal. Chose curieuse: une seule d'entre elles dépasse l'Equateur et s'avance jusque dans les montagnes de Java. N'allons pas cependant les croire très ressemblantes à celles de notre pays. Chez l'Erable la feuille est extrêmement variable d'espèce à espèce et peut curieusement mimer celle des autres arbres. Je n'en citerai comme exemple que cet Erabe du Japon qui porte une feuille allongée, analogue à celle du Charme. C'est plutôt par le fruit que ces arbres ont une physionomie commune, ce fruit si particulier, composé d'une double graine ailée qui, en se détachant de l'arbre, tourne dans l'air à la façon d'une hélice. Regardez bien le fruit de l'Erable se détacher de l'arbre et tomber lentement, en tournoyant. Vous remarquerez que le ralentissement imposé par le mouvement giratoire permet au vent de l'éloigner de l'arbre progéniteur, disposition merveilleuse pour que la graine puisse germer en pleine lumière, ce qui, chez presque toutes nos espèces est condition sine qua non de leur développement.

Si nous voulons maintenant recenser les Erables croissant spontanément dans la vallée du Saint-Laurent nous trouvons six espèces bien définies.

Erable à sucre

L'Erable à sucre (**acer saccharum Marsh**) est l'arbre magnifique qui forme en tant d'endroits du pays laurentien les forêts pures ou érablières qui sont un de ses charmes. Il affectionne les terrains élevés, mais frais et riches, et il a même des préférences calcaires. Il est surtout abondant au sud, sur les premiers contreforts des Alleghanys, dans la belle région des "Bois-Francs".

L'Erable à sucre atteint 100 et même 120 pieds de hauteur et de trois à quatre pieds de diamètre. Il développe une tête de forme variée suivant qu'il croît seul ou en pleine forêt. —Planté isolément ou en allée, il prend des formes symétriques très ornementales.

Le bois de cet arbre est blanc, d'une dureté remarquable avec un grain serré susceptible d'un beau poli: on l'emploie beaucoup en ébénisterie et, depuis un certain nombre d'années, pour le planchéiage. On sait que ce bois fut employé jadis pour les chemins dits "chemins à lisses" précurseurs de nos modernes chemins de fer. Les trains du "Québec & Gosford" et du "Sherbrooke et Kénébec" circulèrent, à l'origine, sur des rails en bois d'Erable. Qui croirait aujourd'hui qu'à cette époque on discutait sérieusement la valeur relative des rails de bois et des rails métalliques! Et cependant Hubert Larue écrivait en 1870: "Les roues de métal mordent mal sur le fer ou l'acier; et pour peu que les rampes ou les pentes soient fortes, les roues glissent et patinent... Sur le bois au contraire, l'adhérence est beaucoup plus considérable, etc." (1).

Il serait sans doute oiseux d'insister sur la fabrication du sucre d'érable. Parce que c'est une très ancienne coutume et un plaisir toujours renouvelé, chacun en connait tous les détails, et la cabane à sucre sera toujours le rendez-vous joyeux où nous pouvons impunément oublier un peu les conventions sociales et nous retrouver tels qu'un implacable atavisme nous a faits: d'incorrigibles gourmands et d'éternels coureur de bois!

Sait-on que les petits hôtes de nos forêts d'Erable connaissent aussi les douceurs de la sève sucrée? Qu'on me permette un souvenir qui est en même temps une observation.

Au beau printemps, je battais les bois en quête de fleurettes nouvelles quand, entrant dans une clairière où l'on avait fait de l'abattis, j'assistai par hasard à une scène délicieuse, une scène à la Fabre, suis-je tenté de dire. Un jeune érable avait été courbé par l'hiver, de façon que son tronc montait très obliquement vers le ciel. A la maîtresse fourche, à environ sept à huit pieds du sol, un Tamias rayé, ce gentil petit écureuil que nous appelons communément "petit suisse" travaillait des dents et des pattes à entamer l'écorce tendre. Je vis bientôt la sève ruisseler le long du tronc et le gourmand la boire avec avidité. Mais ce n'est pas tout! Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées qu'arrivaient en zigzaguant dans la brise tiède quatre ou cinq Vanesses, beaux grands papillons aux ailes noires liserées de blanc qui hivernent sous les écorces et se ré-

(1) Revue Canadienne, Vol. VII. p. 792.

pandent dans nos bois dès le milieu d'avril. Ils se posèrent en file le long du filet d'eau qui dessinait une large raie noire sur le gris-blanc de l'écorce, et je pus les voir à loisir se gorger de liquide sucré. Leurs ailes veloutées, s'élevant et s'abaissant d'un rhythme lent et régulier disaient leur enivrement à ce premier festin offert par le soleil nouveau! Ainsi donc, avant nous, avant nos pères, quand le continent était encore vierge, écureuils et papillons, savaient déjà trouver, aux blessures de l'Erable, le nectar de la terre laurentienne!

Chez les Canadiens-Français, peuple jeune, patrons et emblêmes semblent néanmoins définitivement fixés. Le Précurseur du Christ préside à nos destinées, le Castor et l'Erable symbolisent la riche individualité de notre race, Quelle est l'origine de la feuille d'érable comme emblème national? "Il est bien difficile, écrivait il y a cinquante ans M. Gérin-Lajoie, de préciser l'origine des coutumes et des usages populaires, même quand cette origine ne remonte pas bien haut". (1) Ce choix le plus souvent n'est pas un acte défini et situé dans le temps, mais le résultat d'une fermentation lente dans la masse populaire. L'idée chemine sous terre jusqu'à ce qu'une circonstance fortuite la consacre pour toujours.

Dans le cas de la feuille d'érable, la circonstance qui donna reconnaissance officielle à ce qui était déjà virtuellement l'emblème national des Canadiens-Français fut la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Dès les premiers banquets on remarquait dans la décoration des salles "un faisceau de branches d'Erable chargées de feuilles". Au banquet du 24 juin 1836, D.-B. Viger s'écriait: "L'Erable, c'est le roi de nos forêts, c'est l'emblême du peuple canadien!" Quelques mois plus tard, le "Canadien" changeait sa vignette représentant un laboureur qui se repose auprès de sa charrue et de ses bœufs, et adoptait comme emblèmes, la feuille d'Erable et le Castor. "Ce frontispice, disait le journal, n'a guère besoin d'explications: les emblêmes qu'il renferme sont tous faciles à comprendre. Le principal, la feuille d'érable, a été comme on sait, adopté comme emblème du Bas-Canada, de même que la rose est celui de l'Angleterre, le chardon celui de l'Ecosse, et le trêfle celui de l'Irlande."

Cette citation semblerait faire croire que la feuille d'érable venait d'être adoptée comme emblème des Canadiens-Français.

---

(1) Revue Canadienne Vol. VII p. 492, 1870.

Erable rouge

Nos gens le connaissent sous le nom de "plaine" et c'est peut-être l'espèce la plus répandue dans la plaine alluviale du Saint-Laurent. Y a-t-il un rapport entre l'habitat de cet arbre et son nom vulgaire ? J'ignore. En tous cas, l'Erable rouge est friand d'humidité et capable d'occuper à lui seul de vastes étendues de terrains bas, comme dans le voisinage du Lac Saint-Pierre. Ce n'est cependant pas chez nous qu'il atteint son plus grand développement le long du cours inférieur de l'Ohio, il dépasse, paraît-il, 120 pieds de hauteur.

Ce bel érable, comme le faisait remarquer René Bazin, a deux saisons rouges. Dès le milieu d'avril et encore dépourvu de feuilles, il fleurit abondamment. Ce caractère le distingue bien de l'Erable à sucre dont les feuilles et les fleurs apparaissent simultanément. Les débutants ont parfois de la difficulté à distinguer ces deux arbres. Ils pourraient utilement, en comparant les feuilles, prendre note que, dans l'Erable rouge, les échancrures profondes sont aigues, tandis qu'elles sont arrondies dans l'Erable à sucre. J'ai toujours admiré la sûreté avec laquelle nos bûcherons, habitués à choisir le bois l'hiver, les reconnaissent à l'écorce.

A l'encontre de l'Erable à sucre dont le fruit ne mûrit qu'à l'automne pour ne germer que le printemps suivant, l'Erable rouge est déjà couvert de fruits à la fin de mai, et les graines germent en touchant le sol.

C'est qu'à l'automne, le sucre dont ses tissus sont gorgés se transforment en une substance appelée anthocyane qui donne aux feuilles une brillante coloration écarlate. Nos bois deviennent alors incomparablement beaux. Les pentes des Laurentides et les Laurentides et les forêts de la plaine basse forment des horizons sanglants où s'ajoutent, chevauchent et se fondent les gammes infinies des teintes que le rouge a sur sa palette. Parfois, par une coquetterie suprême, devant la haute futaie empourprée, court le vert ardent d'une lisière de sapins . Et à l'heure incertaine du crépuscule où les perspectives se déforment et les plans se télescopent on dirait des rangées de tentes se détachant sur le fond rougeoyant d'un champ de bataille. . .

L'Erable à fruits laineux

Cet arbre que l'on appelle encore Erable blanc, est rare dans notre Province et ne se rencontre qu'au sud, principalement dans les cantons de l'Est. C'est plus spécialement l'Erable à sucre du Nouveau-Brunswick. Sa feuille est profondément incisée et ne rougit pas à l'automne. On dit que la sève donne un sucre pâle et d'une saveur exquise, le meilleur qui se puisse obtenir de l'Erable.

Erable noir

L'Erable noir est également peu connu chez nous, car on le confond généralement avec l'Erable à sucre. Il existe dans les environs de Montréal, mais y est rare, et devient plus abondant vers le sud. Dans l'Iowa et le Dakota septentrional, il remplace complètement l'Erable à sucre. En été on peut le distinguer par ses feuilles retombantes, et en toute saison par la couleur orange de ses rameaux.

Erable à épis

On l'appelle quelquefois Erable bâtard. Chez nous, ce n'est qu'un arbrisseau d'une quinzaine de pieds, croissant à l'ombre des autres arbres sur les montanges, et qui remonte très loin dans le Nord, jusqu'à la Baie James, dit-on. Il est abondant sur nos collines montérégiennes: Mont Royal, Saint-Bruno, etc.

L'Erable à épis n'est réellement arborescent que sur les hautes montagnes du Tennessee et de la Caroline du Nord.

L'abbé Brunet dit quelque part que, dans la Gaspésie, l'on entaille cet arbrisseau pour la fabrication du sucre. Il semble que ce soit là une erreur, car dans ces régions on ne tire pas même parti des superbes érablières à sucre qui se trouvent en beaucoup d'endroits.

Erable de Pensylvanie

C'est encore un joli petit arbre qui n'atteint trente à quarante pieds que dans les montagnes du Tennessee. Son habitat et sa distribution géographique sont à peu près les mêmes que pour l'Erable à épis. Il est connu depuis la Baie des Ha! Ha! jusqu'aux îles du Lac Huron.

Rien de plus joli dans nos bois de montagne que le tronc cannelé de blanc de cet Erable dont les grandes feuilles vert tendre sont, de plus, très ornementales. Dans notre province on lui donne différents noms: Bois barré, Erable jaspé, Bois d'Orignal. Les deux

premiers se rapportent à l'apparence très particulière de l'écorce, le dernier vient de ce que, dans les grands bois des Laurentides, les Orignaux broutant durant l'hiver les jeunes pousses tendres de cet Erable.

***

Un mot pour finir. Les plantes sont tellement mêlées à notre existence que, de tous temps, elles ont servi de symboles à nos sentiments, qualités ou défauts, voire même aux principaux évènements de la vie humaine. De là est né le "langage des fleurs" que je trouve comme Henri Coupin, un peu "bébête". A preuve que l'Erable le magnifique Erable, symbolise (dans les vieux pays!) la bêtise.... et la réserve! On ne saurait mieux se contredire. "Si les plantes parlantes, ajoute le spirituel naturaliste que je citais tout à l'heure se contredisent quelquefois, c'est qu'elles sont comme beaucoup de personnes bavardes!..."

Collège de Longueuil P. Q.

Fr. Marie-Victorin, des E. C.

A PROPOS DE FROID

Dédié aux gens frileux durant les hivers canadiens

Un gouverneur français du Canada, — M. de Montmagny, je crois, — regardait patiner sur le Saint-Laurent en compagnie d'un chef huron. Le gouverneur bien que couvert d'épaisses fourrures, coiffé d'un énorme casque, commençait cependant à trouver pénible son immobilité; il manifesta l'intention de retourner au poste. L'indien, lui, ne paraissait nullement souffrir de la rigueur du froid, quoiqu'il ne fut vêtu qu'à demi.

— Comment se fait-il, lui demanda M. de Montmagny, que j'aie froid, moi qui suis bien habillé, couvert de fourrures de la tête aux pieds, alors que toi, qui es à peine couvert d'une peau mince à la ceinture, tu n'as pas froid ?

— Mais, ton figure y pas couvert et toi y a pas froid, objecta l'indien.

—Ah! mais, ma figure, elle, est habituée, répondit le gouverneur.

— Eh! ben, moi, figure tout partout, repartit laconiquement le sauvage.

Cette même anecdote est racontée à propos de la visite dans l'ouest canadien de Lord Dufferin.

Gérard Malchelosse.

LA NOBLESSE CANADIENNE

Comment fut constituée la noblesse canadienne?—Les familles nobles venues de France.—Les anoblis canadiens.—Noble rôle joué dans l'histoire du pays par la noblesse canadienne.

La Nouvelle-France, comme l'ancienne, eut sa noblesse. L'établissement de la féodalité dans la Colonie entra, dès l'origine, dans les desseins de nos rois. Les lettres patentes, accordées aux premiers explorateurs: MM. de la Roche, Chauvin, de Monts et de Poutrincourt, en fournissent la preuve. Ces hommes entreprenants qui reçurent des commissions avec d'amples pouvoirs de bâtir des villes, des bourgades, et d'établir dans les forêts de l'Amérique une colonie française, ne créèrent rien de durable, s'il faut excepter MM. de Monts et de Poutrincourt. Ceux-ci, en effet, jetèrent les fondements de la colonie de Port-Royal, qui, après avoir donné les plus belles espérances, tomba sous les coups des Anglais en 1613. Les infortunés colons de Port Royal, y compris le célèbre apothicaire, Louis Hébert, virent s'évanouir avec la chute de l'Acadie leurs espérances de s'y fixer pour toujours. Plus tard, d'autres personnages importants, et comme les premiers, appartenant à la noblesse, se rencontrent sur la terre acadienne. Ce sont: le Commandeur de Razilly, le chevalier de Menou d'Aulnay de Charnisay, et le fameux Charles-Amador de la Tour. Ces derniers, on le sait, furent les héros d'un drame qui dura plusieurs années. Nous y reviendrons.

Pendant ce temps-là, M. de Champlain, fonda Québec en 1608. A l'origine on ne rencontre dans la nouvelle colonie que des artisans, des trafiquants, et un seul colon stable, Louis Hébert, qui se livra le premier au **labourage de la terre**, et qui eut l'honneur de recevoir, en 1626, en récompense de ses glorieux services, les lettres patentes de deux fiefs nobles, dont l'un fut appelé le Sault-au-Matelot, et l'autre Saint-Joseph ou l'Espinay.

L'année suivante, en 1627, la Compagnie de la Nouvelle-France fut créée dans le but de développer la colonie, et douze de ses membres furent anoblis. Aucun d'eux, semble-t-il, ne vint au Canada si ce n'est Messire Jean de Lauzon, chevalier, et plus tard gouverneur du pays, qui arriva avec ses trois fils en octobre 1651.

La noblesse canadienne fut formée par les familles nobles qui vinrent de France s'établir sur nos bords, par celles déjà établies, qui reçurent leurs blasons en récompense de leurs services, et enfin, par les officiers et soldats des divers régiments qui séjournèrent

parmi nous, et qui s'unirent par les liens du mariage à des filles du pays ou à d'autres venues de France et choisies avec le plus grand soin.

Il nous est impossible de nommer tous les représentants de l'ancienne noblesse que la France nous envoya à différentes époques. Nommons pourtant celles dont nos annales ont conservé les noms durant le XVIIième siècle.

Les premières familles nobles furent les Le Gardeur de Repentigny et de Tilly, et les Neuf de la Potherie. Elles étaient originaires de la Normandie, et leurs lettres patentes dataient de l'année 1510. Viennent ensuite Jacques Gourdeau, de Beaulieu, originaire du Poitou, François de Chavigny, sieur de Berchereau, de la Champagne, Louis d'Ailleboust de Coulonge, et Charles d'Ailleboust, son neveu, de la même province, Louis Rouer de Villeray, Jean-Vincent Phillippe, sieur de Hautemesnil, Nicolas Des Prez, de Paris, Guillaume du Plessis Guillemot, sieur de Querbodot, et, en Acadie, Phillippe Mius d'Entremont, baron de Poboncomp sans compter les de La Tour et Le Borgne de Bellisle.

La famille de Lauzon fut une des plus considérables et joua un rôle important. D'abord, son chef, Messire Jean de Lauzon, était chevalier, puis devint gouverneur général. Ses trois fils, qui consentirent à le suivre au Canada, s'établirent sur des seigneuries, et se lièrent pour toujours à leur pays d'adoption. L'aîné, Jean de Lauzon, fut Grand Sénéchal de la Nouvelle-France, il épousa Delle Anne des Prez. Madame de Lauzon, outre sa mère, Dame Madeleine Leblanc, avait deux sœurs au pays, Delle Etiennette des Prez, épouse de M. Guillaume du Plessis Guillemot, de Querbodot, gouverneur des Trois-Rivières, et qui, en secondes noces, épousa M. Claude de Bermen, sieur de la Martinière, et Delle Geneviève des Prez, qui devint l'épouse de M. Louis Couillard de L'Espinay, fils de Guillaume Couillard et de Dame Marie-Guillemette Hébert. Il fut seigneur des fiefs L'Espinay, de la Rivière-du-Sud, et anobli.

Messire Charles de Lauzon épousa Delle Louise Giffard, fille de l'entreprenant seigneur de Beauport, tandis que son frère, Messire Louis de Lauzon s'alliait à Delle Catherine Nau de Fossambault.

Plus tard, d'autres familles nobles nous arrivèrent, elles formèrent avec celles que nous venons de nommer, et encore les d'Auteuil, Pézard de la Touche, le premier noyau de notre noblesse.

Nos gouverneurs et nos intendants songèrent bientôt à augmenter le corps de la noblesse. En 1654, des lettres d'anoblissement furent obtenues pour Guillaume Couillard, gendre de Louis Hébert, et ce fut vraisemblablement Messire Jean de Lauzon, allié de la famille Couillard, qui en fit la demande. (1).

Robert Giffard, médecin et seigneur de Beauport, fut anobli en 1658, ainsi Pierre Boucher de Boucherville en 1661.

En 1668, l'Intendant Talon proposa les noms des habitants suivants comme devant faire partie de la noblesse: Pierre Boucher, Charles le Moyne, Jean Godefroy, Simon Denis, Louis Couillard de Lespinay et Charles des Islets, frère de ce dernier. Cette même année le roi expédia des lettres en faveur de Le Moyne, de Jean Godefroy, de Simon Denis, et des enfants de Guillaume Couillard. Les lettres de M. Boucher ne furent renouvelées qu'en 1707.

Cette démarche en faveur de Louis et de Charles Couillard, comme aussi de Pierre Boucher, fait supposer que les premières lettres accordées en 1654 avaient été supprimées avec l'édit de 1664, qui révoquait tout anoblissement depuis les trente dernières années.

La famille Boucher forma plusieurs branches connues sous les noms de Boucherville, de Grandprès, de Montbrun, de Niverville, de Grosbois, de Montizambert, de la Broquerie, de la Bruère.

Les Le Moyne, les plus célèbres de nos anoblis, furent connus sous les noms de Sainte-Hélène, de Maricourt, d'Iberville, de Longueuil.

Les Godefroy se qualifièrent du titre de: Normanville, de Linctôt, de Saint-Paul, de Cournoyer, de Tonnancour, de Vieux-Pont.

Les Denis s'appelèrent de la Trinité, de Saint-Simon, de Vitré, de Fronsac, de la Ronde, de Bonaventure.

Les Couillard formèrent aussi plusieurs branches: Couillard de L'Espinay des Prés, des Islets de Beaumont, du Puis, des Ecores et l'Islois.

---

(1) L'auteur de **l'Histoire chronologique de la Nouvelle-France,** qu'on a cru à tort ou à raison avoir été le Père Sixte Le Tac, Récollet, a prétendu que Jean Talon, l'intendant de la colonie, demanda ces lettres pour Guillaume Couillard et qu'il les obtint, mais comme à leur arrivée l'anobli venait de mourir, il les donna au plus jeune de ses fils, Charles Couillard des Islets de Beaumont. Sixte Le Tac faisait erreur évidemment puisque Guillaume Couillard mourut en 1663, deux ans avant l'arrivée de l'intendant Jean Talon au Canada. Au surplus, il existe encore des documents qui prouvent l'anoblissement de Guillaume Couillard dès 1654. Ces lettres patentes furent renouvelées en 1668 en faveur de ses fils

En mai 1669, Nicolas Dupont, sieur de Neuville, fut anobli Au mois de février, 1692, Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis, le fut à son tour. Ses descendants furent les Juchereau, sieur de Maure, de Saint-Denis, de la Ferté et du Chesnay.

Le 24 mars 1693, Charles Aubert de la Chesnaye fut placé au rang des nobles. Pendant ce temps là, les gouverneurs faisaient des instances à la cour pour faire anoblir le brave François Hertel. Il y avait une objection pour lui comme pour bien d'autres, ce brave canadien était pauvre. Alors, comme de nos jours, le mérite et la vertu ne pouvaient être reconnus qu'appuyés par les puissants de la colonie. A la demande des gouverneurs le roi fit réponse qu'auparavant Hertel devait envoyer au roi l'état de ses services. Sur de nouvelles instances de MM. de Vaudreuil et de Beauharnois, le 9 mai 1716, Hertel fut anobli.

Jusqu'alors il ne fut pas facile pour nos familles canadiennes d'obtenir des titres parcheminés. Toutefois, vers 1696, le roi, ayant besoin de combler ses trésors, proposa de vendre les blasons accordés autrefois uniquement en récompense de services signalés rendus à la Patrie. Bien que très méritant par ailleurs, M. Jacques Le Ber est le seul, parait-il, qui, au Canada, dût payer son blason. L'ordonnance royale de 1715 abrogea ces derniers titres mais, par décret du 9 mars 1717 M. Le Ber fut maintenu dans sa noblesse.

Voilà le nombre à peu près exact de nos familles canadiennes anoblies au Canada. La plupart d'entre elles, bien qu'appauvries de nos jours, conservent religieusement les vieux souvenirs qui rappellent les vertus des vaillants ancêtres dont le culte ne devrait jamais disparaître parmi nous. Si, maintenant, à ces anoblis canadiens, on ajoute les fils des familles d'ancienne noblesse qui vinrent sur nos bords fixer leurs demeures, on comprend pourquoi le ministre écrivait à M. de Meules: "Sa Majesté n'approuve pas votre proposition de donner de nouveaux titres de noblesse au Canada: il y en a déjà trop (1). "D'après le Père de Charlevoix et Lebrun, Louis XIV se plaisait à dire que le Canada contenait plus de son ancienne noblesse que toutes ses autres colonies ensemble (2)". Dans un mémoire attribué à l'intendant Hocquart, en date de 1736, il y est dit: "Il y a quelques familles nobles au Canada, mais elles sont si nombreuses qu'il y a beaucoup de gentilshommes, tels les

(1)—Archives canadiennes.

(2)—Bibaud.

de Contrecœur, de la Valtrie, de Saint-Ours, de Mézière, Tarieu de la Naudière... Toutes ces familles viennent du régiment de Carignan. (1).

En effet l'arrivée de ce beau régiment jeta un nouveau lustre sur la noblesse canadienne. Nombre d'officiers et de soldats appartenaient à des familles de nobles races. En consentant à se créer un foyer sur les bords du Saint-Laurent ou du Richelieu, ils ne contribuèrent pas peu à fortifier la colonie, et, par leur vertu, à rehausser la gloire de la patrie.

Outre ceux que nous venons de nommer, mentionnons MM. de Saurel, de Joybert, de Berthier, de la Motte-Lussière, Pollet de la Combe Pocatière, de Chambly, Dugué de Boisbriant, Morel de la Durantaye, Randin, Béquart de Grandville, Dupuis, Gauthier de Varennes, Gauthier de Comporté, Anselme d'Abbadie, baron de Saint-Castin, Salvaye de Tremont, de Villieu.

Ces deux derniers étaient d'origine italienne. On sait que plusieurs officiers et soldats descendaient de vieilles familles italiennes.

Les recrues de 1670 amenèrent de nouveaux gentilshommes qui se fixèrent dans la Nouvelle-France. Les De Jordy, du Buisson, Marin, de la Malgue, Celles du Clos, de La Tour, Fournier de Belleval, et des Carrières, appartenaient à des régiments, qui, comme celui de Carignan-Salières, se confondirent dans les troupes de la marine.

Ainsi, la noblesse canadienne fut constituée par quelques familles françaises qui vinrent s'établir au Canada, par une dizaine de familles canadiennes qui gagnèrent leurs blasons au pays, et par les fils de nobles races, officiers et soldats des divers régiments qui s'implantèrent pour toujours dans la colonie, contractèrent des alliances et s'imposèrent les plus grands sacrifices pour aider à son développement.

Il vint encore sur nos bords des gentilshommes qui n'eurent ni le goût des défrichements ni celui de la culture de la terre. Les gouverneurs et les intendants s'en plaignirent quelques fois au roi. Plus habiles à manier l'épée et le fusil que la hache et les mancherons de la charrue, ils n'ont pas moins rendu de précieux services dans l'armée coloniale. Mais ils ne firent pas partie de cette noblesse du terroir qu'on a appelée la noblesse canadienne.

(1)—Archives de la Marine, Paris.

Cette dernière, à la deuxième et à la troisième génération, devint plus canadienne que française, et, pour plus d'un haut dignitaire de la mère-patrie, c'était un défaut originel qui nuisait à l'avancement de ses fils. il va sans dire que nos gentilshommes ont été en butte aux plus noires calomnies, ainsi que nous le disons plus loin.

Le régime de la féodalité, implanté au pays, dès l'origine de la colonie, fut consolidé par la Compagnie de la Nouvelle-France et par les intendants qui accordèrent des fiefs et des seigneuries soit à des nobles soit à des particuliers qui pouvaient entreprendre l'exploitation de domaines aussi vastes. Disons tout de suite que tous les seigneurs n'étaient pas nobles et que tous les nobles n'étaient pas seigneurs.

Comme nous l'avons vu les premiers fiefs nobles furent accordés à Louis Hébert l'ex-apothicaire parisien, par le duc de Montmorency, en 1623, et confirmés par le duc de Ventadour en 1626. Il fut le premier seigneur de la Nouvelle-France, et ses descendants conservèrent ces héritages nobles de longues années.

La Compagnie de la Nouvelle-France, fondée en 1627, fit plusieurs concessions seigneuriales non seulement à des nobles, mais encore à des colons qui, bien que ne faisant partie de la noblesse, figuraient avec honneur dans la société canadienne.

Disons, en terminant, un mot sur les fiefs de dignité.

Il y eut au Canada plusieurs fiefs de dignité. En premier lieu, la famille d'Ailleboust, vit ses terres érigées en châtellenie, sous le nom de Coulonges, par lettres du 19 avril 1657 (1).

Trois baronnies furent créées sur les bords du Saint-Laurent: celle de Portneuf, par lettres du mois de mars 1681, en faveur de Réné Robineau, seigneur de Bécancour (2), celle des Islets, en faveur de Jean Talon, qui venait d'acquérir le fief des Islets de Charles Couillard des Islets de Beaumont, par lettres du mois de mars 1671; (3) et la baronnie de Longueuil, enfaveur de Charles le Moyne, baron de Longueuil, par lettres du 26 janvier 1700 (4).

---

(1)—Régistres des Insinuations, 11 janvier 1668, Archives du Parlement Québec.

(2)—Jug. et Délib. Conseil Souv. Vol. II, p. 804.

(3)—Les mêmes.

(4)—Les mêmes, Vol. V, p. 535.

Deux autres baronnies furent créées en Acadie; la première, en 1651, porta le nom de Poboncomp, en faveur de Philippe Mius d'Entremont, à la demande de Charles-Amador de La Tour, qui venait d'être réintégré dans les bonnes grâces du roi, et d'être appelé, pour la seconde fois, au gouvernement de l'Acadie; celle de Beauceville par lettres du 25 juin 1707, en faveur de Messire François de Beauharnois, seigneur de Beaumont, de la Chaussée et du Port-Maltais. (1).

Il y eut deux comtés. L'Ile d'Orléans porta le nom de comté de Saint-Laurent, en faveur de François Berthelot, comte de Jouy et de St-Laurent, Conseiller, Secrétaire du Roi (2), et le comté d'Orsainville, qui devint la baronnie des Islets, en faveur de Jean Talon.(3).

Notons, en passant, que la première marquise canadienne fut Delle Gènevière Macard, petite-fille de Guillaume Couillard et fille de Nicolas Macard et de Delle Marguerite Couillard. Elle épousa Messire Charles d'Aloigny de la Grois..

Des barons, des comtes et des marquis, arrivèrent à différentes époques dans la colonie, à la tête de quelques compagnies. Tous n'obtinrent pas de seigneuries, mais ils contribuèrent à consolider le corps de la noblesse. Cette noblesse terrienne, qui possédait de vastes seigneuries, ne fut jamais favorisée de la fortune. Que pouvaient rapporter ces terres boisées durant les premières années ? Nos familles nobles vivaient dans la gêne. Les revenus de leurs seigneuries n'augmentaient qu'avec le temps. Après les dures épreuves des commencements les guerres suivirent et paralysèrent l'élan donné à la colonisation. A la conquête les nobles étaient pauvres. La croix de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, comme le disait Murray, en 1762, faisait le bonheur de ces gentilshommes canadiens, qui, par contre, étaient riches en enfants.

En se multipliant nos familles nobles exercèrent une heureuse influence sur les destinées de la colonie. C'est dans leurs rangs que les officiers des troupes, la plupart du temps, étaient choisis. Ces familles ont rendu d'éminents services non-seulement en fournissant des militaires de valeur, mais encore en contribuant à la colonisation. De bonne heure leurs enfants apprenaient à conduire les

(1)—Jug. et Délib. Conseil Souv., Vol. V, p. 913.
(2)—Les mêmes, Vol. II, p. 87
(3)—Les mêmes, Vol. II, p. 995.

mancherons de la charrue. Ils s'acquittaient de cette tâche avec dévouement, et avec autant de dextérité qu'ils maniaient, dans l'occasion, l'épée sur les champs de bataille. Nos gentilshommes laboureurs-soldats, ne ménagèrent pas leur sang; aux heures périlleuses, ils défendirent avec héroïsme la Patrie canadienne.

Notre noblesse a été moins brillante, moins fortunée et aussi, on doit le dire, moins arrogante que celle de la mère patrie, mais elle fut toujours dévouée et chevaleresque. Nos annales ne mentionnent aucun exemple de tyrannie dont les historiques ont chargé l'aristocratie des pays européens. L'histoire ne dit pas assez les bienfaits que la colonie a reçus de cette classe distinguée, qui prodigua sans compter, son or et ses fils pour la cause du roi très-chrétien et de la Nouvelle-France.

Az. Couillard DESPRES, ptre.

EPITHALAME CHRETIEN

à M. Paul-G. Ouimet,
artiste lyrique.

(Mis en musique par M. Amédée Tremblay)

Si vous venez dans le Saint-Lieu
Le front chaste et l'âme sincère,
Le Ciel bénit votre prière,
Vous qui voulez aimer en Dieu.

Vous qui croyez aux mots de feu
Gravés dans le Sacré Mystère,
Vous survivrez à la lumière;
L'amour divin n'a pas d'adieu.

O vous dont l'espérance est pure,
Que la Vertu vous transfigure
Dans l'offertoire solennel!

Vous qui savez que votre vie
Aux grands devoirs est asservie,
Unissez-vous dans l'Eternel.

Jules TREMBLAY.

Samedi, 22 janvier 1916.

LE COLLEGE DE RIMOUSKI

Il a été imprimé à Ottawa, en 1876, une petite brochure in-8 de 40 pages, intitulée **Le Collège de Rimouski. Qui l'a fondé?** Il n'y figure aucun nom d'auteur.

Au No. 1426 de son **Inventaire Chronologique** (Vol. 1), le **Dr. N. E. Dionne** mentionne cet ouvrage et il dit que l'auteur est **Mgr. C. Tanguay.**

L'ouvrage en question a bien été imprimé au lieu et à la date indiqués, mais l'auteur n'est pas Mgr. Cyprien Tanguay. J'ai toujours un grand souci de l'exactitude dans toutes choses, et comme "il faut donner à César ce qui appartient à César", je désire attirer l'attention sur le fait que l'auteur véritable est Monsieur **Benjamin Sulte**, tant connu dans le monde des lettres par ses travaux historiques et poétiques. Il convient donc qu'on lui en donne le mérite.

Avant que de mettre au jour cette erreur et de m'avancer sur le terrain du bibliophile, si fertile en inexactitudes, je me suis informé sérieusement et j'ai obtenu la solution. Elle me vient de bonne source puisque Monsieur Sulte lui-même m'écrivait dernièrement: *"Félix et d'autres attribuaient la fondation du collège de Rimouski à Mgr. Langevin. Je dis que c'est Tanguay dans ma brochure". Le titre est "Le Collège de Rimouski. Qui la fondé?"*

Voici l'origine de cet ouvrage. On annonçait qu'aurait lieu prochainement l'inauguration du nouvel édifice du collège et un journal de Lévis publia aussitôt une série d'articles, sous un nom de plume, pour expliquer que cette institution avait été fondée par Mgr. Langevin. Une réponse fut faite en faveur d'un autre prétendu fondateur. "*Voyant cela*, continue Mr. Sulte, *Tanguay me fit lire ses papiers et j'offris de rédiger la brochure en question. Vous savez que Monsieur Tanguay n'écrivait pas. J'ai tout rédigé.*"

Cette brochure a été mise en circulation à Rimouski, le jour même de l'inauguration du nouvel édifice.

"Il est tout naturel qu'on en ait attribué la paternité à celui dont la cause, comme fondateur du collège, y était exposée au long". Ceci explique le malentendu.

Cette erreur chez le bibliothécaire de la Législature de Québec n'est pas surprenante. Son **Inventaire Chronologique** en contient bien d'autres du même genre, mais il n'en reste pas moins très précieux pour les bibliographes et pour tous ceux qui s'intéressent à notre littérature. Si jamais le Dr. Dionne continue son **Inventaire** il conviendrait qu'il y apporte beaucoup de patiente exactitude afin de nous donner un travail de tout repos. Ceci lui serait d'autant plus facile qu'il a sous la main les ouvrages de la bibliothèque provinciale.

Gérard MALCHELOSSE.

PAQUES DE RENARD

Ce sont les pâques des retardaires, de ceux qui ne les font qu'après le dimanche de Quasimodo. Le renard est fin et rusé. Ils est normand et beaucoup de normands que la restitution arrête ne se décident de "parler au moine" qu'au dernier moment. Ils font des "pâques de renard" plutôt que risquer de "courrir le loup-garou".

C. H.

DEBOUT! LES GUEUX!

En ce siècle morbide et lâche,
On ne vit que pour les écus.
Honneur aux hommes convaincus
S'imposant une noble tâche.

Debout! artisans courageux!
Cinglez de fières épithètes
Tous les vils faiseurs de coubettes,
Les pharisiens artificieux.

Ne tremblez pas si l'on vous brave;
Il faut clouer au pilori
Celui que l'usure nourrit
Et qui vous traite en vil esclave !

Car la plèbe à son droit divin
Quoiqu'en dise une secte infâme
Qui peut vendre jusqu'à son âme
Pour un alléchant pot-de-vin.

Osez-donc flétrir le parjure,
Flageller l'impudent larron,
Le misérable fanfaron
Auquel on craint de faire injure.

Car, pour ne pas être écrasé,
Passé maître en son art perfide,
Comme Séjan, triste séide,
Plus il va, plus il est rusé.

Les yeux étincelants de haine,
Il commet le pire méfait;
Qu'importe un ignoble forfait
Puisque sa fortune est certaine.

Pour lui, pareil crime n'est rien;
Il pressure le prolétaire,
Devient le gros propriétaire,
Qui se gorge et vit en vaurien.

Puis, comme ces pharisaïques
Lourds et dodus, quelque matin,
Il fait jouer plus d'un pantin
Qui servent ses fins politiques.

Alors, méprisant tous "les gueux"
Qu'hier, il coudoyait sans honte,
Hautainement, il les affronte,
Superbe, le geste fougueux!

Auriez-vous peur de la tempête ?...
Le peuple fait trembler les rois!
Honte à qui transgresse vos droits,
Debout! les gueux, levez la tête!

Alfred DESCARRIES.

POUR JOUER AUX ECHECS SANS ECHIQUIER NI PIECES

Pourriez-vous jouer aux échecs sans échiquier ni pièces ? Allons! vous vous écriez, vous voulez rire ? C'est une énigme que vous posez là! Comment, en effet, peut-on jouer aux échecs sans les parties indispensables à ce jeu, savoir: l'échiquier et les pièces ?

Eh bien! la chose est pratiquable, et il m'est arrivé de la résoudre d'une façon ingénieuse, vous en conviendrez....et vous pourrez l'essayer quand il vous plaira; c'est tout simplement avec des cartes à jouer!

Le tableau qui suit immédiatement vous indiquera les cartes qui représentent les principales pièces de l'échiquier ainsi que les humbles pions!

9 Carreau	8 Carreau	7 Carreau	6 Carreau	6 Cœur	7 Cœur	8 Cœur	9 Cœur
Dix de Carreau	Valet de Carreau	As de Carreau	Dame de Carreau	Roi de Cœur	As de Cœur	Valet de Cœur	Dix de Cœur

Naturellement, pour le côté des noirs on se sert des trêfles et des piques disposés de façon pareille.

De cette manière, il est toujours facile de reconnaître sur l'échiquier le cavalier de la dame ou du roi, le fou de gauche ou de droite, et de même pour les deux tours, quelle que soit leur position de bataille au cours de la partie.

Maintenant, comment allons-nous faire pour produire l'échiquier? Nous avons pris trente-deux cartes pour les pièces du jeu. Avec les vingt cartes qui restent et douze autres qu'il faudra emprunter à un autre paquet, et que nous disposerons d'après le plan connu, laissant un vide entre chaque carte nous aurons un deuxième tableau comme suit. Les cartes seront tournées pour que l'on n'en voit point la face.

	Carte		**Carte**		**Carte**		**Carte**
Carte		**Carte**		**Carte**		**Carte**	
	Carte		**Carte**		**Carte**		**Carte**
Carte		**Carte**		**Carte**		**Carte**	
	Carte		**Carte**		**Carte**		**Carte**
Carte		**Carte**		**Carte**		**Carte**	
	Carte		**Carte**		**Carte**		**Carte**
Carte		**Carte**		**Carte**		**Carte**	

En déplaçant un pion ou une autre pièce il faudra faire attention à ne pas déranger la carte de dessous qui fait partie de l'échiquier.

Il ne faudra pas non plus souffler trop fort car les tours s'envoleraient; les cavaliers ne pourraient empêcher leurs montures de se câbrer; les rois et les dames prendraient la route de l'exil; les pions seraient dispersés comme emportés par l'objectif d'un terrible 75 français et les fous.... perdraient la tête complètement.

Maintenant que vous êtes avertis, et que je vous ai enseigné comment jouer aux échecs sans échiquier ni pièces, vous pourrez vous amuser à ce jeu autant qu'il vous plaira. **Régis ROY.**

DICTON POPULAIRE

Parler au moine:—Voilà une expression heureuse qui tend à disparaître et qu'il eut fallu rappeler en temps de carême puisque qu'avant de faire ses Pâques il convient de "parler au moine". C'est une manière adoucie du père de rappeler à son fils qu'il faut "aller à confesse" quand il lui dit: "Ils va falloir parler au moine, mon gars". Parler au moine n'est pas toujours chose facile, et il en est que cela gêne tellement qu'ils se permettent des "Pâques de renard."

C. H.

LE MONT-ROYAL DANS LA LUMIERE DE MAI
(Poême en prose)

Cet après-midi de mai, un impérieux besoin d'aller saluer un coin de la Terre rajeunie me pousse vers le Mont-Royal. Le ciel est d'un bleu magnifique, un bleu tendre. La blonde lumière de ce déclin de jour doit baigner d'une douceur infinie le front des bois. Et dans ma hâte d'être le témoin de ce spectacle, je foule, sans m'attarder, l'herbe courte du Parc Jeanne Mance dont le tapis vert s'infléchit vers la ligne du tramway. D'un regard circulaire j'embrasse le profil de la ville, découpure de clochers, d'édifices et de dômes sur le mince bleu du fleuve et sur la teinte aérienne des monts lointains: Belœil, Rougemont, Sainte-Thérèse faisant, avec d'autres hauteurs, au sud et à l'est, comme une bordure à la vallée laurentienne. Puis, face aux arbres proches dressant leur grisaille, leur rideau de branches sur la base du mont dont la courbe haute semble l'image d'un énorme bison couché. Le vieux géant, aujourd'hui, a bien peu la couleur du printemps. Son aspect est encore bien sévère et je crains déjà de ne pas trouver sur son épaule l'ébauche même d'un voile de feuilles. Dans l'appréhension d'une déception visuelle, car j'ai une fièvre de vie végétale, je n'ai presque pas de sourire pour souligner la poésie de ce flot d'écoliers qui passe et dont les vivants remous enveloppent trois minces institutrices.

Non! ce que je viens admirer c'est l'Arbre délivré de la torpeur de l'Hiver, c'est l'Arbre ressuscité, l'Arbre dont la sève liquéfiée sous le baiser des tièdes matins va créer le bourgeon, la feuille et la fleur.

Voici les pommiers! Baignés de silence, austères encore, ils attendent, semble-t-il, avec des gestes tourmentés, la floraison qui donnera à leurs branchages noirs une grâce angélique. Le sang de la Terre va se réveiller, créateur, dans la trame capillaire de leurs fibres. L'heure est proche où ces graves pommiers seront tout en neige et gracieusement clairs comme des communiantes.

Près des pommiers boudeurs, dans un jet léger, moins paresseux sont quelques trembles. Déjà des franges de chenilles végétales, les unes rouges, d'autres vertes, ornent leurs branchettes. Ils portent leur floraison comme une chevelure, et leur pâle jaillissement vers la tendresse du ciel est si doux que j'en ai l'âme recueillie, j'aimerais leur dire: "Vous êtes beaux les trembles"!

Dans la compagnie des trembles, des pommiers et des érables, voici un petit saule, un saule penché - les saules le sont presque toujours. Il est une grâce riante parmi les arbres nus. Il porte un fourmillement d'émeraudes. Par moment un frisson remue ses minuscules feuilles naissantes, si transparentes dans la lumière que tout son branchage reste visible. Au pied du saule, sur un banc fraîchement vermillonné, deux amoureux mêlent une note humaine à l'âme des arbres.

Des sons de cloches! celles de Notre-Dame, peut-être, me tirent de ma contemplation, me rappellent j'avais oublié la ville - que la métropole est à quelques pas, à trois jets de pierre. Un rideau d'arbres est entre elle et mon rêve. Ce n'est pas la paix d'une forêt, mais un fragile isolement que je goûte.

Un autre bruit! Dans l'abrupte petit sentier que je gravis, s'égrène un chapelet de rires, rires de jeunes filles qui descendent en courant comme des folles. Prenant note de cette joie cascadant le long des petits cerisiers aux étroites feuilles, j'entends des voix venant d'en haut: "Look! look!' crient deux Anglaises, curieuses, sans doute, de voir un "frenchman "interwiewer le Printemps!" Décidément si les arbres ne sont pas, faute de feuillage, des harpes chantantes, du moins, le cœur des femmes, ce jour de mai, a la gaîté facile.

Maintenant, marchant vers le couchant, j'ai traversé le lacet gris que fait la route carrossable, dans sa spirale, pour s'élever jusqu'au sommet de la montagne. Chaque pas me rapproche de la famille pullulante des bouleaux. Des nombreux petits sentiers qui mènent aux bouleaux, j'ai choisi celui qui longe une ravine que je sais et par où le flanc du penchant s'égoute. Je reconnais son bruit. Avant de la voir, son image, ses roches, ses blancheurs moutonnantes, me reviennent, familières à l'esprit, pour en avoir fait, déjà, plusieurs croquis, les printemps passés. Un gros mois durant on peut ouïr murmurer son écoulement d'eau de neige, et sa chanson, on le pense bien, fait converger tous les gamins d'alentours. Que dis-je! en voici deux occupés à y faire glisser aux endroits où l'eau s'étale de minuscules bateaux à voiles. Et les cris qu'ils jettent mon Dieu!... Ah! belle enfance! tu me rappelles des heures déjà bien lointaines où, avec mes frères Henri, Émile et Joseph, j'avais au lac La Barrière, un beau ruisseau jaillissant. Belle enfance tu me fais m'évader du Mont-Royal pour me retrouver enfant et pieds nus, avec de petits bateaux à voiles un peu comme ceux-ci

et que je faisais flotter sur le ruisseau de notre savane. Cette douce hantise de mon jeune passé m'occupe si bien l'esprit, que sautant de pierre en pierre, tout absorbé, je ne m'apperçois pas de la présence de deux amoureux cherchant un endroit propice pour s'asseoir près de l'eau. Les voici l'un près de l'autre assis sur le bord du granit émergeant. Sans paraître observer, j'ai vu leur sourire à la petite nappe liquide faisant miroir à leurs pieds. Ah! Ah! les cœurs, l'heure est bonne! Je passe en vous souhaitant le bonheur. Celui qui va à travers les bouleaux n'est pas jaloux... La beauté des bois, en ce moment du moins, lui suffit.

Mais j'y songe, n'est-ce pas le printemps des arbres, non celui des cœurs, que je cherchais! Voyons! Les hommes me gâtent la solitude. Tournons-nous, vers les végétaux. Tiens! le sumac est verdi! Des points de velours rose alternent avec ses feuilles tendres. Salut! sumac! Ici encore la sinuosité d'un ruban d'eau. Son caprice me conduit à une ample marre tremblante dans un pli du coteau dont le sol pierreux est tout couvert de cornets glauques. Un fourmillement de frêles images ondule sur le plissement de l'eau. Ah! les beaux mirages! jeunes herbes, blancheurs de bouleaux, feuilles légères sont comme en extase... Par moment, au loin des cris d'enfants déchirent la paix des bois... Mais qu'est-ce qui me griffe ainsi au passage? Ah! bon, les muriers!... leurs courbes gracieuses se mouchettent de pointes vertes.

Me voilà au cœur de la bouleraie. On dirait qu'une forêt d'énormes cierges m'environne. Innombrables les beaux et fins bouleaux! Leur écorce comme un satin blanc et rose accroche du soleil et avec l'élancement svelte de leurs troncs mon âme s'élève vers de pures pensées. Ces bouleaux, dans l'attitude du recueillement, sont mes amis. Combien de fois les ai-je dessinés, l'été, l'automne et même l'hiver. Leur douceur, propice à ma muse, m'a suscité maintes rimes qui me sont chères. Les fins bouleaux! combien de fois aussi furent-ils les tranquilles témoins de mes anciennes tristesses... Mon Dieu! comme la vision du Passé se dresse parmi les arbres blancs! Je le sens, le Passé allait me parler, mais voici qu'il s'effarouche à la grave apparition d'un silencieux constable. Ce passant noir! que vient-il faire dans ce cher paysage?... Et puis ces autres ennemis de mon rêves, deux garçonnets courant les mains pleines de verdure et de fleurettes... Petits vandales! A peine les plantes fleurissent-elles que ces jeunes ravageurs les

brisent... Pourtant, je suis peut-être sévère, moi, quand j'étais de leur âge, n'étais-je pas comme eux ?...

A semer mes souvenirs et mes impressions dans la bouleraie j'ai oublié l'heure. Le soleil va toucher la cime des bois. Prenons, à mi-pente, ce sentier toujours noir d'humidité. C'est, dit-on, "le Chemin des Amoureux". Quand il fut nommé, sans doute, le poétique sentier s'enveloppait de plus de mystère—tant de nobles arbres sont morts! Plus solitaire, il se prêtait aux naïfs aveux. Il écoutait plus discret et fleuri les propos de celles dont notre chanson dit les jolis yeux doux. Oui, en ce temps-là, le petit sentier devait être beau comme son nom. Mais aujourd'hui, envahi par les sentimentales juives! Vous connaissez leur beauté, leur ampleur ? Ah! ces dames près de la grâce fine des arbres blancs! L'Ame de ces arbres en est étonnée, et moi, j'en pleure. C'est toujours, quand je les vois, avec le deuil de la poésie envolée que je prends le sentier qui grimpe sinueux et raide jusqu'à la cime de la montagne.

Déjà l'escarpement rocheux est dans l'ombre, et d'instant en instant s'éteignent, s'éloignent les flèches du couchant. Dans ces déchirures de lumière mourante, entre les bouleaux, si je ne me trompe, un point rôde... Oui, une mouche! jolie rencontre! une mouche... y ferais-je attention dans un mois ? Non. Aujourd'hui cette petite vie ailée me retient. La privation, je le sens, amène l'esprit à mieux voir ce que Dieu met de beauté dans la plus humble créature. La souffrance de l'hiver nous rend si avide de la vie des choses que le vol de la première mouche dans le soleil nous arrache un ah! de surprise et de joie... Je parle de l'Hiver, ces blancheurs dans les roches sombres, n'est-ce pas encore de la neige ? Eh! oui, ce pauvre Hiver flagellé de rayons chauds semble, ici, avoir oublié ses loques. Vraiment, le long du sentier tout est contraste. Voici, touchant aux vestiges du vieil Hiver, de gracieuses fleurs dont le blanc pur jaillit d'un cornet de feuille. Salut à la sanguinaire!

Poussé sur la route sanglante du Soir, l'air se déplace et frissonne. Je le sens de plus en plus vif, dans la montée à pic... Hardi! j'aime le vent! Je le connais. Il me coupe la figure presque chaque fois que je foule la croupe du mont. Ah! mon âme, on n'y monte pas facilement! Le pied glisse, la terre s'éboule. Il faut s'aider des mains, s'accrocher aux arbustes. Mais, grimpeur, regarde donc! Sur la ligne rocheuse des silhouettes de femmes. Entends-tu leurs voix dans le vent ? La bise est âpre. Elle mord

la chair et m'enveloppe en sifflant. On dirait des élans de bon chien qui revoit son maître. O bise, ton baiser pince. Tiens, tords ce bleu de fumée s'échappant de ces souches qui brûlent. Cette bonne odeur de bois brûlé me fait songer à ces jours d'enfance où, de longues heures, je rêvais devant des amas de troncs d'arbres se consumant, l'automne, sur la terre paternelle... Ah! bise méchante! en veux-tu à mes feuillets ? Ils claquent dans ma main comme des acclamations. Si je n'y prenais garde, tu les emporterais vite avec mes notes dans le bois assombri. Déjà, bise, tu m'as fait les doigts gourds. Je ne peux plus écrire. Et toi, Soleil, pourpre Soleil qui va toucher les Laurentides, le souffle de la montagne m'est si rude que je ne trouve pas d'hymne pour toi ce soir.

8 mai 1914. **Albert FERLAND.**

MUSIQUE SOUS BOIS

Les chansons écloses
Dans les mille voix
D'oiseaux virtuoses,
Disent dans les bois
Le rythme des choses.

Le concert des grumes,
Prenant pour archet
Les ajoncs des brumes,
Offre le cachet
D'un orchestre à plumes.

Dans l'arbre mouvant
Frolé par la brise,
Passent en rêvant
Sur la feuille grise
Les accords du vent.

Le ruisseau furtif
Coulant sur les roches
Joue au positif,
En noires et croches,
Son léit-motif.

Et dans la lumière
D'un joyeux réveil,
La forêt entière
Au Père-Soleil
Offre sa prière.

Ottawa, mai 1916. **Jules TREMBLAY.**

ECHOS LAURENTIENS

On annonce pour le 7 juin 1916, le mariage de Melle Rolande Savard, fille de M. le Dr E. Savard, de Chicoutimi, en la Cathédrale de cette ville avec notre collaborateur M. Alphonse Désilets, agronôme distingué et poète délicat dont on pourra lire dans le numéro de juillet: **"Le feu sous la cendre".** Le rêve du poète est de rentrer en possession de la terre paternelle et d'y travailler après les ancêtres la glèbe féconde. La fondation d'un foyer est un commencement de réalisation du rêve caressé. Comme tous les poètes, Désilets a chanté "ses amours." Il goûtera, nous le souhaitons, le bonheur familial qu'il a chanté dans ses vers.

LA REDACTION.

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année — JUILLET 1916 — No. 7

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM — MONTREAL

LE PAYS LAURENTIEN

AUGUSTE DE SAFFRAY SIEUR DE MESY

Gouverneur du Canada 1663-65

M. Auguste de Saffray, sieur de Mésy, gouverneur du Canada de 1663-65, au temps de sa nomination à ce poste, était major de la ville et de la citadelle de Caen, en Normandie.

M. de Saffray arriva à Québec pénétré d'une idée trop haute de l'importance ou de la dignité de sa charge, ce qui ne tarda pas à le mettre en conflit avec les principaux personnages du pays, surtout avec l'évêque, mais avant de mourir en 1665, il se réconcilia avec Mgr. de Laval.

M. Auguste de Saffray est d'une famille normande et l'on retrace son origine à Pierre de Saffray, anobli en août 1358. Cette maison a possédé les seigneuries d'Engranville, de Vimont, d'Escoville, d'Anneville, de Varaville et de Maisy, dans les élections de Caen, Bayeux et Falaise.

La paroisse de Maisy était dans la sergenterie des Vez, élection de Bayeux.

Nous remarquons que les nobiliaires de l'époque écrivent Maisy et non Mésy ou Mézy. (Genouillac: Dictionnaire des fiefs de l'ancienne France p. 305.) Potier de Courcy: Nobiliaire et Armorial de Bretagne, Vol. II p. 380.)

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse en 1598 et en 1666 dans les recherches instituées par ordre du roi.

Guy Chamillard donne le tableau suivant, lors de sa Recherche de la Noblesse en la généralité de Caen, 1666:

Guillaume
|
Guillaume
|
Odet

Guillaume		François	Auguste (1)	Charles
Jean né 1633	Auguste né 1634	Joseph (Odet)		Guillaume

(1)—Celui qui fut gouverneur du Canada. La famille existe encore en France, au chateau d'Engranville, Calvados.

Régis ROY.

ARMOIRIES CANADIENNES

Le grand public canadien sait bien que sous le régime Français nous avons eu dans le pays un certain nombre de nobles; officiers et fonctionnaires royaux. Tout jeune, on a vu avec fierté, leurs noms défiler sous nos yeux dans nos Histoires scolaires; nos villes et nos villages québecquois ont perpétué leur souvenir, et, leur nomenclature sonore frappe toujours agréablement nos oreilles et nous rappelle des gestes vaillants, héroïques. C'est l'apanage glorieux des personnages les plus célèbres, ce souvenir, que la postérité conserve pieusement. Ceux qui étudient sérieusement les plus anciennes pages de nos annales savent aussi que le nombre de nobles français venus au Canada a été assez grand, et si les recherches sont multipliées de ce côté, on s'étonnera de trouver combien largement la noblesse de France a été représentée sur les bords du Saint-Laurent.

Quel mobile poussait donc vers nos rivages ces hommes d'élite mais aventureux? Il a été de différente nature selon le caractère du sujet et des circonstances qui l'entouraient. L'esprit supérieur, élevé, ne songeait qu'à faire connaître la parole divine aux pauvres sauvages, et d'ajouter en même temps, à la gloire du souverain. La gent d'épée, tout en servant le roi et ayant pour objectif la Croix de Saint-Louis, s'occupait aussi à battre monnaie en pratiquant la traite; il fallait bien ça, car, souvent, les émoluments inhérents aux charges et aux postes remplis par ces messieurs étaient insuffisants, non pour soutenir leur rang, mais pour vivre seulement. Les officiers au civil logeaient à la même enseigne. De plus, on nous envoya des cadets de famille, dont la vie en France était par trop bruyante et tapageuse; on avait l'espoir qu'ils s'amenderaient sur une scène plus tranquille, ou pour le moins, qu'on entendrait parler peu de leurs escapades. Nos gouvernants avaient ordre de leur défendre le retour en France. Nous eûmes aussi des nobles qui ne firent qu'un très court séjour ici; leurs noms nous arrivent aujourd'hui comme par hasard, relevés dans de vieux actes notariés ou dans d'anciens parchemins, catalogués et énumérés dans des journaux et des revues par des familles issues d'eux.

Tout ce monde étant d'ancienne ou de fraîche noblesse avait naturellement le droit de porter armoiries. Quelques-uns se sont établis parmi nous et y ont fait souche. D'autres, dont le nom s'est éteint au Canada avaient contracté alliances avec des Canadiennes,

mais n'eurent pour enfants que des filles qui, à leur tour se marièrent. Cette descendance féminine avait cependant le droit de blasonner comme leur père. Nous avons aussi des familles qui ont été anoblies. Nous comptons en sus un bon nombre de familles bourgeoises, de notables qui, également, ont droit de porter des armes.

Louis XIV pour regarnir ses coffres a employé plusieurs moyens. Pour l'un d'eux qui lui rapporta des millions, il décréta en 1696 que tous les nobles de son royaume devaient faire enregistrer leurs armoiries, et les agents de maître Vanier, chargés de la perception de la taxe imposée, afin de réaliser le plus dans cette affaire, inscrivent en leurs recherches, des médecins, bourgeois marchands, hôteliers, barbiers, etc., probablement parce que ces gens étaient dans une catégorie d'anoblis ou jouissaient des franchises ou de tout autre privilège au fond de leurs bourgs.

C'est pourquoi nous croyons que presque toujours, quand Tanguay dans son **Dictionnaire** dit que le premier du nom d'une famille canadienne eut pour auteur en France un chirurgien, marchand, etc, il y a chance de lui découvrir des armes enregistrées dans le grand Armorial de d'Hozier. C'est ce que nous avons positivement établi (pour n'en citer que quelques-uns) à l'égard des Bonneau Freté, Desnouhes, Terrière, Lebault du Pen (Tanguay dit Lebault *dit* Pen) Rousseau, Beaudry, Bruneau, Guilbert dit La Framboise, Pénisseau, Pollet, Ruette, De Blé, Levraux de Langy, Gourdeau, Taschereau, Veillet, etc., etc. Nous savons pour ceux-là quel est le lien qui les rattache en France. Il y a des noms sur lesquels nous ne pouvons encore nous prononcer: nos notes sont incomplètes, mais s'il y avait des familles possédant l'empreinte ou le dessein d'un cachet ou d'armes, sans en connaître la description héraldique, et qu'il leur plut de nous en communiquer copie, il se pourrait que, à l'aide de l'information contenue en nos cahiers, nous puissions leur être utile.

Régis ROY.

Manger de l'avoine.—Une des opérations les plus désagréables pour les amoureux qui la subissent. Pour ceux qui l'imposent à leurs rivaux, c'est un jeu cruel et dangereux. Faire manger de l'avoine, c'est accaparer l'attention et la conversation d'une fille courtisée pendant une partie plus ou moins longue de la veillée, au détriment de son amoureux. Manger de l'avoine, c'est être dans la position peu enviable et ridicule d'un amant qui voit sa "blonde" subir volontairemet ou involontairement les attentions empressées d'autres prétendants. Il en est qui s'amusent à ce jeu peu charitable. Gare à eux car l'amoureux qui mange de l'avoine "rongeant son frein" médite sa vengeance.

LE ROMARIN

Dans un coquet jardin de France
Où l'on enterrait des soldats,
J'entrai, le cœur gros de souffrance,
C'était jour de Noël, hélas!

Jour sombre, avec des bruits farouches,
Des croassements de corbeaux,
Des obus, la guerre aux cents bouches
Criant, hurlant sur les tombeaux.

Je cueillis le long des parterres
Une branche de romarin
Qui dans les fêtes de nos pères
Ornait le chœur et le lutrin.

Je songeais aux cloches joyeuses
Semant au ciel leurs carillons...
Mais dans nos heures douloureuses
Noël c'est l'horreur, les canons.

Non! plus de gaîté, plus de rire,
Plus de festin autour de nous.
Noël voit tomber et détruire
Les temples, nos chers rendez-vous.

Petite branche douce et verte
Que je te presse sur mon cœur.
J'ai fait l'affreuse découverte
D'un monde rempli de terreur.

Romarin! parmi ces ravages
Toi seul me parles d'autrefois.
Comprends-tu les fureurs sauvages
Dont souffre mon âme aux abois?

La terre est veuve de ses fêtes,
C'est le jour des calamités.
Le ciel est brumeux, les tempêtes
Dévastent les champs, les cités.

Au souvenir de tant de braves,
Que de mères dans les douleurs!
Noël, des débris, des épaves,
Partout le deuil, partout des pleurs.

Prions sur ces temps de misères,
Les morts qu'on vient d'ensevelir,
Romarin! dans les cimetières
J'ai vu ta plante reverdir.

Révd. F. G. SCOTT,
Aumônier, 1er contingent canadien

Imitation:—*B. SULTE.*

CE QU'ON DIT DE L'"EPLUCHETTE".

Cher Monsieur Roy,

Vous êtes le poête du rire, du bon rire gaulois, et celui qui lit votre nouveau livre "L'Epluchette", eut-il le front couleur de tristesse, est bien obligé d'oublier, un moment, le côté noir de la vie et sent jaillir à ses lèvres des cascades de franc rire devant les petits tableaux si amusants qui se déroulent le long de vos pages.

"L'Epluchette" est un livre né du terroir et ce titre tient sa promesse. Qui va à une épluchette s'attend bien à s'égayer. Qui lit "L'Epluchette" n'est pas déçu s'il prête à votre livre le gai caractère de l'épluchette. La fine gaîté canadienne demandait à passer du domaine des campagnes au domaine de la littérature et vous avez eu la bonne fortune de la transposer dans vos pages avec un réel talent. Je vous en félicite avec plaisir et vous remercie de votre gracieux envoi.

Bien à vous,

Albert FERLAND.

LE FEU SOUS LA CENDRE

A mon père

On s'attache au passé lorsque j'aurai vieilli
Et que je reviendrai, par les soirs de dimanche,
Vers les champs où mon cœur de terrien tressaillit,
Une joie auréolera ma tête blanche.

Fidèle au souvenir des jours laborieux,
Où j'ai peiné conformément au dur précepte
Je reverrai surgir de terre, sous mes yeux,
La forêt primitive et dont l'ombre intercepte
La lumière joyeuse et douce du matin.
Et notre humble maison, le berceau de ma race,
Telle que je la vis en un rêve lointain,
Me réapparaîtra faraude dans sa grâce.

Mes aïeux partiront à l'aube, ayant au bras
La hache et le fusil, et la pipe à la bouche;
Et, tandis que choiront l'orme et le frêne gras,
Soudain déguerpira l'ours agile et farouche.
Et, de l'aube au coucher, les sonores échos
Révéleront la tâche ardente et formidable . . .

Or, à la fin, par un de ces matins pascaux
Je verrai l'un des miens, vieux et méconnaissable,
Se coucher à son tour comme un arbre géant.
L'un de ses fils prendra le sceptre du domaine
Et sous l'avril nouveau, drus et réjouissants,
Les blés comme autrefois jailliront de la plaine.
De génération en génération,
Dieu bénira la paix du laboureur austère
Et la prospérité sera dans sa maison.

Mais, un jour que l'épreuve, aux vivants salutaire,
Dispersera les cœurs et les bras généreux
La maison quittera sa joie accoutumée.
Et la douce maison, dans l'attente de ceux
Qu'elle a chéris, longtemps demeurera fermée.

La vertu du foyer pourtant vivra toujours.
Car, sous la cendre inerte, une ardente étincelle
Ranimera soudain le feu des anciens jours
Et la maison rassemblera ses fils en elle.
Les aïeux revivront dans notre souvenir
Et nous rappellerons leurs vertus à la plèbe.
Car, loin d'abandonner jamais de les bénir;
Je veux que nous gardions à ces faiseurs de glèbe,
Dont l'effort a semé la paix sur nos chemins,
Le culte harmonieux de notre gratitude.
Non contents d'imiter les œuvres de leurs mains,
Nous les célébrerons devant la multitude...

Je m'en irai content, puisque j'aurai tracé
Mon sillon dans la plaine où Dieu m'avait placé,
Et puisque le repos du serviteur fidèle
M'attendra dans la Paix solide du cercueil,
Je bénirai la mort, et sur un geste d'elle,
Je saurai l'accueillir d'un fraternel accueil.

Alphonse DESILETS.

JEANNE D'ARC

SONNET

A M. Ç. E. Bonnin
Consul de France

O Dieu, le feu qui fit brûler le crime infâme,
Lancé par des humains va punir l'innocent;
Gomorrhe se venge, et contre ton oriflamme,
Dirige sa torche et lance son jurement!

Mais non, le bûcher se change en aile de flamme,
L'ange monte où l'impie expire en blasphémant;
Le feu brûle le corps mais il éclaire l'âme,
L'homme naît de la fange et l'ange du tourment.

Inaltérable ainsi qu'un radieux joyau,
L'héroïne rayonne en face du bourreau,
Et l'on dirait que des clous d'or de l'étincelle,

Un céleste ouvrier bâtit une âpre échel'e
Qui s'appuie en bas sur la douleur et l'effort
Et monte dans l'azur entre les astres d'or!

Mai 1916 W.-A. BAKER

1789-1815

Ceci n'est pas une étude, mais un relevé de petites notes prises en parcourant les vieux journaux. Curieuse mine de renseignements que ces papiers auxquels personne ne pense de nos jours. Des extraits choisis avec discernement nous donneraient un volume de faits-divers moins banals qu'on pourrait le croire au premier abord. Tout cela appartient à l'histoire du temps et c'est pris sur le vif. Ce qui m'a amusé plaira sans doute aux lecteurs ordinaires.

Que se passait-il en Canada, le 14 juillet 1789, tandis que la plèbe de Paris s'emparaît de la Bastille

Les amateurs du cercle dramatique de Montréal étudiaient leurs rôles dans **Colas et Colinette**, une comédie mêlée de chant imprimée à Québec en 1788, et dont l'auteur était Joseph Quesnel, un Français de Saint-Malo, plein d'esprit prosateur, poète et musicien, devenu le Molière et le Lulli du Canada en une seule personne. La pièce eut un succès immense et fut reprise d'année en année durant un quart de siècle. J'ai connu un nègre qui l'avait vu jouer en 1797—ce qui prouve que nous avions des nègres en ce temps-là, des noirs parfaits, parlant comme nous et pas un mot d'anglais parmi eux.

La guerre des colonies anglaises, terminée par la paix de 1784, nous ramenait la tranquillité et le commerce allait bien partout. Dans les pays civilisés, dès qu'une période de crise ou d'attente générale tire à sa fin, il se manifeste un retour vers l'étude, les belles-lettres, le théâtre, les amusements intellectuels. Chez nous, au lieu d'un réveil de ce genre ce fut un commencement et Quesnel en donna le signal. Il était arrivé captif sur un navire anglais. Bientôt libéré, il prit la tête des salons, des clubs, des gens de bonne compagnie des cercles d'amateurs qui se formaient. Il s'empara de l'orgue de l'église, composa des cantiques, devint le boute-en train du pays et il est resté dans notre histoire sous le vocable de son **Petit bonhomme vit encore.** Le culte des muses date de lui sur les bords du Saint-Laurent. Il n'avait rien à règlementer, tout était à créer, par bonheur, les Canadiens ne demandaient pas mieux que de se mettre à l'œuvre. C'est ainsi que les petites villes de Montréal et Québec devinrent des foyers littéraires, des écoles de chant et de musique.

Mais, là et dans les campagnes, il y avait un autre attrait offert à l'attention publique—c'était la signature des pétitions demandant une chambre législative en même temps que la signature de contre-pétitions repoussant ce projet. La majorité l'emporta

en faveur d'une chambre et, ce qui est assez curieux, c'est que, en 1792, lorsque cette nouveauté devint une institution établie, on crut avoir fait une excellente imitation de ce qui se passait en France. Au banquet d'ouverture, à Québec, on chanta les couplets de **Colas et Colinette**, entremêlés de tirades sur la réforme politique et de compliments à la révolution française. La santé sous cette dernière rubrique fut portée avec enthousiasme et le duc de Kent vida son verre de vin avec une conviction charmante. La même chose avait lieu en Angleterre dans plusieurs endroits durant cette année, parce que l'on croyait saluer une France qui se donnait un gouvernement constitutionnel modelé sur celui de la Grande-Bretagne. L'erreur s'évanouit bientôt devant le régime de Robespierre et la mort de Louis XVI en janvier 1793. Alors, on courut aux armes. Les Canadiens prirent la révolution en grippe.

J'ai mentionné la prise de la Bastille. Parmi les spectateurs de cette effervescence , il y avait un Canadien du nom de François Cazeau, négociant à Montréal, qui s'était rendu à Paris pour solliciter, par l'entremise de La Fayette, le paiement des provisions de bouche fournies par lui à l'armée américaine, une douzaine d'années auparavant, lors de l'invasion du Canada. Je dis qu'il était Canadien, mais il y a plutôt apparence qu'il était Français, comme son ami et compère Du Calvet. Le cher garçon, revint bredouille vers 1794. Plus tard, sa famille recouvra une certaine partie de la créance que le gouvernement des Etats-Unis voulut bien payer pour en finir.

Quelqu'un a posé récemment cette question dans la presse: Citez-nous la plus grand acte de patriotisme des Canadiens. Je réponds:

En 1775, les Canadiens ont compris que, pour agir en patriotes, ils devaient s'attacher à leur patrie avant tout, et non pas à celle des autres peuples, ni aux institutions de ceux-ci. Ils ont donc repoussé les appels de la France. Ils ont fermé l'oreille aux offres du Congrès de Philadelphie. Cet acte fut décisif; il donna sa forme actuelle à notre destinée.

Nous avions le choix, dit-on, entre retourner à la France ou suivre les Américains, ou rester avec les Anglais. De trois maux, on a sagement adopté le moindre—l'indépendance étant impossible.

Notre histoire ne présente aucun autre problème comparable. La situation était entre nos mains. L'amour de la patrie canadien-

ne a servi de base au raisonnement. Les conséquences en sont connues de tous.

Donc, c'est en 1775 que les Canadiens ont accompli leur plus grand acte patriotique.

De 1790 à 1815, le Canada, qui ne comprenait vraiment que la province actuelle de Québec, tant le Haut-Canada était peu habité et loin de la mer, faute de voie de communication facile et rapide, connut une situation exceptionnellement prospère si on la compare avec celle des époques antérieures — et le souvenir de ce temps d'abondance s'est conservé sous la forme d'une simple désignation: "les bonnes années." Cela était dû à la guerre d'Europe, 1793-1815, et à notre guerre contre les Etats-Unis, 1812-1815. La guerre payait la guerre et encore davantage.

Selon les circonstances, ces luttes à main armée produisent une grande pénurie ou une circulation monétaire abondante. De 1775 à 1786, il pleuvait de l'or, nous étions sous la gouttière et l'on ne se battait que très peu chez nous. Après 1786 nous entrâmes dans une phase commerciale avec les Trois-Royaumes, ce qui ne s'était pas vu de 1760 à 1775.

Les ressources naturelles de la province s'étaient révélées aux gens employés dans les troupes et ils les avaient fait connaître à bonne enseigne dans les régions d'affaires de la Grande-Bretagne.

Le commerce des fourrures de l'ouest s'était réduit énormément par la guerre commencée en 1754 et, jusqu'à 1770, il resta à peu près mort.

De 1760 à 1790 et même plus tard, on peut affirmer qu'il ne vint pas de cultivateurs de langue anglaise s'établir dans le Bas-Canada. Le second Pitt disait que cette région étant française, il faudrait envoyer les immigrants dans le Haut-Canada quand il en viendrait. Ainsi fut fait.

George III "roi de France et d'Angleterre", suivant le titre qu'il portait officiellement, était autant aimé des Canadiens que l'avait été Louis XIV, ce qui, peut-être, ne signifie qu'un amour de convention, mais on la considérait beaucoup plus que Louis XV. Quant à Louis XVI, ses malheurs ont popularisé son nom parmi nous et c'est tout dire sur son compte.

Aux premiers grondements de la révolution française, not pères se croyaient retournés à 1775, redoutant la guerre qui pouvais s'en suivre. Ils désapprouvaient la révolte et pensaient que le cabinet de Londres prêterait secours à Louis XVI, tandis que les

Etats-Unis se jetteraient du côté des révolutionnaires—et que le Canada serait envahi. La rupture de la paix entre l'Angleterre et le gouvernement de Paris eut lieu en 1793. Le général Washington, très peu sympathique à la France, réussit à maintenir sa neutralité en dépit d'une forte pression exercée par le bas peuple des treize Etats.

Vers le printemps de 1793, peu après l'exécution de Louis XVI la guerre éclata. Des commandes plus nombreuses que jamais arrivèrent dans la colonie et le blé, l'crge, l'avoine, le chanvre, le lin, le goudron sortirent en abondance de chez nous pour alimenter la population, la flotte, l'armée des îles britanniques. La construction des navires à Québec devint une industrie nationale. La coupe des bois de charpente suivit (1806) le mouvement. Les mâtures partaient à plein bâtiment. Le commerce de bois devait être longtemps l'une des deux ou trois principales sources de richesse du Canada.

Le général Bonaparte, connu en Canada pour avoir fait la guerre aux Autrichiens avec succès (1796) n'attirait nullement nos sympathies, à cause de son républicanisme. En réalité c'était un sans-culotte et comme tel il passait avec les autres, mais, en 1798, lorsqu'il entreprit d'aller du côté de l'Egypte couper le commerce anglais des Indes, les Canadiens n'aimaient point cela. Tous nos intérêts étaient liés à l'Angleterre. Le bruit se répandit bientôt que le vainqueur des Pyramides était devenu musulman. Jugez de l'opinion que l'on se formait de lui. Quand arriva la nouvelle de la destruction de la flotte française en rade d'Aboukir il y eut une explosion de joie: Bonaparte se trouvait bloqué en Egypte.

La paix signée à Amiens en 1802 dura un an à peine. Bonaparte consul c'était aux yeux des Canadiens l'exécuteur testamentaire de la révolution. Plus le temps marchait plus le sentiment français s'affaiblissait parmi nous en raison de l'esprit qui gouvernait la France.

Lorsque l'on apprit (1804) que Bonaparte devenait Napoléon, prenait le trône et voulait fermer à l'Angleterre le commerce de l'Europe il n'y eut que des invectives à son adresse. On rima contre lui des chansons atroces, chargées de gros mots et abominablement mal écrites. Depuis l'Egypte, ces sortes de couplets étaient en vogue.

La fin de 1805 fut marquée par un grand triomphe—le bataille de Trafalgar qui, de suite, dissipa la crainte de voir la

flotte française dans le Saint-Laurent et rendit libre nos communications avec l'Angleterre.

Nelson est mort au sein de la victoire

retentit partout et des manifestations joyeuses se succédèrent durant des semaines. La statue de Nelson fut érigée à Montréal. La souscription canadienne au fonds patriotique allait toujours et marchait bien, comme aujourd'hui.

Notre premier journal, le **Canadien** de 1806, tape sur Bonaparte en toute conscience, puis, de temps à autre, il a un mot pour rire comme celui-ci. "On annonce qu'il va à Berlin cet automne faire la barbe au roi de Prusse". Là-dessus, le **Mercury**, de Québec, se fâchait: "Ah! vous êtes Français, vous êtes ici l'organe de Bonaparte"—Le **Canadien** riait... et daubait sur le tyran de l'Europe, puis il lui faisait des compliments pour avoir encouragé l'usage de la vaccine, ce qui manquait encore au Canada.

La guerre barbare faite à l'Espagne en 1808 et l'emprisonnement du pape en 1809 soulevaient les imaginations contre le Corse. On disait le Corse comme on dit le gueux. Mais, ce fut de la colère lorsque, vers l'automne de 1809 on apprit que la flotte française se montrait quelque part aux environs de Gaspé. Le Kaiser actuel n'est pas plus détesté que ne l'était le Corse.

A partir de 1792, les horreurs commises en France rendirent les Canadiens hostiles à tous les gouvernements français: Convention, Directoire, Consulat, Empire, jusqu'à 1817 où l'indifférence devint générale parmi eux à cet égard. Sous Robespierre et le Directoire nous plaignions la France; notre grand désir était de voir les républicains écrasés et les Bourbons reprendre le pouvoir. Le Consulat et l'Empire étaient vus comme une suite de la révolution, une caricature de la liberté.

Le **Spectateur,** publié à Montréal, fit écho à la joie unanime qui éclata à la chûte de Napoléon, et la coutume où l'on était de dire du mal de lui se continua dans les conversations, dans la presse, partout, mais en 1817 cette bonne gazette changea de ton et, dans un article raisonné digne, très précis, elle conjura les Canadiens de ne plus injurier un ennemi vaincu. Elle reconnait que le journalisme en général a été trop loin durant la lutte et qu'il est temps que cela finisse. La leçon a dû produire de l'effet sur les Canadiens car je ne retrouve plus, par la suite, la moindre diatribe contre ce personnage—mais les feuilles anglaises s'en donnaient toujours à pleines colonnes.

Durant ces guerres, la marine française empêchait l'Angleterre de s'approvisionner comme de coutume de bois de service, goudron, etc., sur les côtes de Norvège, Suède et Finlande, de sorte que le malheur des uns fit le bonheur des autres puisque les commandes se dirigèrent de notre côté. En plus, nous avions à fournir tout ce que nos champs pouvaient donner et en abondance.

C'est alors qui naquit cette école de pilotes et de navigateurs océaniques dont la valeur s'est continuée jusqu'à nos jours. Il y a des marins de la province de Québec sur toutes les mers du globe, naviguant sous le pavillon britannique, le premier dans toutes les contrées lointaines, par conséquent le plus favorisé.

On s'imagine peut-être que la journée de Trafalgar mit fin aux courses des Français sur mer et aux opérations de leurs navires de guerre, mais non pas! Toutes diminuées que fussent les ressources maritimes de la France après l'automne de 1805, elles agirent de telle sorte que, de ce moment jusqu'à 1815, plus de trois cents bâtiments anglais furent pris ou périrent sous le canon. Cependant, le commerce du Canada avec la Grande-Bretagne florissait car les profits dépassaient de beaucoup les pertes et, au pis aller, coûte que coûte, il ne fallait pas y renoncer—question de vie ou de mort pour notre mère-patrie, et aussi pour nous.

En 1811 on parlait d'une entente que le président Madison avait négocié avec Napoléon pour s'emparer du Canada. Le danger s'approchait de nous par le golfe Saint-Laurent et la ligne des grands lacs. Tout cela n'inspirait guère l'amour du Corse, et ces chansons satiriques allaient leur train, ce qui n'empêchait pas que tout notre monde vivait dans des transes continuelles. La politique française agissait à l'encontre de notre bien-être; chaque lonvoi parti pour les îles britanniques pouvait tomber aux mains de l'ennemi; une escadre sous pavillon tricolore pouvait remonter le Saint-Laurent et changer la face des choses, enfin l'inquiétude se mêlait aux émotions d'un commerce prospère.

Lorsque le gouverneur sir George Prévost nous annonça la guerre contre les Américains, en 1812, et demanda un subside, la législature de Québec vota de suite une somme double du chiffre mentionné et, au cours de 1813-1815, elle tripla ce montant. En 1818, tout était payé.

Quoi d'étonnant que les vieillards de 1850 aient fait mention des "bonnes années" et que le mot se soit transmis à la génération

suivante, même à celle d'à présent qui n'y entend rien, par exemple!

J'ai lu les journaux d'il y a cent ans pour vivre un peu dans l'atmosphère des anciens et je vous assure que ce n'est pas un plaisir à dédaigner, surtout quand on songe que tout cela est tombé dans l'oubli. C'est une excellente façon d'allonger notre existence en reculant vers le passé. Je prends en arrière ce que je ne trouverai pas en avant

En l'an 2000 les Canadiens se demanderont ce que signifient ces mots: "le camp de Valcartier". Il faudra alors consulter les journaux de 1914 et quelqu'un sera là pour faire ce travail, car il y aura toujours des chercheurs parmi nous.

Benjamin SULTE.

TROIS TEMPS DE LA VIE

Ah! le passé, combien je le regrette,
Me dit cet homme occupé du présent.
C'était la Vie, en gros et miette à miette,
Son souvenir est un chagrin cuisant.

Ah! l'avenir, voilà mon espérance
Me dit un autre occupé du présent,
Tous mes efforts et ma persévérance
Vont à ce but, ce rêve séduisant.

Entre les deux—l'un ou l'autre bonhomme—
J'ai du plaisir à goûter le présent.
C'est plus certain, moins vague, et puis, en somme,
Heur ou malheur, tout-à-fait suffisant.

Benjamin SULTE

NOS COLLABORATEURS

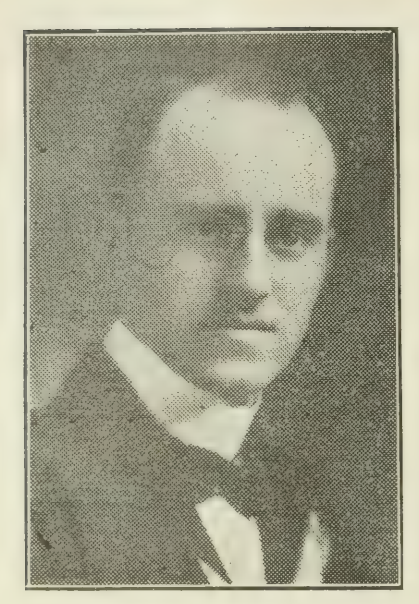

Dr Ed. D. Aucoin, B. A.

Le "Pays Laurentien" ouvre aujourd'hui une galerie biographique de ses collaborateurs. Nous commencerons par celui "du coin."

Le Dr. Edmond Didier Aucoin descend d'une ancienne famille acadienne. Il est né à Chéticamp, Cap-Breton, le 12 décembre 1887.

Après un cours d'études à l'école primaire de sa paroisse natale, il se livra aux travaux de l'agriculture, bien que cette occupation ne lui souriait pas beaucoup. A l'âge de dix-sept ans, il commença à étudier le latin et le grec avec le Rév. Père A.-E. Monbourquette, puis, plus tard, les mathématiques chez un de ses oncles, aux Iles de la Madeleine.

En 1906, il entrait au collège Sainte-Anne, de Church Point, chez les Pères Eudistes, pour compléter son cours classique. Pendant ses études collégiales il prit une part active à l'organisation de la société nationale des Acadiens, la Société de l'Assomption. En 1910, il recevait le titre de bachelier ès Arts, et à l'automne de la même année il commençait son cours dentaire à l'Université Laval, de Montréal. En 1914, il était reçu docteur en chirurgie avec grande distinction. Depuis deux ans il se distingue dans l'exercice de sa profession et il s'applique à faire connaître au public les bons effets de l'hygiène dentaire. Aux derniers examens de l'Université Laval, le Dr. Aucoin était examinateur pour le collège des Chirurgiens de la province de Québec. Notre collaborateur est aussi Directeur de l'"Association des Hommes d'Affaires du Nord de Montréal", secrétaire-archiviste de la succursale "Abbé Casgrain" de la Société de l'Assomption, et secrétaire de la "Société d'Odontologie de Montréal". Devant ces diverses associations il donne

quelquefois des conférences, car le Dr. Aucoin est non seulement un habile dentiste, mais encore un agréable conférencier. Il n'a pas la chaleur pénétrante ni la vivacité de certains orateurs qui fascinent les foules, mais sa voix calme, peu élevée, franche, pleine de modestie, sympathique, pathétique lorsqu'il s'émotionne, inspire de la confiance et de l'intérêt. Avec cela, il a de la pose, le geste facile, imposant et réservé. On prend plaisir à l'écouter.

Le Dr Aucoin fit ses débuts littéraires dans l'**Evangéline**, en 1907, par quelques fines chroniques, puis il collabora au **Journal l'Assomption** et au **Moniteur Acadien**, vieille gazette de Shédiac, N.-B. Il remplit encore actuellement les fonctions de rédacteur correspondant pour ces différentes feuilles. Il contribue aussi littérairement au **Devoir**, de Montréal, depuis 1910 et au **Nord**, depuis 1914, sous des pseudonymes variés, qu'il affectionne suivant le ton des articles. Le **Pays Laurentien** de ce mois publie une de ses contributions. C'est le texte d'une première conférence devant l'Association des Hommes d'Affaires du Nord de Montréal. Nos lecteurs ne seront pas sans reconnaître ses talents, et pour notre part nous laissons à d'autres l'occasion de faire l'appréciation de ce résumé historique; nous nous contentons pour cette fois de publier ces quelques notes biographiques.

Gérard MALCHELOSSE.

AUMONE FLEURIE

A UNE JEUNE FEMME

Ne vois pas que des jours sombres: il y en a d'azur, d'or et de rose.
Sois vaillante: la douleur cède au courage.
Va semant la joie: c'est baume guérisseur.
Sois modeste et prudente: n'éveille ni haine ni désir.
Sois miséricordieuse: le pardon appelle le pardon.
Rappelle-toi que le rêve est souvent plus charmeur que la réalite

E. M. E.

ACADIE ET ACADIENS

On a dit, avec justesse, que pour parler dignement du ministre de Dieu, il fallait une âme de prêtre. Pour parler dignement de l'Acadie et de son histoire, il n'est pas suffisant de posséder un pur sang acadien, il faut de plus connaître le bonheur familial et avoir souffert soi-même.

La période historique que nous allons étudier ensemble peut se diviser en deux parties: la première s'étendant depuis la fondation de Port Royal jusqu'à 1755 et la seconde de cette date, jusqu'à nos jours. Dans la première partie, nous énumérerons rapidement les principaux événements qui ont eu lieu, tout en notant les causes qui ont fait subir à ces braves descendants français, tant de tracas; dans une deuxième partie, nous serons les témoins des douleurs qui ont mérité aux Acadiens le nom de peuple martyr.

I

En l'année 1604, par conséquent 4 ans avant la fondation de Québec, le sieur de Monts, accompagné de Champlain, de l'abbé Aubry, de Pontgravé, de Pontrincourt et de cent vingts artisans et de plusieurs colons, jetait les bases d'une colonie française en Amérique. M. de Monts avait obtenu du roi Henri IV le titre de lieutenant général du nouvel établissement qui portait le nom micmac d'Acadie. Le nouveau territoire comprenait la Nouvelle-Ecosse actuelle, le nouveau Brunswick et une partie de l'Etat du Maine. Après un premier et rude hiver passé sur une petite île nommée Sainte-Croix, où la maladie qui avait enlevé à Jacques-Cartier en 1535 une partie de ses hommes venait d'éclater parmi les nouveaux colons, M. de Monts dut choisir un site plus favorable pour y asseoir sa colonie. Le choix tomba sur Port Royal sur la rive de la Baie Française, appelée depuis Baie de Fundy.

Ici les Français enchantés par l'aspect de la forêt vierge et par la fertilité de cette contrée se mirent aussitôt à la culture de la terre, après avoir élevé une grande croix, selon la coutume française. Les indigènes du pays s'aperçurent bientôt que ces nouveaux colons venus d'au delà les mers étaient des hommes doux et paisibles qui ne leur voulaient aucun mal et ne tardèrent pas à fraterniser avec un peuple qui devait plus tard leur inculquer la foi de Saint-Louis et la religion du Sauveur.

On sema sur ce nouveau sol, du blé, de l'orge, des fèves enfin tous les légumes alors connus en France et cette terre leur rapporta d'abondantes récoltes. En ces temps-là, si l'on ne vivait pas pour manger, l'on aimait tout de même les mets succulents, et il fut établi par Champlain, un ordre du "Bon Temps" c'est peut être là l'origine de l'expression moderne "good time" usitée aujourd'hui pour désigner depuis le plus petit souper jusqu'aux orgies les plus dégoûtantes. Les membres de cet ordre se réunissaient autour de la table du lieutenant gouverneur et à tour de rôle ils devenaient maîtres d'hôtel. A cette occasion l'on ne manquait pas, pour flatter le goût de chacun, d'aller chasser les gibiers les plus rares et pêcher les poissons les plus aimés. Les chefs sauvages participaient à ces fêtes. Quant au reste de la tribu on leur "baillait du pain gratuitement," comme l'on disait en bon français, au XVII siècle.

Les succès qu'avaient obtenus de Monts et son successeur Poutrincourt depuis une dizaine d'année, incitèrent à Paris un groupe influent à fonder eux aussi un autre établissement en Acadie. En 1613, Saint-Sauveur était établi par la Sausseraye, près des côtes du Maine. Bien que la France et l'Angleterre fussent alors en pleine paix, cette même année, le sous-gouverneur de la Virginie, dépendance anglaise fondée quelques années auparavant, arriva un jour à la tête d'une bande de forbans , détruisit les quelques fortifications, brûla les papiers et les titres et fit prisonniers tous les habitants, y compris deux Pères Jésuites; les Pères Biard et Massé qui furent traités en vrais flibustiers d'après le témoignage historique de Rameau de Saint-Père.

C'était là une proie importante pour ces pirates mais il fallait, d'après eux, étouffer à tout jamais le règne français au Nouveau-Monde et Port Royal subit aussi une dévastation presque complète, mais aucun habitant ne fut fait prisonnier.

Il y aurait eu matière à se décourager mais ces premiers colons espéraient toujours établir d'une manière permanente la domination française en Acadie et avec confiance dans l'avenir ils se mirent à l'œuvre de reconstruction. Contrairement à cette assertion plusieurs historiens ont voulu faire valoir l'idée qu'après la dévastation de Port Royal par Argall, la domination française fut interrompue, et que les colons retournèrent en France. Mais Rameau de Saint-Père dans son histoire "Une Colonie Féodale en Amérique", nous montre selon moi, la chaîne du pouvoir français

léguée à Biencourt par son père Poutrincourt et ensuite transmise de main en main jusqu'à De Razilly en 1632.

Il est vrai qu'en 1621 Sir William Alexander obtint du roi d'Angleterre le titre de Seigneur Lord de toute l'Acadie, mais cet acte du gouvernement anglais n'eut pour effet que l'introduction de quelques familles écossaises en Acadie et le bouleversement des esprits français dans cette partie de l'Amérique du Nord. En 1632 le traité de Saint-Germain en Laye rendait l'Acadie à la France et venait aussi mettre fin aux rêves fantastiques du comte de Sterling.

II

Charles de Latour, malgré les édits du gouvernement anglais, s'était toujours proclamé, comme Biencourt d'ailleurs, possesseur de l'Acadie au nom du roi de France, et nombreuses furent les souffrances qu'ils dût endurer pour conserver sa propre vie et celle des autres habitants.

L'Acadie ayant été de nouveau reconnue officiellement colonie française, ce même Latour expédia un lieutenant en France pour expliquer au roi la situation où se trouvait alors l'Acadie. En reconnaissance de sa lutte acharnée contre les envahisseurs du littoral français, le roi accorda une commission royale à Latour lui donnant droit de commandement de ses possessions. Et c'est alors que Richelieu, suscita et dota l'organisation de deux compagnies de commerce et de colonisation; l'une devait avoir pour champ d'action le Canada, l'autre devait s'occuper de la restauration des établissements en Acadie. Ce fut Isaac de Razilly officier supérieur de la Marine, grande figure de notre histoire, qui dut prendre la tête de l'entreprise avec les instructions suivantes de Richelieu:

"Le sieur de Razilly ira recevoir des mains des Anglais la "côte d'Acadie et notamment Port Royal, pour y établir la compagnie "formée par ordre de sa majesté pour le dit pays, et ceci au compte "et aux frais de ladite compagnie, à charge par le roi de fournir le "vaisseau. "L'Espérance en Dieu, tout armé, plus 10,000 livres "comptants sans qu'il puisse en coûter autre chose au Roi. Il y "passera trois Capucins et le nombre d'hommes que la dite compa- "gnie jugera à propos."

Nous savons par l'histoire que le siècle de Louis XIII et de Louis XIV, après celui de Saint-Louis est celui où la religion catholique a créé dans les âmes françaises, une place digne de l'enseignement du Sauveur des hommes.

Ce n'est pas sans d'heureuses conséquences que le cardinal de Richelieu fut attaché à la cour de Louis XIII et plus tard que Mazarin et Colbert furent les premiers ministres du roi très chrétien.

Voilà pourquoi faire l'historique des Acadiens, c'est aussi raconter la vie du missionnaire français. Nous avons déjà vu qu'au premier moment de l'établissement en 1604 il y eut un prêtre pour guider les premiers colons et qu'à l'attaque d'Argall, quelques années plus tard il y avait 2 pères Jésuites pour partager les sanglots des malheureux citoyens français.

L'Acadie étant redevenue française sous le commandement de de Razilly, les relations avec la mère-patrie semblaient devoir être plus faciles, et si les hauts dignitaires de la cour de France paraissaient ne pas pouvoir, ou ne pas vouloir répondre aux réclamations si souvent répétées des gouverneurs en Acadie, du moins Dieu, par la voix de ses ministres entendait "l'Absolvo te".

La France était loin, mais le ciel était et est encore proche de la vieille Acadie.

Il y avait donc en compagnie de de Razilly, trois Pères Récollets qui devaient s'occuper du bien spirituel des Acadiens Deux personnages importants figurèrent à côté de Razilly ce furent D'Aulnay de Charnesay et Nicholas Denys. Les terres furent divisées en seigneuries comme d'ailleurs la chose se fit au Canada. Entre les 300 personnes sous le commandement de Razilly, il fut "réparti quarante lots de terrains, ce qui démontre qu'il y avait au nombre de ces nouveaux arrivés plusieurs célibataires. Des quelques familles écossaises venues du temps de Sir William Alexander, il n'en resta que 4 ou 5 qui s'allièrent aux Acadiens et qui par la suite changèrent leur nom à la française. C'est de cette union qu'est sortie avec d'autres la famille des Melançon.

Denys était un habile financier et s'adonna au commerce de la colonie et put sous peu expédier en France les produits des nouvelles terres, en échange d'objets nécessaires au nouvel établissement

D'Aulnay s'occupa plus spécialement du placement des colons et de différents travaux de culture. Ainsi il pourvoyait au besoin des familles d'après les moyens organisés par la compagnie dont de Razilly était le représentant, et aussi d'après les ressources du commandant lui-même.

Ce fut le grand patriote d'Aulnay qui inaugura le système de digues dont parle Longfellow dans son poême pour empêcher le flux et le reflux de la rivière Beaubassin, et plus tard celles de Péticordiac et de Memoramcooke d'endommager les fertiles plaines que formaient le littoral de ces limpides cours d'eau. A peine trois années s'étaient-elles écoulées que déjà plusieurs acres de terre étaient défrichées et chaque famille possédait deux ou trois vaches, des moutons et plusieurs porcs. Pour alléger ses responsabilités, de Razilly avait, comme nous l'avons dit, divisé en plusieurs seigneuries, son territoire, gardant pour lui et d'Aulnay, celle de Port Royal. Ce fut à Charles de Latour que fut accordée la première concession à titre de fief, de Razilly demeurant gouverneur de l'Acadie au nom du roi de France. La seigneurie de Latour comprenait le Cap Sable et le bassin du fleuve Saint-Jean. Denys reçu sa seigneurie sur les rives du golfe Saint-Laurent, s'étendant depuis le détroit de Canseau jusqu'à la Baie des Chaleurs. Chacun de ces Seigneurs faisait venir de France, en plus ou moins grand nombre, des colons pour peupler leurs possessions respectives. Malheureusement il n'y eut pas dès le commencement assez de familles toutes constituées qui vinrent s'établir en Acadie, ce qui retarda de beaucoup l'augmentation de la population. Le sieur de Charnessay est peut-être celui qui a le plus fait pour garder le niveau moral de la nouvelle colonisation. Nous voyons qu'au moment où les Sulpiciens s'établissaient à Montréal, ce noble commandant fondait un séminaire en Acadie, avec douze Récollets.

Nonobstant le fait que l'œuvre de colonisation se poursuivait d'une manière étonnante, vu les circonstances, les Puritains d'au-delà de la frontière n'avaient pas abandonné le projet d'exterminer cette poignée de descendants français et en 1654 au moment où la guerre éclatait entre l'Angleterre et la France, ils vinrent spolier encore une fois, les habitations françaises, fruits de tant de labeurs, de la part des Acadiens. La dévastation fut si grande et le succès tel que l'Acadie devint de nouveau possession anglaise. Ce changement d'autorité sur ces seigneuries affecta leur progrès, car pendant plus de vingt ans aucun nouveau colon ne vint s'établir pour augmenter le nombre des familles. Cependant les Acadiens s'accoutumaient à remuer la terre pour en tirer leur subsistance. En plus des produits de la ferme, il y avait pour venir en aide aux habitants la troque avec les sauvages, autrement dit: le commerce des pelleteries.

Bien qu'il y eut plusieurs personnes d'origine noble parmi les Acadiens, ceux-ci n'ont pas eu de meilleurs amis que les Sauvages. "L'histoire des Acadiens, nous dit M. Rameau, a cela de particulier, que jamais la bonne harmonie ne fut troublée entre eux et les Micmacs, et pendant cent cinquante ans, il est sans exemple qu'un seul coup de fusil, une seule discussion aient troublé l'alliance des Acadiens et de leurs Sauvages." En échange pour les produits de leur chasse, les sauvages recevaient des Acadiens, une partie de ce que la terre leur rapportait de fruits et de légumes. Ce fut ensemble qu'ils repoussèrent à plusieurs reprises les forbans américains, de même que c'était côte à côte qu'ils recevaient le Dieu de l'Eucharistie.

Quel contraste entre la sociabilité de ces indiens et celle de ceux contre lesquels les Puritains ont eu à combattre pendant plus de deux siècles. Ne devons-nous pas voir là la différence entre les effets que produit le christianisme et tout ce que pouvaient enseigner de vide et d'anticatholique les protestants de la Nouvelle-Angleterre ?

En 1667, le traité de Bréda rendait l'Acadie à la France. De quel nom allons-nous maintenant appeler les habitants de l'Acadie ? Allons-nous les nommer Anglo-Français ou Acadiens-Français ? Même après avoir fait la navette entre les volontés anglaises et les volontés françaises nous pouvons encore les désigner de leur nom favori. Car Acadiens ils étaient sous le régime français, Acadiens ils sont restés sous la domination anglaise.

A cette question; "Que faut-il donc à l'homme pour conserver son titre de roi de la nature ? M. Rameau répond: "Quelques aliments, des vêtements, un abri, de la patience et surtout de fermes croyances, qui créent la force de l'âme, ainsi qu'une grande union dans les cœurs: Voilà le capital nécessaire avec lequel les hommes les plus délaissés arriveront toujours à forcer la nature."

Que de sens et que de vérités dans ces quelques paroles! Quelque abandonnés des rois de France, quelque mal vus des représentants anglais qu'ils aient été, **nos pères** ont forcé la nature parce qu'ils ont gardé le respect de la parole donnée et ont été des croyants.

A l'époque où nous sommes arrivés, l'Acadie est donc redevenue française, sous l'habile commandement de M. de Grandfontaine. Celui-ci s'employa activement à faire flotter de nouveau la bannière fleurdelisée, tout en rétablissant l'ordre et la paix dans

la colonie. Toutefois les progrès vont être lents, car l'Acadie ne recevra pendant plusieurs années, de la France, ni secours, ni immigrants: Jusqu'ici les Acadiens s'étaient tenus groupés à Port Royal, au fort de Jensek, dans la seigneurie de Latour et quelques uns au Cap Sable. A partir de cette date, un peu pour échapper aux nombreuses incursions des flibustiers Anglo-Américains, ils vont longer le Bassin des Mines pour y établir le village du même nom et aussi Beaubassin au haut de la rivière Chignectou, où se trouve aujourd'hui Amherst. C'est à l'endroit où se rencontrent plusieurs cours d'eau se deversant dans le Bassin des Mines que fut donné le nom de Grand Pré.

Il y aurait bien des choses à relater au sujet de ces nouvelles seigneuries mais bornons nous à dire que pendant quarante ans les Acadiens firent un progrès considérable, malgré les nombreuses visites de leurs voisins francophobes.

***

En 1707 le recensement donna à la colonie 1838 âmes, résultat d'une saine reproduction du noyau primitif. Quelques familles arrivaient maintenant de France et tout faisait présager un heureux séjour sur les rives de la Baie Française. Mais l'homme propose et Dieu dispose.

Les colonies Américaines où les immigrants n'avait cessé d'affluer depuis leur fondation, au début du XVII siècle étaient devenues populeuses et puissantes. Au contraire, les rois de France préoccupés par la guerre avec de fortes puissances, et dépensant des millions pour la défense de la mère-patrie, laissaient l'Acadie se suffire à elle-même. Comme conséquence de cet isolement, l'Acadie après avoir lutté vaillamment pour la sauvegarde de la religion et l'honneur de la France dut passer sous l'empire britannique pour y demeurer jusqu'à nos jours.

Quand en 1710, Voltaire apprenait la nouvelle il s'écria: "La France ne donne que quelques âcres de neige". Hélas, avec cette neige il y restait de pauvres êtres humains, futurs et fidèles sujets de la couronne britannique, mais dont les cœurs restaient français toujours.

***

Nicholsons qui fut le premier gouverneur anglais fit immédiatement signer un serment de fidélité aux Acadeins. Trois ans plus tard, en 1713 un traité de paix fut signé entre l'Angleterre et la France, ce traité dit d'Utrecht stipulait que pendant un an les

Acadiens auraient le droit de s'éloigner dans les possessions fran çaises ou ailleurs, avec leurs biens meubles, et que ceux qui désireraient rester au pays jouirraient du libre exercice de leur religion et des droits de tous les sujets du roi d'Angleterre. Quelques trois mois plus tard la reine Anne d'Angleterre venait ajouter à ce traité en faveur des Acadiens: "Ayant égard à la bienveillance avec laquelle le Roy très chrétien à remis leurs peines à plusieurs de ses sujets condamnés pour cause de leur attachement à la Réforme; c'est notre vouloir et bon plaisir que tous ceux qui tiennent des terres sous notre gouvernement, en Acadie et Terre-Neuve, qui sont devenus nos sujets par le dernier traité de paix, et qui ont voulu rester sous notre autorité, aient le droit de conserver leurs dites terres et tenures, et d'en jouir sans aucun trouble, aussi pleinement et aussi librement que nos autres sujets peuvent posséder leurs terres ou héritages, et aussi qu'ils puissent les vendre de même s'ils viennent à préferrer s'établir ailleurs".

Les Acadiens allaient donc pouvoir jouir de leurs propriétés et être libres de les vendre,non pas dans un an, mais quand bon leur semblerait, pour aller demander au sol français un paisible séjour pour y écouler le reste de leur vie. Il ne faut pas oublier que l'isthme de Shédiac fut alors considéré par les Acadiens et les Français comme la limite des possessions anglaises et que le territoire compris au delà (par rapport à l'Acadie) demeurait français avec l'ile Saint-Jean (plus tard Prince Edouard), et l'ile Royale (Cap Breton).

L'Acadie devait désormais se nommer Nouvelle-Ecosse et Port Royal allait porter le nom d'Annapolis.

Dans la partie de l'ancienne Acadie qui passait ainsi sous la domination anglaise, il n'y avait encore que deux mille cent habitants, Le pays qui avait coûté tant de labeurs de la part des vaillants défricheurs de cette péninsule ne se nommerait plus officiellement la belle Acadie, mais c'est à partir de ce moment que l'Acadien se distingue du Français proprement dit et qu'il se crée ce que l'on appelle aujourd'hui une entité nationale. Français par le sang, il ne partagera pas en entier les idées anglaises, et anglais par serment, il perdra un certain poli français, mais il gardera pour la France un indéniable souvenir et un juste respect du ministre de Dieu et de ses enseignements: il sera tout simplement Acadien.

Avant de décrire la manière d'après laquelle, ils ont été traités par les gouverneurs anglais, disons un mot de leur vie intérieure. Ce qu'il y a de plus frappant en étudiant les mœurs des

anciens Acadiens, c'est la simplicité avec laquelle ils accomplissaient leurs travaux de chaque jour. Ils prenaient un véritable plaisir à défricher ces fertiles habitations, qui en retour leur rapportaient au centuple la récompense de leurs efforts. Comme on l'a si bien dit: "c'était un peuple honnête, industrieux, sobre et vertueux; rarement des querelles s'élevaient parmi eux." (Watson cité par l'abbé Casgrain dans un Pèlerinage au pays d'Evangéline).

Pendant que les hommes étaient aux champs, les femmes à la maison tissaient le lin, cardaient la laine et préparaient ainsi l'étoffe qui devait vêtir la famille. Aussi riches les uns que les autres ils n'étaient pas jaloux de leurs voisins, mais s'entre-aidaient les uns les autres.

"Chaque fois qu'il se faisait un mariage, et la chose arrivait souvent, tout le village s'employait à établir les nouveaux mariés." (Watson cité par Casgrain) Cornwallis dont nous allons parler dans un instant disait: "Vous possédez les seules terres cultivées de cette province, elles produisent du grain et nourrissent des bestiaux en nombre suffisant pour toute la colonie.

Pour citer un autre de leurs contemporains, qui ne tiraient aucun bénéfice à les louanger et qui leur ont fait bien du mal, écoutons Moyse de les Derniers un jerseyais, complice de Lawrence dans ses actes inhumains: "Les Acadiens étaient le peuple le plus innocent et le plus vertueux que j'aie jamais connu ou dont j'aie lu le récit dans aucune histoire. Ils vivaient dans un état de parfaite égalité, sans distinction de rang dans la société. Les titres de messieurs n'étaient pas connus parmi eux; ignorant le luxe et même les commodité de la vie, ils se contentaient d'une manière de vivre simple, qu'ils se procuraient facilement par la culture de leurs terres. Ils n'exigeaient pas d'intérêt pour les prêts d'argent ou d'autres propriétés, ils étaient humains et hospitaliers à l'égard des étrangers et d'une grande libéralité pour ceux qui embrassaient leur religion.

Ils étaient très remarquables pour leur inviolable pureté de mœurs. Je ne me rappelle pas un seul exemple de naissance illégitime parmi eux." Enfin il termine en ajoutant: "S'il y a un peuple qui ait rappelé l'âge d'or tel qu'il est décrit dans l'histoire c'étaient les anciens Acadiens. "(cité par Casgrain). M. Rameau les peints en deux mots: "c'était un peuple honnête et heureux." Longfellow, le poète Américain qui a immortalisé l'histoire de ce petit peuple martyr, a écrit dans son chef-d'œuvre Evangeline :

"Ni verroux, ni loquets
Ne fermaient dans la nuit, leur modeste demeure.
Et la porte s'ouvrait, comme l'âme, à toute heure.
Là le riche était pauvre en son honnêteté,
Et le pauvre ignorait ce qu'est la pauvreté."

(Traduction de P. Lemay).

M. Rameau traduit un autre passage: "Les matronnes et les femmes, filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme la neige, ornées de leur jupon rouge, bleu et vert, se tenaient assises, tournant dans leurs mains la quenouille chargée de chanvre qu'elles filaient pour les métiers, et de l'intérieur, les navettes venaient mêler leur bruit au bourdonnement des roues et aux chansons des jeunes filles."

Si les jeunes Acadiennes du temps jadis aimaient les jupons aux couleurs écarlates, une fois fabriqués et confectionnés de leurs propres mains, à la mode d'alors, ces jupons voyaient au moins quatre ou cinq printemps, tandis qu'aujourd'hui, pour être à la **style** ils ne durent que quatre ou cinq semaines. Toutefois, si l'on juge de la valeur de ces étoffes d'après la durée des pantalons de certains bons vieux Acadiens que j'ai eu le bonheur de connaître, quand le soleil de la chaude saison avait mûri ces jupons de ses rayons ardents, la couleur écarlate primitive devait avoir certaines nuances. Surtout en compagnie, encore que peu versées en littérature et en science, certains auteurs, rapportent que les acadiennes de la vieille souche, gardaient rarement le silence. Ont-elles changé depuis ? Je vous laisse à formuler une réponse.

Si l'on a reproché aux rois de France de nous avoir abandonnés au point de vue de la dépense nationale, nous ne saurions trop leur rendre hommage pour les saints missionnaires qui ont sû garder pour la France des cœurs généreux et des âmes répentantes pour l'église catholique.

Les Jésuites, les Récollets, les pères Pénitents s'y sont tour à tour succédé et dans la dernière partie du XVIIe siècle sont venus s'y joindre les Sulpiciens et les prêtres des Missions étrangères, pour y continuer leur divin ministère sous la domination anglaise. Autant étaient grande la vénération et la générosité des Acadiens pour le missionnaire, autant se traduisait la paternelle bonté du prêtre envers ces fervents croyants, malgré leur grandeur d'âme et leur rude travail sans découragement, ces disciples du Maître seront tantôt accusés de félonie envers l'Angleterre et tantôt accusés de trahir la France. Pourtant toujours ils seront des modèles de fidèles

sujets de la couronne britannique, quand ils seront sous son autorité, et garderons pour la fille aimée de l'Eglise un amour de Français.

Permettez-moi de mentionner, à l'honneur de la race canadienne-française, qu'il y eut au nombre de ces évangélisateurs des Canadiens-Français, entre autres le Père Gaulin, et que les pères Sulpiciens et les prêtres des Missions étrangères furent introduits au pays d'Evangéline par sa grandeur Mgr de Laval et son auxiliaire Mgr de Saint-Vallier. C'est en vivant cette vie d'humbles paysans que les Acadiens doublaient leur nombre tous les seize ans.

***

Revenons maintenant aux gouverneurs anglais de l'Acadie et suivons les péripéties de la passion de ce petit peuple martyr.

A peine était-il au pouvoir que déjà Nicholson, avait commencé à exercer son autorité de tyran. Les Acadiens voyant qu'ils allaient être maltraités, jugèrent qu'il serait plus prudent pour eux de quitter l'Acadie pour s'éloigner les uns à l'île Saint-Jean, les autres à l'île Royale au Cap-Breton, celles-ci étant encore possessions françaises. Mais le lieutenant gouverneur, en perdant ces vaillants défricheurs allait rester roi sans sujets, aussi défendit-il aux Acadiens d'abandonner leurs habitations. Le traité de paix de 1713 dont nous avons lu les articles touchant l'Acadie et qui permettait aux habitants de transporter leurs pénates où bon leur semblerait, ne fit pas broncher, dans ses décisions, le représentant de la reine Anne en Acadie.

Une réclamation fut envoyée au gouverneur de Louisbourg, M. de Castebelle. Celui-ci envoya deux représentants au Port Royal demandant justice pour ses co-religionnaires, tout en rappelant à la mémoire du gouverneur que les Acadiens avaient droits de sortir des possessions anglaises avec leurs mobiliers. Nicholson les reçut poliment,faisant des simulacres de libéralité mais il finit par déclarer nul le traité d'Utrecht. Il fallait d'après lui un nouvel édit de la reine à ce sujet. Lui aussi, comme le Kaiser, n'a vu dans la signature des représentants de l'autorité souveraine, qu'un chiffon de papier. Les malheureux Acadiens qui s'étaient déjà fabriqué des chaloupes pour dire adieu à leur berçeau durent manger la sauce telle que préparée par le gouverneur et attendre encore.

Nicholson eut pour successeur le colonel Vetch qui, tout d'abord parut plus doux que son prédécesseur, mais qui usa des mêmes prétendus droits.

Au printemps de 1715, les Acadiens croyant obtenir justice sous le nouveau gouverneur n'ensemencèrent pas leur terre. Ecoutons parler Vetch dans une lettre aux lords de commerce: "Comme la saison avance, à moins que des ordres prompts ne soient expédiés les habitants vont émigrer avec leurs troupeaux et leurs effets au Cap Breton, ce qui va dépouiller et ruiner entièrement la Nouvelle-Ecosse et en même temps faire du Cap Breton une colonie populeuse et bien pourvue, entreprise que plusieurs années de grandes dépenses n'accompliraient pas, si on la faisait directement de France (cité par l'abbé Casgrain).

A l'avènement du roi George 1er le Gouverneur Paulfield, successeur de Vetch voulu faire prendre aux Acadiens le serment d'allégeance que voici: "Je promets sincèrement et jure que je veux être fidèle et tenir une véritable allégeance à sa majesté le roi George. Que Dieu me soit en aide".

Ceux qui signèrent et ils furent nombreux, ne signèrent qu'avec la restriction en marge qu'ils ne prendraient jamais les armes contre la France et ses alliés et qu'ils seraient libres de sortir de la péninsule à n'importe quel moment avec leurs bestiaux.

Doucet, Philipps, Armstrong qui se succédèrent comme gouverneurs furent de semblables **quidams**. Une expression vulgaire, d'odeur nauséabonde vous dirait à quelle famille ils appartenaient, mais je préfère ne pas la mentionner, par respect de ceux qui m'écoutent. C'est d'eux que l'on pourrait dire sans se tromper: "plus ça change, plus c'est la même chose." Tous, ils furent des protestants fanatiques et si d'aucuns ont semblé plus doux ce fut pour donner le baiser de Judas. Le traité d'Utrecht accordait le libre exercice de la religion, pourtant nous voyons Mascarène, un huguenot français devenu gouverneur de la Nouvelle Ecosse, interdire aux prêtres de célébrer le saint sacrifice et d'entendre les confessions. Il serra d'autant plus la vis qu'il connaissait parfaitement la langue française.

Il est donc prouvé que les six premiers gouverneurs que nous avons nommés ont empêché catégoriquement les Acadiens de quitter la Nouvelle-Ecosse et attenté à la liberté religieuse.

Vous allez me demander pourquoi ne se révoltèrent-ils point ?" Madames et Messieurs, ce furent les missionnaires qui leur prêchèrent la soumission. Hélas! combien cruellement ils vont souffrir pour avoir obéi.

Au traité d'Aix-la-Chapelle en 1748 la population acadienne s'élevait à une quinzaine de mille âmes. A ce moment il n'y avait avec le gouverneur que quelques soldats anglais. Au chant d'hymnes nationaux français, il eût été facile pour les Acadiens de réclamer leurs droits par la force, mais ils patientaient toujours. Les gouverneurs, malgré leur indépendance, sentaient que se serait tôt fait de la domination anglaise si la population se révoltait.

L'un d'eux, Mascarène l'a écrit en toutes lettres: "C'est au refus des habitants français de prendre les armes contre nous que nous devons la conservation de la Nouvelle-Ecosse."

(cité par Casgrain).

Avec Cornwallis se réalise le projet d'établir une petite colonie anglaise en Nouvelle-Ecosse. En 1749 deux mille cinq cent soixante personnes sont débarquées à Chiboucton pour fonder Halifax.

Jusqu'ici les Acadiens n'ont pu sortir de l'Acadie comme ils en avaient le droit, mais non plus ils n'ont signé le serment d'allégeance sans restriction. Ils tenaient sans doute fort peu à s'éloigner à cette époque, de leurs terres auxquelles ils étaient de plus en plus rivés par l'accroissement de leurs bestiaux et l'augmentation de leurs familles.

A partir de cette date, l'histoire des Acadiens ne "s'écrit qu'avec des larmes" a dit l'abbé Casgrain.

Cornwallis exigea un serment d'allégeance sans réserve, les obligeant par là à prendre les armes contre la France, eux qui deux ans auparavant avaient refusé de s'allier aux Français pour reconquérir la Nouvelle-Ecosse et cela parce qu'ils avaient donné leur parole de fidélité. C'est alors que les missionnaires conseillèrent aux habitants de venir s'établir au Canada, mais pour arriver au Canada il fallait commencer par sortir de la Nouvelle-Ecosse. Ils en firent la demande au gouverneur et celui-ci de répondre que quand la paix existerait entre les deux mères patries, des passeports leur seraient accordés, mais que pour le moment il leur fallait rester sur leurs habitations.

L'ambassadeur de France à Londres fit une réclamation auprès du roi d'Angleterre, mais celui-ci ne voulut pas y accéder déclarant que ces sujets étaient utiles à la colonie. Plus tard quand les autorités anglaises apprirent la prise de Beauséjour par Monckton avec le projet vaguement expliqué de la future déportation des

Acadiens, un édit royal fut envoyé au gouverneur lui indiquant de traiter bien loyalement ces utiles sujets.

Nous allons voir çomment ces conseils de l'autorité suprême vont être suivis.

Le successeur de Cornwallis, un nommé Hopkin ne fit rien de remarquable, sinon d'aggraver la situation.

Nous arrivons au gouverneur Lawrence, de sinistre mémoire, qui, avec le juge Morris et le gouverneur Shirley du Massachusetts, a ourdi le plan infernal de la déportation des Acadiens. Un missionnaire, M. l'abbé Daudin, cité par Casgrain dans "Un Pèlerinage au pays d'Evangéline" nous décrit la situation d'alors.

"Depuis le mois d'octobre 1754, le gouvernement anglais a fait entrevoir aux habitants de l'Acadie en la Nouvelle-Ecosse une conduite bien différente de celle qu'on avait tenue envers eux jusqu'alors, ce qui donna occasion de soupçonner quelque chose de sinistre, et, en effet, ils ne se sont point trompés, on ne répondait plus à leurs requêtes, on ne rendait plus de justice; pour un oui ou un non la prison servait de réponse, on ne parlait aux habitants que pour leur annoncer leur désastre futur et prochain, on leur disait qu'on les ferait esclaves, qu'on les disperseraient comme les Irlandais; bref tout leur annonçait la destruction de leur nation; on ne parlait que de brûler les maisons et de ravager les campagnes".

"Cependant les habitants ne se sont point découragés, et ont cultivé mieux que jamais leurs terres; les plus abondantes moissons qu'on ait jamais vues dans le pays le prouvent assez; ils n'ont eu recours qu'à la prière, qui est la seule arme qu'ils aient employée contre les anglais. (cité par Casgrain). La continuation de cette lettre nous apprend qu'après la prise de Beauséjour par Monckton, un ordre fut donné au commandant de Piziquet (aujourd'hui Winsor) d'enlever les armes aux habitants.

Savez-vous de quelle manière ceci fut fait: Les soldats allèrent deux par deux, demander l'hospitalité, vertu dominante des Acadiens, pour la nuit, et quand tout le monde fut plongé dans un profond sommeil, l'on s'empara des fusils et des cornes de poudre des habitants pour les envoyer au Fort de Pigiquet. Les armes dont on ne put s'emparer de cette manière furent demandées sans délai sous peine grave. Après cette manière barbare et lâche d'accomplir les choses, une centaine de délégués furent requis à Halifax de la part du gouverneur.

Lawrence leur dit, à leur arrivée, qu'il ne voulait comme réponse à la question qu'un oui ou un non. "Voulez-vous ou ne voulez-vous pas prêter serment au roy de la Grande-Bretagne de prendre les armes contre le roy de France son ennemi ? Tous de répondre unanimement: Non.

Les cents délégués furent aussitôt exilés sur une petite île près du havre d'Halifax. Là Lawrence leur demanda s'ils étaient sincères dans leurs réponses: L'un d'eux lui répondit d'un ton fier et la tête haute qu'ils persistaient à se déclarer neutres, qu'ils avaient Dieu pour eux et que cela leur suffisait. Lawrence brandit son épée et lui dit: "Insolent, tu mérites que je te passe mon épée au travers du corps, L'habitant lui présenta la poitrine en s'approchant de lui, et lui dit: Frappez, monsieur, si vous l'osez, je serai le premier martyr de la bande; vous pouvez bien tuer mon corps mais vous ne tuerez pas mon âme" (cité par Casgrain). Les premiers chrétiens ne répondaient pas autrement aux cruels empereurs romains. Murray commandant du fort Edward écrivait à Winslow représentant de Lawrence: Vous savez que nos soldats détestent les Acadiens et que s'ils peuvent seulement trouver un prétexte pour les tuer, ils les tueront (Journal de Winslow, cité par l'abbé Casgrain). Il ne faut pas oublier que la nature rebelle des Anglo-Américains était excitée par la défaite de Braddock par les Canadiens-Français quelques semaines auparavant.

Le 2 septembre 1755, époque où les habitants venaient de terminer leurs récoltes. Winslow rédigea une sommation, obligeant les Acadiens de Grand Pré, y compris les garçons de 10 ans jusqu'aux vieillards, de se rendre à l'église paroissiale le vendredi à 3 heures pour y entendre, selon la sommation, les ordonnances de sa Majesté. "A trois heures précises nous dit l'abbé Casgrain, quatre cent-dix-huit Acadiens de tout âge étaient réunis dans l'église. Quand les derniers furent entrés, les portes fermées et gardées, et le commandant accompagné de quelques officiers, vint se placer debout dans le chœur, devant une table sur laquelle il posa ses instructions et l'adresse qu'il avait à lire." Messieurs, dit-il, j'ai reçu de son Excellence le Gouverneur Lawrence les instructions du roi, que j'ai entre les mains, C'est par ses ordres que vous êtes assemblés pour entendre la résolution finale de sa Majesté concernant les habitants français de cette sienne province, la Nouvelle-Ecosse, où depuis près d'un demi siècle vous avez été traités avec plus d'indulgence que quiconque de ses sujets dans n'importe quelle partie

de ses États. Vous savez mieux que tout autre, quel usage vous en avez fait." Il est à se demander comment ont été servis les citoyens des autres États si les Acadiens ont été les mieux traités.

Plus loin il dit: "Je vais vous faire connaître les instructions et les ordres de sa Majesté qui sont que vos terres et vos maisons et votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes soient confisqués par la couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage et que vous-mêmes vous devez être transportés hors de cette province. Après avoir déclaré ces malheureux prisonniers du roi, Winslow ajoutait: "J'espère que dans quelque partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles et un peuple paisible et heureux."

Est-ce possible de décrire les soupirs que durent pousser en ce moment nos nobles ancêtres ? La chose se ressent mieux qu'elle ne peut s'exprimer. Une semblable proclamation avait été lue à Pigiquit et le même succès obtenu. En même temps qu'il donnait à Winslow le document que nous avons lu, Lawrence chargeait Moyise de les Derniers, dont nous avons dit un mot précédemment, d'aller s'emparer des plus beaux chevaux que possédaient les Acadiens, afin de servir à l'usage personnel du gouverneur.

Nous avons laissé tout ce que la population de Grand Pré comptait d'hommes et de garçons emprisonnés dans leur église où si souvent ils avaient contemplé la passion de Jésus et la cruauté de ses bourreaux. Eux aussi demandaient à Dieu le Père de détourner leur calice d'amertume.

Du vendredi à 3 heures, il s'écoula cinq jours, avant l'arrivée de la flotille américaine. Les sanglots n'étaient pas moins amers aux foyers où les femmes, avec leurs jeunes enfants et les vieilles grand'mères, attendaient tout comme leurs maris, la suite de ces tristes événements.

Voici le texte de la requête adressée à Winslow pendant leur détention. Ce texte, en même temps qu'il fait connaître les sentiments élevés de ces paisibles citoyens, démontre la fausseté des accusations d'ignorance prononcées contre eux à maintes reprises. Ce n'est pas le travail d'un missionnaire; les prêtres ayant été faits prisonniers les premiers, à l'exception du Père Le Duerne qui s'était refugié avec ses paroissiens dans les bois de Beaubassin et du Père Desencloves éloigné du côté du Pohomkou.

"A la vue, disaient-ils des maux qui semblent nous menacer de tous côtés, nous sommes obligés de réclamer votre protection et de vous prier d'intercéder auprès de sa Majesté, afin qu'elle ait égard à ceux d'entre nous qui ont inviolablement gardé la fidélité et la soumission promises à sa Majesté et comme vous nous avez donné à entendre que le roi a ordonné de nous transporter hors de cette province, nous vous supplions, que s'il nous faut abandonner nos propriétés, il nous soit au moins permis d'aller dans les endroits où nous trouverons des compatriotes, le tout à nos propres frais; et qu'il nous soit accordé un temps convenable pour cela, d'autant plus que par ce moyen, nous pourrons conserver notre religion, que nous avons profondément à cœur et pour laquelle nous sommes contents de sacrifier nos biens: (cité par Casgrain).

Les pauvres Acadiens! plus ils se démontraient innocents, moins ils étaient reconnus loyaux.

Fin de la première partie.

Dr. Ed.-D. AUCOIN, B.A.

BIBLIOGRAPHIE

Poèmes Epars de Joseph Lenoir-Rolland 1822-1861 recueillis, mis en ordre et publiés par **Casimir Hébert**. G. Malchelosse, Montréal 1916, 1 vol. in-12 de 74 ffr., prix 30 sous.

C'est le premier volume d'une série qui formera la "bibliothèque Laurentienne", collection d'oeuvres inédites ou éparses de nos littérateurs canadiens. Elle aura un caractère documentaire pour aider l'étude de nos origines littéraires. Du succès de ce livre dépendent la publication prochaine d'une trentaine d'autres volumes similaires, tels que Discours de Thibault, de Chauveau, Poésies de Donnelly, de Bussières, etc., etc.

Ce livre est vendu à un prix populaire; l'indifférence n'aura pas d'excuse à le laisser dormir sur les tablettes de nos Barbins.

Roy (Régis)— **L'Epluchette,** conte joyeux des champs. Montréal, G. Malchelosse 1916, 1 vol. in-12 de 139 p., prix 50 sous.

Livre sans précédent dans notre littérature, livre gai, qui saura procurer à qui le lit une heure de "franc rire", comme à l'épluchette.

Bellerive (Georges)— **Eloges de l'Agriculture**, dignité et bonheur de la vie rurale. Québec 1915, 1 vol. in-8 de 88 pages.

Voici un bon livre dont nous avons dit un mot dans le numéro de février et qu'un de nos lecteurs nous reproche d'avoir jugé trop sévèrement parce que nous avons risqué un bout de critique. Nous croyons que nos remarques étaient justes et nous savons que nos lecteurs, la crème de la Laurentie, sont assez intelligents pour comprendre qu'un livre peut être critiqué sans cesser d'être un livre utile, recommandable, qu'il faille lire, acheter et répandre.

LE PETIT CANADIEN

SOMMAIRE DU NUMERO DE MAI 1916

Rédaction et Administration : 296, rue Saint-Laurent, Montréal.
Abonnement annuel: 50 sous.

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année AOUT 1916 No. 8

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM MONTREAL

LE PAYS LAURENTIEN

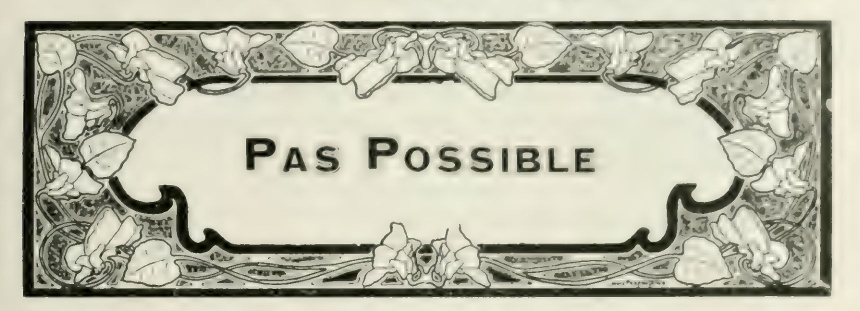

Saynète

Salon. Monsieur, madame et mademoiselle. Monsieur dépouille son courrier, madame travaille à un ouvrage de fantaisie et mademoiselle lit près de la lampe.

SCENE I

Monsieur, madame, mademoiselle.

Monsieur (*sursautant*)

Hein! Ah! mais, il ne manque pas de toupet celui-là, par exemple !

Madame

Quoi donc ?

Monsieur (*ricanant*)

Tu sais, le petit Pérard ?

Madame

Notre petit voisin ?

Monsieur

Lui-même.

Madame

Eh bien ? Qu'est-ce qu'il a fait ?

Monsieur

Il publie un livre ! Un roman...

Madame (*avec une surprise profonde*)

Lui ? Pas possible !

Monsieur

Si. Et la preuve, c'est qu'il vient de m'envoyer un blanc de souscription pour la publication de ce livre. Il n'y a rien d'impossible à la jeunesse: elle fait payer aux autres les bêtises qu'elle commet...

Mademoiselle (*ironique*)

L'auteur dont tu parles devrait t'offrir son livre gratuitement —avec son autographe !

Monsieur

Je ne dis pas... Mais je te ferai observer que je n'ai aucunement besoin de son livre, moi... Des livres ! Mais j'en ai des tas dans ma bibliothèque !

Mademoiselle

Des livres que tu n'a jamais lus...

Monsieur (*hésitant*)

Si...si.

Mademoiselle

Lesquels ? Dis les titres, pour voir ?

Monsieur

Heu !... Je ne me souviens pas des titres, s'entend, mais comme c'est mon ami Libris qui me les a choisis, je suis en droit de croire, n'est-ce pas, qu'ils sont bons ? Je disais donc: que me veut cet auteur avec son livre ?

Madame

Que peut-il avoir fait de lisible, en effet, ce petit jeune homme que personne ne connaît, qui n'a l'air de rien du tout et qui passe dans les rues, tranquillement, comme tout le monde.

Mademoiselle

Où veux-tu qu'il passe si ce n'est dans les rues ? Sur les toits ? Dites ce que vous voudrez, ce "petit jeune homme" est brave,... Il a du mérite, beaucoup de mérite et je suis prète à lui trouver du talent...

Monsieur

Lui, du talent ? Et où ça ?

Madame

Comment Hélène ? Mais tu le connais donc, ce jeune homme ?

Mademoiselle (*hésitant*)

Non... mais j'ai lu ses pièces... Et je sais qu'il travaille, qu'il est fier, courageux et qu'il réussira... Et, du talent, je sais qu'il en a... Il en a sur le front, dans le cœur, dans l'âme...

Monsieur

Peste ! Où n'en a-t-il pas !

Madame (*à Hélène*)

Et comment sais-tu tout cela ? As-tu lu son roman ?

Mademoiselle

Pas encore. Mais je sais qu'il a du talent... Je le devine, je le sens !

Monsieur

Ah! bien, tu pourras te vanter d'en avoir un flair, toi! Moi, ce roman ne me dit rien. Ce sera encore un de ces ouvrages de pacotille comme nous en avons tant, sans doute, et je n'encouragerai jamais, quant à moi, cette littérature-là. D'ailleurs, je n'ai jamais eu confiance, moi, dans la littérature canadienne-française...

Madame

Ni moi. Comme s'il était possible, en effet, de croire que nous pouvons rivaliser avec les littérateurs de France—avec un Barrès, par exemple, un Bourget, un Bordeaux!

Mademoiselle

Toi, père, tu n'as pas confiance dans la littérature canadienne-française parce que tu ne lis rien—pas même les chefs-d'œuvre de M. Libris... Quant à toi, mère, tu ne sembles pas te rendre compte que les maîtres français d'aujourd'hui sont, pour ainsi dire, les résultantes d'une longue succession d'écrivains mauvais, passables et bons—fleurs très rares et très cultivées d'une grande et vieille civilisation—et qu'il n'y a pas de raison au monde pour nous empêcher d'écrire un jour aussi bien que Barrès, Bourget ou Bordeaux. C'est en forgeant qu'on devient forgeron...

Monsieur

Fichtre ! Quel enthousiasme tu y mets !

Madame (*sévère*)

Est-ce que, par hasard, ce jeune homme aurait pris sur toi une influence aussi...

Mademoiselle (*rougissante*)

Oh! Mais je ne le connais seulement pas...

Madame

C'est que tu le défends avec une chaleur, aussi!

Mademoiselle

Ce n'est pas lui seulement que je défends: c'est tous nos artistes, nos littérateurs—ceux qui le sont et ceux qui veulent le devenir—et je ne comprendrai jamais, quant à moi, la logique du bourgeois qui dit, quand on lui offre un nouveau livre, un tableau nouveau, une statue nouvelle: "Est-ce que l'auteur est connu, étiqueté, classé ? Et qui, si on répond négativement, reprend:

"Alors ce n'est pas bon... Que l'auteur se fasse connaître d'abord et nous verrons..."

Monsieur

Eh bien, il me semble que ce n'est pas si mal raisonné...

Mademoiselle

On pourrait être, du moins, plus logique... Car enfin, pour se faire connaître il faut produire quelque chose, n'est-ce pas ?

Monsieur

C'est évident.

Mademoiselle

Mais alors, comment veux-tu qu'un auteur se fasse connaître si on refuse de lire ses ouvrages, de lui prêter la moindre attention ?

Monsieur (*solennel*)

Le véritable talent finit toujours par se faire place, par s'imposer, par percer... Mais il faut qu'il ait fait ses preuves... Un débutant...

Mademoiselle

Un débutant, chez nous, n'a jamais de talent. Il n'a pas le droit d'en avoir plus que son voisin: ici celui qui se "fait un nom", se glorifie et se fait glorifier, c'est celui qui a assez de prétention pour se faire accorder du talent sans en avoir, et dont la suprême habileté consiste à faire croire qu'il a fait 'quelque chose", sans l'avoir fait jamais! M. Pérard n'est pas de ceux-là—malheureusement pour lui...

Madame

Mais il est de petite origine, il est pauvre, il...

Mademoiselle

Comme si on pétrissait le talent avec de l'or!

Monsieur

Mais nous l'avons toujours connu, ce petit jeune homme!

Mademoiselle

Alors il faut être étranger pour avoir du mérite ?

Monsieur

Je ne dis pas... Mais dis ce que tu voudras, il est assez difficile de croire que le petit garçon qui nous a fait des niches, bombardé de pelotes de neige; que l'adolescent qui nous disait humblement bonjour; que l'homme que nous voyons passer à nos côtés, simplement mis, sans canne et sans bruit, est devenu capable d'écrire et de publier un livre! Ce n'est pas naturel...

Madame

Si encore il portait ses cheveux longs, le pauvre!

Mademoiselle

En effet, il y a "l'appâârance-ce" comme dirait Brind'oison.

Monsieur

Enfin, je vais toujours lui retourner son blanc, à M. Pérard.

Mademoiselle

Oui, c'est plus poli... Mais, non seulement tu vas le lui retourner, mais tu vas le lui retourner signé...

Madame

Hé! si tu y tiens tant que ça! Combien, ce volume?

Monsieur

Un dollar. Remarquez que pour ce prix on a le choix parmi les chefs-d'œuvre français...

Madame

Voilà! Les livres canadiens coûtent trop cher.

Mademoiselle

Le gouvernement devrait, en effet, les donner en cadeaux à Noël, après les avoir achetés bon marché, à l'auteur... Ce serait alors ce qu'on pourrait véritablement appeler travailler pour la gloire!... Combien d'exemplaires prends-tu, père?

Monsieur

Mais rien qu'un! C'est déjà bien assez.

Mademoiselle

Non, ce n'est pas assez. Tu vas en prendre deux. Il faut que les riches achètent pour ceux qui ne le peuvent—ou qui ne le veulent pas...

Madame

Mais que ferons-nous de deux exemplaires, je vous le demande!

Mademoiselle

Oh! ne vous inquiétez point! Vous m'en ferez cadeaux.

Monsieur

Des deux? Et que feras-tu du deuxième?

Mademoiselle

Il y a une superstition que j'ai toujours trouvée charmante. C'est celle qui consiste à mettre un portrait sous l'oreiller afin de rêver à ses amours... Or, moi je mettrai l'un des exemplaires de l'ouvrage de M. Pérard sous mon oreiller afin de rêver que l'art est

apprécié au Canada, et l'autre me consolera d'apprendre à nouveau qu'il ne l'est pas... Mets ta griffe pour deux exemplaires.

Monsieur

Eh bien, soit! (*il signe*) Tiens, est-ce cela ?

Mademoiselle (*avec joie*)

Merci, père. Tu ne lis pas, mais c'est égal, tu es gentil, tout de même... Et maintenant, je cours jeter cette lettre à la poste. Je reviens tout de suite. (*elle sort*).

SCENE II

Monsieur, Madame

Madame

Cette petite est folle de littérature.

Monsieur (*pensif*)

Je la crois plutôt folle du littérateur...

Madame (*avec stupéfaction*)

Du petit Pérard ?

Monsieur

Mais oui.

Madame

Pas possible!

Monsieur

Parfaitement. Remarque bien ce que je vais te dire: tu sais, notre petit voisin ?

Madame

Qui vient de te carotter deux dollars ?

Monsieur

Lui-même. Dans un an, il te carottera.. je veux dire il te prendra ta fille en mariage...

Madame

Pour le coup, tu radotes!

Monsieur

Merci. Tu verras, d'ailleurs. (*un temps*) Et, maintenant, je m'en vais...

Madame

Tu t'en vas ? Et où ça ?

Monsieur

Dans... dans ma bibliothèque...

Madame

Dans ta biblio... ? Mais qu'y vas-tu faire, mon Dieu ?

Monsieur

J'y vais lire mes livres... Cette petite m'a fait honte tout à l'heure avec ses idées. Bonsoir. (*fausse sortie*)

Madame

Mais je ne suis pas pour demeurer ici seule ? Attends-moi..

Monsieur

Tu veux venir avec moi ?

Madame

Mais oui...

Monsieur

Pour lire ou pour causer ?

Madame (*hésitante*)

Pour... pour lire...

Monsieur

Pas possible! Allons, viens...

Antonin PROULX

LA ROMANCE DE NOS BOIS

A Madame. F.-X. Berthiaume

Du calme de nos bois j'ai gardé souvenance
L'âme accablée y trouve un asile béni;
La vie ou la mort, ce qui pleure ou ce qui rit,
Tout sans amertume y traverse l'existence.

Je vais au bois rêver aux souvenirs d'enfance,
Revoir les fleurs, le hêtre et la source qui fuit,
Les gerbes de rayons, harpe d'or qui reluit,
Sous la feuillée où la Muse ébauche une stance !

Je contemple songeur la vague au bord du lac,
Scandant l'heure éternelle au cadran de la plage,
Et la cadence du romantique et vieux bac

Entraîne ma pensée au cours lointain de l'âge;
Puis quand la forêt prend le deuil du jour mourant,
L'orchestre continue en apaisant son chant.

Juin, 1916. **W. A. BAKER.**

LA NOBLESSE CANADIENNE ET SES DETRACTEURS

La noblesse canadienne, comme le clergé et les Jésuites, a eu ses détracteurs. Sous l'ancien régime, il exista toujours une certaine rivalité entre les Français et les Canadiens. Les premiers s'imaginant posséder des qualités supérieures, convoitaient les fonctions les plus élevées, les plus hauts grades, les emplois les plus brillants, et souvent, à force d'intrigues, parvenaient à supplanter les seconds qui, en maintes occasions, se seraient acquittés de leurs tâches avec tout autant d'habileté que de succès.

Cette rivalité a singulièrement compromis la cause de la France au Canada. Nos gentilshommes canadiens supportèrent sans trop se plaindre les injustices de cet état d'infériorité dans lequel la Mère-Patrie sembla les vouloir reléguer.

Les divergences d'opinions empêchèrent la fusion des esprits et des cœurs. Il n'y a pas lieu de s'étonner si l'on rencontre parfois dans certaines correspondances de nos gouverneurs ou intendants des appréciations peu flatteuses de notre peuple mais surtout de la noblesse. C'était l'usage alors—un peu comme de nos jours—de décrier son voisin pour faire avancer ses propres affaires.

L'intendant Duchesneau, le 10 novembre 1679, écrit à Colbert: "Plusieurs gentilshommes, officiers réformés et des seigneurs des terres, comme ils s'accoutument à ce qu'on appelle en France la vie de gentilhomme de campagne, qu'ils ont pratiquée eux-mêmes ou qu'ils ont vu pratiquer, font de la chasse et de la pêche leur plus grande occupation et, parce que, dans leurs vivres et pour leur habillement et celui de leurs femmes et de leurs enfants, ils ne peuvent se passer de si peu de choses que les simples habitants, et qu'ils ne s'appliquent pas entièrement à faire valoir leurs terres, ils se mêlent de commerce, s'endettent de tous côtés, excitent leurs jeunes habitants à courir les bois et y envoient leurs enfants afin de traiter des pelleteries dans les habitations sauvages et dans la profondeur des bois au préjudice des défenses de Sa Majesté, et avec cela ils sont dans une grande misère (1)."

L'intendant de Meulles, en 1682, se plaignait de la prétendue usurpation que les Canadiens, en général, faisaient du titre d'écuyer, et dénonçait encore plus énergiquement les gentilshommes

(1)—Archives Coloniales, Corresp, Générale, V, p. 32. La Colonisation du Canada—M. l'abbé I. Caron.

engagés dans le commerce des fourrures. "Au premier abord, écrit M. B. Sulte, si l'on en juge par les lettres de M. de Meulles, le nombre des nobles semble prodigieux dans une colonie de douze mille âmes, car, dit-il, "tout le monde", à peu près, se qualifie de gentilhomme et prend le titre d'écuyer", mais en examinant les choses de cette époque, je comprends que cette innocente manie des titres n'était pas la cause du mal dont souffrait la noblesse et qu'une bien petite partie de la vraie noblesse se targuait de ses origines. Les titres usurpés étaient pris sans gêne par des familles qui se faisaient valoir en conséquence de leur richesse.

M. de Meulles dénonçait avec persistance des gentilshommes du Canada engagés dans la traite des fourrures sans la permission des marchands qui en avaient le monopole. A cela, le caustique la Hontan répond: "Je crois que M. de Meulles n'a pas négligé ses propres affaires. Il y a même apparence qu'il a fait un certain commerce souterrain qui est un vrai petit Pérou."

"Cet intendant, ajoute M. Sulte, était choqué de voir les simples lieutenants-gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières prendre le pas sur lui aux assemblées et aux réunions officielles. Il regardait d'un œil dédaigneux les "illustrations coloniales." L'automne de 1685, il écrivait à la cour demandant qu'on ne permit plus à des gens aussi pauvres que les nobles du Canada de figurer en tête des autres représentants de sa Majesté. En ce moment, dans les salons de Versailles, se traînaient les familles décavées de tout le royaume. Soyons sur nos gardes lorsqu'il s'agit de M. de Meulles. Il poussait la haine contre ceux qui lui déplaisaient jusqu'à écrire des choses qu'il savait être fausses." (1)

La culture de la terre pouvait s'exercer sans dérogeance par les membres de la noblesse. Il n'en allait pas de même du commerce. Ce fut le 10 mars 1685 que, par un édit, le roi permit aux gentilshommes de faire le commerce tant par mer que par terre. La même année, M. de Meulles reçut les instructions de rechercher les faux nobles et de les faire connaître. "Les démarches, qui s'ensuivirent, écrit M. Sulte, donnèrent occasion aux véritables nobles de s'affirmer; mais en même temps la situation de fortune de ceux-ci fut mise au jour—elle n'était pas brillante".

L'historien américain Parkman, qui a consacré plusieurs études à l'histoire de nos origines, s'est trop attaché à suivre les deux intendants M. Duchesneau et M. de Meulles, qui ne perdaient

(1)—La noblesse du Canada, avant 1760, M. B. Sulte, pp. 116, 117

aucune occasion de faire ressortir les défauts qu'ils croyaient remarquer parmi les membres de notre noblesse. A le lire, on sent qu'il aime à rappeler la prétendue vanité de nos gentilshommes, leur ignorance, leur pauvreté, et il n'oublie pas de parler de cette tendance qu'auraient eue, en général, nos canadiens de prendre le titre d'écuyer bien qu'ils fussent nés roturiers.

En citant la lettre de M. de Meulles qui se plaint de cette usurpation, Parkman devait ignorer que, dès l'année 1680, deux ans auparavant, M. de Frontenac, alors gouverneur de la Nouvelle-France, intentait une poursuite contre M. de Villeray, premier conseiller au Conseil Souverain, qu'il accusait d'avoir pris le titre d'écuyer illégalement, tout simplement parce que M. de Villeray ne s'était pas cru obligé de faire reconnaître par le Conseil ses titres de noblesse, pourtant irréfutables (1).

Parkman ignorait encore que, par un arrêt du Conseil d'Etat, de 1685, une amende de 500 livres était imposée à celui qui prenait le titre d'écuyer sans y avoir droit.

Et c'est sur les lettres de M. Denonville et de M. de Meulles, dont il est possible de nos jours de suspecter la bonne foi, que le savant historien américain a bâti sa thèse contre notre noblesse canadienne.

Cette noblesse a été pauvre, soit: mais elle n'avait pas à rougir de sa pauvreté. Y a-t-il lieu même de s'en étonner ? Nullement. Le contraire paraîtrait stupéfiant. Nous ne devons pas oublier dans quelles conditions vivaient nos premiers gentilshommes. La plupart étaient chargés d'enfants. Ils habitaient une colonie dans laquelle tout était à créer. Entouré de quelques pauvres censitaires, perdus avec eux au milieu des bois, en pleine barbarie, privés de toute communication avec la mère-patrie, ils devaient trouver, sur leurs terres à moitié boisées, les moyens de subvenir à tous leurs besoins. Les seigneurs devaient aider de leurs deniers les familles de leurs censitaires. Et cet état de choses se prolongea jusqu'au milieu du XVIII ième siècle. Voilà ce qu'il importe de se rappeler pour bien comprendre le mérite de nos gentilshommes laboureurs-soldats.

Elles ont également droit à notre admiration, ces femmes et ces filles de nobles qui ne rougissaient pas de travailler aux côtés de leurs maris et de leurs frères, dans les champs, afin d'aider au soutien de la famille.

---

(1)—Jugements et Délib. du Conseil Souverain, II Vol., p. 486.

On comprend mieux, quand on sait que les familles seigneuriales devaient s'imposer des sacrifices immenses pour coloniser leurs domaines, pourquoi des gentilshommes qui n'étaient attachés au pays ni par les liens de la famille, ni par le désir de s'y fixer pour toujours, ont préféré à la vie si rude du seigneur-colonisateur, celle plus mouvementée du coureur de bois ou cette autre plus rémunératrice du trafiquant de fourrures.

Les lettres qu'adressait M. de Denonville soit au roi soit au ministre étaient dirigées principalement contre ces derniers. Et, disons-le sans tarder, c'étaient des exceptions, des cas particuliers, que l'intendant craignait sans doute de voir se généraliser et devenir funestes à l'avancement de la colonie.

Ces ombres font mieux ressortir le mérite de tant de nos familles nobles qui ont attaché leurs noms à un coin quelconque de notre pays. Parkman, se basant sur ces documents, fait de ces exceptions des généralités. Il ne faut pas oublier que, dans le domaine de l'histoire, MM. les Américains et malheureusement souventes fois certains de nos compatriotes anglais, apprécient les hommes et les choses étrangers à leur race et à leur pays, d'après leur mentalité propre, et se croient dispensés de suivre dans leurs jugements les lois de la saine philosophie qui défend de conclure du **particulier au général.**

Au surplus, Parkman mentionne parmi nos familles nobles qui ont travaillé à la colonisation, et c'est pour lui une exception, la famille de Longueuil. Il passe sous silence les familles Couillard, Hertel, Denis, Juchereau, la Valtrie, de Saint-Ours, de Contrecœur, d'Ailleboust, Damours, les Joybert de Soulanges, Bécard de Grandville, Dupuis, de Lotbinière, Sabrevois de Bleury, De Repentigny, De Tilly, de Chavigny, de Lauzon, de Boishébert, de Vaudreuil, Aubert de la Chenaye, et de cent autres qui ont accompli au milieu de difficultés incroyables une œuvre vraiment digne de mention.

En parlant de la famille Damours, il trouve moyen de publier le mot de Denonville qui, s'il était vrai, donnerait une idée peu avantageuse de notre noblesse: **"There is danger that all sons of noblesse, real or pretend, will turn bandits, since they have no other means of living."** Il est à craindre que tous les fils de noblesse, réelle ou prétendue, ne deviennent des bandits, car ils n'ont pas d'autres moyens pour subsister que de courir les bois." Et voilà! le tour est joué, et toute la noblesse canadienne en sort éclaboussée.

Mais, dans le cas qui nous occupe, l'accusation portée contre les Damours était une noire calomnie. Ces Damours dont il s'agit étaient les fils de Mathieu Damours, Conseiller au Conseil Souverain de Québec. Ils obtinrent plusieurs concessions seigneuriales en Acadie, et, ils s'établirent sur les bords du fleuve Saint-Jean, à Jemsec. Dès 1698, ils étaient chacun à la tête d'une nombreuse famille, et entourés de plusieurs censitaires. La fortune ne souria pas à leurs projets.

Au printemps de 1701, la rivière Saint-Jean se gonfla tout à coup; elle emporta les maisons, les granges des familles établies à Jemsec. Le fort fut presque totalement détruit. Les Damours ruinés, sans ressources, cherchèrent un abri momentané à Port-Royal. Ce fut en cette circonstance pénible, que M. de Brouillan dans une lettre, datée du 22 octobre 1701, recommanda M. Damours des Chaufours à l'attention du roi. "Après la destruction de son fort, écrit M. de Brouillan, M. des Chaufours, qui en soutenait les habitants et les sauvages, a été obligé de l'abandonner et de se retirer à Port-Royal, mais il n'a pas de quoi y faire subsister sa famille, et il sera malheureusement contraint de chercher quelqu'autre retraite si la Cour n'a égard aux services qu'il représente par son placet, et ne lui accorde un emploi qui le retienne dans la colonie. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour l'engager d'y rester jusqu'au retour des vaisseaux, et il m'a promis de le faire. C'est un fort honnête homme, en qui les habitants et les sauvages ont beaucoup de confiance; il a bien servi dans la dernière guerre, et sur qui on peut compter" (1).

Les Damours venaient à peine de relever leur fort, quand les Anglais, en dépit du traité de Ryswick, conclu le 15 décembre 1697, le détruisirent une seconde fois.

M. de Brouillan adressa une nouvelle lettre au ministre afin d'engager le roi à secourir cette brave famille aux prises avec le malheur. Dans une lettre, en 1703, il écrit: "Les frères Damours sont gentilshommes. Ils ont été ruinés par les Anglais pour avoir gardé la fidélité qu'ils doivent au roi. Les gouverneurs et les intendants les ont toujours employés à ce qu'il y avait de plus difficile pour le service de Sa Majesté. Comme ils sont hors d'état de subsister, sans quelque grâce de Sa Majesté, ils supplient de leur donner de l'emploi." (2)

(1) Archives canadiennes. Hist. des Seigneurs de la Rivière du Sud, p. 110
(2) Les mêmes.

L'année suivante, Charles Damours, sieur de Louvières, revint à Québec pour y chercher un refuge. Nous avons trouvé, par hasard, au greffe du notaire Genaple, un acte passé le 1 septembre 1705, qui montre dans quelle position pénible ces gentilshommes se trouvaient.

Il y est dit: "que Marie Marsolet, veuve de Mathieu Damours, voyant l'extrême disette ou nécessité où se trouve réduit Charles Damours, l'un de ses fils avec toute sa famille, tant par les malheurs du temps et de la guerre que par l'incendie de tous ses bâtiments, arrivé l'hiver dernier sur la rivière St-Jean, dans lequel tout ce qui lui restait a été consumé, ce qui l'a obligé à repasser avec sa femme dans cette contrée pour y trouver quelques secours et les y faire subsister, voulant assurer du pain à ses petits-enfants, et à la dite Delle Marie-Anne Thibodeau, femme du sieur de Louvières, donne à tous les enfants issus du premier et du second mariage de son fils, toute la part qu'elle a dans une terre de quatre arpents, située au Cap Rouge, et dans une autre à Gaudardville, de sept arpents, ne se réservant que l'usufruit."

Voilà une pièce qui explique pourquoi les Damours furent longtemps aux prises avec les difficultés de l'existence. Jointe à celles que nous avons citées, on sent que les accusations dont l'intendant a chargé ces gentilshommes étaient pour le moins exagérées. Ce document réfute encore ces autres que M. de Villebon avait portées contre eux: "Ils mènent, disait-il, une existence vagabonde; ils sont insubordonnés et séditieux, et méritent d'être surveillés de près. Bien qu'ils aient de vastes possessions, on leur connaît à peine un logement."

Et la raison de cette existence vagabonde est toute trouvée; c'est que le roi les avait employés aux missions les plus pénibles; que leurs établissements furent détruits par les Anglais et l'incendie. Celui qui étudie l'histoire de ces temps anciens, doit se mettre en garde contre certains documents qui pourraient l'induire en erreur. L'historien peu averti, qui ne verrait que les lettres de Villebon ou de M. de Denonville, porterait sur notre noblesse un jugement peu flatteur. Parkman s'est laissé tromper. En Acadie, dans l'Ouest canadien et même en Louisiane, il arriva parfois que des commandants outrepassèrent les pouvoirs que le roi leur avait accordés. L'intérêt personnel, le désir de dominer, faisait commettre plus d'une bévue. Il est donc difficile parfois de démêler le vrai du faux dans les nombreuses correspondances échangées entre les ministres,

le roi, et quelques commandants de ces postes éloignés. Comme dans tout procès il y a du vrai et du faux, du juste et de l'injuste. Il appartient à l'historien de scruter les documents afin de jeter la pleine lumière sur les faits, et la tâche n'est pas toujours facile.

La lettre écrite par M. de Villebon contre les Damours peut s'expliquer par le fait qu'eux-mêmes s'étaient plaints précédemment au roi de la conduite qu'il tenait à leur égard; ils l'accusaient d'avoir vendu aux sauvages une cargaison qui leur était destinée, de les avoir maltraités en paroles et en actes, et d'avoir cherché à les empêcher de jouir de leurs concessions, ajoutant encore une autre accusation assez grave: qu'il faisait le commerce avec les Anglais. Un ordre du roi enjoignit à M. de Villebon de les mieux traiter. Dans une autre lettre que lui écrivit le ministre, le 1er avril 1700, il lui disait "que sa conduite envers M. des Chaufours et d'autres gentilshommes a été désapprouvée, et que l'intérêt de son avancement lui commandait d'être moins dur envers les habitants."

On comprend qu'il n'en fallait pas plus pour s'attirer les colères de M. de Villebon. Au reste, les recommandations de M. de Brouillan valurent aux frères Damours la protection royale. M. Rameau, écrit à ce sujet: "Il est possible que Villebon qui avait eu plusieurs altercations avec les Damours ait chargé un peu ce tableau, car nous savons qu'à cette époque les quatre frères Damours étaient mariés; chacun d'eux élevait une famille nombreuse, et dès 1698, quelques familles de colons étaient déjà fixées près du manoir de Jemsec (1).

Pouvons-nous croire raisonnablement que l'historien Parkman qui a lu les pièces dirigées contre les Damours, ait pu ignorer ces autres qui sont toutes à leur louange ? Nous sommes donc bien à l'aise ici pour mettre en garde les lecteurs des livres de Parkman et de tant d'autres qui y ont puisé des renseignements. Leurs appréciations des choses canadiennes ne doivent pas êtres acceptées sans discernement. Etranger à notre race et à nos croyances, Parkman n'a pu se garder de certains préjugés qui percent dans ses livres, écrits pourtant dans un style irréprochable.

Qu'y a-t-il de moins conforme à la vérité historique que le portrait qu'il trace du gentilhomme canadien ? Ce portrait dans lequel il le représente comme l'être le plus cruel, le plus brutal, le plus sanguinaire, est une injure lancée non seulement à la noblesse de notre pays mais encore à la religion catholique.

---

(1)—Hist. de Seigneurs de la Rivière du Sud, p. 111.

"Le noble, si miséreux dans les commencements, écrit il, devint bientôt un puissant gentilhomme campagnard, pauvre encore, mais non ruiné; ignorant des livres, si l'on excepte peut-être quelques fragments de vieux latin puisés dans une école jésuitique, brave entre les plus braves parmi les hommes des bois, mais n'oubliant jamais sa qualité de gentilhomme; portant scrupuleusement l'insigne de sa dignité: son épée; et imitant autant qu'il le pouvait les manières de la cour qui apparaissaient à ses yeux à travers l'Océan dans toute la splendeur de Versailles, et dont un rayon lumineux rejaillissait du Château Saint-Louis de Québec. Il était chez lui au milieu des siens, chez lui au milieu des sauvages, mais jamais plus chez lui que quand, un fusil à la main et un crucifix sur la poitrine, il prenait le sentier de la guerre avec une bande de sauvages et de Canadiens presque aussi sauvages que ces derniers, et fondait comme le lynx de la forêt sur quelque ferme isolée ou quelque hameau solitaire de la Nouvelle-Angleterre. Combien celle-ci l'a haï, Laissons parler ses mémoires: les longues traînées de sang qui empourprent ses annales sont les indices du passage du gentilhomme canadien. (1)"

Ces lignes, en dépit du parfum poétique qu'elles renferment, font voir jusqu'à quel point les préjugés de race et de religion peuvent fausser le jugement. Parkman, tout en reconnaissant le courage du gentilhomme canadien, en traçant ce tableau, n'a pas manqué de décocher ces traits malins contre la noblesse et la religion. Il a habilement dénaturé la vérité historique.

Le peuple de la colonie anglaise redouta longtemps le gentilhomme canadien. Ce fait est incontestable. Il le poursuivit sans relâche d'une haine implacable; et on retrouve des vestiges de ces sentiments qu'il manifestait à son égard jusque dans les écrits de ses historiens. Mais ce que Parkman n'a pas dit, et ce qu'il aurait dû ajouter pour rester dans les limites de la vérité, c'est que le gentilhomme canadien envahissait la Nouvelle-Angleterre pour venger les crimes des Iroquois, poussés au meurtre par les Anglo-Américains. Les annales de la Nouvelle-France, elles aussi, ont été rougies du sang de nos martyrs: religieux, prêtres, colons, sont tombés sous les coups des barbares dont le peuple américain fut le complice.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que nos gentilshommes, d'ordinaire, n'attaquaient pas des fermes isolées, des villages sans défense, mais

(1)—The old Regime, II Vo . p. 61.

pénétraient jusqu'au cœur même de la Nouvelle-Angleterre pour venger les victimes du massacre de Lachine ou d'ailleurs, sanglantes et regrettables représailles, sans doute, mais rendues nécessaires pour sauver la Nouvelle-France et imposer le respect du nom français.

Ce qu'il y a de vrai encore, c'est que le gentilhomme canadien n'a pas été un vulgaire bandit, mais le défenseur de sa patrie menacée et trop souvent envahie par ses vindicatifs et ambitieux voisins.

A. Couillard DESPRES, ptre.

TALENT ET TRAVAIL

Le talent est comme un métal
Dont la valeur tient du mystère
Mais le travail le rend égal
A l'or qu'on va chercher sous terre.

Vous applaudissez tel succès.
A l'expliquer on s'ingénie.
Moi je déclare en bon français
Que le travail c'est le génie.

Le génie est nul sans travail.
Bah! le travail, qui donc y pense ?
J'entends: c'est un épouvantail.
Lui seul, pourtant, nous récompense.

Tout beau talent n'est qu'un outil.
Reste à savoir en faire usage.
Commencez par être apprenti
Et travaillez avec courage.

Le travail crée et soutient tout.
Le talant n'est rien par lui-même.
Le travail est maître partout.
C'est lui qui brille au rang suprême.

Combien de fois, vous le savez,
N'a-t-on pas dit d'un pauvre hère
Que ses talents non cultivés
Le reléguaient dans la misère.

Car le talent, source d'orgueil,
Ecrase plus qu'il ne relève,
Et bien souvent c'est un écueil:—
Sans le travail, il n'est que rêve.

Ne comptez point sur le talent.
C'est un article à la douzaine.
Qu'importe si travail est lent!
Vous n'aurez jamais rien sans peine.

Le travail est le grand ressort.
Appuyez ferme, il se redresse.
Ne nous plaignons pas tant du sort
Et corrigeons notre paresse.

Le rang d'en bas est trop serré.
Regardez par dessus les têtes.
Le haut n'est jamais encombré.
Sortez de l'ornière où vous êtes.

Voyez-vous ce talent douteux ? .
Le travail en a fait un homme.
Cet autre, talent paresseux. . .
Lequel pensez-vous qu'on renomme ?

Benjamin SULTE.

ALBERT FERLAND

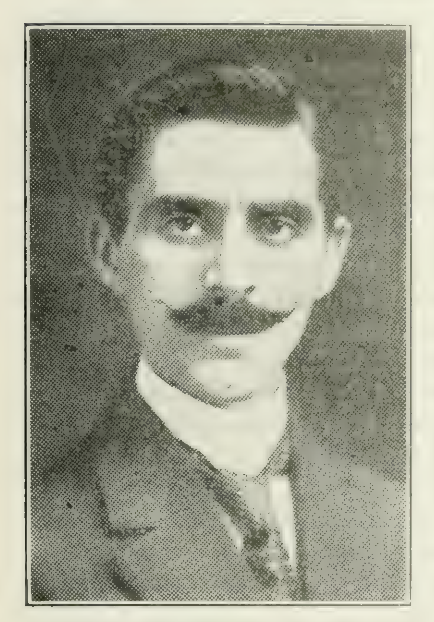

M. ALBERT FERLAND

Puisque j'ai entrepris cette galerie biographique de nos collaborateurs, je vais tenter de mener à bien cette opération assez délicate. On me tiendra compte cependant des nombreuses difficultés de l'entreprise et du faible talent du biographe. La critique, j'ose l'espérer, sera indulgente envers ma bonne volonté de bien faire.

Il s'agit pour aujourd'hui de présenter à nos lecteurs, M. Albert Ferland, et de le présenter tel qu'il est, sans s'occuper des sympathies qui existent entre l'écrivain et le portraituriste.

Au physique, M. Ferland est petit de taille aux membres délicats, l'air souriant, avec des yeux qui vous regardent bien en face, comme s'il méditait une malice, toujours mis avec élégance, affable, doux, poli, réservé, et d'une modestie plus qu'ordinaire. Il a les cheveux d'un noir clair comme l'ébène, avec moustache non moins noire; sa démarche est vive, alerte comme son esprit et sa pensée. Et..... mais, j'y pense, ce n'est peut-être pas cela que vous voulez .

M. Albert Ferland est, sans contredit, le plus canadien de nos poètes laurentiens. Comme Crémazie il aime son pays avec idolâtrie; il le chante mieux peut-être que Fréchette lui-même. Ce dernier incarnait bien l'âme de la France; Ferland, lui, incarne mieux l'âme canadienne. Il chante toujours avec sincérité, avec vaillance. Quant à ses vers ils sont d'un artiste par la facture, par l'inspiration, par la grandeur, par les sentiments. En un mot Ferland est une âme; c'est tout dire.

Albert Ferland est né à Montréal, le 23 août 1872. Après son cours élémentaire chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, il étudia la littérature, l'histoire et la théologie; puis il se consacra à l'enseignement du dessin; c'est maintenant un artiste distingué. Il a produit plusieurs portraits dont plus de quatre-vingts ont été publiés.

A peine âgé de dix-huit ans il faisait déjà ses débuts littéraires dans **"Le Samedi"**, et dans le **"Monde Illustré"**, de Montréal, puis, il collabora ensuite au **"Recueil Littéraire"**, et à presque toutes les revues et gazettes du temps. Ses essais, pleins d'enthousiasme et de fines observations, ne manquèrent pas d'attirer sur lui l'attention de bon nombre d'écrivains du pays, et aussi de l'Europe. De fait, en 1892, il était admis membre de l'**"Académie Littéraire, Musicale et Biographique de France"**.

Il est un des fondateurs de l'Ecole Littéraire de Montréal, dont il fut secrétaire de 1900 à 1903, et président en 1904. Pendant ce temps il collaborait aux **Soirées du Château de Ramsay**, (1900) et au **"Terroir"**, (1909).

M. Ferland figure dans le premier volume de **"Toutes les Lyres"**, belle anthologie des poètes contemporains publiée par Gastein Serge, à Paris, en 1909.

Plusieurs de ses écrits figurent aussi dans des ouvrages scolaires comme ceux de l'abbé Desrosiers, des Dames de la Congrégation de Notre-Dame et des Frères des Ecoles Chrétiennes.

A propos de ses publications littéraires voici quelques notes: A vingt ans (1893), il publiait **"Mélodies Poétiques"**. C'était un tour de force qui ne s'était jamais vu au pays. Les jeunes poètes ne sont pas rares, certes, mais braver la critique publique à un âge d'inexpérience, c'était assurément audacieux. En 1899, paraissait un second volume de poésies intitulé **"Femmes rêvées"** qui lui valut aussi de chaleureuses félicitations de la part de nos meilleurs écrivains. De 1908 à 1910 il publia en quatre plaquettes **"Le Canada chanté"**, titre un peu pompeux peut-être, mais qui avait sa raison d'être. Je ne veux pas faire ici l'éloge de ces derniers volumes ni de critique à proprement parler. Des appréciations telles que celles de MM. Rémi Tremblay, Madeleine, Germain Beaulieu, Louis Fréchette, Benjamin Sulte, l'abbé Camille Roy, Félix Klein, Louis Tiercelin, Adjutor Rivard, Auguste Dorchain, John Rolley, Chas. Fuster, et de tant d'autres, sont assez vastes et précieuses pour se borner à leur louange et à leur sévérité.

Les livres d'Albert Ferland sont soigneusement illustrés de charmants croquis dessinés par l'auteur lui-même. Disons en passant qu'il manie le crayon tout aussi bien que la plume, et, sans s'en douter il nous donne de petits chef-d'œuvre inspirés d'après nature.

"Mélodies Poétiques" est une œuvre de jeunesse. On y rencontre les défauts ordinaires des débutants: l'inégalité et le manque de souplesse; **"Femmes rêvées"**, d'un adolescent, est mieux charpenté. Enfin, **Le "Canada chanté"** où Ferland montre un bel enthousiasme pour les contrées laurentiennes—a élevé l'auteur au rang des véritables écrivains et sa réputation comme tel sera indestructible. Qu'il continue cette marche ascendante; nous en angurons d'excellents résultats.

M. Ferland a maintenant dans ses cartons le livre qu'il avait rêvé de donner et qu'il a laissé entrevoir lors de la publication des premiers fascicules du "Canada Chanté".

Plusieurs de ses poêmes ont été récités à une fête patriotique à la Sorbonne, et M. Louis Arnould lui a consacré deux leçons de son cours de littérature canadienne à l'Université de Poitiers.

Et maintenant, savez-vous comment Ferland compose ses poésies ? Je vais vous mettre sous les yeux ce passage assez intéressant, publié il y a quelque vingt ans par l'**"Ami des Jeunes"**, et signé d'un nom de plume bien connu, Edouard Cabrette. "Les vers de Ferland jaillissent de son cerveau spontanément. Sa manière de faire une poésie est assez originale pour que je la dise: il s'en va par les rues de la métropole, et là, à travers la foule, au milieu des bruits les plus prosaïques, son cœur chante, son esprit travaille, ses idées se moulent sans efforts en des vers que bien des vieux lui envient." Et voici M. Albert Ferland tel qu'il est.

Gérard MALCHELOSSE.

NOTRE "CHARTREUSE" CANADIENNE

Il est toujours amusant et, certes, intéressant, de lire les études à dithyrambes de commande que nous consacrent les écrivains illustres qui nous ont payé une visite la plupart du temps protocolaire; ils partent au bout de quelques jours et ils sont à peine rendus dans leur pays respectif que leur premier soin est de raconter dans les journaux leurs impressions de voyage.

On sent évidemment leur déception de ne pas avoir trouvé notre province française de Québec ce qu'ils s'attendaient qu'elle fût: nos campagnes un peu rustres, nos villes plus province, notre province, enfin, plus originale.

En furetant, l'autre jour, dans un "scrap book" dont les "découpures" ne datent que de quelques années, il m'est tombé sous les yeux un article d'impression de voyage signé de M. Réné Bazin et qui était pour le moins amusant. Il s'agissait de sa visite récente au Canada et, en parcourant cet article on sentait, à toutes les lignes, la bonne volonté dont l'éminent académicien avait fait preuve à vouloir cacher la déception qu'il a éprouvée de ne pas trouver chez nous la simplicité patriarcale qu'il avait rêvée. Aussi, ce pauvre M. Bazin, comme on l'a trompé souvent dans les observations sincères qu'il eut voulu faire sur nos coutumes et nos mœurs. Il demandait de se faire conduire "en grand'charrette" dans une ferme d'habitant de nos campagnes et un chauffeur en livrée allait le mener, en automobile, dans une riche villa de citadin . . .

J'ai donc lu avec infiniment d'intérêt la "découpure" dont je viens de parler; c'est un petit chef-d'œuvre de grâce et de finesse, comme il sied, du reste, à l'auteur du "Blé qui lève". Cela ne pèche que par un défaut persistant de couleur locale et de détails d'observation d'un factice à faire sourire les plus badauds.

Ainsi, chez un "habitant" canadien où on avait conduit M. René Bazin, on lui a fait boire de la "chartreuse". M. Bazin souligne à dessein le mot et il explique que c'est une liqueur faite avec des "herbes puissantes".

Notre "chartreuse" faite avec des "herbes puissantes" ! O couleur locale !

Apprenez, M. Bazin, et vous aussi, M. Etienne Lamy qui butes sans doute aussi de cette liqueur, que notre "chartreuse" canadienne, celle que nous font boire les femmes d'habitants aux jours de grand tra-la-la, est faite avec du whisky en esprit, de l'eau des Carmes Déchaussés, du sucre et de la salspareille pour la colorer.

Voilà la vérité sur notre chartreuse et voilà un point d'histoire élucidé.

Québec, août, 1916. **Jérôme COIGNARD.**

DUMAS A DESCHAMBAULT

C'était dans la première décade d'août de mil sept cent soixante.

Le major Dumas (le même qui remplaça M. de Beaujeu tombé au commencement de l'action, à la Monongahéla), avait charge de la frontière Française entre Québec et Montréal.

M. de Lévis, après la bataille de Ste Foye se replia sur Montréal, à cause des vaisseaux qui apportaient un secours bienvenu au général Murray, et il avait placé le brave Dumas à Deschambault, avec instruction de lever le camp et de le rejoindre à Montréal quand paraîtrait l'ennemi.

Un matin d'août, de bonne heure, des éclaireurs vinrent avertir le major que M. Murray remontait le fleuve, et que bientôt, l'on verrait poindre ses barques chargées de soldats.

En conséquence, le commandant Français ordonna la levée du camp, et sur-le-champ, ce fut une activité, une agitation inusitée qui bourdonna dans l'air pur du matin. Cependant, tout s'opérait avec méthode chez les grenadiers. Une certaine joie se manifestait sur les visages des fils de Bellone; on allait retrouver les camarades, les amis, au camp de M. de Lévis; les vivres y seraient probablement meilleurs et plus abondants, car à Deschambault, on crevait quasi de faim.

Dans ce mouvement offensif des Anglais, d'aucuns présageaient un engagement prochain que suivrait un armistice ou la paix tant désirée.

Les soldats s'interpellaient avec entrain pendant qu'ils démontaient les tentes et pliaient bagages. Des charrettes des cultivateurs voisins furent réquisitionnées pour le transport du matériel, et ceux-ci se firent tirer l'oreille, car les Anglais avaient proclamé, affiché, que tout Canadien prêtant aide aux Français encourrait la perte de ses biens. Dumas, pareillement, annonça que tout **habitant** tiède pour le service de la France, en souffrirait dans ses propriétés; ce à quoi l'on répondit qu'il était inutile de se déranger pour l'un ou l'autre: c'était tomber de Charybde en Scylla. (1).

Au milieu de tout ce train, de cette animation, une autre nouvelle, mais locale et terrible, passa de lêvres en lêvres, agrémentée chaque fois d'un détail exagéré et apocryphe; si bien, qu'enfin elle

(1)—Voir Rapport des Archives Canadiennes, 1905.

s'empara de tous les esprits au point de faire oublier momentanément la proximité de l'ennemi.

De quoi s'agissait-il donc ?

Quelle était cette histoire si empoignante qui dérangeait ainsi ces militaires dans l'accomplissement de l'ordre de leur chef ?

Ce devait être d'un intérêt extraordinaire, car les vieux grenadiers, vainqueurs de Carillon, les vétérans du régiment de Béarn, ne pouvaient facilement oublier la consigne et faillir un instant au commandement supérieur.

Qu'y avait-il donc ?

Eh bien!... Là... tout près de la maison qu'habitait le major Dumas, on venait de relever sur le bord de la route, baignant dans son sang, le corps inanimé de l'un des notables de l'endroit.

La vie avait fui par la bouche d'une blessure profonde, causée par un coup de couteau. Ce qui intensifiait l'horreur de cette découverte lugubre, c'est que l'acier aigu était enfoncé jusqu'à la garde dans le dos de la victime, accusant ainsi, un lâche assassinat.

Comment ce crime avait-il pu s'accomplir à si courte distance du quartier-général du major, sans éveiller ou attirer son attention, celle de son ordonnance ou de la sentinelle postée tout près ? C'est ce que chacun se demandait avec force commentaires ou réflexions. Puis, la phase suivante de la nouvelle ainsi colportée fut, que l'on avait découvert un indice permettant d'établir la responsibilité du crime.

L'arme meurtrière était demeurée dans la plaie. Sur examen il avait été reconnu qu'elle appartenait à l'un des voisins du malheureux. Tout de suite, des **âmes charitables** s'étaient rappelées une querelle survenue récemment entre ces deux voisins, et des menaces proférées de part et d'autre. Cela avait donc eu une suite tragique et lamentable ? Quel malheur!

Il n'en fallut pas plus pour causer l'appréhension de l'inculpé.

C'est à ce moment que M. Dumas apprit l'évènement sensationnel. Il lui incombait de s'informer et d'agir. Les Anglais n'étaient pas loin, il est vrai, mais il y avait moyen de voir un peu dans ce meurtre évident, et il importait de règler la chose sommairement.

Il répéta l'ordre de procéder sans délai à la levée du camp; lança de nouveaux éclaireurs du côté où devait surgir Murray, puis il ouvrit un tribunal militaire dans la maison qu'il occupait, afin de juger cette affaire.

La pièce d'entrée, la principale de la maison, s'emplit sans tarder de curieux du voisinage.

Dumas installa son secrétaire comme greffier, puis fit commencer l'audition de la cause. L'accusé, amené bien gardé dans la salle, avait un visage exprimant la terreur, disaient les uns; d'hébétude produite par la découverte de son forfait, assuraient d'autres. Le pauvre homme eut cherché en vain pour un peu de sympathie dans son entourage, qui hier encore, lui faisait bon air.

L'officier à qui fut confié le rôle de procureur, interrogea aussitôt.

Il serait oisif et fatiguant pour le lecteur peut-être de reproduire l'interrogatoire de l'accusé et des témoins à charge et décharge. Il suffira de dire que l'inculpé: Jean Lauzon avait eu une violente querelle avec son voisin Louis Morin, celui-ci lui ayant imputé d'être un mauvais patriote, un ami des Anglais. Lauzon avait riposté que Morin cachait des animaux et du grain dans les bois afin de ne pas permettre aux Français de s'en emparer pour le ravitaillement du camp de Deschambault, et d'un mot à l'autre, la dispute s'était aggravée au point de susciter des coups, et, sur l'intervention des spectateurs il échappa des menaces à Lauzon qui avait le plus souffert dans l'altercation.

C'était de date trop fraîche pour que personne pût l'oublier.

Evidemment, Lauzon avait donné au geste menaçant d'alors, la conclusion terrible qui venait d'arriver. L'arme meurtrière, propriété de Lauzon, n'avait pu s'implanter toute seule dans le dos de la victime. Il avait rencontré ou guetté son ennemi isolé dans les ténèbres et en avait profité pour parfaire son noir projet.

Les dépositions pour et contre terminées, le major posa quelques questions sur la manière dont avait été découvert le crime, la position du corps, la localité, etc. Lorsqu'il eut obtenu les renseignements désirés, la figure impassible, il demanda froidement à Lauzon ce qu'il avait à dire pour que sentence ne fut pas prononcée contre lui.

Levant haut la main, et redressant la tête, le malheureux, d'une voix assurée répondit qu'il était innocent.

Au même instant, un sous-officier entra précipitamment et se plantant dans la porte, fit le salut militaire à son chef.

—Qu'y a-t-il ? demanda Dumas.

—L'ennemi!

A ce mot laconique et émouvant, il se fit un brouhaha, un bruit de pas, d'exclamations, et un mouvement instinctif vers la porte, mais la voix du major tonna:

—Que personne ne bouge!... L'Anglais n'est pas encore sur nous!... Il faut en finir avec cette cause et quelques minutes suffiront. Avant de me prononcer envers vous, Lauzon, il convient que je dise quelques mots.

Promenant un regard circulaire sur les visages des auditeurs, le major reprit:

—Messieurs, vous n'ignorez pas les misères, les difficultés qui m'ont assailli depuis que j'ai établi mon camp au milieu de vous. Un incendie, allumé un jour par la main d'un traître a consumé une partie de nos vivres, peu abondants, et a failli faire éclater notre magasin aux poudres. Nous avons constaté des défections tant parmi nos Canadiens que parmi les soldats Français, et plusieurs mêmes sont passés à l'ennemi ouvertement. Dans la nuit du 5 au 6 juin dernier on est venu voler la caisse du Roi dans la chambre contigue à la mienne. Je n'ai pu découvrir l'auteur de ce délit mystérieux, et d'autant plus repréhensible qu'il a été commis dans un moment d'épreuves très dures pour nous. J'ai été censuré à cause de ce vol. MM. de Vaudreuil, Bigot, et mon général même, M. de Lévis, m'ont dit que j'aurais dû exercer une plus sévère surveillance. Eh bien! messieurs; depuis ce jour, j'ai veillé, bien résolu à ce que pareille chose n'arrivât. Voler le Roi, mérite la mort! Et voler l'armée dans l'état où nous sommes mériterait cette peine deux fois si possible! Hier la nuit, un malfaiteur s'est introduit chez moi avec des desseins coupables, mais j'avais l'œil ouvert et j'ai agi ! Jean Lauzon, levez-vous!... Vous n'êtes pas coupable! C'est moi qui ai tué Morin ! Périssent ainsi les traîtres. (1)

Régis ROY.

---

(1) (Note de l'auteur:—Le voleur fut un des officiers qui entouraient Dumas; cela fut découvert plus tard. Il convient aussi d'ajouter que hors l'histoire du meurtre qui est œuvre de romancier, le reste est vrai.)

UNE REVUE GENEREUSE

Pour la première fois depuis son apparition, "LE PAYS LAURENTIEN" paraît, selon son prospectus à 24 pages. Tous les numéros précédents ont eu 28 et 32 pages. Le numéro de septembre aura lui aussi 32 pages. Voilà une revue qui donne plus qu'elle ne promet.

Que nos abonnés, ne se contentent pas de lire et d'admirer, nous voudrions aussi recevoir un chèque par retour du courrier.

LA REDACTION.

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année — SEPTEMBRE 1916 — No. 9

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM — MONTREAL

1ère ANNEE.—No. 9. SEPTEMBRE 1916

LE PAYS LAURENTIEN

LA VERGE D'OR

Au Frère Marie-Victorin, au botaniste qui célébrant dans sa langue fleurie les fleurs et les arbres de chez nous, veut dans une de ses beautés, faire mieux aimer notre Terre.

Une fleur d'or chère aux bourdons
Vient de blondir nos paysages,
Cribler la houle des herbages,
Noyer le lilas des chardons.

A Saint-Benoît, dans "La Frenière",
L'œil ne voit qu'un jaune nouveau.
Toutes les guêpes du coteau
L'ont célébré dans la lumière.

La Verge d'Or ! la Verge d'Or !
Quel papillon qui rêve et rôde
Ne recherche sa couleur chaude,
Ne la survole en son essor ?

Du matin rose au crépuscule
S'assimilant les feux du ciel,
Pour plaire aux yeux, pour être miel,
A pleine terre, elle pullule.

O Verge d'Or, prends les chemins,
Glisse ton or dans les clôtures,
Fais à nos prés fines guipures,
Jaunis l'abandon des ravins.

Le laboureur te fait la guerre,
Fléau de son sol nourricier;
Mais toi, tu nargues son acier;
Ton jaune rit de sa colère.

"Les nobles champs sont au bon Dieu,"
Lui dit ta grâce qu'il redoute.
Et ta fleur envahit sa route,
Lui fait des champs couleur de feu.

Moi, je chante où tu fourmilles.
Je songe, ô fleur, que tes jets blonds,
Malgré le faiseur de sillons,
N'en font pas moins rêver ses filles.

Albert FERLAND.

Saint-Benoît, août 1911.

LA NOBLESSE CANADIENNE A-T-ELLE EMIGRE APRES LA CONQUETE ?

La noblesse canadienne, après la conquête, n'a pas émigré ainsi que l'ont prétendu nos premiers historiens. Cette classe distinguée et influente demeura dans la Nouvelle-France après le traité de paix. Les Dames Ursulines, dans leurs précieuses **Annales** ont été des premières à réfuter cette vieille légende à laquelle un trop grand nombre de nos contemporains ont jusqu'ici ajouté foi. De nos jours, grâce à des documents nouveaux, la lumière s'est faite sur cette époque de notre histoire et nous pouvons ajouter que les deux émigrations qui suivirent la conquête ne furent pas aussi considérables qu'on l'a cru tout d'abord.

Comme le dit l'annaliste des Ursulines les soldats morts au champ d'honneur ne peuvent être accusés d'avoir laissé le pays. De ce nombre sont: "le lieutenant de Jumonville, tué en 1754, le capitaine de Beaujeu en 1755, le troisième et dernier baron de Longueuil mort la même année, de Carqueville, de la Pérade, Hertel de Sainte-Thérèse, les capitaines de Saint-Pierre, Dandonneau du Sablé, de Longueuil, le chevalier François-Xavier de Saint-Ours, les Denis de la Ronde et des Méloises, chevaliers, morts en 1760... Qui s'avisera jamais de leur reprocher d'avoir laissé la patrie sans lui avoir légué de glorieux souvenirs". (1).

Parmi les familles qui restèrent au pays sont: la descendance des Aubert de la Chesnaye, de Mme de Grandmaison, de Martigny, de la Haye, Jolliet, Gauthier de Varennes, de Niverville, Godefroy de Tonnancour, de la Corne St-Luc, Chartier de Lotbinière, de Léry, Juchereau Duchesnay, de Beaujeu, de Saint-Ours (2) les de Bonne de Miselle, de Contrecœur.

"Le chevalier de Belestre, continue l'annaliste, ne quitta pas son pays. En 1775, où c'en était fait du Canada si l'ennemi eût pu s'assurer du poste frontière de Saint-Jean, il offrit ses services à Carleton, et il est beau de voir quel cortège de noblesse voulut marcher sous les ordres de ce vétéran, sans excepter même M. de Longueuil."

---

(1) Les Annales des Ursulines, Vol. VIIe., p. 138 et suivantes.

(2 Une branche de cette famille fondée par Fançois-Xavier de Saint-Ours, émigra à la Martinique de bonne heure avant la conquête, attirée par M. de la Potherie et Mme de Mines de Quinson, qui vécurent tantôt dans cette île, tantôt à la Guadeloupe.

Les de Lotbinière, de Rouville, de Boucherville, de Saint-Ours, de la Corne, de Labruière, de Montigny, D'Eschambault, d'Ailleboust de la Madeleine, de Fleurimont, d'Ailleboust des Musseaux, Le Gardeur de Montesson, Chapt de la Corne de Saint-Luc, Duchesnay, de Rigauville, de Lorimier, de Tonnancour, de Salaberry... "Cette réunion de beaux noms n'indique pas une émigration excessive surtout quand on se rappelle qu'il y avait bien d'autres seigneurs à Québec qui n'allèrent pas à Saint Jean. Les de Verchères paraissent s'être confondus dans la famille Boucher de Boucherville et cela bien avant la conquête. Les Denis de la Ronde, chevaliers de Saint-Louis, n'ont pas tous émigré, car aussi tard qu'en 1842, le petits-fils de l'ancien chevalier faisait une requête à la Législature canadienne demandant une indemnité de 500 Louis afin d'aller s'établir aux Etats-Unis avec ses dix enfants.

Les de Lauzon, de Longueuil, Baby se sont éteints au Canada. Les de Lanaudière, les Couillard de Beaumont, de Bellefeuille, d'Auteuil de la Gorgendière, de Montigny... restèrent au pays..."

Les Ursulines, qui se dévouent à la cause de l'éducation, pouvaient mieux que d'autres se rendre compte de la présence des familles nobles et influentes qui n'émigrèrent pas.

Des documents nouveaux éclaircissent encore l'histoire de cette époque déjà loin de nous. Les premiers rapports des gouverneurs anglais ne laissent plus de doute: les seigneurs et les bourgeois, qui formaient la classe influente et instruite, ne désertèrent pas la Nouvelle-France.

Murray disait en 1762: "Loin d'avoir le désir d'émigrer dans les colonies françaises, la plus grande crainte des habitants est qu'ils pourraient recevoir le destin des Acadiens et qu'ils seraient chassés de leur pays. Convaincu que ceci n'arrivera pas et que le libre exercice de leur religion leur sera accordé, une fois que le Canada sera cédé irrévocablement par la paix, le peuple deviendra fidèle et bon sujet de Sa Majesté (1)."

Burton, gouverneur des Trois-Rivières, à la fin d'une de ses correspondances, ajoutait: "Les habitants particulièrement les paysans, paraissent très satisfaits d'avoir changé de maitres. Jouissant du libre exercice de leur religion, ils commencent à comprendre qu'ils ne sont plus des esclaves.

---

(1) Archives Canadiennes, l'Histoire constitutionnelle, p. 46.

"A ma connaissance personne n'a encore quitté ce gouvernement, et présentement, il n'y a pas lieu de craindre l'émigration de la population. La haute classe seule aura peut-être l'intention de quitter le pays, s'il reste sous le gouvernement de la Grande-Bretagne. Ceux qui appartiennent à cette classe préfèrent ne pas aborder ce sujet vu qu'ils entretiennent tacitement l'espoir que plus tard le pays retournera à ses maîtres d'autrefois". (1).

Le témoignage de Gage, gouverneur de Montréal, est plus explicite encore: "A l'exception de ceux qui exerçaient des charges civiles et militaires sous le règne du monarque français personne n'a quitté ce gouvernement pour passer en France. Je ne crains pas non plus de voir aucune émigration se produire lors de la conclusion de la paix, car je suis persuadé que les habitants actuels resteront sous la domination anglaise. Je n'en connais pas qui se prépare à quitter ce gouvernement ou qui en ait manifesté l'intention; quelques femmes dont les maris sont en France se proposent d'aller les rejoindre à la conclusion de la paix si ceux-ci préfèrent ne pas revenir au Canada."

Il est donc prouvé qu'à la cession du Canada, si l'on excepte les fonctionnaires des administrations civiles et militaires, leurs familles et quelques officiers canadiens, les membres de la noblesse et de la bourgeoisie demeurèrent au pays. La publication du traité de Paris fut suivie d'une nouvelle émigration; mais elle ne fut pas aussi considérable que Bibaud et Garneau semblent le croire. Le premier a écrit: "Cet événement occasionna l'émigration de mille à douze cents Français ou Canadiens. Cette diminution de la population avait lieu dans la classe élevée, la seule alors, à peu d'exceptions près, où il y eût des talents développés et des connaissances acquises." Garneau dit à son tour: "Les marchands, les hommes de lois, les anciens fonctionnaires, enfin la plupart des notables, qui se trouvaient encore dans le pays, passèrent en France après avoir vendu ou même abandonné des biens qui ont été jusqu'à nos jours un objet de litige entre leurs descendants. Il ne resta dans les villes que de rares employés subalternes, quelques artisans, à peine un marchand et les corps religieux. Cette émigration ne s'étendit point aux campagnes où la population était attachée au sol."

Garneau, en parlant de cette émigration, faisait remarquer qu'elle ne s'étendit pas aux campagnes. Bien que plusieurs familles

(1) Archives canadiennes, l'Histoire Constitutionnelle, p. 51.

nobles et seigneuriales fissent leur résidence à Montréal, elles possédaient toujours leurs domaines,et,comme la plupart avaient beaucoup d'enfants, en perdant quelques-uns de leurs membres, il resta de chacune d'elles assez de représentants pour continuer les nobles traditions du passé.

Beaucoup d'aventuriers, venus ici dans le seul but de faire fortune, figurent parmi les émigrants. La Nouvelle-France, en les perdant, ne fit pas une perte appréciable.

En 1767, Carleton, successeur de Murray, dans le but de mettre fin à l'ostracisme dont les nobles canadiens étaient frappés, fit un rapport de la noblesse canadienne, indiquant soigneusement l'âge, le rang, le domicile de ceux qui vivaient encore au pays. Comme ce document touche à un point important de notre histoire le voici en entier. Nous ajoutons à chacun d'eux le nom patronymique.

La noblesse canadienne du district de Montréal:

Capitaines: Pécaudy de Contrecœur, 61 ans, demeure à Montréal, il a deux enfants: de Saint-Ours, 57 ans, demeure à Montréal, trois enfants; Picoté de Belestre, 50 ans; Le Gardeur de Montesson, 52 ans, Trois-Rivières; Hertel de Rouville, 58 ans, Chambly; Chartier de Lotbinière, 44 ans, Vaudreuil, deux enfants; de Lorimier, 61 ans, Lachine; Saint-Luc de la Corne, 53 ans, Montréal, trois enfants; d'Youville, 65 ans, Montréal, un enfant; d'Ailleboust des Musseaux, 60 ans, Saint-Louis (le Sault). Ceux que nous venons de nommer ont le grade de capitaine.

Lieutenants: Boucher de Niverville, 47 ans, Trois-Rivières, huit enfants; d'Ailleboust d'Argenteuil, 58 ans, Montréal; Céloron de Blainville, 36 ans, Montréal; de Joncaire de Chabert, 48 ans, (émigra peu après au Détroit). De Beaubassin, 50 ans, Montréal; de Saint-Blain, 47 ans, Montréal; Drouet de Richardville, 47 ans, deux enfants, Sorel; Godefroy de Normanville, 40 ans, Trois-Rivières, un enfant; Montizambert, 40 ans, Chambly, trois enfants; Sabrevois de Bleury, 40 ans, Chambly, deux enfants; Margane de la Valtrie, 25 ans, Terrebonne; de L'Erigée de la Plante, 55 ans, Laprairie; Danneau de Muy, 35 ans, Boucherville.

Cadets: Boucher de Grosbois, fils Boucherville; Hertel de Cournoyer, 45 ans, Trois-Rivières; Bailly de Messein, 50 ans, Varennes; Damours de Louvières, 50 ans; Lambert-Dumont, 45 ans, Trois-Rivières; d'Ailleboust des Musseaux, 25 ans, Montréal d'Ailleboust de la Madeleine, Longue-Pointe; d'Ailleboust de

Périgny, 20 ans, Montréal; Benoit, 25 ans, Montréal; Dejordy de Villebon, 40 ans, île Ste-Thérèse; de L'Erigée Laplante, 35 ans, Laprairie; Fili de Kerrigou, 30 ans, Trois-Rivières; Boucher de Niverville, 48 ans, Chambly; Saint-Luc de la Corne, 18 ans, Terrebonne; Dandonneau du Sablé, 30 ans, Lanoraye; de Richardville, 65 ans, Sorel; de Richardville de la Colonnerie, 60 ans, île aux Castors; Godefroy de Tonnancour, 55 ans, Trois-Rivières; Maray de la Chauvignerie, 36 ans, Montréal; d'Ailleboust de Cuissy, 71 ans, Montréal, deux enfants; Sabrevois de Bleury, 60 ans, Montréal, trois enfants; Fleury Deschambault, 57 ans, Montréal, six enfants; Boucher, 55 ans, Boucherville; de Montbrun, 50 ans, de Grosbois, 60 ans; Poulin de Courval, père, 60 ans, son fils 35 ans, Trois-Rivières; Gatineau, 48 ans, Sainte-Anne; les trois frères de Varennes, l'aîné ne dépassait pas douze ans, Varennes; de Lamirande, cinq ou six, Rivière du Loup; Messier de Saint-François ; Martel de Brouage, de la Chesnaye; de Gannes de Falaise, Maskinongé; de la Mothe, 60 ans, Détroit; de Langlade, 35 ans, Michillimakinac; d'Ailleboust de Périgny, 50 ans, Dagneau de Quindres, deux, l'un de 18 ans, l'autre de 10 ans, au Détroit.

Noblesse canadienne dans le district de Québec.

Capitaines: Tarieu de Lanaudière, 58 ans, Québec; Chaussegros de Léry, 45 ans, quatre enfants, Québec; Aubert de Gaspé, 50 ans, Saint-Jean-Port-Joli, cinq enfants; Duchesnay, père 65 ans, Beauport, deux enfants.

Lieutenants: Duchesnay, fils, 27 ans, Québec, ; de Rigauville 49 ans, Québec; Levraux de Langis, 50 ans, Champlain; Chavigny de la Chevrotière (enseigne) 35 ans; Morel de la Durantaye, 27 ans, Berthier; Taschereau, l'aîné, 25 ans, Québec; cadet, 24 ans; de Salaberry, 15 ans; Gullon, père, natif de France, 55 ans; fils 24 ans, Québec; de la Cordonnière, 36 ans, Kamouraska; Damours de Plaine, 65 ans, Québec; de Boucherville, 64 ans, Québec; Fleury de la Gorgendière, 61 ans, Deschambault, deux enfants; Couillard de Beaumont, 31 ans, Beaumont; Couillard de Lespinay, 10 ans, la Pointe à La Caille, (son père, le seigneur Jean-Baptiste Couillard, fut tué en 1759, par un détachement d'Anglais, avec Joseph Couillard des Ecores, ecclésiastique minoré, Réné Damours de Courberon, époux de Dame Louise-Angélique Couillard Després, seigneuresse du Fief St-Luc, Paul Coté, veuf de Geneviève Langlois). Amiot de Vincelotte, 55 ans, Cap St-Ignace, deux ou trois Damours de Plaine, de Louvières, de Courberon, St-Thomas; deux ou trois

Morel de la Durantaye; Couillard Després, 25 ans (sept ou huit tant à St-Thomas qu'à l'Islet Saint-Jean, Couillard Dupuis), Guillemin, juge de l'Amirauté, 51 ans, Québec; Cugnet, 48 ans, quatre enfants, Québec.

Cette liste se passe de commentaire. Parmi les soixante-dix-huit officiers, qui se trouvaient alors en France, d'après le même rapport de Carleton, plusieurs revinrent au pays.

Dans un mémoire du chevalier de Léry, il est fait mention de M. de la Valtrie, officier canadien, qui, après un séjour de quelques années en France, revint au pays et s'y établit. "Le 4 septembre 1765, écrit M. de Léry, je me trouvai chez le général Murray, lorsque M. de Valtrie, Canadien, arrivait de France à la demande de Monsieur son père Officier âgé de Quatre Vingt quatre ans qui L'avoit demandé pour le voir et Luy laisser son hérédditté, ce général Reçu assé froidement ce jeune officier et dit que tout ceux qui venoient de France étoient autant despions que cette cour envoyais en Canada, je dit au général que les françois ne pouvoient pas être Suspecter de faire ce métier que j'espérois qu'il leur Rendrois plus de Justice par la suitte que M. de la Valtrie s'établiroit sans doute sur une seigneurie qu'avoit son père, (depuis le père est mort, le fils a laissé le service de france et a Espoussé une demoiselle canadienne et est bien établis..." (1).

Les lettres de Carleton à Lord Shelburne et à Lord Hillsborough, que nous donnons plus loin, et les pétitions des seigneurs canadiens au roi, montrent que la noblesse n'a pas quitté le pays en 1760.

Cent trente seigneurs, écrit le juge Baby, cent gentilshommes et bourgeois, cent vingt-cinq négociants marquants, vingt-cinq jurisconsultes et hommes de loi, dont plusieurs avaient appartenu au Conseil Supérieur, vingt-cinq à trente médecins-chirurgiens, des notaires presqu'en nombre égal, n'est-ce pas plus que suffisant pour faire face aux besoins politiques, intellectuels et autres de la population ?... Ces quatre cents familles étaient suffisantes, assurément, pour soutenir ce petit peuple, le prémunir, le protéger contre cette espèce d'atrophie entrevue par nos premiers historiens. Oui, évidemment leur influence pour le bien-être de la population canadienne dans toutes les classes sociales, ne saurait être mise en doute et fit plus que contrebalancer les départs sans importance que nous avons indiqués. Dès les premiers moments cette influence se fit sentir et

(1) Archives Canadiennes.

elle a toujours continué d'être notre égide. Non, les seigneurs, la noblesse du pays, les hommes lettrés, le haut commerce n'ont jamais quitté le Canada à l'époque de la cession; et, de plus, eu égard au temps et aux événements, leurs descendants vivent encore au milieu de nous en grand nombre, ainsi qu'il est facile de le constater en jetant un coup d'œil sur le pays tout entier. D'ailleurs, quels motifs auraient pu pousser la noblesse et les classes cultivées à émigrer en France? En premier lieu devait venir, nul doute, le sentiment national; mais que n'avait donc pas fait le gouvernement français pour l'éteindre! Les Canadiens avaient mis tout en jeu pour conserver le Canada à la France; aucun sacrifice ne leur avait coûté en vue de cette noble fin; rien, absolument rien, ne les avait arrêtés. Leur sang le plus pur avait été répandu sur les champs de bataille; ils avaient volontairement tout abandonné pour venir en aide au trésor épuisé de la mère patrie; ils ne s'étaient rien réservé; et le jour néfaste qu'ils craignaient tant, mais prévu par la Cour, arriva dans toute sa laideur; et la France répudia sa dette."

L'émigration des fonctionnaires publics ne doit pas nous étonner: de gré ou de force ils devaient retourner en France pour recevoir les uns la récompense de leurs nobles actions, les autres le châtiment mérité par leurs malversations. Plusieurs de ces derniers comme le dit Murray avaient fait des fortunes dans le commerce principalement dans l'Ouest. Beaucoup d'entre eux, établis au pays depuis quelques années, travaillaient surtout à leur avancement. A la cession du Canada à l'Angleterre ils eurent bientôt fait de traverser les mers ayant perdu l'espoir de voir leur fortune refleurir en Amérique.

Telle ne fut pas la conduite des seigneurs canadiens d'extraction noble ou plus modeste. Non! Les descendants des premiers colons canadiens, les dignes rejetons des officiers du régiment de Carignan comme ceux des autres régiments du reste, demeurèrent au Canada malgré la mauvaise fortune des armes françaises.

En défrichant leurs immenses domaines, en colonisant leurs terres, ils avaient jeté dans ce sol trempé de leurs sueurs et de leur sang des germes féconds de patriotisme et de foi. Trois ou quatre générations de leurs pères y dormaient de leur dernier sommeil n'était-ce pas assez pour les y attacher de toutes les fibres de leurs cœurs? S'ils opposèrent une résistance si longue et si opiniâtre à l'ennemi c'est qu'il était de leur devoir de défendre leur patrie en versant leur sang pour l'honneur du drapeau de la France. En se

battant à l'ombre de ce drapeau, ils luttaient pour arracher aux mains des ennemis la Nouvelle-France leur vraie patrie. C'est pourquoi les premières émotions passées, l'émigration des fonctionnaires et des militaires français accomplie, les nobles canadiens demeurèrent au pays. Ils ne voulurent pas s'expatrier en retournant en France où ils ne leur restait que des parents éloignés.

A la liste de Carleton nous pourrions ajouter avec les noms suivants bien d'autres encore: ceux des Trottier de Beaubien, Bélanger, Bernier, Berthelot, Blais (co-seigneur de Montmagny) Le Comte-Dupré, Cuillerier, Dagneau de Muy, Le Moine de Martigny, d'Auteuil, Jared de Beauregard, de Bonne, de Chavigny, de la Chevrotière, de Couagne, de la Croix, de Lafontaine, de Lessard, Deneau d'Estimauville, Picard des Troismaisons, les Dion (Guyon) du Buisson, Dumontier, des Prés,... Dubeau, Duchesne, Le Sueur, Viger, Denis de la Ronde, Lefebvre de Bellefeuille, Martel de Brouage, Dunière, Charest, Fortin, Perrault, Marcoux, Blanchet, Chorel d'Orvilliers, Soupirant, Alliés...

Ils n'émigrèrent pas non plus ceux dont on retrouve les noms plusieurs années après la conquête dans les greffes des anciens notaires de nos villes et de nos campagnes; ceux encore dont le testament a été déposé dans nos archives et dont la sépulture a été enregistrée dans nos paroisses.

Au contrat de mariage de M. Charles-François Tarieu de Lanaudière, chevalier de Saint-Louis, veuf de Dame Geneviève Deschamps de Boishébert, et de Dlle Catherine Lemoine de Longueuil, fille du baron Charles Lemoine et de Dame Charlotte Legouais de Grais, assistaient les capitaines et chevaliers suivants: MM. Pierre Roch de Saint-Ours, d'Ailleboust de Céry, Pierre Le Gardeur de Repentigny, Luc de Chapt de la Corne de Saint-Luc, Jean-François Charly, sieur de Saint-Ange, Joseph Lemoine de Longueuil, Pierre Margane de la Valtrie, Dame Louise-Charlotte d'Ailleboust d'Argenteuil, Paul Alexandre d'Ailleboust de Cuisy, et M. d'Ailleboust d'Argenteuil.

En 1781, ces derniers sont encore à Montréal et vendent leur seigneurie à M. Panet. Dlle Marie-Anne d'Ailleboust de Saint-Vilmé, de Beauport, de Québec, ratifie cette vente. Les Sabrevois de Bleury, les de Lorimier de Verneuil, Dlle Renée Maugras, Etienne de Meuron, Dlle Madeleine Damours de Clignancourt, épouse de M. Jean-Baptiste Tétard de Montigny, dame Louise Prud'homme épouse de l'Honorable Joseph-Emmanuel Lemoine de Longueuil

Dame Louis-Antoine Mézière de Lépervanche, veuve de Joseph Gauthier de la Vérandrie, Dame Josephte de Couagne, René Hertel de Rouville et Charlotte Jarret de Verchères, son épouse, ont laissé leurs noms dans des transactions passées par le notaire Sanguinet...

Le 14 juillet 1782, au contrat de mariage d'Antoine Trottier de Beaubien, fils d'Etienne Trottier et de Dame Louise Damours de Plaine, et de Dlle Marie-Josephte, fille de Pierre Sore et de Dame Marie-Josephte Jolliet d'Anticosti, assistaient MM. François-Marie Picoté de Belestre, Dame Thomas de la Gorgendière, veuve de M. Dufy-Desaulniers, Joseph Fleury d'Eschambault, Dlle Charlotte Martel de Brouage, Dlle Claire Taschereau. Le 11 mai auparavant, avait été passé le contrat de mariage entre Messire Jean-Baptiste-Charles d'Estimauville et de Dlle Josephte Coureau Lacoste, en présence de M. Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy; de Roch Deschaillons de St-Ours, de Charles de Saint-Ours, Aide-de-Camp du gouverneur Haldimand, Joseph-Dominique de Longueuil, Georges Le Comte Dupré, François-Marie Picoté de Belestre, Pierre Coureau La Coste, Jeanne Fonblanche, épouse de Jacques Hervieux, François Baby, écuyer, Conseiller du Roi, Pierre Guy, commissaire de la paix, Luc de la Corne, ancien capitaine, chevalier de St-Louis.

Il serait trop long de rapporter toutes les pièces qui mentionnent les noms des représentants de la noblesse de longues années après la conquête.

Parmi celles qui nous intéressent citons à la date du 8 juillet 1784:

Vente de plusieurs constituts par Dlle Louise-Catherine Robineau de Portneuf, fille du baron. Le testament de M. de Lacorne St-Luc, du 29 septembre 1784; en 1769 conventions entre Dlle Louise de Ramesay et Messire Louis de Niverville de Montizambert.

Le 17 juin 1794, Messire Louis-Hector Fournier, écuyer, sieur Duvivier et Dame François Roy Duvivier agissaient comme parrain et marraine de Julie Amable, fille de Guillaume Couillard Després et de Marie-Louise d'Ailleboust de la Magdeleine. M. Duvivier était ancien capitaine des troupes françaises.

Une de ses filles, Marie-Amable, épousa, à Montréal, André, fils d'André Brazeau et de Dame Thérèse Lambert-Dumont.

M. François-Marie Picoté de Bélestre, Conseiller législatif, ancien capitaine, chevalier de Saint-Louis, fut inhumé à Montréal,

le 2 avril 1793, à l'âge de soixante et dix-sept ans, en présence de MM. Jean-Baptiste Marchand, Joseph Robineau de Portneuf, Joseph Poulin de Courval, et M. de la Corne St-Luc.

Le 17 juillet 1793, encore à Montréal, avait lieu le mariage de M. Guillaume Joseph Meltcher, fils de Pierre-Paul Meltcher et de Dame Marie-Madeleine Moreau, de Ste-Gudule, de la ville de Bruxelles, en Brabant, à Dlle Marie-Anne-Angélique de Landrières, fille de feu Pierre de Landrières des Bordes, écuyer, et de Dame Catherine Dagneau de Quindres.

Le 1er mai 1795, le registre mentionne la sépulture de Michel Damours, écuyer, sieur de Louvières, décédé à soixante ans, ancien officier des troupes françaises.

Le 9 février 1795 au mariage de M. Hyppolyte Le Comte Dupré à Dlle Lizette Coureau de la Coste se rencontrent encore de nombreux représentants de la noblesse...

Parmi les descendants de cette génération dont nous avons trouvé ici et là l'acte de sépulture nommons en passant : le 16 décembre 1838, à Saint-Valier, celui d'Antoine-Ovide Tarieu de Lanaudière co-seigneur de Saint-Valier, né en 1772.

Le 23 août 1838, celui de Louis Juchereau Duchesnay.

Boucherville, le 25 juin 1836, l'acte de sépulture de Charles Daneau de Muy, ancien capitaine de milice.

Un volume ne suffirait pas pour contenir les noms des nobles que nous avons rencontrés dans nos archives paroissiales.

Azarie Couillard-Després, Ptre.

Benjamin Sulte et Son Oeuvre

Nous attirons l'attention des lecteurs sur la Bibliographie que doit publier prochainement M. Malchelosse sous le titre **"Cinquante-Six ans de Vie Littéraire" ou Benjamin Sulte et son oeuvre.** L'importance de cette publication n'échappera à personne, quand on saura que M. Gérard Malchelosse y catalogue plus de 3000 titres d'articles, de brochures et de livres, et que souvent deux lignes de texte correspondent à de volumineux ouvrages. L'œuvre de M. Sulte est une mine inépuisable de notes historiques et couvrirait au moins cent volumes in-8. Elle est disséminée dans plus de cent volumes et plaquettes déjà publiés et dans pas moins de collections de journaux du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du Canada devront avoir sous la main, comme instrument de travail l'essai de bibliographie de M. Malchelosse, car il n'est pour ainsi dire pas de question historique canadienne que M. Sulte n'ait touché dans sa longue et prolifique carrière. Cette bibliographie classe M. Sulte au premier rang des polygraphes canadiens et son auteur mérite plus que des félicitations d'avoir suivi la trace de M. Sulte dans la frénésie de sa production littéraire.

PIERRE HERIBERT

1760 — 1763

A partir de 1760 jusqu'à 1763, depuis la prise de Montréal au traité de Paris qui décida du changement de leur sort, les Canadiens avaient appris du nouveau. D'abord épouvantés de subir le gouvernement d'une nation hostile et croyant en toute naïveté que le régime français était le meilleur du monde, ils furent surpris de voir que les Anglais comprenaient la chose publique d'une manière bien différente. Au lieu d'une aggravation de rigorisme, comme ils s'y attendaient, tout semblait aller à la bonne franquette et rien n'était dit pour gêner la marche de personne, si la personne se conduisait bien. Ils furent étonnés d'apprendre et un peu effrayés aussi, de ce que le pouvoir devenait abordable aux plaintes et ne refusait point de consulter les habitants, tandis que, autrefois, sous l'autorité absolue du monarque, chacun ne devait qu'obéir et se taire. Cette lueur de liberté politique annonçait une administration étrange, ou pour mieux dire incompréhensible. Aucune liberté politique n'ayant jamais existée dans la colonie, on n'en connaissait pas même le nom, encore moins le sens. L'énigme était posée devant un peuple qui ne possédait, pour le moment, nul moyen de le résoudre même à demi.

Le poète nous montre les Canadiens levant les bras au ciel et se désespérant, l'automne de 1760, à la vue des troupes françaises, des magistrats français, des fonctionnaires et des marchands qui s'embarquaient pour la France. Son imagination paraît être dans le juste. Après les catastrophes, la fin d'un règne, la séparation. Pris entre cette crise humiliante et un lendemain qui s'annonçait terrible et sans espoir croyait-on, les Canadiens devaient être accablés de sombres idées... mais je ne pense pas que la douleur ait pu durer au delà d'un mois ou deux.

Brusquement, on apprit de source officielle que les capitaines et les lieutenants de milice étaient nommés juges de paix pour remplacer les petits tribunaux disparus; des légistes canadiens devaient présider les hautes cours de justice; désormais, tous les paiements seraient faits en or et en argent, au lieu de monnaie de papier réduite à presque rien depuis longtemps; le commerce de détail serait libre, tout monopole étant aboli; on pourrait vendre en dehors du Canada les produits de l'agriculture, ce qui avait presque toujours été défendu auparavant... et autres nouveautés qui faisaient connaître l'ère nouvelle.

En très peu de temps les Canadiens se rassurèrent. Le clergé et les seigneurs (qui étaient tous Canadiens) raisonnant la situation avec les cultivateurs (les villes ne comptaient point) on en vint à se dire généralement: "Cela promet, ne nous tourmentons pas tant!".

Or, les années 1761-1762 confirmèrent les promesses de l'automne de 1760—il y eut commencement sérieux d'un état de chose satisfaisant. Cette "machine anglaise" comme on l'appelait, avait du bon. Le vainqueur n'exerçait aucune tyrannie; il ouvrait la porte à l'emploi des ressources de l'habitant—pourvu que cela dure...

Mais, si le traité dont on parlait rendait le Canada à la France!... Il faudrait rentrer sous le régime du bon plaisir...

Le traité fut connu ici au mois de mai 1763. Nous appartenions à l'empire britannique. Personne ne nous a dit comment cette décision fut reçue de la part des Canadiens. Avaient-ils déjà fait la comparaison entre l'ancien régime et celui qui s'offrait à eux ? Très probablement. En ce cas, la comparaison ne pouvait être favorable au côté français—et alors que serait-il arrivé, dans la pensée des habitants, si l'administration française était revenue ? Des cris de joie auraient-ils remplacé les marques de désolation que le poète croit voir en 1760 ? J'en doute. La perspective de subir derechef la dictée du monopole, l'embargo des grains, la disparition de l'argent monnoyé, l'inondation du papier-monnaie tout cela devait plaire médiocrement à notre monde. La cause du système anglais devait être gagnée en ce moment, ou peu s'en fallait.

Le lecteur comprend avec quelle précaution je touche ce point délicat. Je serais bien plus à l'aise si je pouvais m'appuyer sur des documents solides. Cependant, rappelons-nous que tout ce que nous savons des trois années dont il s'agit concourt à faire croire que les Canadiens entrèrent dans leur nouvelle vie sans témoigner trop de répugnance, et manifestant un calme parfait. Les historiens ont adopté cette manière de voir. Je tâche ici, d'expliquer pourquoi.

Soixante mille âmes répandues sur leurs terres, passaient d'un drapeau à un autre par la force des événements. D'après les idées françaises et de presque toute l'Europe, le peuple appartenait au souverain qui pouvait en disposer à sa guise, donc il n'y avait qu'à laisser faire. Mais, par exception, les Canadiens découvraient que, en vertu du changement, ils allaient politiquement s'appartenir à eux-mêmes. Grande rumeur!

Qu'est-ce que cela ? On était loin des proclamations françaises d'autrefois qui disaient, en bref: "Repoussez les Anglais, car s'ils entrent chez vous, ils mettront le pays à feu et à sang, feront de vous des esclaves et vous arracheront vos biens."

La masse du peuple vivait à la campagne, ne désirant que la tranquillité et prenant goût aux paiements en espèces, à la liberté du commerce, à la vente assurée de ses produits, à la certitude que les guerres ne recommenceraient point. L'on n'avait connaissance des garnisons anglaises que par des voyages aux petites villes de Montréal, Québec. Les corvées étaient abolies. Le culte religieux n'était point troublé. Les officiers de justice et ceux de la partie civile parlaient français. Les lois restaient les mêmes. Les seigneurs, le clergé ne se plaignaient de rien. Avait-on sujet de s'attrister, de regretter un régime dont on comprenait enfin la déplorable façon d'agir ? Quel déchirement de cœur pouvons-nous donc supposer chez ce peuple si rempli de bon sens qu'étaient les anciens Canadiens. Non! je n'accepte ni lamentations ni colère de leur part, pas plus que le découragement—et si je ne vais point jusqu'à supposer qu'ils se montrèrent joyeux de la transformation universelle c'est que je reconnais chez eux un sentiment de décence et de respect d'eux-mêmes qui les retint dans la mesure du raisonnable. Somme tout: la cause des Anglais était gagnée dans leur esprit.

Benjamin SULTE.

MONTS LAURENTIENS

A Madame C. J.

Monts de pourpre et d'azur, piliers où le soleil
Dépose le soir son manteau d'or et vermeil,
Je monte vers vous quand les affronts et l'outrage
Remplissent mon esprit d'amertume et d'orage.

Votre Zéphyr à l'eau de Jouvence pareil,
Berce mon âme en un mystérieux sommeil.
De l'ombre et des rayons le mobile mirage
Est comme un feu de rampe au milieu du ramage.

Sourd ainsi que vos fleurs aux humaines raisons,
Je n'entends que vos voix, je n'entends que vos sons;
Et j'écoute ravi l'accent de votre langue

Dont la mélodieuse et sublime harangue
Proclame à mon vouloir l'enviable destin:
Celui qu'on monte ainsi que votre haut chemin.

W. A. BAKER.

ACADIE ET ACADIENS*

II

Le 10 septembre, au milieu de supplications, de larmes, de soupirs et de gémissements se commença l'embarquement de cette cargaison humaine. Ce furent les jeunes garçons qui, les premiers se virent arracher à leurs mères pour être entassés sur de fragiles navires. Leurs pères devaient les suivre mais pour être placés dans une barque voisine.

C'est dans cette scène tragique que, se saisissant par leurs vêtements, les fiancés disaient adieu à leur bien-aimée, que les jeunes filles abandonnaient leurs familles et que époux et épouses se donnaient un dernier baiser.

C'est ainsi, la baïonnette aux talons, que furent conduits vers le rivage au delà de cinq mille Acadiens pour y être entassés dans les cales des petites barques américaines. Chacun d'eux comme l'Exilé, pouvait se demander:

"Où vont ces nuages que chasse la tempête ? elle me chasse comme eux, et qu'importe où! L'exilé partout est seul."

Pour combler leur malheur, ces proscrits voyaient disparaître à l'horizon leur beau village de Grand-Pré que les flammes finissaient de dévorer. La brise froide de l'automne disposait maintenant du sort de toute la nation acadienne. Quelque triste et quelque cruel que leur fût ce bannissement, comme les légendaires pêcheurs bretons, les Acadiens espéraient une dernière grâce du ciel: celle de mourrir en la terre bénie d'Acadie.

Hélas! en parlant de mort il faut distinguer, car morts au bonheur de la terre, ils le sont déjà; le cantique qu'ils chantaient au murmure des flots, nous le prouvent bien.

"Faux plaisirs, vains honneurs, biens frivoles,
Ecoutez aujourd'hui nos adieux.
Trop longtemps vous fûtes nos idoles;
Trop longtemps vous charmâtes nos yeux,
Loin de nous la futile espérance
De trouver en vous notre bonheur!
Avec vous, heureux en apparence,
Nous portions le chagrin dans le coeur".

Après avoir été ballottés par la furie des vagues pendant des semaines, plusieurs membres de ces familles disloquées ont péri de

(*) Voir "Pays Laurentien," juillet 1916, page 180, la première partie de ce travail.

froid de faim et de misère. D'autres ont mis fin à leur malheur en sombrant dans l'abîme. D'autres cependant, malgré leurs douleurs multiples ont survécu pour aborder sur des rives étrangères.

Si le grand nombre s'est soumis aux capitaines anglo-américains, certains vieux marins, capitaines de goélettes eux-mêmes, ont rendu inactifs plusieurs de leurs bourreaux, et ensuite ont fait voile, les uns vers la baie Française, les autres vers le Canada. M. L. U. Fontaine, d'origine acadienne, nous dit : "Un acadien du nom de Beaulieu, ancien capitaine de vaisseau, homme d'une force herculéenne assomma d'un vigoureux coup de poing l'insolent anglais. Ce fut le signe de la révolte. Au bout de quelques minutes, disent les héros de cette tragédie, tous les protestants étaient incapables de faire le moindre mal."

Ce fut sur les rives des colonies anglaises qu'abordèrent les vaisseaux chargés de "papistes exécrés" comme on les nommait dans ces régions.

Si l'embarquement à Grand-Pré fut tragique, le débarquement aux endroits où il se fit surpasse en scènes désolantes, tout ce que nous apprend l'histoire des peuples civilisés. Comme rien n'avait été préparé pour les recevoir, il fallait attendre les délibérations de la législature avant qu'un seul mît pied à terre. Pendant ce temps les Acadiens mourraient de faim et de misère dans le fond des cales.

D'après l'abbé Casgrain "Deux mille avaient dû être débarqués à Boston, trois cents à Philadelphie, deux mille au Maryland; mille en Virginie; cinq cents dans la Caroline du Nord: mille cent dans la Caroline du Sud et quatre cents en Georgie". chacun de ces états adressa de vives protestations à Lawrence. Quand la chambre du Massachusetts eut légiféré, l'on distribua ces "French Neutrals" partout dans la petite colonie, mais pour être serviteurs de messieurs les Anglais.

Voici un passage de M. le sénateur Poirier qui nous rappelle les litanies de la bonne mort: "Quand ils étaient à bout de force et de courage; quand leurs pieds meurtris ne pouvaient plus les porter; que le froid et l'hiver avaient glacé leurs membres amaigris, et le désespoir brisé les ressorts de leur âme, ces mères désespérées, ces orphelins, ces vieillards, ces hommes forts, vaincus par la faim et la douleur, tombaient d'inanition dans les granges et les hangars qu'on leur avait donnés pour refuges; quelquefois sur le sol gelé ou dans la neige, ils mourraient en invoquant la mère

des Douleurs, leur Patronne, et en bénissant Dieu crucifié. Aucune parole de malédiction ne sortit jamais de leur bouche."

Pendant ce temps, les Acadiens et les Canadiens continuaient les grandes luttes sur la frontière et comme les Américains n'étaient pas les vainqueurs, ils se vengeaient sur les Acadiens, leurs prisonniers. Après un certain temps, l'entrée des villes leur fut interdite par un acte de la législature dont le texte se terminait ainsi : "S'ils sont pris en dehors des limites à eux assignés, ils seront pour une première offense passibles d'emprisonnement ; s'ils sont pris en faute une seconde fois, ils paieront une amende n'excédant pas dix shellings ou seront, hommes et femmes, fouettés publiquement jusqu'à dix coups de fouet chacun."

En Georgie, la charte ne permettait pas aux catholiques de s'y établir d'une manière permanente, mais, comme l'hiver étaient déjà commencé au moment où les Acadiens arrivèrent, on les cantonna dans la colonie pour la rude saison.

Pendant l'hiver, ils se construisirent des bateaux sur lesquels ils pourraient, au printemps, regagner le rives de l'Acadie. Après de longs jours d'efforts héroïques et d'une persévérance sans égale, les uns parvinrent à atteindre New-York,les autres le Massachusetts et d'autres enfin les côtes du fleuve Saint-Jean. Lawrence apprenant le retour de ces infortunés leur fit reprendre le chemin de l'exil.

En Louisiane, les uns, arrivèrent après de longues pérégrinations à travers les différents Etats ; d'autres vinrent directement de la Nouvelle Ecosse (7) d'où ils s'étaient vus chassés une deuxième fois ; un grand nombre de ces malheureux y ont établi leurs demeures et fondé des villages considérables, auxquels ils ont donné les noms bien aimés des hameaux de la patrie perdue. Tels : Saint-Jacques, l'Assomption etc., Un descendant de ces réfugiés acadiens, M. Alexandre Mouton, est devenu membre du Sénat de Washington et plus tard gouverneur de- la Louisiane.

M. l'abbé Casgrain, dont le nom devrait être écrit en lettre d'or dans tous les foyers acadiens, a visité lui-même ces familles louisianaises, avant d'écrire son "Pélerinage au Pays d'Evangeline," et il nous dit dans son chef-d'œuvre couronné par l'Académie Française : "Je les ai trouvés (les familles) les mêmes aux Attakapas qu'au bord du Mississipi. L'habitant actuel de Péticoudiac et de la baie Sainte-Marie reconnaîtrait son accent et ses coutumes.

Au village de Thibodeau, j'ai vu les descendants du meunier de Chipodi arriver le dimanche à la porte de l'église en petite charrette comme au temps de Port Royal et de la Grand-Pré. La robe noire du prêtre se rendant à la sacristie pour chanter l'office divin, rappelait les missionnaires de Pigiquit, de Beauséjour, ou du Cap de Sable". C'est dire qu'aujourd'hui les Acadiens de la Louisiane gardent encore vivace le souvenir des aïeux et des coutumes ancestrales.

Pendant mes recherches dans les différentes œuvres qui ont été écrites sur les Acadiens, j'ai tombé sur un fascicule contenant un extrait des "Memoirs of the Historical Society of Pennsylvania" intitulé: French Neutrals in Pennsylvania, par William Reed. Je pensais avoir fait une trouvaille, mais en ouvrant Un Pèlerinage au Pays d'Evangéline au chapitre traitant des Acadiens en Pennsylvanie, j'ai bientôt vu que ce travail historique n'avait pas échappé à l'œil scrutateur de l'abbé Casgrain.

Toutefois la satisfaction personnelle est plus grande et plus complète quand on peut se rendre aux sources mêmes, et toujours la vérité historique exige des preuves évidentes des avancés sur l'histoire, qu'elle qu'elle soit. Il semble cependant que lorsqu'il s'agit du témoignage de l'abbé Casgrain la vérité historique est par là même établie.

Dans une préface d'une édition d'Evangéline, publiée à Londres en 1853 l'annotateur disait que quand les Acadiens au nombre d'un mille, furent arrivés à Philadelphie, le gouvernement de la colonie ne voulant pas se charger de leur maintien, proposa de les vendre comme esclaves, mais que les réfugiés indignés protestèrent énergiquement alléguant qu'ils étaient prisonniers de guerre.

A la lecture de ces assertions signalées depuis par Casgrain et bien d'autres écrivains, et qui sont de nature à faire rougir toute personne de la Pensylvanie, M. W. Reed a voulut disculper ses compatriotes en invoquant les croyances supertitieuses des Puritains fanatiques d'alors. Si dans son plaidoyer l'auteur ne réussit pas à établir la fausseté de ces accusations, il nous fait connaître, à notre avantage, l'étroitesse d'esprit de ces protestants bornés et la grandeur d'âme des réfugiés acadiens. Pour les habitants de Philadelphie, Papiste et Sauvage étaient synonymes. En parlant des Sauvages, l'auteur déjà mentionné nous dit que l'on redoutait plus la férocité des Sauvages que celle de n'importe qu'elle bête fauve;

la conclusion logique à tirer n'est-elle pas que les Acadiens considérés sur un même pied que les Indiens, devaient être, comme ils l'ont été, traités en bêtes de somme.

Pourtant après les combats entre Français et Anglais à Washington en 1756, on trouvait sur les soldats tombés les instructions de cette nature:

"Le Sieur Donville employera tous ses talents et tout son crédit à empêcher les Sauvages d'user d'aucune cruauté sur ceux qui tomberont entre leurs mains".

Nous avons déjà lu quelques requêtes des Acadiens demandant justice au nom de l'humanité. Il serait intéressant de lire celle que Jean-Baptiste Galerne présenta à l'Assemblée de la Pensylvanie en 1756. Quelque suppliante et pathétique que nous semble cette pièce, le gouvernement provincial n'y prêta aucune attention. Ici, comme à Boston, la maladie vint éclater et éclaircir les rangs des exilés. Dans une des requêtes adressées à l'Assemblée il est triste de lire que "des familles avaient été plusieurs semaines de suite sans voir ni pain, ni viande, et qu'un certain nombre d'entre eux avait été forcés de piller et de voler dans les rues de la ville pour ne pas mourrir de faim". Les autorités voyant mourir les plus âgés voulurent s'emparer des enfants pour, disaient-ils, leur apprendre à gâgner leur vie. Voici ce qu'en dit l'abbé Casgrain.

"De toutes les mesures prises à l'égard des Acadiens, cet acte de rigueur fut celui qui leur parut le plus odieux et qui souleva leurs plus énergiques protestations. Aussi les remontrances qu'ils adressèrent à cette occasion sont-elles ce qu'on trouve de mieux élaboré et de plus pressant dans toutes leurs requêtes. Cette requête se terminait comme toutes les précédentes, par une prière où ils demandaient la délivrance de leur captivité, prière qui, hélas! ne devait être entendue que par l'Ange de la Mort."

Pendant une douzaine d'années les Acadiens ont ainsi souffert des traitements inhumains conçus par un fanatisme effréné. C'est sur la rue des Pins—que ne fût-ce l'Avenue des Pins de Montréal!—que petit à petit ces descendants français quittaient cette terre de malheur pour aller recevoir la récompense des justes.

La dernière fois qu'il en est question dans les Archives de la Pensylvanie ce n'est pas dans le récit d'un acte de générosité envers eux; c'est dans le rapport de l'Assemblée de 1766, où nous lisons la requête d'un entrepreneur-charpentier réclamant de la législature le juste prix pour la fabrication d'une quinzaine de cer-

cueils qui avaient reçu les restes de ces infortunés. C'est dans le petit cimetière de Potter's Field qu'ils dorment leur dernier sommeil. En remplacement des petites croix de bois qui ont indiqué longtemps ces poussières humaines, on eût pu inscrire sur un monument l'épitaphe du poète anglais:

"I asked for bread and I received a stone".

Si ces "enfants de la douleur" comme les appelle Rameau de Saint-Père, furent maltraités en la Caroline du Sud, ils le furent davantage en la Caroline du Nord. Après les avoir dépouillés des passeports qu'ils avaient obtenus d'autres Etats, les autorités locales les firent emprisonner.

En Virginie, on refusa de recevoir les proscrits qui voulurent y aborder; quinze cents furent transportés en Angleterre, où ils durent subir pendant six ou sept ans les traitements plus ou moins sympathiques que l'on donnait en ces temps aux prisonniers de guerre. A ce nombre vint s'y joindre quelques familles de différentes parties des Etats déjà mentionnés.

Ce fut en 1762 que sonna pour eux l'heure de la délivrance quand le duc de Nivernais envoya son secrétaire M. de la Rochette, pour faire transporter en France ces confesseurs de la foi. Un mémoire de ce dernier nous fait connaître leur état à ce moment.

"........Les larmes succédèrent à ces premières acclamations. Plusieurs semblaient entièrement hors d'eux-mêmes; ils battaient des mains, les levaient au ciel, se frappaient contre les murailles et ne cessaient de sanglotter. Il serait impossible enfin de décrire tous les transports auxquels ces honnêtes gens s'abandonnèrent; ils passèrent la nuit à bénir le roi et son ambassadeur, et à se féliciter du bonheur dont ils allaient jouir."

Malgré l'instance de M. de la Rochette auprès d'eux, plusieurs Acadiens ne voulurent pas croire à de telles promesses de délivrance et préférèrent rester dans les villes anglaises. Voici les quelques motifs qu'en donne ce mémoire:

"1° Leurs frères qui furent transportés en France au commencement de la guerre y restèrent plusieurs mois, sans recevoir aucun secours, et ils craignaient d'éprouver le même sort en arrivant dans le royaume.

2° Ils se flattent toujours de retourner en Acadie et d'y jouir du libre exercice de leur religion, sous la protection du roi. Ceux mêmes qui sont en France, à Boulogne, à Saint-Malo et à

Rochefort, persistent dans cette opinion, et l'ont même écrit aux Acadiens en Angleterre.

3e Ils craignent que le roi n'abandonne leurs frères dispersés dans les Colonies anglaises de l'Amérique; et ceux là forment le plus grand nombre, étant plus de dix mille qui meurent de faim".

(Archives des affaires étrangères à Paris, cité par Casgrain).

Le principal avocat des Acadiens auprès du roi de France fut le vénérable abbé Le Loutre. Du fond de sa prison dans l'île de Jersey où il fut détenu pendant huit ans, ce missionnaire ne cessait de demander justice au souverain français pour un peuple innocent. Aussitôt qu'il eut obtenu sa liberté il redoubla ses efforts d'autant et sacrifia le reste de sa vie à établir les Acadiens "dans le Poitou, dans le Berry et à Belle-Ile-en-mer" payant en partie lui-même les dépenses de ce rapatriement.

(*à suivre*)

Dr Ed. D. AUCOIN.

MYSTIFICATION

Deux Canadiens qui déjeunaient ensemble, dans un restaurant de Paris, s'entretenaient naturellement en français, mais pour causer une surprise aux habitués du restaurant qui pouvaient les entendre, ils entremêlaient la conversation de bouts de phrases dits dans une autre langue comme on fait lorsque l'on veut éviter d'être compris de l'entourage.

—Ainsi, Philippe disait:—Pourquoi ne s'est-il pas expliqué avec nous ?

—Alfred répondait:—Cacouna restigouche. C'est là son motif.

—Philippe reprenait:—Kikendache cataracoui yamaska.

Les deux amis avaient l'air de se comprendre, ce qui excitait la curiosité des personnes qui les entendaient. Comment ne pas écouter de pareilles choses!

—J'eusse préféré lui donner carte blanche.

—Oka! Caughnawaga shawinigan!

—Puisqu'il en est ainsi, tu as bien fait.

—Buctouche! C'est ce que je pensais.

—Ne parlons pas sauvage. Il y a des gens qui nous observent.

Et la conversation tomba. Mais qui ouvraient des yeux et des oreilles, —c'était le groupe des habitués du restaurant.

Charles AMEAU.

NOS CADETS ZOUAVES

Compagnie des Cadets Zouaves, paroisse Saint-Vincent de Paul, de Montréal, (1914).

Cet intéressant corps de jeunes zouaves a été fondé sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, section Champlain, par M. Jos. Lamoureux, employé civil et mutualiste bien connu, alors président de cette société. Pendant deux ans M. Lamoureux se dévoua pour cette compagnie et il dût être fier du premier résultat obtenu, grâce à son travail.

En 1911, M. Lamoureux passa le commandement des cadets zouaves à M. Hubert Archambault, lieutenant des zouaves pontificaux canadiens, de la paroisse Saint-Pierre, à Montréal, (2ème Cie. 2ème Bat.), qui, depuis ce temps, déploie pour le petit régiment un zèle infatigable et un dévouement à toute épreuve. Il ne compte ni son temps, ni ses fatigues, ni même ses déboursés pour faire de ces cadets une compagnie vraiment digne de marcher sur les pas de leurs devanciers, les Zouaves Pontificaux. Aussi dans maintes circonstances ces cadets sont invités à figurer ou à prêter leur concours, ce qu'ils font toujours avec grâce. Leur commandant a donc droit d'être satisfait des succès qu'ils ont toujours remportés par leur bonne tenue et leur allure vraiment militaire.

Il serait désirable, ce nous semble, que le nombre de ces jeunes piouspious s'augmente parmi nous. Pourquoi chaque paroisse n'aurait-elle pas un petit corps analogue pour, aux jours de grandes fêtes religieuses ou nationales, les faire parader dans nos rues, division par division, sous le commandement de leur chef respectif? Quel espoir pour l'avenir! Quel honneur que de porter la livrée du Pape et d'avoir pour devise: "Aime Dieu et va ton chemin".

Gérard MALCHELOSSE.

W.-A. BAKER, C.R.

W.-A. BAKER, C.R.

Avocat, musicien, conférencier, journaliste, dramaturge, poète, psychologue, tel est le bilan littéraire, joliment varié, de M. Baker.

A considérer cet homme jovial et affable, prévenant et tout ainsi dans l'intimité, qu'est M. Baker, avec une politesse exquise, des façons dégagées qui dénotent le parfait savoir-vivre, on ne se douterait pas que l'on a devant soi un penseur sérieux, un philosophe profond. C'est pourtant le cas, et qu'on ne s'en étonne pas; M. Baker est fait pour l'étude solitaire et désintéressée, et avec un plaisir délicieux il demeure de longues heures en contact avec les maîtres de la pensée philosophique. Je ne crois pas trop avancer mon appréciation en affirmant que M. Baker est un des rares Canadiens-français qui se soient livrés aux études psychologiques avec tant d'amour. Aucun classique, soit ancien, soit moderne, ne lui est étranger. De toutes ses lectures, Goëthe, Pascal et Emmerson semblent l'avoir le plus influencé. En effet, ses doctrines sont généralement un mélange des doctrines des trois. On ne peut pas en une simple formule définir les idées de M. Baker, parce qu'il semble concentrer toutes les diversités de penser, de croire, de pratiquer, qui sont départies à l'humanité. La tâche serait véritablement ardue et dépasse le cercle, d'ailleurs, de mes connaissances.

M. William Athanase Baker est né à Beauharnois le 21 juin 1870; il est fils du lieutenant-colonel L. R. Baker et de dame Flavie Branchaud. Le jeune Baker commença ses études classiques au collège de Joliette pour les terminer au collège Sainte Marie, chez les Jésuites; puis il étudia le droit à l'Université Laval, à Montréal. Admis au barreau en 1895, et reçu au Conseil du Roi en 1912, il fut l'associé de l'Hon. F. D. Monk jusqu'en 1906, puis de M. F. S. Maclennan, maintenant juge, jusqu'en 1912; depuis ce temps il pratique seul.

Notre bienveillant collaborateur fit ses débuts littéraires à "La Presse", puis il collabora par la suite à la "Revue Légale", lors de sa fondation, plus tard au "Terroir", à "L'Annuaire Théâtral", etc., etc. Ses essais ne pouvaient passer sans attirer sur lui l'attention du public intellectuel. Aussi fut-il admis à l'Ecole Littéraire de Montréal en 1909, sous le parrainage de M. Germain Beaulieu qui lui rendit justice en lui facilitant l'accès de ce cénacle académique.

M. Baker, dramaturge, est auteur de quelques petites pièces théâtrales, entr'autres **"Place à l'Amour"** qui fut représentée pour la première fois au théâtre National-Français, de Montréal, en 1903, et qui obtint un réel succès, puisqu'elle lui valut le troisième prix du concours à ce théâtre. Cette petite comédie, d'une charmante simplicité, a été suivie de **"Une Partie de 500"** (1913), pièce spirituelle sans effort, mais aussi légèrement malicieuse, égratignant plus volontiers les mœurs que les hommes mêmes.

Dans **"Proses et Pensées"** (1911) M. Baker fait revivre la figure des grands penseurs et philosophes et, nourri de l'étude approfondie de leurs œuvres, il stéréotype le caractère et les pensées de ces génies, et en souligne les erreurs et les ombres. Ce volume est en partie le texte de deux conférences données d'abord devant l'Union catholique.

L'auteur a aussi noté dans "cet essai critique la tendance "générale de la pensée des grands écrivains. Il les a montrés il- "luminant par les clartés de leur psychologie souveraine le vide et "le néant où l'humanité se meut. C'est une thèse, il est vrai, mais "combien elle est instructive. M. Baker recherche ce que le Pascal "de la vieille école aurait pu devenir en face de la Pensée Moderne. "Dans cette hypothèse, la figure d'un autre penseur se présente "devant lui, et il met Taine en face de Pascal. Suivant cette mé- "thode de comparaison, on comprend pourquoi leur philosophie "diffère si essentiellement; celle de Pascal n'adopte aucun système "défini; elle vit dans ses rêves et dans ce mysticisme qui dédaigne "les formules suivies, mais elle conserve la vision sublime tout de "même de certaines réalités de l'esprit et de l'histoire bien faite pour "découvrir la vérité pleine et entière. Dans Taine la tendance "de sa philosophie est d'atteindre et de comprendre l'homme tout "entier avec les données vigoureuses de la science." ("La Patrie," 27 fév. 1911). Cette dissertation en apparence si aride revêt sous la plume de l'écrivain un attrait tout particulier, tant à cause de

l'originalité du sujet, que de la pureté littéraire. Elle décèle un esprit habitué à penser, un érudit épris de philosophie.

Cet aperçu synthétique a été combattu par un journaliste de cette ville, parce que, suivant lui, M. Baker semblait s'être plutôt inspiré d'auteurs français que d'avoir lui-même écrit l'étude en question. Cependant, plus tard, il dut reconnaître son erreur. M. Baker, malgré cette attaque, a donc droit à l'entière paternité de **"Proses et Pensées"**.

Rhétoricien distingué, écrivain sobre, au langage souple, imagé, plein de couleur, probablement à cause de celà il connut des adversaires; nous ne lui connaissons pas d'ennemis.

M. Baker, poète, publia, en 1915, **"Rêveries"**, jolie plaquette ayant pour sous-titre "Poésies et Sonnets". Je sais que tous ces poèmes ne sont pas des chef-d'oeuvres, mais ils sont d'une belle et haute inspiration et nous ne pouvons que féliciter l'auteur pour ses efforts. M. Baker a actuellement en mains une autre plaquette de vers qu'il offrira sous peu au public, dans la "Collection Laurentienne".

Une poésie inédite **"Ode à Reims"** (1916) a eu l'honneur d'être mise en musique par M. l'abbé J. O. Lagacé.

L'oeuvre de M. Baker est sérieuse, mais elle n'est pas locale. Espérons qu'il appliquera quelquefois aux problèmes laurentiens son esprit observateur et philosophique, et que sa muse saura, elle aussi, s'inspirer à une source plus franchement régionale. Ceux qui savent exprimer en une langue vraiment française les questions qui intéressent l'esprit humain, n'en ont pas moins notre admiration. Le "régionalisme" n'est qu'une variété de l'art. Nous comprenons que tous les coureurs ne peuvent suivre la même piste, ni tous courir à Olympe.

Gérard Malchelosse.

(juillet 1916)

Le prochain numéro du **"Pays Laurentien"** contiendra entre autres choses:

Les arpents de neige, par B. Sulte.

La noblesse canadienne après la conquête, par l'abbé Azarie Couillard-Després.

Un manuscrit curieux, par Blondel.

Croquis jérômiens, propos de vacances, par Frère Marie-Victorin.

En pays laurentien, croquis saguenayens, par Jérome Coignard, etc., etc.

SOUVENIRS FALLRIVERAINS
L'OFFENSIVE IMPLACABLE ET L'ETERNELLE DEFENSIVE—EN PLEINE TOURMENTE

En 1884, s'éteignait à Fall River, Mass., le regretté curé Bédard, depuis dix ans pasteur de la paroisse exclusivement canadienne française de Notre-Dame de Lourdes. Ardent patriote, il avait su, par ses exemples et ses exhortations, entretenir vivaces chez ses dévoués paroissiens les saines traditions du pays natal. Il laissait une paroisse prospère, parfaitement organisée au triple point de vue national, social et religieux.

Aux profonds regrets causés par la mort de ce guide sûr, dont le dévouement s'était si fréquemment et si clairement manifesté, vint bientôt s'ajouter, chez ces braves gens inopinément devenus orphelins spirituels, la crainte bien fondée de se voir déposséder de ce qu'ils avaient conquis après dix ans d'épargnes et de généreux efforts.

Un prêtre irlandais, le Rev. père McGee, venait d'être nommé pour remplacer le regretté curé Bédard. Sa connaissance du français était insuffisante, mais ce qui lui manquait surtout, c'était la faculté de comprendre les légitimes aspirations de nos compatriotes confiés à sa charge. Pour lui, comme pour un grand nombre de Celtes, de Pictes, de Scandinaves et de Saxons anglicisés, il ne pouvait y avoir qu'un seul type d'humanité acceptable: le type irrémédiablement et exclusivement anglophone.

Evidemment, le Père Eternel a eu tort lorsqu'il s'est avisé de mettre un peu de diversité dans l'unité de la race humaine.

> Dieu s'est mépris. Plus je contemple
> Ces "Canucks ainsi faits", plus il semble à "Brisco"
> Que l'on a fait un **quiproquo.**

Je demande humblement pardon aux mânes du bon Lafontaine si je me permets de démarquer les vers du grand fabuliste, mais **Brisco** fait bien pour la rime et c'était le nom du curé irlandais qui avait précédemment, en 1878, hérité de la paroisse de Ste-Anne, la première paroisse franco-canadienne, fondée à Fall River en 1869.

Ce dernier fait n'avait rien de rassurant pour les paroissiens de Notre-Dame. Ils s'adressèrent donc à Mgr Hendricken afin d'obtenir un curé capable de les comprendre. J'emprunte ce qui

suit à l'excellent ouvrage de M. Alexandre Bélisle, de Worcester, "Histoire de la Presse Franco-Américaine":

"En ce temps-là l'épiscopat irlandais de la Nouvelle-Angleterre s'obstinait à croire à la disparition prochaine de nos compatriotes comme groupe distinct, et il caressait l'espoir de voir bientôt la langue française éliminée pour toujours de leur milieu. Il donnait pour prétexte que la diversité des langues nuisait à la bonne administration et au prestige de l'Eglise aux Etats-Unis.

Pour toute réponse à sa demande, la délégation de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes reçut les paroles suivantes de S. G. Mgr Hendricken: "Pourquoi voulez-vous un prêtre franco-"américain? Dans 10 ans, tout le monde parlera l'anglais dans "vos églises." On lui fit remarquer que l'Eglise n'avait pas été instituée pour trancher les questions philologiques et ethnographiques; que le miracle des langues avait été fait pour les desservants et non pas pour les desservis; que le français était pour les nôtres une sauvegarde de la foi, et indispensable dans le moment pour le salut des âmes. L'évêque ne voulut rien comprendre. La cause fut alors portée à Rome. On sait que finalement, en 1886, nos compatriotes obtinrent ce qu'ils demandaient.

"Ce fut M. Dubuque qui prépara tous les documents, plaidoyers, &c., de cette cause célèbre. Il fut aussi le principal orateur des réunions populaires qui se tenaient dans la paroisse de Notre-Dame, deux ou trois fois par semaine. Ces réunions avaient lieu à la salle Saint-Jean-Baptiste.

"C'est ainsi que pendant deux ans, M. Dubuque réussit à empêcher plus de 5000 Franco-américains de fréquenter leur église irlandaise." Allez aux autres églises, disait-il, mais pas à "celle-là."

J'étais alors traducteur des Débats, à Ottawa, mais je continuais à faire du journalisme en dehors des sessions. On m'avait écrit pour m'offrir la rédaction de l'"Indépendant" de Fall River. J'ai rédigé ce journal entre la session de 1885 et celle de 1886.

A mon arrivée, la lutte battait son plein. Notre-Dame était en grève et le curé McGee se trouvait à la tête d'une paroisse sans paroissiens. On en avait appelé à Rome. Le délégué choisi par les paroissiens devait bientôt partir pour la Ville Eternelle. C'était M. N. Martineau, créé plus tard Chevalier du Saint-Sépulcre.

Le principal orateur, parmi les laïques qui desservaient alors les paroissiens de Notre-Dame aux réunions de la Salle Saint-

Jean-Baptiste, était, naturellement, M. Dubuque, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure du Massachusetts. Dans l'exercice de son ministère, il était aidé par de nombreux et éloquents vicaires au nombre desquels il convient de citer les docteurs de Grandpré, Beaudet, Collette, MM. Martineau, Antoine Houde, Victor Geoffrion, plus tard député fédéral du comté de Verchères, Janson, Péloquin, plus tard député à la Législature du Massachusetts. J'en oublie quelques-uns. Il y a déjà 31 ans de cela, ce qui ne me rajeunit pas. Plusieurs de ces hardis lutteurs sont partis pour un monde où nul ne leur reprochera d'avoir fait leur prière en français.

La salle Saint-Jean-Baptiste n'aurait pu contenir toute la foule. Les soirs de réunion, il y avait deux séances; l'une pour les dames, de 7 à 9 heures, et l'autre pour les hommes, à partir de 9 heures. Les prêtres franco-canadiens avaient nécessairement du s'abstenir de prendre part au mouvement. La discipline ecclésiastique s'y opposait, mais je n'ai pas besoin de dire que nous avions toutes leurs sympathies.

La lutte n'était pas tout-à-fait terminée lorsque mes devoirs officiels m'ont rappelé à Ottawa en 1886. C'est toujours avec le plus vif plaisir que je me rappelle cette période d'activité journalistique et quelque peu oratoire. J'ai contracté là des amitiés qu'un tiers de siècle n'a nullement affaiblies.

M. Dubuque était alors mon collaborateur assidu à l'"**Indépendant.** C'est grâce à son influence et à son infatigable énergie, si j'ai pu fonder à Fall River la Ligue des Patriotes, devenue depuis, tout en restant société patriotique, une prospère association de Secours Mutuels. A ce propos, voici ce que je trouve dans l'Histoire de la Presse Franco-Américaine:

"La Ligue des Patriotes, la belle et grande société nationale de Fall River, est l'œuvre de M. Rémi Tremblay. La ligue des Patriotes, fondée par M. Tremblay à la fin de décembre 1885, célébrait avec éclat, le lendemain de Noël 1910, le 25ième anniversaire de sa fondation. M. Tremblay, qui était venu spécialement d'Ottawa, était l'un des hôtes d'honneur à cette belle fête, ainsi que son plus ardent coopérateur Mtre Hugo-A. Dubuque."

La ligue des Patriotes était à son origine une association de défense nationale. Au Canada, la francophobie orangiste n'était pas encore assouvie par le meurtre de Régina. Elle demandait encore du sang français. Aux Etats-Unis, l'A.P.A., le P.P.A et autres "**Protestant Protective Associations**", rachitiques re-

jetons du monstre vomi par l'Ulster, s'efforçaient en vain de galvaniser la vieille momie du **Knownothingism.** Tout cela coïncidait avec les systématiques empiètements des persécutés de l'Irlande devenus persécuteurs de nos compatriotes, émigrés comme eux sur cette terre de liberté.

Les orangistes du Canada déclaraient ouvertement dans les journaux à leur dévotion qu'ils se préparaient à reconquérir la province de Québec, afin de punir les nôtres d'avoir désapprouvé le meurtre de Riel, comme si de pareils fantoches avaient jamais conquis autre chose que le mépris des amis de l'ordre. La Ligue des Patriotes a été fondée afin de résister à cette outrageante menace que rien n'avait provoquée.

Les adhésions se firent nombreuses. On ouvrit un gymnase et une salle d'armes. L'enthousiasme, fréquemment réchauffé par des discours patriotiques, s'est si bien maintenu que la Ligue est restée puissante. Lors de mon dernier séjour à Fall River (1893-1894), elle avait une belle compagnie militaire et comptait 1,000 membres. En 1885, lors de sa fondation, j'écrivais le chant patriotique "Restons Français", mis en musique par l'une de nos gloires artistiques, le regretté Callixa Lavallée. Depuis lors, chacune des séances de la Ligue est ouverte par le chant des deux premières strophes. Les deux dernières strophes se chantent à la clôture de chaque séance. Voici les paroles du chant de la Ligue des Patriotes:

RESTONS FRANÇAIS

Le ciel est noir, l'orage s'amoncelle
Et la discorde allume ses brandons;
Pour étayer un pouvoir qui chancelle,
Le fanatisme arme ses mirmidons.
Assouvissez la rage des sectaires,
Frappez, frappez, plats valets des bourreaux.
Un peuple entier maudit vos caudataires,
Et vos gibets font surgir des héros.
Quand l'oppresseur veut nous forger des chaînes,
De son courroux méprisons les accès
Et, fiers du sang qui coule dans nos veines
Restons Français. (bis)

Restons Français! tenons tête à l'orage;
Consolidons l'œuvre de nos aïeux
En burinant une nouvelle page
Au livre d'or d'un passé glorieux.
Aux préjugés opposant une digue,

Notre jeunesse, espoir du lendemain,
De la défense organise la ligue:
Malheur à qui sur nous porte la main !
Quand l'oppresseur, &c.

Groupés autour du drapeau tricolore,
Francs Canadiens, préparons l'avenir.
L'horrible affront que notre orgueil dévore
Grave en nos cœurs un cruel souvenir.
Serrons nos rangs: notre mère la France
Pour la revanche aguerrit ses soldats;
Elle nous offre un rayon d'espérance
Et ses ligueurs nous ont ouvert leurs bras
Quand l'oppresseur, &c.

Nous t'acclamons, Ligue des Patriotes,
Aux champs d'honneur nous suivrons nos aînés.
Les Canadiens ne sont pas des îlotes;
Nul ne saurait les tenir enchaînés.
Forts de nos droits, laissant l'intolérance
S'empoisonner du suc de ses ferments,
Nous resterons Français par la vaillance,
Français de cœur, Français de sentiments.
Quand l'oppresseur, &c.

Plus ça change, plus c'est la même chose. Les orangistes d'alors étaient des **enragistes.** Ceux d'aujourd'hui le sont encore. Alors ils voulaient **reconquérir** la province de Québec parce qu'eux-mêmes, les orangistes, avaient fait pendre Riel dans l'espoir de la provoquer. Aujourd'hui, ils veulent la reconquérir par ce qu'il y a là des gens qui persistent à parler français et parce que le nombre des enrôlés de race française, d'après les rapports mensongers des fougueux patriotes qui se gardent bien de s'enrôler eux-mêmes, n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être.

A une réunion des orangistes tenue hier dans une partie d'Ontario où la civilisation n'a pas encore pénétré, un braillard venu de Montréal, (il parait que vous en avez là-bas) déclarait qu'il avait honte d'habiter la province de Québec, parce que les Canadiens-français ne s'enrôlent pas. Il ajoutait que lorsque les soldats orangistes reviendront de la guerre, il leur restera encore assez de combativité pour aller **nettoyer** Bourassa, Lavergne, et tous les autres.

Allons, les gens que vous tuez se portent à merveille. Il y a quarante ans, lorsque ma position de journaliste m'obligeait à lire les journaux anglais que nous recevions en échange, j'avais trop

souvent l'occasion de lire de semblables aménités. Le ton n'a pas changé, et la province de Québec n'a pas été reconquise.

Ces gens-là ont l'humeur bien égale: ils ont toujours l'écume à la bouche. De temps immémorial, ils occupent leurs loisirs à se surexciter pour se préparer à pourfendre les Canadiens-Français. Ils sont l'immense majorité et ils se battent continuellement les flancs afin d'avoir, au besoin, le courage de se défendre contre une minorité qui, loin de songer à les attaquer, ne daigne même pas se défendre contre leurs incessantes et furibondes attaques.

Une société fondée dans l'unique but d'entretenir la haine contre une population paisible ne serait pas tolérée ailleurs. Ici, elle fait la pluie et le beau temps.

Sir Sam Hughes a déjà rendu hommage au patriotisme de notre race. Il faut à ces perturbateurs atteints de francophobie chronique et invétérée, un prétexte quelconque pour justifier leur raison d'être. Attendons avec calme le jour où ces foudres de guerre entreprendront d'introduire la **Kultur** boche dans les paisibles campagnes de la province de Québec.

Ottawa, 13 juillet 1916. **Rémi TREMBLAY.**

LE CHANOINE LAFLAMME ET FALL-RIVER

Notre collaborateur M. Rémi Tremblay a répondu simplement à notre demande: Il a écrit une page de ses "Mémoires". Nous ne lui avions nullement demandé l'histoire de l'Agitation de Fall-River. Aussi nous ne pouvons lui reprocher de ne pas avoir tout dit. Nous lui sommes reconnaissant de ce qu'il nous permette comme suite à son article d'ajouter la note qui suit.

Comme il est revenu en Canada avant le règlement de cette affaire qui menaçait de devenir un schisme des nôtres non seulement de Fall-River, mais de la Nouvelle-Angleterre qui s'étaient solidarisés en soutenant de leurs deniers les "Grévistes" de Fall-River dans leur recours à Rome, notre collaborateur n'a rien dit de celui qui dans cette circonstance a su par sa diplomatie ramener les esprits, je ne dirai pas égarés, mais en grand danger d'abandonner la voie droite; de celui qui, sans sacrifier le principe fondamental d'autorité, alors en jeu, a su pacifier les nôtres, les conserver sous la houlette du pasteur. Pour ceux qui savent l'état des esprits à cette époque, le succès de l'abbé Laflamme en cette affaire a été surprenant et béni de Dieu. Quand cette page douloureuse de l'histoire religieuse des nôtres aux Etats-Unis s'écrira, nous avons confiance que le rôle tout sacerdotal du vénérable curé de Farnham, monsieur le chanoine Laflamme, par la publication des documents officiels, sera enfin mis en évidence. Nous croyons qu'en cette circonstance, le shisme des nôtres dans la nouvelle Angleterre a été empêché grâce à sa diplomatie, mais surtout grâce à un amour des âmes égal, sinon supérieur, à son amour pour ses compatriotes.

L'histoire dira aussi que le curé de Saint-Ephrem d'Upton a été appelé spécialement par les autorités religieuses **concertées** du Canada et des États-Unis pour régler cette affaire si risquée, après plusieurs tentatives infructueuses de la part d'ecclésiastiques et religieux distingués. Le choix de l'abbé Laflamme était motivé par une expérience faite à Upton même, théâtre, il y a quarante ans d'une apostasie retentissante et d'un soulèvement paroissial qui menaçait de se généraliser à propos de l'usage d'un terrain avoisinant l'église. Par son entremise tout était rentré dans l'ordre, personnes et choses, comme d'ailleurs à Notre-Dame de Lourdes, Fall-River. **P. H.**

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES DE CHEZ NOUS

Choquette (Ernest)—**La Terre,**—Montréal 1916, 1 vol. in 12, 290 pages.

Le roman que l'auteur de "Claude Paysan" et des "Ribauds", vient de publier n'est pas inférieur à la réputation d'écrivain que le Dr Ernest Choquette s'était faite ici et à l'étranger. Dans le domaine de la fiction, c'est un des meilleurs ouvrages publiés au Canada et un des plus importants de l'année. C'est un plaidoyer en faveur du retour à la Terre et partant ce livre est d'actualité. C'est véritablement l'heure de prêcher l'évangile du Retour à la Terre et monsieur Choquette pourra se vanter de s'en être fait un des apôtres par son livre "La Terre." Il a été publié de ce livre des appréciations élogieuses et méritées, telles celles de Jep dans l'"Avenir du Nord" et d'Ernest Bilodeau dans le "Nationaliste". Nous y renvoyons les curieux.

Lacerte (Mme A -B.)—**Contes et Légendes,**—dédié aux enfants, Ottawa, 1915, 1 vol. in 8 de 199 p.

Ce livre, paru il y a déjà quelques mois, est un des rares volumes publiés au Canada dans la littérature destinée aux Enfants. Nous n'en connaissons guère d'autres que ceux d'Hermine Lanctôt, d'Hubert Larue et de Charbonnier. Cette littérature est à créer. Les productions françaises ont leur charme, mais elles ne reflètent pas assez la mentalité de chez nous, et beaucoup de parents le déplorent et en attendant "Mon Histoire du Canada" achètent "Mon Histoire de France". Ce livre mérite d'être acheté par les mamans. Qu'elles ne se laissent pas rebuter par l'illustration, qui pourra dans une édition subséquente être améliorée; le fonds est excellent et les enfants y trouveront un plaisir extrême, comme à Peau d'âne. Madame Lacerte est une fine plume qui cherche à parler à l'âme enfantine et qui n'y réussit pas mal. C'est un genre des plus difficiles.

Barthe (Ulric)—**Similia similibus** ou **La guerre au Canada.** Essai romantique sur un sujet d'actualité par Ulric Barthe, ancien journaliste. Illustré de dessins hors texte par Charles Huot et L. Brouilly—Québec 1916, 1 volume de 255 in.-12.

La prise supposée de Québec par les Allemands permet à l'auteur de faire un plaidoyer en faveur de la nécessité de la participation des Canadiens-français du Québec à la guerre actuelle. C'est un roman qui aura de la vogue, car il se présente sous des auspices magnifiques et dans une toilette très soignée. Le prix est relativement très bas. Nous hésitons, quand même, à croire que ce livre convertisse nos compatriotes à s'enrôler en masse. Ils ont tant de raisons à se considérer comme citoyens du Canada d'abord. Une chose certaine c'est que les Canadiens sont prêts à défendre l'intégrité de leur territoire, comme dans le passé. **P. H.**

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année | OCTOBRE 1916 | No. 10

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM MONTREAL

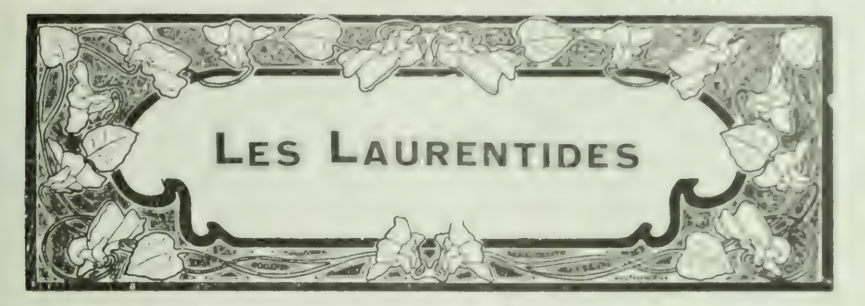

Ce ne sont pas ces monts sombres et désolés,
Colosses de granit ou de neige éternelle,
Toujours hautains et froid, jamais renouvellés,
Et que la foudre en vain cherche à tuer sous elle...
Aucun Mont Blanc vainqueur n'y masque le soleil,
Ou, confondant nos yeux de sa splendeur farouche,
Peut avoir quelque jour un terrible réveil,
La mort au fond du cœur et l'enfer à la bouche.

A l'horizon, voyez s'accuser leurs contours,
Comme des seins gonflés et fermes de pucelle;
Sous leurs manteaux d'azur la Gonconde étincelle,
Et l'on n'y voit jamais tournoyer les vautours...
Sur leurs fronts l'arbre chante et la lumière abonde;
Leurs cîmes ont des nids, des échos, des chansons,
Et de leurs flancs féconds, qu'un feu puissant inonde,
Messidor fait monter gaîté, gloire et moissons!

Ceux d'Europe sont nus, les nôtres ont des âmes,
Et, pour les féconder, le ciel est radieux;
Le Vésuve indompté ne donne que des flammes;
Les nôtres sont couverts de fruits délicieux.
Quand la neige éclatante a couronné leur cîme.
On dirait qu'en jouant au bord de leurs grands plis,
Des femmes ont penché leur beau corps qui s'anime
Et découvre aux regards des roses et des lis...

Sous un ciel éclatant nos fières Laurentides,
Ont la fécondité des plaines, des vallons,
Dans l'ombre et sous leurs pieds sont des sources limpides.
Dont les bords sont peuplés de fleurs et de rayons;
Nos monts sont des géants aux couronnes de gloire,
A la neige, à la bise opposant leurs efforts,
Et de leur flot d'azur, éclairant notre histoire,
Font pâlir la Jungfrau sous sa pourpre et ses ors!

A.-E. Proulx

EN PAYS LAURENTIEN
Croquis, histoire et légendes.

Voici longtemps déjà que le dernier entêté du village a renoncé à battre son grain au "fléau" et, durant les journées d'hiver, en passant devant les granges l'on n'entend plus le bruit régulier du lourd battant sur le bois de l'aire. L'outillage du labeur agricole a été modernisé. Chez nous, jusque dans les plus humbles paroisses de colonisation, loin des grandes villes et des gros villages où passent les nouveautés de l'industrie, l'on voit de ces machines qui remplacent ou tout au moins simplifient l'effort de l'homme et, plus promptement que lui, accomplissent sa besogne rurale. Et, ce n'est plus simplement la "batteuse" qui s'est faite accepter dans les plus pauvres fermes; les plus décidés des routiniers ont adopté la "moissonneuse", la "faucheuse", la "faneuse", la "lieuse" et le "rateau à cheval" tous nouveaux venus qui ont vite acquis leur droit de paysannerie. Leur activité habile et leur preste régularité ont remplacé le mouvement cadencé des faucheurs à "la petite faulx" ou celui des garçons et des filles qui coupent à la "faucille".

Tout cela a transformé la physionomie de la ferme et l'aspect des travaux rustiques.

Elle a transformée également la pittoresque apparence de nos vieux petits villages canadiens. Le progrès s'est refusé à entretenir plus longtemps leur caducité. Les maisons ont perdu leurs chapeaux de "bardeaux de cèdre" couverts de mousse, craquelés et brunis par la pluie et le soleil, et les chantepleures des aqueducs municipaux ont fait remiser dans les vieux hangars les margelles et les "brimballes" des puits dont quelquefois encore on aperçoit les pierres disjointes des socles...

Il y a à peine quinze ans, les conservateurs des vieilles choses du passé auraient été assurément ravis de découvrir, blotti sur les rochers des bouches saguenayennes, comme un village d'estampe ancienne.

C'était le vieux Tadousac.

La sensibilité des curieux eut bénéficié des circonstances, anciennes ou récentes, qui avaient permis à ce village d'échapper aux avatars normaux qu'ont subis sous le fouet du progrès ses semblables, les villages égrenés sur les deux rives du fleuve...

Mais depuis, l'inévitable est venu pour Tadoussac aussi et le Temps, de ses doigts impitoyables, en modifiant la physionomie des êtres et des choses, a changé le visage du vieux bourg saguenayen. Par la puissance subtile des mots, essayons du moins de fixer un pâle reflet de sa beauté touchante d'antan.

C'est une après-midi de fin de juillet. Toutes les maisons dorment sous l'ardent soleil et, derrière les rideaux rouges des fenêtres, on dirait que les habitants sont enfermés jalousement dans la fraîcheur des pièces, se cachant aux ardeurs du dehors. Ces maisons sont basses et avenantes, crépies d'un lait de chaux jaunie et craquée qui leur donne l'aspect de fruits murs. Des branches d'arbres ornent avec coquetterie leur face qui regarde la mer qu'elles dominent de toute la hauteur de la falaise. Elles sont, chacune, percées d'une porte et, régulièrement, de deux fenêtres ornées de rideaux aux couleurs criantes, la trouent irrégulièrement. Les seuils sont usés et les cheminées penchent légèrement à gauche comme si le vent les eut insensiblement poussées à chaque rafale qui venait du large. Devant chaque résidence un minuscule parterre piqué de quelques roses, de giroflées, de beaucoup de géraniums et de liserons des champs au calice blanc, est séparé du chemin du Roi par une clôture disjointe.

Ces maisons ont l'air de contenir le bonheur et l'on détourne la tête vers elles quand on les a dépassées.

Et tout cet amas de vieilles maisons est comme ramassé dans un repli des flancs rudes des Laurentides, sur un plateau qui surplombe les gorges du Saguenay. Ce plateau a sa base sur une grève rocailleuse, du côté du fleuve et, de l'autre, sur une plage de sable. Du haut de la falaise, on aperçoit et le fleuve et les bouches du Saguenay. A la rencontre des deux immenses courants la vague ne fait point de caresses au rivage; par bonds brusques, elle s'écrase lourdement sur le sable assombri jusqu'aux pieds de la dune qui lui oppose une barrière. Plus loin, la mer est verte; ça et là, au large, des crêtes écument sur des récifs, plus particulièrement près de l'Ile Rouge, autour des Ilets-aux-Morts et à l'extrémité des terres plates de l'Ile-aux-Lièvres; sur les rochers de la Pointe Saint-Mathieu, elles déferlent avec rage... Au contraire, plus à droite où la vue plonge dans l'entrée du Saguenay, le flot est noir à force d'être tranquille; il vient mourir au fond d'une baie de sable fin, d'un ovale parfait et aux lignes d'autant plus douces que la falaise

qui l'entoure semble tailler à coups d'une hache gigantesque.

Aujourd'hui, répétons-le, cet ensemble charmant composé par le Temps et le Hasard, n'a pas été complètement soustrait à l'action du progrès et du tourisme; l'un étant venu y apporter ses restaurations outrageantes, l'autre, son modernisme. Mais, pour être juste, disons que tous deux semblent avoir montré de la bonne volonté à sauver ça et là quelques vestiges du passé. Si le luxe moderne a détruit la poésie des grèves de Tadousac par la construction d'un hôtel très laid de style, l'amour du bibelot ou, si l'on veut, le démon du musée, a forcé les Vandales de la Nature à conserver intacte la vieille petite Chapelle des Sauvages, vénérable relique du passé, monument autrement plus précieux que tous les "Tadousac Hotels" du monde et qui conserve dans son petit clocher assez de poésie des choses anciennes pour en imprégner tout le village.

Car elle est là toujours, depuis 1747, surmontant la dune escarpée qui domine la baie, la primitive église des peuplades indiennes de l'ancien "royaume de Saguenay". Son minuscule clocher pointu, à l'époque dont nous parlons, servait encore de phare aux marins du Saguenay. Sans doute, les pièces de cèdre qui formaient sa charpente ne sont plus celles qu'écarrissait, au mois de mars 1747, le charpentier Blanchard; les restaurations font si souvent leur œuvre dans la longueur de deux siècles... Chaque année, le matin du 26 août, jour de la fête de Sainte Anne, la petite cloche d'airain de la chapelle, vieille d'un siècle de plus que cette dernière, égrène sur les flots, dans le bassin des plaines, jusqu'aux sommets des pics, ne s'arrêtant que dans les bouquets d'arbres verts qui cachent les jolies villas de quelques citadins, au bout du village, une pluie légère de notes sonores; c'est comme un pépiement d'oiseau ensommeillé. Mais si léger qu'il soit, le son matutinal réveille les échos de trois siècles de glorieuses missions et, à cette sonaille cristalline d'un temps si vieux, toute la nature saguenayenne est sensible; les flots du Saguenay descendent moins vite vers le fleuve qui, lui-même, gronde moins fort, aux pieds des falaises; la brise du large souffle plus doucement et tous les arbres qui dégringolent des pics laurentiens arrêtent leur monotone bruissement.

. . . .

Cette ardente après-midi de juillet, l'une des plus belles que j'aie vécues de ma vie, au sommet des hauteurs de l'extrémité du Parc que je m'étais donné comme observatoire, je voyais toute la baie

s'irradier de feux ardents. Qu'elle était belle, sous ce soleil, la petite baie dont les eaux avaient porté tour à tour les nefs de Cartier, les gallions de Pontgravé, de Chauvin et de Champlain, les barques légères des Basques, et des Bretons, les canots d'écorce des indiens... Suave vision du lointain passé!... D'ici sont partis pour les lointains rivages de la Baie d'Hudson ces sublimes et éternels voyageurs missionnaires: Dablon, Albanel, Dequen, et tant d'autres dont la petite baie aux flots bleus pourrait nous raconter l'héroïque odyssée; ici, se sont confondus même, les marchands avides de gains, les traiteurs aventureux, les chasseurs infatigables, les sauvages de contrées inconnues, depuis les Micmacs du Golfe, les Montagnais et les Papinachois du Nord jusqu'aux Abenakis du sud; ici, fut le premier poste du Canada, le plus fréquenté, le plus riche; le débouché naturel d'un vaste pays de chasse et de pêche; le premier port où pouvaient ancrer tous les vaisseaux d'Europe; ici enfin, a rayonné pendant plus de deux siècles la grande œuvre civilisatrice de nos aïeux!... Tadousac, Hochelaga, Stadacona, trois grands noms dans notre histoire! Les deux dernières bourgades sont devenues les deux plus grandes villes du Canada. Seul, Tadousac est resté, à peu de choses près, ce qu'il était: un pauvre village avec tout autour des précipices et des montagnes...

Un étranger vint s'asseoir près de moi qui me demanda:

"Vous êtes du pays?

—Oui et non, lui avais-je répondu; j'y étais, je n'en suis plus; je le regrette, monsieur.

—Je vous crois et j'en ferais autant... Merveilleux pays, en vérité!

—Merveilleux... autant que décrié; autant, du moins qu'il le fut. Veuillez croire que l'intérêt que vous semblez porter à cette contrée m'est particulièrement sensible. Nous aimons déjà ceux qui trouvent dignes d'intérêt nos montagnes saguenayennes, notre sombre rivière, et nos légendes et notre histoire. Car, monsieur, notre histoire, nos légendes, nos montagnes et cette rivière "aux eaux profondes" sont belles entre toutes voyez-vous, elles ont déjà de l'attrait pour ceux mêmes qui ne les connaissaient pas.

C'est, monsieur, que l'on en est revenu depuis longtemps des terreurs peut-être légitimes, en tous cas exagérées, qu'inspiraient cette rivière Saguenay et ses décors étranges d'abîmes, de rochers et de montagnes. On a appelé le Saguenay la "rivière de la mort" et, pourtant, c'est le fleuve de la vie; regardez ces montagnes toutes

couvertes de bouleaux, de sapins et autres essences qu'envieraient les pays aux flores les plus opulentes: c'est la vie végétale dans toute luxuriante richesse; jusqu'aux fonds du fleuve où fourmillent les espèces ichtyologiques dont raffolent tous les sportsmen comme aux plus épais fourrés des forêts qui se perdent, là-bas, dans le nord, et dans lesquelles se cachent jalousement les bêtes aux royales fourrures, c'est la vie... Trop longtemps on a fait de notre rivière un monstre qui dévorait les marins assez audacieux pour venir s'aventurer sur ses eaux... Les bourrasques qui sortent de ses gorges sont violentes, mais elles durent peu; elles ont fait moins de mal que ces coups de vent mauvais du Saint-Laurent qui passe là et dont pourtant on n'a jamais cessé de chanter et la beauté et la bonté... On a dit le Saguenay parsemé de tourbillons dangereux, de remous qui couvrent des abîmes sans fonds; on a parlé de ces pointes battues d'ouragans violents; de ses anses peuplées de monstres, de ses bords escarpés où l'herbe et les arbres ont peur de pousser comme s'ils fussent maudits; de ses flots noirs et laids, éléments sournois, qui ne faisaient jamais la moindre caresse aux rivages... Calomnies, tout cela, monsieur. Cette rivière est douce et elle n'a pas de traîtrises. Et ses rives abruptes?... C'est sur elles que la nature semble avoir établi son studio favori. En quelque saison que ce soit, elles présentent toujours un aspect qui ravit; que ce soit par les ardents soleils de juillet, comme celui d'aujourd'hui, quand elles fatiguent les yeux à force d'être vertes; alors, les flots ont mille chatoiements et ils rayonnent comme de l'or; que ce soit par les claires journées d'automne ou l'on peut admirer davantage ses rouges manteaux, ses tapis d'or brûlé et ses lagunes éclatantes et mélancoliques de feuilles finissantes... alors, les flots sont plus doux, plus bleus encore; ou, enfin, que ce soit par les terribles tourmantes d'hiver quand les sapins sont si lourds de neige que l'on craint qu'ils fassent crouler la falaise à chaque rafale et que les bouleaux gelés craquent avec sonorité en élevant leurs grands bras maîgres au dessus des rideaux de la poudrerie qui rasent les autres cîmes... alors, les flots, emprisonnés sous la glace épaisse, coulent tristes et sombres, oubliés, mais fiers quand même.

"Ah, ils ont raison de l'aimer, ce Saguenay, ceux qui habitent sur ses bords, et ils peuvent le regretter, ceux qui l'ont un jour quitté...

Le soleil achevait de disparaître derrière les hauts sommets des Laurentides, quand j'eus fini de donner à l'étranger cet étrange

cours d'histoire saguenayenne. Et, comme, en silence, nous nous levions pour regagner le village, le phare de l'Ilet à la Tête-de-Mort fouillait déjà les profondeurs du fleuve de son grand œil brillant.

Québec, juillet, 1916. **Jérome COIGNARD.**

"LE RETOUR AU VILLAGE"

(Inédit)

Un jour, je suis parti, pèlerin solitaire,
Après un long exil, revoir le coin de terre,
Où, paisibles, se sont passés mes jeunes ans.
C'était par un matin radieux du printemps;
Le long des sentiers verts, de buisson en buisson,
Joyeux comme autrefois, j'ai redit ma chanson
Aux champs ensoleillés, aux grèves, aux érables,
Qui me semblèrent tous devenus vénérables,
Et me tendaient leurs bras. J'ai revu les maisons
Dont les vieux murs penchaient sous l'assaut des saisons;
Les unes, volets clos et de mousse couvertes,
Etaient mêmes, déjà, depuis longtemps désertes,
Et, de les retrouver, par ce riant matin,
Le passé m'apparut plus doux et plus lointain.
Emu, je traversai l'antique pont de pierre,
Que, tant de fois, la main dans celle de ma mère
J'avais franchi, craintif au fracas du torrent.
Ma mère me disait: "Lorsque tu seras grand,
Viendras-tu saluer le clocher du village
Où, près de moi, s'écoule aujourd'hui ton jeune âge ?
Ne serait-ce qu'un jour, ton cœur y trouvera
Quelque cher souvenir qui le consolera."

***

Un jour, je suis venu, pèlerin solitaire,
Après un long exil, revoir le coin de terre,
Où, paisibles, se sont passés mes jeunes ans.
C'était par un matin radieux du printemps;
Et, ce jour de la vie est un divin poème;
Car il n'est d'aussi beau que la page où l'on aime!

Alfred DESCARRIES.

Montréal, septembre, 1916.

CROQUIS JEROMIENS

Propos de vacances

LA MONTEE DU CIMETIERE.

La longue route ensablée qui monte vers le cimetière de Saint-Jérôme est déserte par ce matin sans soleil, et il fait vraiment bon d'occuper seul le banc de bois, souvenir de cet excellent docteur Henri Prévost qui dort son dernier sommeil, dans le sable d'or, entre les racines des pins.

Sur l'immobile écran des nuages gris, les moindres bruits se répercutent, s'amplifient, se confondent, pour se résoudre en un halètement voilé, scandé par les castagnettes d'un pic martelant un cèdre mort. En sourdine se croisent les appels des oiseaux inquiets; notes nerveuses, notes menues, notes dolentes...

Le pré liserant la forêt toute proche est, ce matin, d'un vert, glauque, retouché du rose mat des grands trèfles... L'on dirait un ciel renversé dans l'eau d'un étang et peuplé de constellations de marguerites! Çà et là jaillissent en couronne les frondes plumeuses des fougères. Les pieds dans l'eau, de petits saules agitent au souffle d'une brise perceptible pour eux seuls leurs feuilles encore teintées de la pourpre vernale du bourgeon.

Puis, les petites pyramides sombres des sapins baumiers, faites de noirs et de verts sourds étagés, s'épandent en tirailleurs devant les épinettes effilées en clochers... Tels des arbres de Noël portant à chaque branche une petite chandelle de cire pâle, les jeunes pins ont des pousses nouvelles, et prolongent en vert gai la tristesse immobile de leurs bras gommeux. Avec les palmes rigides des cèdres et la fine chenille des mélèzes, tout cela s'ajoute, se superpose sur un fond frissonnant de haute futaie claire, merveilleusement.

Pourquoi cet ensemble de hasard m'émeut-il tant? Ce désordre est-il donc beauté? Ou bien, n'est-ce pas plutôt l'âme fruste de lointains ancêtres qui remonte en moi? Ils conduisirent la charrue ou guettèrent l'orignal le long de bois semblables, et c'est peut-être le colon ou le trappeur dont j'ai hérité le sang, qui frémit devant le spectacle congénial de la nature!...

La route ensablée qui monte vers le cimetière est toujours déserte, et loin, très loin, le pic bat encore sans relâche d'autres arbres morts. . .

LE ROCHER ERRATIQUE.

Il est là depuis des siècles, des centaines de siècles peut-être au flanc du coteau herbu, non loin de la vieille grange. Abandonné par les glaciers en fuite devant le soleil plus chaud, l'énorme granit a gardé la pose de hasard qu'il avait avant l'histoire. Pour lui, les jours et les nuits ne nombrent pas. Il a vu, lentement, la terre se couvrir de verdure et de fleurs, et la forêt monter, grandir et se refermer sur lui. Sous l'ombre des grands pins qui le gardaient humide de la rosée du ciel, il accueillit les mignonnes légions des mousses, et, plus tard, le polypode capricieux grimpa sur ses flancs.

Les peuples insoupçonnés, ceux que l'histoire ignore, l'ont frôlé, et des générations d'enfants des bois ont dormi dans le retrait de sa base; le soleil et l'ombre lui ont dispensé l'éternelle alternance de leur caresse insensible, et la vague tranquille des siècles a passé sur lui sans l'entamer.

Un jour pourtant, la forêt surprise entendit un idiome inconnu et très doux. . . C'était l'homme blanc, l'homme de France, et de suite quelque chose fut changé. . .

. . . .

Trois siècles.

. . . .

Des coups de hache que se renvoient les échos étonnés! Des couplets de chansons, de francs éclats de rire!. . . Et le soleil à grands flots, viole le mystère séculaire, fouille les secrets de la mousse et des feuilles mortes! Autour du rocher désormais dégagé, de bonnes figures énergiques et brunes, ruisselantes aussi, entourent un prêtre colossal aux yeux d'enfant.

—Toi, Jacques Legault, voici ton lot. La terre est riche, la rivière est tout près. Bonne chance! Si tu as de la misère, tu sais, le curé Labelle est là!. . .

. . . .

Hier, je suis passé près du bloc erratique lavé de la pluie récente et brillant de toutes les paillettes de son mica. Tout auprès, les portes de la grange, grandes ouvertes, laissaient voir les tasseries vides et la grand'charrette agenouillée sur ses brancards.

Sur la croupe de pierre deux agneaux tout blancs jouaient dans le petit vent parfumé de trèfle et de marguerite...

Et je songeais à la vanité de toute vie, celle des agneaux et celle du passant qui les regarde. Posée ainsi en numérateur sur la durée du granit éternel elle nous apparaît bien telle que l'a définie, avec une infinie variété d'expression, la sagesse de tous les temps: un court portage entre un berceau et une tombe. Et, vraiment, le mystère de la vie me serait apparu plus profond que jamais si, à l'heure même, le son atténué d'un Angelus lointain ne m'avait rappelé à la solution splendide de la foi chrétienne!...

LA NEUVAINE

La rivière du Nord est délicieuse à l'heure du couchant. Laissez la ville et suivez la route qui en remonte le côté droit; vous cheminerez sur un sentier durci, bordé d'armoises et de tanaisies, avec, dans l'oreille, la basse assourdie et profonde de l'eau franchissant d'un saut les barrages. Des deux côtés il y a des maisonnettes en bois, pas prétentieuses, avec des jardinets et de blancs enclos, avec des chapelets d'enfants un peu défraîchis par la chaleur du jour et qui s'ébattent devant les portes.

Mais ce soir, les seuils sont déserts et un silence inaccoutumé accueille les premières ténèbres. Seules, et avec des airs de fantômes, les vaches broutent encore sans lever la tête, au travers des gros rochers semés dans les pâturages. Inconsciemment, le mutisme des choses nous envahit et nous marchons sans mot dire.

Mais voici qu'au travers du grondement continu de l'eau passe un bruissement de prières; l'instant d'après nous apercevons la demeure des Lauzon, noire de monde. Tout s'explique: le rang est en neuvaine; on demande du beau temps pour les semailles. Sur la "galerie" il y a tous les types familiers rassemblés par le besoin commun: les vieux à canne, les vieilles qu'on a placées dans les berceuses, les figures hâlées des remueurs de terre, les jeunes filles qui ont fait un brin de toilette, et les grands gars dont la pipe s'éteint lentement sur l'appui des fenêtres. Les enfants n'y ont pu trouver place; ils se serrent sur les trois marches et dans la balançoire près de la corde de bois franc. Tout ce monde prie, tourné vers un grand Sacré-Cœur de Jésus, sorti du salon et suspendu à l'orme qui ombrage le puits. Au-dessous de la naïve image, deux lampes à pétrole allument des reflets sur la vitre du cadre.

Nous sommes passés rapidement pour ne pas distraire et gêner les bonnes gens. Derrière la maison une pauvre femme, pour endormir un bébé criard, le balançait à bout de bras tout en répondant au chapelet...

L'heure arrivait, l'heure incertaine et tranquille où le miroir de l'eau se ternit et s'opalise, où il n'y a plus de rivière, plus de bosquet, plus de rivage, plus de ciel distinct, mais une mosaïque indécise où tout cela se double, se répète et se confond. Et tandis que nous nous éloignions, les lambeaux d'oraisons, les bribes de litanies, portés sur l'aile ouatée du soir, continuaient d'arriver jusqu'à nous...

Oh! l'impossible rêve de prier comme ces âmes simples, et, après avoir fait le tour de tant de choses, d'arriver à dire un peu bien, son Pater!

LE VILLAGE QUI MEURT.

C'est de Saint-Colomban, tout près de Saint-Jérôme, que je veux parler. Le village est littéralement perdu, égaré dans le désert des rocs nus, des "galets" comme on dit par là. Le paysage "galets" est infiniment tranquille et infiniment triste. Autour de vous la roche grise polie par les glaciers préhistoriques, mordus par le chancre des lichens, sonne sous le pied et ressuscite un passé fabuleux et muet. Un peu plus loin la forêt chiche se referme. Mais, passez le rideau d'arbres rabougris, et vous aurez devant vous un autre "galet", désert et nu qui se refermera pour s'ouvrir encore et se refermer toujours... et ainsi sur des lieues et des lieues.

Aussi reste-t-on saisi lorsque l'on tombe à l'improviste sur Saint-Colomban, par un chemin à peine visible sur le roc. La petite église de bois peinte en blanc est très légèrement posée sur le "galet"—on dirait une mouette fatiguée,—et il semble que rien ne sera plus facile que de la transporter, quand on le voudra sur un autre "galet". Une seule rue, cinq ou six maisons, et c'est tout. A cent pas, les arbres semblent fermer l'horizon, mais c'est le leurre éternel des "galets" et partout, loin, au-delà, tout près, le granit est roi.

Passée l'église, il n'y a guère qu'une maison, un vieux "magasin" abandonné, en ruine. On m'a dit son histoire, qui est touchante.

Saint-Colomban n'est plus, mais Saint-Colomban fut, ou du moins aurait pu être. Au temps où la région du Nord s'ouvrit à la

colonisation, ce petit village devint, par sa situation géographique, le quartier-général des colons qui montaient de la plaine laurentienne pour défricher les petites vallées des tributaires de la Nord. Le petit commerce y florissait. Un brave irlandais bâtit ce petit poste et y fit longtemps d'excellentes affaires. Sur le "galet" devant sa porte le bandage de fer des roues a creusé une petite ornière qui se voit encore. Les charettes des colons stationnaient là, à la queue leuleu, pendant que les propriétaires à l'intérieur menaient grand bruit dans la "boucane", faisant des emplettes, causant politique et s'approvisionnant de potins locaux pour la femme restée à la maison.

Lorsque la colonisation prit une autre route et que la déchéance de son village fut définitivement prononcée, l'Irlandais resta néanmoins fidèle à son poste. Il vit encore, très vieux, paralysé, aux soins de son fils, vieillard lui-même. Jamais il ne voulut revendre à collègue de Saint-Jérôme, les marchandises de toutes sortes entassées dans le "magasin". Depuis quinze ans, personne n'y entre; il croule, mais l'on respecte la volonté de l'aïeul. J'ai voulu voir de près cette masure. Elle est faite de pièces et dit son origine. La poutre du toit a cédé et tout s'affaisse par le milieu; l'échelle vermoulue tient encore sur les "bardeaux" noircis, gagnés, par places, par le velours envahissant des mousses. Plus de carreaux aux fenêtres; la porte, lamentablement, pend sur un seul gond tordu. A l'intérieur, des tiroirs d'épicerie, entr'ouverts, présentent des restes de sucre, de sel, de thé pillés par les rongeurs. Aux poutres tranversales pendent encore des vêtements en loques, des cirés, des fouets, que sais-je ? J'ai même vu un petit traîneau d'enfant, accroché à côté d'un fanal rouillé... Et sur le seuil, comme pour sceller cet abandon, et interdire l'entrée, montent, rigides et pâles, les tiges miséreuses des molènes.

Dans cette détresse et dans cette fidélité il y a quelque chose de profondément émouvant. Et cependant il a tort ce vieillard comme tous les vieillards d'ailleurs, dans cet inutile effort pour retenir le passé qui, irrémédiablement, s'en va! La vie, disait Henry Bordeaux, est dure et volontaire comme une troupe en marche et du passé elle se sert comme de matériaux pour reconstruire toujours!

Fr. MARIE-VICTORIN.

des E. C.

UN CURIEUX MANUSCRIT.

L'on m'a remis, ces jours ci, un manuscrit dont l'histoire est curieuse à ce point qu'un romancier en tirerait une nouvelle, peut-être même un roman, mais n'ayant pas l'imagination tournée vers la fiction, je vais me contenter de vous raconter les faits tout uniment.

***

En autant qu'on le sait, l'auteur qui portait un nom connu, mais que l'on croit ne pas être le sien, disparut, un mercredi du mois de juin, dans l'après-midi, il y a trente ans.

La rumeur circula qu'il s'était noyé, mais aucune preuve n'est venue confirmer cet on-dit.

Le personnage en question, homme dans la quarantaine, pensionnait, depuis quelques semaines dans une maison de l'ouest de la ville de Montréal.

Sans occupation apparente, il parlait peu et ne fréquentait personne. Tous les trois ou quatre jours, le courrier lui apportait une lettre qu'il s'empressait de lire plutôt deux fois qu'une, et qu'il détruisait ensuite, invariablement.

Le matin de sa disparition, cet étrange individu avait reçu un billet qui parut l'affecter beaucoup. Il le parcourut à plusieurs reprises, puis il sortit emportant quelques effets et nul ne l'a revu depuis.

Deux jours plus tard, sa maîtresse de pension donna avis de son absence aux autorités et, comme il avait laissé quelques dollars, elle fit annoncer la disparition dans les journaux, mais aucune réponse, aucun indice n'est venu éclaircir le mystère, si mystère il y a.

***

Sur une petite table de travail, qu'il avait dans sa modeste chambre, le solitaire, avait laissé le manuscrit d'un portrait de femme qui nous intéresse.

Ce n'est qu'un brouillon! Cela se voit aux ratures, aux annotations marginales, enfin au papier grossier et de format irrégulier sur lequel s'aligne l'écriture droite et ferme. Par la précision des détails physiques, par le soin avec lequel les nuances de caractères sont analysées, on sent que l'auteur a vu et qu'il peint d'après nature un être qu'il chérissait.

Mais quel était son but ?—A-t-il terminé son esquisse et en a-t-il envoyé une copie à la personne décrite ? Ou bien, à la suite de quelque circonstance dramatique, le portrait est-il resté, tel qu'il apparaît, à l'état d'ébauche ?

Dans ce cas, celle qui en était le sujet "n'en a jamais rien su" et, en le publiant, aujourd'hui, il peut arriver—car tout arrive—que la **portraiturée** lise avec émotion, ces phrases qui la peignaient au temps de son épanouissement! En tout cas, le morceau est d'un style gracieux, il ne manque pas de relief et mérite certainement d'être publié, jugez-en:

TON PORTRAIT

Aime dans ta jeunesse,
Aime dans l'âge mûr, aime dans tes vieux jours,
Car ton seul héritage et ta dernière ivresse
Ce seront tes amours.
Anonyme.

"Sourire superbe!

"Minois dont la séduction ensorcelle.

"Yeux de couleur indéfinie, admirables d'éclat ou de langueur.

"Sourcils bien fournis, gentiment arqués.

"Chevelure châtain-brun, opulente, ton orgueil.

"Bouche mignonne, lèvres sensuelles, nid de baisers longs, écrin rouge-"sang des blanches dents.

"Peau satinée, fine et dorée, laissant apercevoir le réseau menu des veines "bleues.

"Mains patriciennes, aux ongles convexes, rosés.

"On ferait un poème sur l'élégance de tes costumes, même les plus sim-"ples, tant tu sais les rehausser joliment, d'une fleur, d'un colifichet, d'un rien.

"Voilà en quelques traits, l'apparence, notons rapidement le dualisme "surprenant du caractère.

"On te suppose hautaine, égoïste, vaniteuse, tu es, cependant, d'une "charité exquise, d'un dévouement héroïque, d'une affabilité pleine de grâce.

"Que de moments doux et charmeurs tu procures à tes intimes, alors "que rayonnante de gaieté franche et communicative, tu sèmes la joie tout na-"turellement, semblable aux roses répandant leur parfum.

"A l'encontre, quelle maussaderie raffinée, quels mots tranchants jail-"lissent spontanément, lorsque tu détestes.

"Ardent tempérament d'amoureuse allié à une âme d'artiste, la mu-"sique, le chant, la peinture, les lettres t'ont admirablement préparée à goûter "les jouissances de l'esprit et les plaisirs des sens, mais aussi, à percevoir, avec "acuité, les peines et les afflictions qui sont, ici-bas, au revers des bonheurs.

"Heureusement, tes impressions plus vives que profondes, n'engendrent "pas la mélancolie morbide, car si parfois tu mouilles de pleurs ta gaieté, tu peux "également sourire dans les larmes.

"A la façon d'une jouvencelle, les problèmes mystérieux des sexes te "révoltent et ta candeur se désespère d'être inconsciemment évocatrice de désirs "fous, quand ton rève serait de ne provoquer qu'hommages, amitié ou tendresse.

"Sois miséricordieuse pourtant. Ne connais-tu pas l'empire de la "chair? Seulement, souple quoique faible, tu plies et ne romps pas. C'est la "différence.

"Non moins sage que fougueuse, bohème comme la cigale et industrieuse "comme la fourmi; chaste autant que passionnée, penchant aujourd'hui vers "l'ascétisme et demain vers la volupté, ton horreur du péché ne se compare qu'à "ta soif de caresses et c'est à travers ces contradictions que tu louvoies avec une "maîtrise, pour ne pas dire une témérité qui tient du prodige.

"Peu de personnes réunissent en elles, une gamme aussi étendue de "sensations.

"Instrument délicat, tu vibres au moindre contact, réel ou figuré, de "même que les lyres antiques résonnaient à l'effleurement du plus petit souffle "d'Eole.

"Antithèse vivante, énigme dont la solution m'attire, j'effeuille à tes "pieds, délicieuse et troublante femme, les pétales de mon adoration et te fais "l'holocauste suprême...

"La dernière phrase est inachevée. Plus bas, on lit ces vers de Raoul Gineste:

"Oh ! les bonnes réalités
Que les caresses d'une femme
"Pour les rêveurs désanchantés".

***

Voilà bien des fois déjà que je lis et relis ce manuscrit et que je me surprends à me poser ces questions:

Est-ce là le soupir d'une âme endolorie ? est-ce l'offrande intime de quelqu'un qui aimait sans espoir ? ou bien serait-ce le chant d'un amoureux qui a goûté au bonheur et qui voulait en fixer le souvenir ?

Qui le dira ? BLONDEL.

PROBLEMES LAURENTIENS

Nos lecteurs sont invités à transmettre au directeur du "**Pays Laurentien**" leurs commentaires à propos de l'article de M. Emile Miller. Cet article pose pour nous un problème. Faut-il modifier le titre de notre revue ? Tous les collaborateurs et tous les lecteurs ont droit au chapitre. Pierre Héribert, directeur du Pays Laurentien, 1210 St-André, Montréal.

Un problème non moins intéressant, pour nous, serait de savoir ce que pensent de nous et de notre œuvre, tous nos lecteurs. Nous attendons de ceux qui nous lisent une manifestation d'opinion, ne serait-ce que l'envoi du prix de l'abonnement. P. H.

LAURENTIE, LAURENTIDES, LAURENTIN ET LAURENTIEN

A M. le Directeur du **Pays Laurentien.**

Mon cher Directeur,

Dans la deuxième livraison de votre jolie revue, vous notiez que certains lecteurs avaient élevé des doutes sur la correction de son titre même, et vous ajoutiez bien ingénument qu'en ma qualité de collaborateur (qui ne collabore pas souvent, dira-t-on), j'étais invité à trancher le différend, à motiver mon choix entre **laurentien** et... **laurentin.**

Aimer la géographie, cela ne confère pas un brevet de compétence ès-lexicologie. S'agit-il d'une opération chirurgicale ou d'un plaidoyer ? La question n'est pas oiseuse, car l'une et l'autre besognes me répugnent: j'ai une invincible horreur du sang et de la chicane.

Pour trouver qui a raison de vous, mon cher Directeur, ou de certains de vos lecteurs, nous emprunterons la méthode critique, en relatant l'origine des mots en litige, en montrant ce que leurs auteurs en ont voulu faire entendre, puis nous chercherons s'il est une règle mécanique présidant à la forme que prennent les qualificatifs tirés d'un substantif.

Chacun des mots qui nous occupent ici a son acte de naissance dressé en bonne et due forme. Celui de **Laurentides** se trouve sous l'aspect d'un renvoi jeté au bas de la page 180, de l'Histoire du Canada de Garneau, dont l'édition princeps parut à Québec, en 1845. En voici le texte: "Cette chaîne n'ayant pas "de nom propre et reconnu, nous lui avons donné le nom de Lau-"rentides, qui nous paraît bien convenable à la situation de ces "montagnes dont la direction est parallèle au Saint-Laurent. "Un "nom propre est nécessaire, afin d'éviter les périphrases toujours "si fatigantes et souvent insuffisantes pour indiquer une localité, "un fleuve, une montagne, etc. Quant à l'euphonie, le nom que "nous avons choisi, du moins nous l'espérons, satisfera l'oreille la "plus délicate et formera une rime assez riche pour le poète qui "célèbrera les beautés naturelles de notre pays" (t. I, l. II).

Dans la littérature anglo-canadienne les mots **Laurentian** et **Laurentide** furent employés d'abord en 1854, par le géologue T. Sterry Hunt, dont le mémoire scientifique ne devait être publié

que trois ans plus tard, à Toronto. En mars 1857, sir William E. Logan, directeur du service géologique, présentait au gouverneur des provinces du Canada son **Report of Progress for the years 1853-54-55-56,** en écrivant dans l'introduction: "The Reports of "Mr. Hunt comprehend various investigations of the lime-feldspar "rocks and their associated minerals of the Laurentian formation "(p. 5) . . . Mr. Murray's lines of exploration traverse for the most "part those rocks which, in Canadian geology, have been termed "the Laurentian system . . . they have been described in former Re- "ports as sedimentary deposits in an altered condition, consisting "of gneiss interstratified with important belts of cristalline limestone "(p. 7)."

On lit en outre, dans le propre rapport de Hunt, les expressions **Laurentide district, Laurentide mountains, Laurentide hills.** Il y a plus: à la page 297 du même ouvrage, on voit que le paléontologiste E. Bellings a catalogué en 1856 un fossile, mollusque brachiopode du genre orthis, sous le nom d'**Orthis Laurentina.** Ce **Laurentina** plutôt quelconque, voire dans le monde savant, tomba certainement dans l'oubli. Si jeune et déjà fossile!

Ainsi, tous nos mots dérivés de Saint-Laurent, à l'exception de **Laurentie,** existaient déjà en 1857. Mais leur sens n'allait se préciser, et leur vulgarisation se produire que bien lentement.

***

Les Laurentides ne sont pas "une chaîne, comme cela s'entend d'ordinaire et par habitude, c'est-à-dire une succession de montagnes adoptant une direction à peu près régulière et continue" (Arthur Buies, **Au portique des Laurentides,** Québec, 1891, pp. 6 et 7). Elles sont tout simplement le rebord continental de ce vaste plateau archéen que l'on appelle en géologie le **bouclier** ou **écu canadien,** le **Canadian shield** des Anglais. Ce n'est qu'entre les Escoumains et le cap Tourmente, et le long de la Haute-Ottawa, depuis l'île du Calumet jusqu'au Témiscamingue, que les Laurentides constituent, à proprement parler, une chaîne de montagnes. Partout ailleurs, comme dans la région Labelle, où les sommets sont pourtant remarquables, où les vaux, les gorges sont parfois profonds, on ne saurait parler que de la zone des Laurentides. En dehors du Canada originel cet alignement d'élévations ravagées par les glaces du quaternaire peut être identifié sur une trajectoire qui rattacherait le Manitoba lacustre au rivage méridional du Grand-Lac-de-l'Ours, soit aux abords du Cercle polaire.

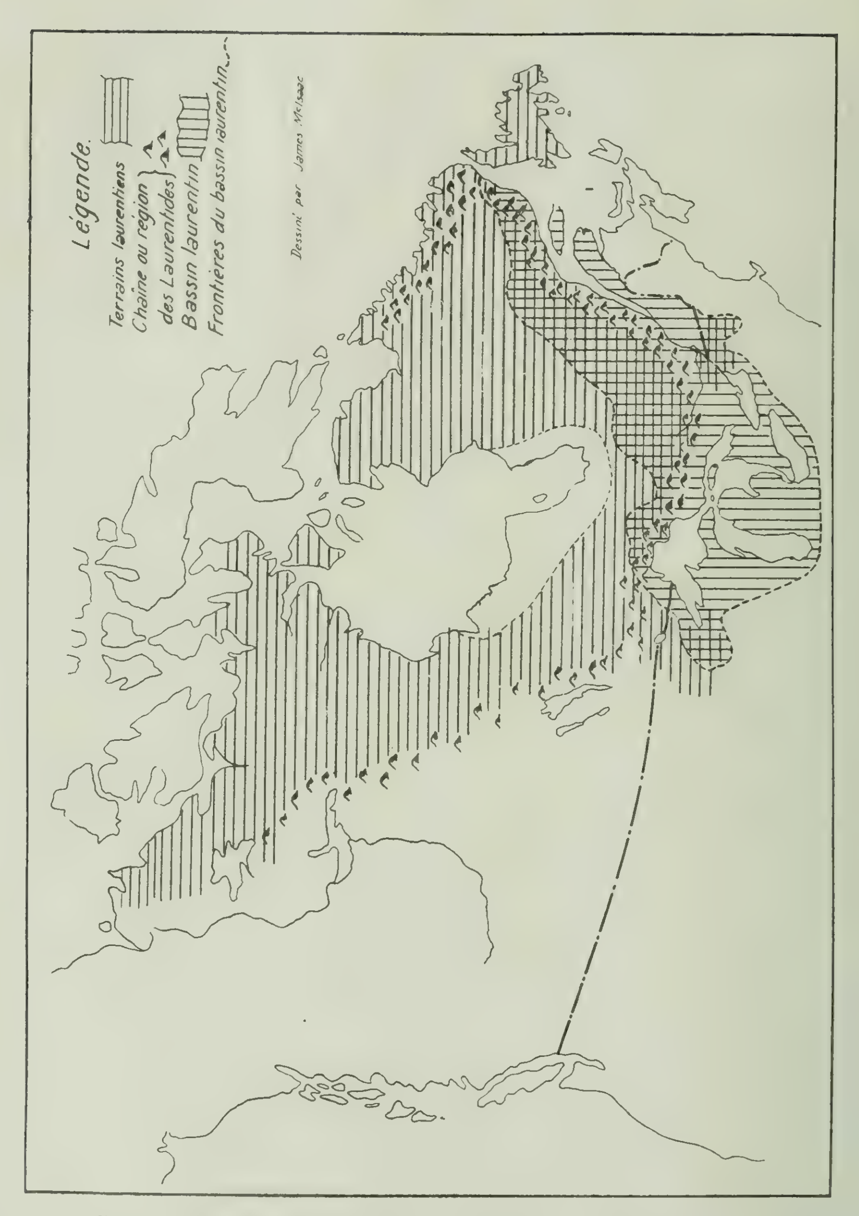

Cette carte-esquisse concrétise la substance de l'article. On ne saurait confondre un fait géologique et un fait géographique: Ainsi apparaît la parfaite autonomie de l'un et de l'autre termes. L'aire quadrillée représente la "chevauche" de ce qui est laurentien sur ce qui est laurentin, et "vice versa."

Quant au laurentien, c'est l'ensemble de granites et de mica-schistes qui occupe, dans notre Amérique boréale, un vaste triangle dont les pointes se trouvent au delta du Mackenzie, au détroit de Belle-Isle et à la tête du lac Supérieur." . . . c'est à l'archéen qu'il convient d'attribuer les gneiss plus ou moins granitoïdes de la région des grands lacs de l'Amérique du Nord, qui prolongent sur ce continent la bande archéenne de l'Europe septentrionale. On en fait le terrain laurentien (du nom du Saint-Laurent)" (A. de Lapparent, **Abrégé de Géologie,** *Paris, 1907, pp. 146-147*).

On ne regardera pas ces deux définitions comme un hors-d'œuvre, car elles facilitent l'intelligence de ce qui va suivre.

Nous avons vécu avec ces deux termes de **Laurentides** et **Laurentian** jusqu'en 1869, alors que Mgr. Taché, évêque de Saint Boniface, imagina, ce que Hunt avait fait, le qualificatif **laurentin,** cause initiale de notre perplexité présente. Celui qui fut le Pacificateur de l'Ouest dit, dans son **Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique,** en décrivant les collines que constituent les Laurentides:" . . . la diagonale . . . empiète sur les rochers Laurentins (p. 6). Cette portion du pays est toute inculte, couverte en grande partie de roches primitives du système laurentin" (p. 6).

Il est évident que Taché donnait pour forme adjective aux **Laurentides** de Garneau, de même qu'au **Laurentian** de Hunt et Logan, le qualificatif de **Laurentin** Cette heureuse création était-elle bien appliquée ? Lorsqu'Elisée Reclus la recueille, il se charge de lui attribuer une signification jusque-là inédite: "Le terme "laurentien," dit-il, a un sens exclusivement géologique: il s'applique aux terrains paléozoïques d'une extrême antiquité, qui constituent une partie considérable de la chaine des Laurentides, tandis que l'adjectif "laurentin," employé par Taché dans l'**Esquisse du Nord-Ouest,** est un qualificatif d'ordre général pour tout ce qui se rapporte au fleuve Saint-Laurent et à son bassin" (**Nouv. Géogr. Univ.,** *t. XV, Paris, 1890 p. 419*). N'est-ce pas assez clair et catégorique ?

*
* *

Reste la question étymologique. Existe-t-il, sur le terrain mouvant de la formation des mots, une règle qui puisse nous guider avec certitude ?

Les substantifs latins terminés en **is, inus, ius, ia, ium,** deviennent-ils, en passant dans le français, des adjectifs finissant par **ien,**

ienne, tandis que les substantifs terminés en **ens, os, us, a, um** feraient leur terminaison en **in, ine?**

Ainsi: Ambrosius (Ambroise) fait ambrosien, ienne,
Aurelius (Aurèle) fait Aurélien, ienne,
Augustinus, (Augustin) fait augustinien, ienne,
Gregorius (Grégoire) fait grégorien, ienne,
Cécilia (Cécile) fait cécilien, ienne,
Valerius (Valère) fait valérien, ienne,

tandis qu' Augustus (Auguste) fait augustin, ine,
Aquila (aigle) fait aquilin, ine,
Benedictus (Benoît) fait bénédictin, ine.
Celestus (céleste) fait célestin, ine.
Paulus (Paul) paulin, ine,
Sixtus (Sixte) sixtin, ine.

Mais voici des exceptions: Antonius (Antoine) fait antonin, ine,
Johannes (Jean) johannin, ine,
Florentius (Florent, Florence) fait florentin, ine,
Justinus(Justin) fait justinien, ienne,
Ludovicus (Ludovic, Louis) fait ludovicien, ienne, et
Sabinus (Sabin) fait sabinien, ienne, et sabin, ine.

Les exceptions menacent de déborder la règle. Et l'on comprend alors que **Laurent,** (Laurentius tiré de laurus) puisse former sans scandale **laurentin** aussi bien que **laurentien.**

Voudrait-on refuser droit de cité dans notre langue à ce **laurentin?** qu'on se priverait d'un mot précieux. Nous savons la nécessité qu'il y a de le différencier d'avec **laurentien.** Il faut encore signaler l'ambiguité que causerait une expression comme celle-ci: "les violettes laurentiennes", quand il existe déjà un genre de plantes que les botanistes appellent les **laurenties.**

Attachons-nous aux définitions de Reclus. Que les ingénieurs hydrographes ou forestiers nous parlent du bassin laurentin; les économistes, les sociologues, des richesses et des populations laurentines, tandis que les géologues, les minéralogistes nous occuperont du terrain laurentien. Quant aux poètes, quant aux... géographes (heureux et subtils mortels, comme assis aux deux pôles du monde poétique), ils auront ce privilège d'user à leur gré de l'un et de l'autre vocables, sans cependant les confondre.

En tout cela il n'y a pas l'ombre d'une subtilité. Enonçons quelques vérités constantes, en respectant le sens des mots: la

majeure partie du bassin **laurentin** repose sur des roches qui n'ont rien de **laurentiennes;** notre province, poétiquement appelée la "Laurentie," est loin d'embrasser toute l'aire **laurentienne**, non plus que tout le bassin **laurentin;** nos populations **laurentines** se mêlent aux éléments qui envahissent le **laurentien.** Formulons aussi un souhait bien sincère: que votre chère revue trouve autant de lecteurs sur les **sols laurentiens** qu'elle en compte déjà au **pays laurentin**. Et croyez-moi, monsieur le directeur, votre très obligé,

Emile MILLER.

Montréal, le 2 septembre 1916.

AUX CANADIENS-FRANÇAIS D'ONTARIO

A la mémoire de feu l'honorable F.-D. Monk

En vain sur ton destin se ruent toutes les rages,
Ta force est dans ta foi que rien ne peut ternir;
Le héros est un socle où s'érigent les âges,
Son nom qu'on y grave est le nom de l'avenir.

Les siècles, des grands morts, honorent les outrages,
La croix est un sceptre et le tombeau d'un martyr
Est le berceau d'un peuple où comme les Rois Mages,
S'agenouillent et prient les âges à venir.

Plus fort que le canon, plus haut que le tonnerre,
L'idéal, au-delà de l'azur a son aire,
Mon frère, reste fort, devant l'autel du mal,

La douleur n'émeut pas un profond idéal;
Comme la foudre qui ravage tout sous elle,
Ne laisse qu'un frisson sous la voûte éternelle!

1916. W.-A. BAKER.

DANS LES BOIS

Au printemps l'oiseau naît et chante
N'avez-vous jamais ouï sa voix?
Elle est pure, simple et touchante,
La voix de l'oiseau dans les bois...

L'été, l'oiseau cherche l'oiselle,
Il aime et n'aime qu'une fois.
Qu'il est doux paisible et fidèle
Le nid de l'oiseau dans les bois...

Puis quand vient l'automne brumeuse
Il se taît....avant les temps froids;
Hélas, qu'elle doit être heureuse,
La mort de l'oiseau dans les bois....

M. BOURBEAU RAINVILLE

"Le Pays Laurentien" déplore vivement la mort de l'un de ses collaborateurs, M. Bourbeau Rainville, décédé à Ste-Agathe, après une longue maladie, le 23 septembre dernier. Notre revue se fait l'interprète de ses collaborateurs pour offrir à la famille du défunt leurs plus sincères sympathies, car tous, nous n'en doutons pas, s'associent au deuil profond qui vient de la frapper.

M. **Bourbeau Rainville** naquit à Arthabaska le 12 mai 1873. Il était le fils de feu M. Louis Rainville, avocat et protonotaire de la cour supérieure d'Arthabaska. Après un cours élémentaire à l'école primaire de sa paroisse natale, M. Bourbeau Rainville fit ses études classiques au collège de Nicolet, où il reçut le titre de bachelier ès arts en 1895; il étudia le droit à l'université Laval, de Québec, où il gagna la médaille d'or offerte par le gouverneur-général lord Aberdeen, la médaille d'argent de sir Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et celle de M. Tessier. Il est assez rare de voir ces trois médailles décernées au même étudiant. Admis au barreau en 1898, M. Bourbeau Rainville ouvrit un bureau à Bryson. Plus tard il forma une société légale à Hull, en compagnie de M. T.-P. Foran, C.R., et depuis huit ans, il était magistrat du district de Pontiac.

Il avait épousé le 10 mai 1898, Melle. Eliza, fille aînée de l'honorable sénateur L.-O. David.

Notre regretté collaborateur s'occupait aussi de journalisme et avait fondé avec M. T. Moffatt, deux journaux libéraux: **"La voix de l'Outaouais"** et le **"Pionnier canadien"**. Dans cette dernière feuille il publia un roman de mœurs canadiennes: "Camille Mirecourt". Il était aussi l'auteur d'un drame en vers, "Dollard des Ormeaux", interprété pour la première fois à Montréal, en 1911, et qui obtint un succès mérité. Il a fait, en plus, assez de poésies fugitives pour former un volume suffisant et nous espérons que cette œuvre éparse recevra l'honneur de la publication. Elle en vaut la peine et notre public saura l'apprécier. Si cet apôtre délicat de la littérature canadienne qu'était M. Bourbeau Rainville n'est plus, son souvenir vivra, car il laisse une œuvre durable, digne de lui.

La pièce de vers que nous publions dans ce numéro, est la dernière que fit notre ami et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne goûtent tout le charme de cette poésie posthume.

Gérard MALCHELOSSE.

FRANCE AUX SOLDATS

Puisqu'il vous faut offrir vos jours en sacrifice,
Au moment des adieux que tout vous soit propice.
Oui, grisez-vous du ciel natal, des champs, des bois;
Grisez-vous de rayons, de parfums et de voix.
Que l'âme du foyer, de l'enfant, de la femme,
Avec l'amour d'un peuple entier garde votre âme.

—o—

Prenez conseil des morts que vous avez aimés
Que votre œil ait l'éclair des cierges allumés
Dont la flamme s'avive au souffle des cantiques
Quand, secourable et bon, passe l'Hôte mystique
Parlant de survivance à l'heure des combats.

—o—

Gisants, mais immortels, si vous restez là-bas,
Dans la paix des sillons ayez la griserie
D'avoir semé des jours meilleurs — POUR LA PATRIE.

Bourbeau Rainville.

Automne 1916.

DEUILS LAURENTIENS

"Le Pays Laurentien" a vu disparaître dans le mois de septembre, deux de ses amis sincères, le premier dans la personne de M. le chanoine Adam, l'autre dans celle d'un collaborateur, M. Bourbeau-Rainville. Tous deux, au lendemain de l'apparition du "Pays Laurentien," sans se demander si le succès couronnerait nos efforts, et si cette revue ne s'arrêterait pas comme tant d'autres à son premier numéro, envoyaient leurs chèques et accompagnaient leurs souscriptions, le premier d'une longue lettre pleine de conseils sages dont nous avons fait notre profit, le second d'une belle poésie parue dans la livraison de février. Tous deux avaient compris le mérite de notre effort et l'ont patronné en véritables amis des lettres; ils avaient compris pareillement que c'est au début qu'une œuvre a besoin d'être encouragée et non quand elle a péri faute d'un petit sacrifice commun. Cela me remet en mémoire un de mes amis qui depuis douze mois promettait sa visite à ma **"Librairie Nationale"**. Jamais il ne me rencontrait sans me féliciter sur l'œuvre que je poursuivais. Un jour il me dit : j'irai te voir demain.—Trop tard, mon cher; fermé depuis quinze jours—Il me parut fort peiné d'être venu trop tard. Le chanoine Adam et Bourbeau-Rainville sont inscrits à la page première de nos livres et nous sommes reconnaissants de leur geste. Et dire que certaines revues reçoivent "Le Pays Laurentien" depuis dix mois et n'ont pas crû devoir lui adresser le salut fraternel. Peut-être faudrait-il intervertir les rôles et que "Le Pays Laurentien", né d'hier, présente à ses lecteurs les revues jeunes et vieilles qui florissent ou végètent au pays laurentien. Nous y songeons.

Pierre HERIBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES DE CHEZ NOUS

Lemay (Pamphile)—**Reflets d'antan,** Poèmes, Montréal, Granger Frères, 1916, 1 vol. in-12 de 218 pp.

Avec une inlassable tenacité, le poète si sympathique des **Gouttelettes,** malgré son grand âge, a travaillé, ces dernières années, à donner à son œuvre sa forme définitive. Son œuvre poétique a été, selon le conseil de Boileau, remise sur le métier au moins vingt fois et se présente maintenant à nous dans une forme presque nouvelle tant elle a subi de modifications dans l'émondage. Ce recueil se compose de pièces anciennes datant de près de cinquante ans et de quelques-unes inédites. **Reflets d'antan** avec les **Epis,** et **Evangéline** forme les trois premiers volumes de l'œuvre poétique remaniée de Lemay qui en comptera sept. Les prochains volumes à venir seront **Tonkourou,** les **Fables.** les **Moissons,** et enfin une nouvelle édition des **Gouttelettes.** Tous ces volumes sont de format uniforme et d'une toilette typographique irréprochable. Le nom de Lemay est assez connu pour que nous nous dispensions d'éloges inutiles. Il est depuis longtemps en possession de la gloire littéraire que son œuvre lui a méritée.

Lacasse (abbé Arthur)—**Heures Solitaires**—Poésies, Québec 1916, 1 vol. in-8 de 189 pp.

Livre d'un poète sincère, d'un prêtre et d'un patriote. Le mot "vates" en latin est synonyme de prêtre et de poète. Ces deux titres vont bien ensemble et dans ce cas-ci se réalisent très bien. Dans tout le livre le poète a traduit ses émotions en une langue digne de la poésie, sans jamais oublier son caractère sacerdotal. C'est le livre d'une âme de prêtre qui s'est souvent agenouillée devant l'autel dans la méditation, et les mystères auxquels elle est mêlée par son ministère sont le thème naturel de ses chants. Ce livre est certainement un des plus sincères sortis de la plume d'un de nos poètes. Si la poésie de l'abbé Lacasse ne plane pas dans les hautes sphères du lyrisme elle est néanmoins grande par son inspiration et reposante par sa sérénité et sa sincérité. L'inspiration factice est absente des "Heures solitaires".

Rapport annuel du département des Archives Municipales pour l'année 1915:—Montréal 1916, 1 vol. in-8 de 79 pp.

Ce rapport en appendice contient: **Inventaire chronologique des cartes et des plans de Montréal, 1611-1915** avec annotations **d'Emile Miller,** archiviste adjoint, de la Société Historique de Montréal. Travail très soigné et très important qui a dû coûter à son auteur des recherches multiples. Il rendra aux citoyens et aux chercheurs de réels services. L'on pourrait en dire autant du **catalogue de la Bibliothèque administrative** que contient le même rapport. Souhaitons que ces travaux soient appréciés à leur mérite.

Pierre HERIBERT

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année — NOVEMBRE 1916 — No. 11

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM — MONTREAL

1ère ANNÉE.—No. 11. NOVEMBRE 1916

LE PAYS LAURENTIEN

Ouvrez ou fermez la fenêtre,
J'ai les montagnes sous les yeux.
De proche en proche on voit renaître
Leurs dos d'éléphants monstrueux.

Salut ! troupeau des Laurentides
Qui chemine vers l'occident
Où vont les nuages rapides
Emportés sur l'aile du vent.

Mais vous, que jamais rien ne presse,
Comptant un siècle à chaque pas,
Vous avancez avec noblesse
Vers les pays cachés là-bas.

J'ai vu le terme de la course
Où s'étagent vos grands plateaux
Et c'est tout auprès de la source
Du Saint-Laurent aux verts coteaux.

De l'est à l'ouest, barrant l'espace,
Rejettant le nord d'un côté,
Réservoir de neige et de glace,
Vous devenez fleuve en été.

Des gorges, des lacs, des montagnes
Sortent les flots rebondissants
Qui rafraichissent les campagnes,
Abreuvent les blés jaunissants.

Muraille immense, les tempêtes
Tourbillonnent dans vos sommets.
J'ai vu l'aurore sur vos têtes;
Jamais je n'oublirai, jamais!

Par la fenêtre où je regarde
Le changement de la saison
Je vois des pics montant la garde
Qui s'alignent vers l'horizon.

Parfois, du centre de la ville
L'étranger s'arrête surpris,
Devant ce grand corps qui défile
Avec des contours arrondis.

Ce sont nos Alpes, nos Carpathes,
C'est notre Ecosse et ses vallons,
Nos lacs d'Irlande ou des Croates,
Toujours plus beaux plus nous allons.

Saluez les masses splendides
De ces géants dominateurs
Et que le nom des Laurentides
Parle à l'esprit comme à vos cœurs.

Benjamin Sulte

LES REVUES LAURENTIENNES

Les étrangers qui s'intéressent aux Canadiens demandent parfois aux libraires ou à d'autres personnes de notre province de leur indiquer quelques revues du Canada. Le Canada en compte plus de deux douzaines et combien de nos compatriotes seraient embarrassés d'en nommer trois. Je sais même un libraire qui répondit à un français que le Canada n'avait que deux revues: La "Revue Canadienne" et la "Nouvelle-France". Ce français étonné, parce qu'il en recevait déjà trois en dehors de celles nommées, m'écrivit pour détails supplémentaires. Je me hâtai de lui citer une douzaine de publications canadiennes pour détruire le mauvais effet produit par ce libraire éteignoir.

Dire que le Canada français n'a pas de revues, c'est le dénigrer et le calomnier affreusement. Le Canada français ne compte pas loin de cent publications hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles ayant les caractères de la revue. La plupart de celles-ci sont des revues religieuses, organes d'œuvres et de sociétés, de diocèses ou de paroisses.

Nous n'avons pas l'intention d'en dresser le catalogue complet. Nous nous contenterons de mentionner les principales en indiquant en peu de mots leurs caractères:

La Revue Canadienne, publiée par un groupe de professeur de l'Université Laval, fondée en 1864, est la plus ancienne de nos revues. La plupart de nos écrivains y ont collaboré et la collection forme le plus beau répertoire de littérature nationale qui se puisse trouver. Revue sérieuse et digne, à laquelle on a fait récemment le reproche d'être plus française que canadienne. Est-ce signe d'âge ? Non, car elle compte de brillants collaborateurs parmi les jeunes professeurs de l'Université qui ont orienté la revue vers des points de vue nouveaux et des champs inexplorés chez nous. Mensuelle, $3.00.

La Revue Trimestrielle, publiée par un groupe de professeurs et d'anciens élèves de l'École Polytechnique. Revue sérieuse et scientifique, le plus bel effort du Canada-français dans ce domaine. Trimestrielle, $3.00.

La Nouvelle France, revue mensuelle, publiée sur la direction de l'abbé L. St. - G. Lindsay. Revue littéraire, apologétique, historique et théologique. Mensuelle $2.00

Le Parler Français, organe de la Société du Parler français du Canada, revue mensuelle philologique et littéraire $2.00.

Le Bulletin des Recherches Historiques, organe de la Société des Etudes Historiques, revue mensuelle, documentaire [illegible] dans le domaine historique. P.-G. Roy, directeur. $2.00.

Le Bulletin de la Société de Géographie de Québec, revue mensuelle géographique. $2.00

L'Enseignement Primaire, revue mensuelle pédagogique publiée à Québec sous la direction de J.-C. Magnan.

L'Enseignement Secondaire, revue trimestrielle pédagogique.

Un Canadien errant, petite revue de lectures pour le foyer dirigée par Ernest Bilodeau, mensuelle 75 cents l'année.

Le Petit Canadien, organe d'action patriotique et sociale, publié par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, mensuel 50 sous par an.

Le Pays Laurentien, revue mensuelle historique et littéraire, fondée par Casimir Hébert et Gérard Malchelosse dirigée par le premier sous le pseudonyme de Pierre Héribert.

La revue la plus pleine de terroir publiée aux bords du Saint-Laurent, celle que l'on lit depuis le titre jusqu'au colophon parce qu'elle réflète beaucoup l'âme des gens de chez nous. $2.00 par an.

Le Naturaliste Canadien, fondé en 1868 par l'abbé Provencher et dirigé par l'abbé Huard, la deuxième pour la date de fondation de nos revues laurentiennes actuelles. Revue des sciences naturelles, mérite un plus grand encouragement des nôtres, mensuelle, $1.00 l'année.

Le Canadian Antiquarian and numismatic journal, revue trimestrielle bilingue de la Société des Antiquaires de Montréal, fondée en 1872, a cessé sa publication pour le temps de la guerre. Histoire et numismatique.

Le Semeur, organe de L'Association de la Jeunesse Canadienne française, revue mensuelle d'action sociale et catholique. $1.00 l'an.

Ottawa Naturalist, revue scientifique bilingue publié à Ottawa.

La Bonne Parole, organe de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, revue mensuelle des intérêts féminins. 50 sous par an.

Le Foyer, revue mensuelle féminine, organe de l'œuvre du même nom. $1.00 l'an.

L'Ami du Foyer, revue mensuelle de lectures des familles publiée à Saint-Boniface par le Rév. Père Gladu O.M.I. $0.50 l'an.

La Revue Dominicaine, revue d'action religieuse mensuelle publiée par les Dominicains de Saint-Hyacinthe, une des plus sérieuses du Canada français. $1.00 l'an.

Le Messager Canadien, revue mensuelle des intérêts [illegible] des ligues du Sacré-Cœur. $0.50 l'an.

La Tempérance, organe d'action sociale, dirigé par les Franciscains de Montréal, 25 sous par an.

Nous avons jusqu'ici nommé 21 publications; nous mentionnons encore les suivantes:

Les Annales de Saint-Joseph, de Sainte-Anne de Beaupré, des Prêtres adorateurs, Le Messager de Notre-Dame du Sacré-Cœur, de Marie-Reine des Cœurs, Le Petit Messager du Très Saint-Sacrement, le Bulletin Eucharistique, L'Echo paroissial du Sacré-Cœur (Chicoutimi), **La Revue Eucharistique, la Revue du Tiers-Ordres, les Missions d'Afrique, Les Fleurs de la Charité, La Semaine religieuse de Québec, celle de Montréal, Les Cloches de Saint-Boniface,** plus de vingt bulletins paroissiaux, plusieurs revues médicales et commerciales telles que: **Montréal Médical, La Clinique, L'Union Médicale du Canada, Le Journal de Médecine et de Chirurgi-** publiées à Montréal et **Le Bulletin Médical** à Québec. **Le Moniteur du Come merce,** le **Prix courant, Tissus et Nouveautés, Liqueurs et Tabacs,** des revues populaires telles que le "Samedi", la "Revue populaire" etc., des revues légales, musicales etc.

Et nous en avons omis.

Nous avons crû bon de dresser cette liste pour aider nos compatriotes à ne pas dénigrer leur province mais aussi pour nous permettre de leur rappeler qu'il est de leur devoir de favoriser de toutes leurs forces les revues et les journaux publiés en langue française, surtout ceux qui se font les défenseurs des saines traditions, de nos intérêts nationaux, patriotiques, ou professionnels. Ce sont autant de véhicules de la pensée canadienne, la manifestation de l'effort intellectuel national, et de leur succès dépend le triomphe de nos intérêts vitaux, le respect de nos libertés constitutionnelles. Si nous voulons que le verbe français se maintienne sur les bords du Saint-Laurent, il faut en multiplier les échos par la presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle. Il faut forcer nos compatriotes à repéter ce verbe et entraîner pacifiquement ensuite nos concitoyens de langue différente à prendre contact avec Lui, s'ils veulent connaître les trésors de pensée que nos littérateurs, nos philosophes et nos économistes auront enchâssés dans nos revues.

Tant qu'il y aura des journaux et des revues pour répéter aux populations laurentiennes leur devoir dans la lutte pour le maintien de leurs droits et de leurs libertés, il est une raison d'espérer dans le succès final. Mais si nous négligeons notre devoir envers nos écrivains et nos penseurs, si nous les forçons par notre indifférence à se taire, si les porte-voix de la nation sont réduits au silence, notre plainte sera ignorée parce qu'elle se sera confinée à

la seule expression parlée; le journal atteint des recoins auxquels ne saurait parvenir la voix la plus éloquente; il va jusque chez l'adversaire y détruire le préjugé, revendiquer la justice, ce que l'orateur ne peut faire d'ordinaire qu'au milieu d'auditoires sympathiques; l'orateur a besoin du journal pour porter sa voix aux oreilles absentes. Ne l'oubliez pas, car vous seriez à blâmer, ô canadiens de peu de zèle, qui recevez le "Collier's" ou le "Canadian Courier", et qui refusez de vous abonner à une revue de chez nous, sous prétexte que vous n'avez pas le temps de lire ? Vous n'avez pas le temps de lire et vous donnez sept dollars par an au journal étranger ? Ce même argent apporterait trois revues du terroir à votre foyer et au lieu de saturer votre femme et vos enfants de littérature torontonienne, souvent pétrie d'intolérance et d'étroitesse, vous assureriez à votre famille le contact avec la littérature de chez nous et partant le maintien dans son sein, des coutumes, mœurs et croyances nationales.

Pierre HERIBERT

PENSEES D'AUTOMNE

Automne, il te faut comme au génie à l'étroit,
Les monts, l'azur, sans quoi tu glisses dans la fange;
Il faut le hêtre ainsi qu'un sceptre aux mains d'un roi,
Et la feuille morte à ton diadème étrange.

L'été folâtre rit, mais la pensée en toi
Berce ses rêves las de ce qui passe et change;
Ta mélancolie est l'harmonieuse loi
De ces temps courbés sous la guerrière phalange.

Tes feuilles font de leur essaim silencieux,
Des chemins d'or montant sous un ciel radieux
Jusqu'à l'âpre sommet des monts mélancoliques;

Dans la plaine aux chants doux, aux pommiers antiques,
La feuille tombant fait aux fruits morts un linceul,
Et l'arbre éploré seul reste, sombre aïeul.

W.-A. BAKER.

Dans les Montagnes de St-Bruno.

LES ARPENTS DE NEIGE

Il y a une soixantaine d'années, un lecteur canadien a découvert "**Candide**" de Voltaire et il y a trouvé: "En ce temps-là on se battait pour quelques arpents de neige au Canada", ce qui lui monta les sangs et il en parla, fit connaître la phrase par le moyen des journaux, dauba sur Voltaire, lui attribua la cession de la colonie à la Grande-Bretagne, en un mot, il avait inventé, sans y prendre garde, une rengaîne idiote destinée à faire son chemin dans notre monde.

Depuis plus d'un demi-siècle, la phrase sert de refrain aux orateurs, elles se faufile dans les gazettes et les livres, on la cite à tout bout de champ dans les conversations,—elle signifie que Voltaire ayant un jour ridiculisé le Canada, la France adopta l'idée de cet homme et fit bon marché d'une possession qui déplaisait au grand maître de la moquerie. Non seulement l'influence de Voltaire était nulle à l'époque de la guerre de Sept Ans, mais de plus il écrivit "**Candide**" comme cette guerre finissait en Europe et alors qu'elle était finie en Canada. Ceci n'a pas créé cela.

Au lieu d'avoir l'attrait d'une nouveauté, la phrase en question n'était qu'une vieillerie qui traînait partout depuis trente, cinquante, soixante ans. Elle ne pouvait produire aucun effet en France dans le moment, mais, plus tard, un lecteur quelconque devait s'y faire prendre et même lui attribuer de l'importance—et nous savons qu'il n'a pas manqué son coup celui-là.

Pour un homme instruit, cette phrase remonte au temps d'Henri IV c'est-à-dire au temps de Champlain. Elle a été dite, redite, sous vingt formes diverses, depuis 1600 jusqu'à 1760 par une foule de personnages et de bonnes grosses têtes qui passaient pour de grands cerveaux ou des gens plus clairvoyants que les autres. Sully disait à Henri IV pis que pendre des projets de Champlain. Il n'était pas le seul de son opinion—c'était tout un parti et ce groupe, opposé à l'idée coloniale, s'est perpétué sous les trois rois qui ont succédé au premier Bourbon. Cette note discordante se trouve partout dans l'histoire de France. C'était un lieu commun mais soutenu par un parti souvent très actif.

En Espagne, même état de chose. Le parti adverse aux colonies avait pour son dire que ces contrées lointaines amèneraient le dépeuplement du royaume, mais il n'a jamais pu entraîner la masse du peuple, ni les grands, parce que le Mexique et le Pérou produi-

saient en abondance l'or, l'argent et des épices dont le commerce enrichissait la nation.

En France, les arpents de neige avaient beau jeu. On ne tirait du Canada que des fourrures dont bénéficiait un certain monopole, toujours mal vu à cause de ce privilège. "Je voudrais voir la Nouvelle-France au fond de la mer Glaciale" était un dicton courant. Voltaire ne l'a pas inventé.

Durant la guerre de Sept Ans, l'influence de cet écrivain était réduite à zéro. On aurait grand tort de lui attribuer un rôle dans l'abandon du Canada qu'il désirait tout néanmoins comme bien d'autres.

A la distance où nous sommes de lui, on est porté à mettre sur son compte nombre de faits dont il a parlé, car nous nous figurons que ce démolisseur était de son temps en plein relief et comme un être à part, exceptionnel, planté sur un piédestal à la façon d'une statue sur la place publique. Il n'en était pas ainsi. Ses collègues ou compères, tous imbus des mêmes sentiments, formaient légion et si leurs livres, pamphlets et gazettes sont tombés dans l'oubli c'est que Voltaire a su mieux que personne répéter comme un perroquet habile tout ce qui se débitait autour de lui. Son talent a sauvé ses œuvres. Ce qu'elles contiennent était la pâture intellectuelle de tout le monde. Il a su dire excellemment ce que des scribes de talents inférieurs publiaient à la brasse. Voilà comment c'est toujours la faute à Voltaire pour nous.

Etant du parti anti-colonial, il a ramassé, au cours de sa correspondance avec Pierre et Jacques, les expressions en usage contre les possessions d'outre-mer —c'était longtemps avant **"Candide"**; cependant on ne mentionne jamais ces passages de la correspondance. Il n'a été que l'écho des bavards qui déblatéraient contre les colonies. Combien d'autres en ont fait autant!

Trente mois avant l'apparition de **"Candide"** on eut une preuve éclatante de l'indifférence qui existait dans le royaume à l'égard du Canada. La Rochelle ayant adressé à tous les centres industriels et commerciaux de France une demande de ralliement pour presser le conseil du roi à réserver certains avantages si, après tout, il fallait céder la colonie, Rouen et Marseilles y répondirent sur un ton à peu près encourageant—les autres tournèrent le dos. Ce n'était pas la faute à Voltaire, mais bel et bien la haine du monopole, aussi les villes qui refusaient d'agir devaient penser qu'il valait mieux se débarrasser des arpents de neige. On n'avait jamais

tiré de ce pays que des fourrures et on l'avait toujours regardé comme une inutilité coûteuse.

En toute matière historique, commençons toujours par nous pénétrer de l'esprit du temps. Sans cela, tout devient erreur. En France, aujourd'hui, des milliers de personnes attribuent à Voltaire uniquement des choses dont il a parlé en passant, en écho, en amuseur—c'est qu'on ignore jusqu'à quel point tout le monde parlait de cette manière au moment où il écrivait.

Notre malentendu est du même genre. Si l'on veut absolument que les propos de Voltaire aient eu quelque poids dans nos affaires, il faut remonter aux années de la correspondance antérieures à la guerre et non pas citer **"Candide"** qui ne survint qu'après la capitulation de Montréal.

Si Voltaire n'avait pas été doué de tant d'esprit, il ne resterait de ses productions que des fragments. Sa valeur consiste à avoir répété ce qui se disait sans cesse, avoir tout ramassé et tout mis dans son moule incomparable. A nos yeux, à présent, il a l'air d'un créateur universel et ce qui pis est, d'un homme qui faisait la pluie et le beau temps, alors qu'il n'en menait pas large, on devrait le savoir. C'est une gloire posthume. Il a survécu à ceux de la même phalange, à ses ennemis pareillement et il a de nos jours le prestige d'un dominateur—ce qu'il n'avait pas de son temps. Au lieu d'être à la tête du parti anti-colonial il n'était qu'à la queue et perdu dans le ramas des discoureurs insignifiants.

Ce que les Français détestaient dans le Canada est facile à comprendre. Le royaume payait nos guerres et ne retirait rien, ou presque rien des arpents de neige. Le monopole du commerce de la colonie enrichissait les membres de cette société. Ce monopole nous mettait constamment en gribouille avec les colonies anglaises et la France payait les pots cassés—pour ne rien dire de ce qu'il en coûtait à nos habitants, sang et argent. C'est une histoire qui dura trois quarts de siècle au moins.

Voilà ce qui explique les arpents de neige.

Voulez-vous la clé d'une autre phrase très répandue et jamais éclaircie: "La France ne sait point coloniser".

Partout autour du globe il y a eu, depuis trois cents ans, des colonies françaises et leurs annales prouvent deux choses: 1° les Français sont des colonisateurs incomparables, 2° les gouvernements français sont des destructeurs de colonies.

Ce n'est pas la neige qui a paralysé tant d'établissements français sous divers climats tous plus chauds et plus favorisés que le Canada.

Benjamin SULTE.

[illegible]

Le soleil naît, [illegible]
Puis remonte [illegible]
Et, comme un grand vautour enlevé dans les airs,
Il plane avec orgueil sur toute la campagne.

Et les sommets des [illegible]
Exhalent sur les prés leur haleine torride,
Tandis que les blés mûrs forment des océans
Dont les flots sont figés d'un or que rien ne ride.

La nature est souffrante et la terre se fend:
Plus de douce rosée, hélas! et plus de brise...
La plante à bout de vie, aux tiges mornes, pend,
Et l'abeille s'endort dans la fainéantise.

Depuis deux jours entiers l'oiseau n'a pas chanté
Dans les bois qu'on dirait faits de marbre ou de cire;
Les bœufs, cherchant de l'ombre, errent en liberté,
Et seul l'ardent grillon semble éclater de rire.

Les robustes pommiers eux-mêmes sont lassés
Et penchent l'un sur l'autre en poses languissantes
Les buissons asséchés s'affaissent, écrasés,
Ou s'effeuillent sans bruit comme des fleurs mourantes.

Il jaillit de partout des murmures plaintifs:
Au fond des nids de mousse et des bosquets étanches
S'élèvent des appels et des cris convulsifs,
Comme pour demander de la fraîcheur aux branches...

Ardents, vifs, crépitants, courant le sol, des feux
Illuminent les bois et couronnent les arbres,
Et l'on dirait alors des pilastres, des marbres
Sombres et sur lesquels [illegible]

Et l'Occident s'emplit de sanglantes lumières:
On dirait que, là-bas, dans un vallon perdu
Fantastique et farouche en son travail ardu,
Quelque Titan [illegible]

[illegible]

LES AUTEURS PATERNELS ET MATERNELS DE FEU MONSIEUR NAPOLEON BOURASSA

Le trisaïeul paternel de l'auteur de "Jacques et Marie" se nommait **François Bourassa.**

D'après Tanguay, il naquit en France en 1659, de l'union entre François Bourassa et Marguerite Dugas, de St-Hilaire de Loubay, évêché de Luçon (Vendée).

Il épousa à Contrecœur, P. Q., le 4 juillet 1684, **Marie Lebert.** Celle-ci fut baptisée à Montréal le 6 décembre 1666 et était fille de François Lebert et de Jeanne Testar. Elle s'était mariée en premières noces le 9 janvier 1681, à Charles Robert, et devenue veuve de François Bourassa elle convola en troisième noces le 22 avril 1714 avec Pierre Hervé.

***

De l'union entre François Bourassa et Marie LeBert naquit **François Bourassa** qui fut baptisé à Laprairie le 10 avril 1698.

Celui-ci épousa en premières noces à Laprairie le 10 février 1721, Marie-Anne Deneau, baptisée au même lieu le 27 février 1704. Elle était fille de Jacques Deneau dit Destailles et de Marie Rivet et fut inhumée audit lieu le 20 avril 1733.

François Bourassa se remaria au même lieu le 10 janvier 1735 à Marie Susanne Lefebvre, fille de Pierre Lefebvre et de Marie Louise Brosseau et qui fut baptisée le 1er décembre 1710.

***

Du mariage entre François Bourassa et Marie Anne Deneau est issu **Albert Bourassa.** Né en 1724, celui-ci se maria trois fois, savoir 1° à Laprairie le 25 février 1754, à Marie-Jeanne Brosseau qui mourut le 27 avril 1774 et fut inhumée le lendemain à Chambly; 2° à Chambly le 22 mai 1775 à Marie-Anne Larivière, veuve de Jean-Baptiste Becet. Celle-ci décédé le 23 juin 1779 et fut inhumée le surlendemain au dit lieu; 3° à Belœil le 6 novembre 1780 à Marie Jannot dite Lachapelle, veuve de Nicolas Bouvet.

***

Albert Bourassa mourut le 5 février 1786, "âgé de 62 ans", dit son acte de sépulture, et il, fut inhumé le 7 du même mois à L'Acadie. Le 22 juin 1795, Marie Jannot, sa veuve, convola en troisièmes noces à L'Acadie, avec Amand Brault, originaire de la paroisse de Saint-Joseph de la rivière aux Canards, en la vieille Acadie. Celui-ci avait été déporté à l'automne de 1755, à la baie

du Massachusetts avec sa femme et leurs enfants. En 1767 ils revinrent de l'exil et se fixèrent à L'Acadie autrement dite Sainte-Marguerite de Blairfindie. Amand Brault mourut le 17 mai 1810, et de son union avec Marie Jannot, veuve d'Albert Bourassa, il eut une fille nommée **Marguerite** qui épousa d'abord Joseph Béchard et ensuite Julien Lagesse.

***

De l'alliance entre Albert Bourassa et Marie Jannot naquit à L'Acadie, le 29 novembre 1785, **François Bourassa** qui n'avait que deux mois et demi quand il perdit son père (le 5 février 1786) et était âgé de neuf ans quand sa mère épousa Amand Brault. Celui-ci l'adopta comme son propre enfant.

François Bourassa, l'enfant adoptif d'Amand Brault, était âgé de vingt-sept ans et demi quand il contracta mariage. Il était alors marchand à l'Acadie où plus tard il devint capitaine des Milices. Son mariage eut lieu au dit lieu le 6 septembre 1812, et celle qu'il prit pour femme était "Geniève Patenaude résidente dans cette paroisse, fille majeure de feu Etienne Patenaude et de Marie-Anne Provost, demeurante à St-Joseph de Chambly," dit le régistre qui nous apprend aussi que les parties contractantes "ont obtenu dispense du troisième degré de parenté."

François Bourassa mourut à St-Valentin le 19 septembre 1869 et, son épouse décéda aussi au dit lieu en 1872, âgée de 83 ans.

***

De ces derniers est issu le 21 octobre 1827, Napoléon Bourassa marié en 1857, à Marie-Azélie Papineau, fille de l'honorable Louis-Joseph Papineau et de Julie Bruneau, et décédé le 27 août 1916, à Lachenaie où il passait temporairement les vacances d'été. Il fut inhumé à Monte-Bello le 31 du même mois. Sa femme l'avait précédé dans la tombe en 1869.

Pas une goutte de sang acadien ne coulait dans les veines du regretté Monsieur Napoléon Bourassa et c'est donc à tort qu'on s'est plu à prétendre le contraire.

A l'exception des noms de l'abbé Lafrance et du Père Lefebvre, pas un seul canadien n'est mieux connu et plus aimé chez les Acadiens que celui de l'auteur de "Jacques et Marie".

Placide GAUDET.

LES CHATELAINES (1)

Mde A.-B. Lacerte

PERSONNAGES:—Melle Marceline, gouvernante, Alice, douze ans, Eliane, dix ans, six fillettes, de dix à quatorze ans, Catherine, servante du château.

PREMIER ACTE

Melle. Marceline, Alice et Eliane.—Quand le rideau se lève la gouvernante est debout, entre les deux fillettes; elle est vêtue d'un manteau, coiffée d'un chapeau et elle porte une petite valise à la main. Alice a, elle aussi, son chapeau sur la tête

Melle. Marceline (*à Eliane*)

Un dernier baiser, mon enfant, avant de partir. Je n'aime pas vous quitter, mes petites. Si je l'avais pu, je vous aurais emmenées avec moi, mais, c'est impossible, le trajet est long et difficile: plusieurs heures en wagon et trois heures en voiture. Vous ne pourriez supporter tant de fatigues.

Eliane

C'est la première fois que vous nous quittez depuis...

Melle. Marceline

Depuis que votre mère mourante vous a confiées à mes soins! Mais aussitôt que jè pourrai quitter le chevet de ma mère malade, je reviendrai. En attendant, la maîtresse de pension prendra soin de vous. Quand je reviendrai, mes petites, nous partirons immédiatement pour le château que votre grand'tante vous a laissé en héritage.

Alice

Oh! oui, n'est-ce pas, Melle. Marceline?

Eliane

J'aurais tant aimé aller jusqu'à la gare, moi aussi!.....

(1)—**Droits d'auteur réservés.**

Melle Marceline

C'est impossible, petite . . . Je t'ai entendue tousser la nuit dernière, et il fait aujourd'hui un vent froid qui glace jusqu'aux os. Au revoir, Eliane, ma chérie, je dois me hâter car je ne puis risquer de manquer le train. (*Melle Marceline sort*)

Alice (*à Eliane*)

Ne sois pas inquiète si je retarde un peu à revenir. J'ai un plan que je veux communiquer au notaire, c'est à propos du château. (*Elle sort à son tour*).

Eliane (*seule*)

Quel plan peut-elle bien avoir en tête ? . . . Je sais qu'Alice est désappointée, plus que moi encore peut-être du départ de Melle Marceline, qui remet notre départ à nous pour notre château de l'Etoile. (*Elle s'assied sur [illegible] en chantant*).

DO..... DO

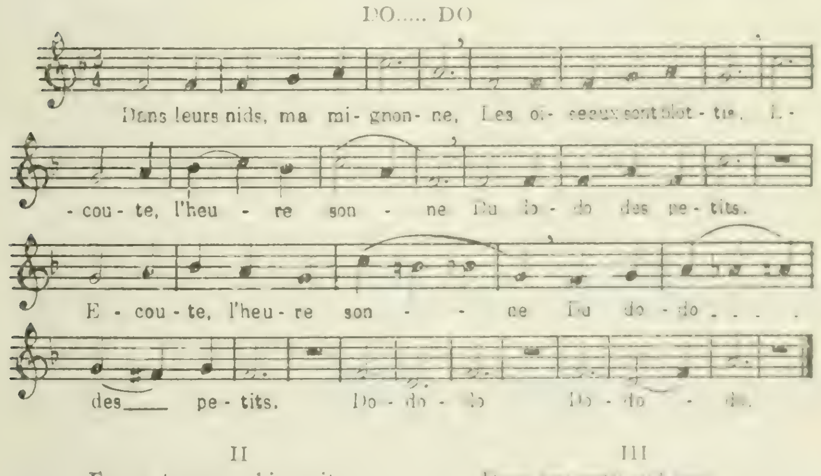

II

Ferme tes yeux bien vite
Pour me faire plaisir.
Allons, chère petite, } bis
Hate-de dormir, } bis
Do do do (bis)

III

Dans ton petit nid [illegible]
Je vais te déposer. .
[illegible] } bis
[illegible] } bis
Do do do (bis)

Alice devrait être de retour ce me semble! (*Elle se lève et va regarder à la fenêtre*) Ah! la voilà; elle marche très vite . . . elle porte un paquet sous le bras.

(*On entend des pas pressés. [illegible]*)

Alice

J'ai marché vite; j'ai couru presque. En quittant la gare, je me suis rendue chez le notaire, à qui j'ai soumis mon plan... Il ne voulait pas m'écouter pour commencer; mais ensuite, il a ri, et consenti.

Eliane

Tu oublies que je ne sais rien de ton plan, Alice.

Alice

C'est juste! Ecoute: nous aimerions bien à prendre possession du château que nous a légué notre tante Hermance, n'est-ce pas ?... Notre gouvernante est partie et nous sommes trop jeunes, paraît-il, pour habiter, seules, ce château... Eh! bien, il reste un moyen...

Eliane

Un moyen ?... Lequel ? ...

Alice

Voici: nous déguiser en vieilles dames, et le tour sera joué!

Eliane

Oh!!... Mais alors, nous ne pourrons plus jouer à la poupée!!!

Alice

Nous emporterons nos poupées avec nous, au château et nous jouerons quand nous serons seules toutes deux. Demain matin, à dix heures, le notaire sera ici; il nous conduira lui-même au château de l'Etoile.

Eliane

Le château de l'Etoile... quel nom singulier!...
...Pourquoi le nomme-t-on ainsi; le sais-tu ?

Alice

Oui, je le sais. Il y a une légende attachée à notre château, le notaire me l'a racontée cette légende, la voici:—(*elle chante*).

LA LEGENDE DU CHATEAU

II

Mais, pensant à son fils, la jeune et noble dame
Dans la tour allumait, chaque nuit, un flambeau,
Dont on pouvait au loin apercevoir la flamme
Et chacun l'appelait l'Etoile du château.

III

Dans la brume, un vaisseau, vaincu par la rafale,
Aperçut le flambeau, dans la tour, allumé
Parmi les naufragés, ivresse sans égale,
La mère reconnut son noble chevalier.

Alice (*continuant*)

Et même aujourd'hui, quand la lune se montre à travers les arcades de la grande tour du château, les gens du pays disent que c'est le flambeau de la Châtelaine qui éclaire ainsi. Mais, viens, Eliane, viens que je te montre les déguisements que j'ai apportés, j'ai bien hâte de nous voir en vieilles châtelaines. Viens! (*Elles sortent toutes deux*)

DEUXIEME ACTE

PERSONNAGES:—Alice, Eliane, six fillettes, puis Melle Marceline, Catherine.—Alice et Eliane, déguisées en vieilles dames.—Décor:—une terrace, au fond de la scène on aperçoit le château.—Bancs et chaises rustiques, une petite table contenant théière, tasses et soucoupes. (*Alice et Eliane chantent*)

DUO DES CHATELAINES

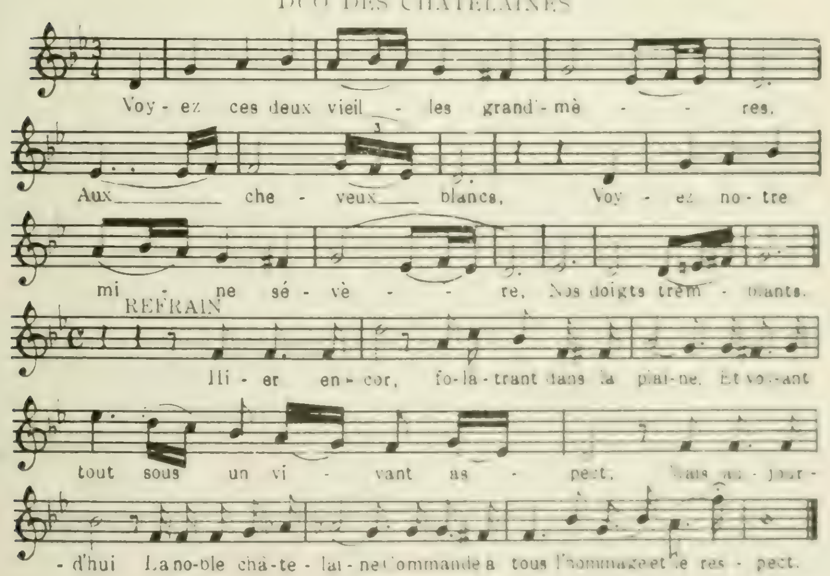

II

Notre voix tremblante et cassée
Dit clairement
Que notre jeunesse est passée
Depuis longtemps.

Alice

N'est-ce pas que mon petit stratagème a réussi, Eliane ?... Depuis dix jours que nous sommes au château, tout va comme sur des roulettes. Et, tout-à-l'heure, nous aurons la visite des principales châtelaines des environs... Félicite-moi donc de mon idée, petite sœur !

Eliane

Mais, oui, je te félicite, Alice, seulement, ces visites que nous attendons m'effrayent un peu. Le notaire nous a tant recommandé de ne recevoir personne !

Alice

Tout ira bien, j'en suis assurée. Depuis dix jours que nous jouons notre rôle, nous le savons maintenant sur le bout des doigts.

Eliane

Il est bientôt quatre heures et quart, ces dames devraient être à la veille d'arriver... Malgré moi, je tremble.

Catherine (*annonçant*)

Madame la marquise de Lothbinière.

Alice

Quel plaisir de faire votre connaissance, madame la marquise !

Marquise de Lothbinière

Il me tardait, croyez-le de vous rencontrer toutes deux, mesdames les châtelaines du château de l'Etoile.

Catherine (*annonçant*)

Madame la vicomtesse de Salabery; madame la baronne de Latour.

Eliane

Soyez la bienvenue, Madame la vicomtesse et vous aussi madame la baronne.

Alice (*saluant la vicomtesse et la baronne*)

Je vous salue, mesdames... Vous connaissez madame la marquise de Lothbinière ?

Catherine (*annonçant*)

Madame la duchesse de Beaupré; madame la comtesse de Gaspé.

Alice et Eliane (*ensemble*)

Nous sommes enchantées de vous recevoir, mesdames.

Duchesse de Beaupré

Vous vous plaisez, je l'espère, dans ce pays nouveau pour vous ?

Alice

Comment pourrait-il en être autrement ? (*Eliane se lève; elle se rend près de la petite table et commence à verser le thé. Chacune prend sa tasse et boit.*)

Baronne de Latour (*à Eliane*)

Le baron devait m'accompagner; mais au dernier moment un engagement...

Marquise de Lothbinière

Ah! oui, le marquis, lui aussi prétexte toujours un engagement quand l'occasion se présente de m'accompagner en quelque part.

Vicomtesse de Salabery (*soupirant*)

Ah! nos maris!!

Duchesse de Beaupré (*soupirant à son tour*)

Heureusement, nous avons nos enfants pour nous consoler!!

Comtesse de Gaspé

Que serait la vie sans nos enfants chéris!! C'est grâce à eux que nous parvenons à oublier nos illusions perdues.

Baronne de Latour

Il est certain que l'idéal que nous avions rêvé...

Vicomtesse de Salabery

Et plus notre position est élevée, plus elle comporte de soucis. Nos domestiques...

Baronne de Latour

Nos domestiques, ah! parlons-en... La bonne d'enfants nous a laissés hier... et mon petit-fils qui fait ses dents!

Catherine (*annonçant*)

Madame la marquise douairière de Lanodière.

(*Toutes se lèvent, déposent leurs tasses sur la table et saluent respectueusement*)

Marquise douairière de Lanodière

Je suis en retard, je crains.

Eliane

Vous n'en êtes pas moins la bienvenue, madame la marquise douairière de Lanodière.

CHOEUR DES CHATELAINES

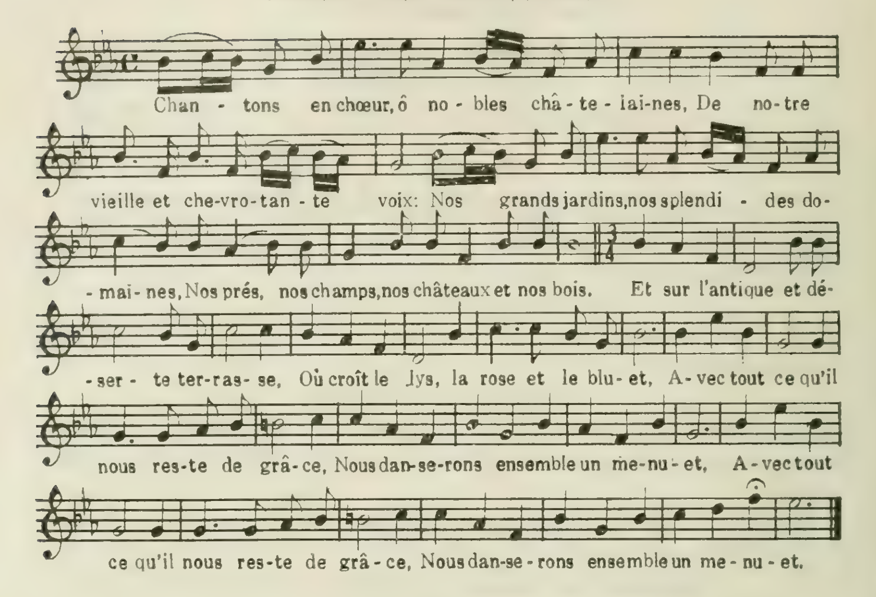

(Après le chant de ce chœur, les huit châtelaines dansent le menuet).

Marquise douairière de Lanodière *(saluant Alice et Eliane)*

Nous avons passé une heure très agréable, mesdames esl châtelaines du château de l'Etoile.

(Toutes se retirent en saluant gracieusement. Alice et Eliane les accompagnent jusqu'au côté droit de la scène. Elles ont le dos tourné, et ne voient pas Melle. Marceline qui entre, côté gauche. Alice et Eliane reviennent tranquillement vers le côté gauche et aperçoivent Melle Marceline).

Alice et Eliane *(ensembles)*

Melle Marceline!!!!

Melle Marceline

—Oui, mes petites, c'est moi: Une lettre de votre notaire m'a rappelée et je suis revenue. Vous méritez d'être grondées, et c'est ce que je vais faire... Mais d'abord, c'est assez mascarader, mes enfants; enlevez-moi ces déguisements tout de suite.

Alice

Oh! Melle. Marceline, c'est impossible!... Si Madame la

marquise douairière, ou madame la duchesse de Beaupré, ou madame la baronne de Latour revenaient par hasard... Elles ne nous pardonneraient jamais de les avoir jouées.

(On entend des pas. — Les châtelaines [illegible] conduites par Catherine; elles ont l'air de vouloir se sauver.)

Catherine (*à Alice et Eliane, désignant les six châtelaines*)

Je le savais, moi, que c'était des marquises et des duchesses pour rire, que ces petites! (*aux six châtelaines*) A genoux, à genoux et demandez pardon aux dames châtelaines du château de l'Etoile du tour que vous leur avez joué. Mais d'abord, enlevez ces déguisements, entendez-vous?

Melle. Marceline

C'est bien, Catherine, sortez et laissez ces dames (*désignant Alice et Eliane*) arrangez cela. (*Catherine sort en marmottant.*) Mes petites, enlevez d'abord ces absurdes déguisements. (*les six petites enlèvent leurs perruques et les jetient au loin.*) Et maintenant, pourquoi avez-vous agi ainsi?...

Une Petite (*pleurant*)

Nous voulions voir le château de l'Etoile, les nobles châtelaines, et aussi le parc...

Melle. Marceline

Le château de l'Etoile aura fait commettre des indiscrétions à bien du monde. Alice, Eliane, vous savez ce qu'il vous reste à faire (*Alice et Eliane enlèvent leurs perruques*)

Les six Petites (*ensemble*)

Oh!!! vous aussi!

Melle. Marceline

Je devrais vous punir, toutes, mais, je ne sais pourquoi, je n'en ai pas le courage. Allez vous amuser comme il sied à des enfants de votre âge et... ne recommencez plus.

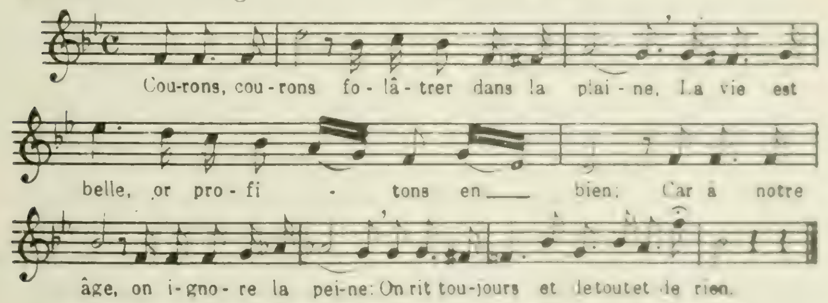

Mlle. A. B. [illegible]

M. L'ABBE AZARIE COUILLARD DESPRES

M. l'Abbé Azarie Couillard Desprès.

Une plume plus habile que la mienne devrait écrire une biographie complète de l'abbé Couillard Després. En attendant, je donne quelques notes au **"Pays Laurentien"** sur cet historien canadien bien connu.

M. l'abbé Azarie-Etienne Couillard Després naquit à Saint-Albans, Vermont, le 4 mars 1876, du mariage de M. Azarie Couillard Després, alors cultivateur, et de Dame Marie-Louise - Valérie Larose-Chagnon. Il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 29 juin 1905, il exerça d'abord le ministère à Saint-Ours, sur Richelieu, de 1905 à 1907, à Saint-Simon de Bagot, de 1907 à 1910, fut aumônier de la maison provinciale des Frères Maristes, à Iberville, de 1910 à 1915, puis revint exercer son zèle au milieu de ses anciens paroissiens de Saint-Ours, jusqu'en septembre dernier, alors qu'il fut nommé aumônier de l'Académie du Sacré-Cœur, à Sorel, où il est présentement.

Sur les bancs du collège le jeune Couillard Després faisait déjà ses délices de l'histoire du Canada. Doué d'une excellente mémoire, il retenait bien les faits et les dates, par conséquent il apprit vite et beaucoup. Au séminaire, il enrichissait ses cartons pour ses premiers livres. Louis Hébert fut le premier sujet qui captiva son admiration ; l'abbé ne pouvait comprendre que ce colon, le plus méritant par ailleurs, ait été si longtemps relégué dans l'oubli. Il voulut revendiquer pour lui sa part de gloire dans la fondation

de la Nouvelle-France. **"La première famille française au Canada"** et **"Louis Hébert"** montrèrent dans l'humble cultivateur la figure du héros. Bientôt, grâce à l'intérêt que M. l'abbé Couillard Després sut susciter chez les Canadiens-français pour le premier colon du pays, une statue superbe se dressera sur la place de l'hôtel de ville de Québec, et sera l'apothéose du conquérant pacifique des bois laurentiens. M. l'abbé Couillard Després a été élu président du comité de ce monument. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a eu une bonne idée en prenant l'initiative de ce mouvement remarquablement patriotique, et c'est un devoir pour notre population que de travailler à la réussite du projet. Puisse chacun verser généreusement son obole, selon ses moyens, pour assurer le succès du monument et contribuer ainsi à honorer, comme il le mérite, le pionnier de l'agriculture canadienne. (1)

Revenons à notre collaborateur. M. l'abbé Couillard Després est un de nos plus infatiguables écrivains qui ont mis leur plume au service de nos compatriotes. Il est passionné pour les études historiques; nos archives, tant des capitales fédérale et provinciale que de Montréal, lui sont assez familières. C'est un piocheur un chercheur, qui sait tirer de l'oubli des greffes et des anciens registres, une foule de vieux parchemins importants, et, les classant à l'aide d'une érudition solide, éclairée par un style naturel, toujours correct, il nous décrit l'histoire des vieilles familles canadiennes. Tous ses ouvrages sont solidement et largement documentés, ils abondent en faits d'une grande valeur historique, et c'est ce qui fait que ses livres sont appréciés du public, car ils s'enlèvent rapidement. Notons aussi qu'à ses nombreuses qualités, il y joint le don de financier. On a dit déjà, quelque part, que M. l'abbé Couillard Després était généalogiste; fort bien, mais il est encore historien. Il ne nous présente pas seulement la lignée des grandes familles, mais il touche aussi en même temps à tous les événements de l'histoire dans **"La première famille française"** et **"Louis Hébert"**, c'est la fondation de la colonie, c'est le développement de toute la Nouvelle-France. **"L'Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud"** et l'**"Histoire de la Seigneurie de St-Ours,"** donnent des descriptions fort exactes et intéressantes des premiers établissements français de la rive sud du Saint-Laurent. De même qu'en ses autres volumes il élargit son cadre d'observation et décrit l'histoire

---

(1) Prière d'adresser les souscriptions à M. P. H. [illegible] Québec, P.Q.

entière de la colonie, surtout sous la domination française; plusieurs chapîtres inédits sont des extraits de vieux papiers de famille qu'il a pu se procurer après plusieurs années et de minitieuses recherches, et qu'il conserve avec une vénération touchante. Tant de détails, savamment élaborés, donnent à ses livres un intérêt particulier, un cachet spécial. Ainsi, par exemple, il est superbe lorsqu'il nous dit en des pages émouvantes, palpitantes de patriotisme, comment a été préparé de longue main l'acte révoltant de la dispersion des Acadiens. C'est en lisant ses volumes qu'on pourra comprendre ce que lui ont coûté d'études diverses et multiples, de recherches patientes et arides, ce travail digne d'un bénédictin.

Je ne veux pas faire une analyse complète de son œuvre, ce serait trop long et de plus cela dépasse ma capacité; on peut cependant, sur certains points différer d'opinions d'avec lui, mais, en général, il est consciencieux et ne cherche pas à faire l'histoire au moyen de l'imagination, comme il s'en rencontre parfois. Mais passons.

Collaborateur à "La Croix," à "La Vérité", à "L'Action catholique", M. l'abbé Couillard Després a fait de bons combats contre l'intempérance et c'est au milieu d'un ministère chargé qu'il a écrit ses livres.

Outre ses travaux historiques, il a aussi publié un petit roman anti-alcoolique, peignant bien les mœurs canadiennes et ce qui se passe dans nos paroisses à l'heure actuelle au sujet des buvettes, de leurs partisans et de leurs adversaires. L'auteur ne s'est pas proposé d'éblouir les lecteurs par de grands mots et l'artifice d'une langue soignée, mais de lui présenter, tout simplement, comme dans un miroir, ce qui vaut mieux, les luttes qui ont lieu dans beaucoup de nos villages autour de la question de l'auberge. En effet, la manière dont il a su grouper les personnages et les évènements dénote un bon talent d'observation. **"Autour d'une auberge"** est donc un livre qu'on lit avec intérêt de la première page à la page dernière, tant la trame est poignante et bien soutenue.

De plus, il y a de la verve et de l'entrain dans ce petit opuscule et le tempérament est vraiment local. **"Autour d'une auberge"** a été écrit par le vaillant apôtre d'une noble cause et il a atteint le but que s'était proposé son auteur.

M. l'abbé Couillard Després a une riche bibliothèque canadienne contenant environ 2,000 volumes, tous sur l'histoire du Canada. Il est membre de la "Société Historique" et de la "Société Archéologique" de Montréal, et aussi de la "Société de Géographie de Québec."

Gérard MALCHELOSSE.

RAPPELONS SES OUVRAGES (1)

La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants. Montréal 1907, 1 vol. in-8, 369 pages (épuisé).

Autour d'une Auberge, opuscule de tempérance sous forme de roman, par A.-C. de Lisbois, Montréal 1909, 1 vol. in-12, 187 pages (tiré à 5000 exemplaires; (épuisé).

Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud et de leurs alliés canadiens et acadiens, St-Hyacinthe 1912, 1 vol. in-8, XVI-402 pages; gravures, documents, plans, etc. — Prix, franco, $2.00.

Louis Hébert et sa famille, Lille, France, 1913, 1 vol. in-8, 152 pages. –tiré à 5000 exemplaires; (épuisé).

Histoire de la Seigneurie de St-Ours.—1ère partie. **Les origines de la famille et de la Seigneurie, 1330-1785,** Montréal 1915, 1 vol. gr. in-8, 345 pages. — Prix, franco, $1.65.

Le même, 2ème partie, **1785 à 1916,** doit paraître prochainement.

Manifeste en faveur du monument LOUIS HEBERT. St-Hyacinthe 1916 1 brochure in-8, 32 pages, prix 10 sous. (se vend au profit du monument) (tiré à 25000 exemplaires).

La noblesse de France et du Canada, Montréal 1916, 1 vol. in-8, 80 pages Prix, franco, 40 sous.

G. M.

ECONOMIE DE PAPIER

Devant la crise du papier et l'augmentation constante du prix de cette matière première de l'imprimerie, nous nous voyons forcés de pratiquer l'économie. De plus le coût de la vie grève tant de budgets familiaux que nous ne savons ce que l'avenir nous réserve de surprises au renouvellement des abonnements. Nous ne voudrions pas voir diminuer nos abonnés, car le nombre des lecteurs seul peut intéresser nos annonceurs. Au contraire, nous voudrions le doubler s'il se peut, pour notre bénéfice et celui des annonceurs. C'est pourquoi nous avons décidé de réduire pour le temps de la guerre et le nombre de nos pages et le prix de l'abonnement annuel. A partir de janvier 1917, le "**Pays Laurentien**" paraîtra par livraison mensuelle de 16 pages, au prix de $1.00 l'année

La REDACTION.

---

(1) A part les ouvrages qui sont maintenant [illegible] volumes aux prix indiqués, chez l'auteur, à Sorel, Qué.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LIVRES DE CHEZ NOUS

Dugas (Marcel)—**Psyché au Cinéma,** Montréal, Paradis-Vincent—1916 1 vol. in 12 de 111 p.

Livre difficile à apprécier, aussi difficile à comprendre qu'à recommander' écrit dans une langue étonnement française et poétique. L'auteur qui a évidemment du talent pour l'agencement artistique des mots, oublie dans le grisement de la sonorité et du cliquetis des phrases, la nécessité d'écrire pour être compris, la supériorité de l'idée sur les mots. Nous nous réjouissons du talent des nôtres, mais nous voudrions qu'il ne soit mis qu'au service des belles, bonnes et grandes idées et que tant de précieuses qualités littéraires ne servent pas qu'à chanter la bagatelle, les rubans, les dentelles, les chapeaux, et les Psychés. Montez d'un cran, Poète, et parlez-nous encore. Votre voix est belle, mais votre chanson est parfois détestable, incohérente. Ne vous "appliquez pas à scandaliser" mais plutôt à rendre meilleur, à pousser vers le Beau.

Frère Marie-Victorin des E.C.—**La Flore du Témiscouata,** mémoire sur une nouvelle exploration botanique de ce comté de la Province de Québec, par le Frère Marie-Victorin, professeur au collège de Longueuil: Extrait du "Naturaliste Canadien", Québec 1916, tirage limité.

1 vol. in-8 de 127 pp. avec illustrations hors texte.

Contribution d'un maître dans la science botanique à la littérature spéciale de chez nous, écrite avec tout l'art de dire qui caractère notre collaborateur. Ce livre est un acheminement vers un œuvre scientifique considérable que l'auteur rève de réaliser et que personne mieux que lui parmi nos botanistes ne saurait entreprendre. Mais laissons aux spécialistes le soin d'apprécier cette œuvre scientifique, mais nous savons par expérience que les deux premiers chapîtres sont intéressants comme un voyage en pays de Cocagne. Le chapître troisième qui contient la liste des espèces recueillies fera les délices des initiés, mais pour nous, nous n'avons pas osé pénétrer plus avant, sachant que nous sommes profanes.

Langevin dit Lacroix, (l'abbé Edmond)—**La famille Langevin-Lacroix** 1653—1916, Montréal 1916, in 12, 59 p.

L'abbé Lacroix, aumônier du couvent de Marie-Réparatrice, dans une plaquette de luxe, a réuni quelques notes historiques, et généalogiques sur la famille de ces ancêtres et mérité par là la reconnaissance de ses cousins et neveux. L'abbé a évité de charger son travail de dates. C'est cependant ce qui donne aux généalogies leur complément nécessaire et permet de ne pas confondre les homonymes. Il faut tout de même louer la pensée pieuse qui a présidé à la confection de ce travail si utile. P. H.

Doucet (Louis-Joseph)—**Les Palais d'argile,** (poésies).

Au moment d'aller sous presse, nous recevons ce livre d'un collaborateur. Nous y reviendrons au mois prochain.

Le Pays Laurentien

REVUE MENSUELLE

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

1ère Année — DECEMBRE 1916 — No. 12

SOMMAIRE

ETHNOGRAPHIE
ART POPULAIRE
US ET COUTUMES
TRADITIONS
PARLERS, DICTONS
LEGENDES, CONTES
CHANSONS, NOELS
HISTOIRE
ARCHEOLOGIE
BIOGRAPHIE
CRITIQUE
BIBLIOGRAPHIE
POESIES
NOUVELLES
ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, ETC.

ABONNEMENT ANNUEL: - $2.00

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT, - Membre de la Société Historique de Montréal.

EDITEUR

GERARD MALCHELOSSE

200, RUE FULLUM — MONTREAL

"Le Pays Laurentien"

REVUE MENSUELLE

DIRECTEUR :

PIERRE HERIBERT

Membre de la Société Historique de Montréal.

Première Année

1916

Editeur

GERARD MALCHELOSSE

MONTREAL

SITUATION DE LA NOBLESSE APRES LA CONQUETE

Une fois maître du pays, le général Amherst établit trois gouvernements; il confia celui de Québec au général Murray, il appela Thomas Gage, maréchal des Camps et Armées du roi, à celui de Montréal, et nomma Burton aux Trois-Rivières.

Dans les paroisses, les capitaines de milice furent chargés de régler les différends qui pouvaient surgir entre les Canadiens de leur localité. Ce gouvernement militaire demeura en vigueur jusqu'en 1763. Durant ces trois ans la justice fut administrée à la satisfaction de tous.

Après le traité de Paris, Murray fut nommé gouverneur du Canada. Il remplit cette charge avec beaucoup de zèle et sut s'attirer l'estime des Canadiens. Il montra son bon cœur en plus d'une circonstance, notamment dans l'hiver qui suivit le départ des troupes françaises. Il secourut de ses deniers plusieurs familles canadiennes abandonnées, sans ressources, dans le plus affreux dénuement. L'exemple du chef fut suivi par ses soldats. Ils n'hésitèrent pas à secourir les pauvres habitants qui, sans ces aumônes de leurs ennemis, fussent, sans doute, morts de faim et de froid.

Ces bons procédés valurent au gouverneur de profondes sympathies. Les Canadiens commençaient à respirer et à se faire au nouveau régime, quand une politique étroite, adoptée par la Métropole, vint trop tôt, hélas! menacer de tout bouleverser.

La cour de Londres ordonna l'établissement d'un Conseil, mais, pour en faire partie, il fallait souscrire au trop fameux serment du **Test** qui, comme on le sait, était la négation du dogme de la **Transsubstantiation** et la reconnaissance officielle du roi d'Angleterre comme chef souverain de l'Eglise; en un mot on exigeait des futurs conseillers l'apostasie. Aucun catholique, on le conçoit, ne pouvait espérer en faire partie.

Bien plus, le 13 août 1763, Lord Egremont adressa au gouserneur "l'ordre de surveiller les prêtres de très près et de déporter vussitôt que possible tous ceux qui tenteraient de sortir de leur sphère et de s'immiscer dans les affaires civiles."

On redoutait, évidemment, en Angleterre le clergé et la noblesse qui pouvaient, grâce à leur prestige, maintenir les anciennes idées.

Murray ne se rendit pas à toutes les exigences de la Métropole. Bien plus, il permit aux Canadiens de tenir "une chambre d'Assemblée de la nation, pour y traiter de leurs affaires et surtout de celles de la Religion et faire toutes les représentations nécessaires pour la conservation des privilèges qui leur ont été accordés jusqu'à présent, et qui pourraient leur être accordés par la suite, sous le Bon plaisir de leur Souverain Le Roy, de la Grande Bretagne."

Cette assemblée, pour le district de Québec, eut lieu le 26 mai 1765, et pour le district de Montréal le 21 février 1766 (1).

Ces faveurs accordées à nos pères eurent pour effet d'indisposer contre le gouverneur non seulement les marchands anglais et juifs qui se trouvaient au pays, mais encore les marchands canadiens-français, dont la bonne foi fut évidemment surprise, ainsi qu'il est facile de le voir dans les pièces que nous signalons.

En dépit des attaques dont il avait été l'objet, Murray était allé encore plus loin sous le rapport des concessions à l'égard des pauvres Canadiens. Afin de les soustraire aux injustices dont ils étaient menacés par les juges anglais, il établit une cour spéciale qui porta le nom de **Cour des Plaidoyers communs.**

L'établissement de cette cour et la nomination des jurés de langue française déplurent encore aux Anglais et aux Juifs (2). Ils répandirent les plus noires calomnies contre le gouverneur. Celui-ci crut bon d'expliquer à Londres le but qu'il s'était proposé en établissant cette cour. "Elle est établie, écrivait-il, seulement pour les Canadiens; ne pas admettre une cour semblable jusqu'à ce qu'on puisse supposer qu'ils se soient familiarisés suffisamment avec nos lois et nos méthodes concernant l'administration de la justice de nos cours, équivaudrait à lancer un navire sur la mer sans boussole. Et vraiment la situation des premiers serait encore plus cruelle car le navire pourrait se sauver, la chance le pousserait peut-être dans

(1)—**Rapport des Archives canadiennes, 1905, Vol. II, p. 345 et The Canadian Antiquaran, No. 1 Vol. XIIème, 1914.**

(2)—**D'après Murray, la Province ne renfermait pas dix francs-tenanciers protestants, ayant qualité**, d'après les lois d'Angleterre, d'être juges. **Rapports des Archives de 1890, 2ième partie p. 12.**

quelque port hospitalier, tandis que les pauvres Canadiens ne pourraient éviter ni les artifices des trompeurs, ni la voracité de certains particuliers--ils doivent être protégés contre de tels abus durant les premiers mois de leur ignorance, abus qui auraient pour résultat d'inspirer aux Canadiens de la méfiance et du dégoût à l'égard de notre gouvernement et de nos lois."

Plus loin, il ajoutait: "Comme il n'y a que deux cents sujets protestants dans la Province, dont la plus grande partie est composée de soldats licenciés, de petite fortune et de peu de capacité il est considéré injuste d'empêcher les nouveaux sujets catholiques romains de faire partie des jurys, car une telle exclusion constituerait les dits deux cents protestants juges perpétuels de la vie et des biens non seulement des quatre-vingt mille nouveaux sujets, mais de tous les militaires dans cette province, de plus si les Canadiens ne doivent pas être admis à faire partie des jurys, beaucoup émigreront. Cette organisation n'est rien autre chose qu'un expédient temporaire pour laisser les choses dans leur état actuel jusqu'à ce que soit connu le plaisir de Sa Majesté sur ce point critique et difficile."

Les fanatiques de Québec et encore ceux de Montréal supportaient difficilement cet état de choses. Ils voulurent l'enrayer car les Canadiens leur échappaient et avec eux leurs biens ardemment convoités. Ils firent entendre de nouvelles plaintes à Londres afin, disaient-ils, de faire cesser les prétendus abus introduits par le gouverneur.

Ils réclamèrent entr'autres réformes la mise en force du décret 3ième Jacques Ier Chap. T. Paragraphe I . qui ordonnait d'expulser des fonctions publiques les catholiques qui ne prêteraient pas le serment du Test.

"Aucun papiste (1), reconnu non-conformiste (2), ne pourra remplir la charge de conseiller, de greffier, d'avocat ou de procureur dans les questions du droit coutumier ou n'agira en qualité d'avocat ou de procureur dans celles relevant du droit civil; qu'il ne pourra non plus pratiquer la physique, ni devenir apothicaire, ni juge, ni fonctionnaire, ni greffier d'aucune cour, ni régistraire ou secrétaire du conseil municipal, ni fonctionnaire ou officier d'aucune cour... ne remplira ni les devoirs ni les fonctions de capitaine, de lieutenant, de sergent, de caporal, de porte-étendards de compagnies de soldats, ou de capitaine, de maître d'équipage, de gouverneur, ni

(1)—Terme de mépris désignant un catholique
(2)—Qui n'a pas signé le serment du Test.

aucune charge sur un navire, dans un château ou dans une forteresse; qu'il sera absolument exclu des charges ci-dessus et que toute personne enfreignant ce décret sera passible d'une amende de cent livres, dont une moitié ira au roi et l'autre à la personne qui aura intenté la poursuite. Nous croyons donc que l'admission parmi les jurés, de personnes appartenant à la religion romaine et qui reconnaissent l'autorité, la suprématie et la juridiction de l'Eglise de Rome, constitue une violation manifeste de nos lois et de nos libertés les plus sacrées, conduit à la destruction de la religion protestante, et menace le pouvoir, l'autorité et les droits de Sa Majesté dans la province où nous vivons . . . (1)."

Murray connaissait trop ses compatriotes pour se laisser ébranler par leurs calomnies. Il n'en continua pas moins à protéger les Canadiens. Ses correspondances qu'il adressait à la cour nous montrent toute la sympathie qu'il leur témoignait. On ne peut lire sans admiration cette lettre dans laquelle il ajoutait: "Peu, très peu suffira pour contenter les nouveaux sujets (les Canadiens), mais rien ne pourra satisfaire les fanatiques déréglés qui font le commerce hormis l'expulsion des Canadiens qui constituent la race la plus brave et la meilleure du globe peut-être, et qui, encouragés par quelques privilèges que les lois anglaises refusent aux catholiques romains en Angleterre, ne manqueraient pas de vaincre leur antipathie nationale à l'égard de leurs conquérants et deviendraient les sujets les plus fidèles et les plus utiles de cet empire américain. Je me flatte qu'il y aura moyen de trouver un remède dans les lois pour améliorer le sort de ce peuple et je suis convaincu que le sentiment populaire en Angleterre approuverait l'adoption d'une telle mesure et que le bon cœur du roi pourrait sans crainte suivre ses inclinations à cette fin. J'ai l'espoir aussi que mon royal maître approuvera la décision unanime de Son Conseil, d'établir des cours de justice, sans quoi il n'eut pas été possible d'empêcher un grand nombre de Canadiens d'émigrer; en outre, je suis convaincu que, si ceux-ci ne sont pas admis à faire partie des jurés et s'il ne leur est pas accordé des juges et des avocats comprenant leur langue, Sa Majesté perdra la plus grande partie de cette population (2)".

Cependant les représentations du gouverneur, les requêtes des Canadiens, ne produisirent pas l'effet qu'on aurait pu en atten-

---

(1)—**Archives canadiennes.**
(2)—On voit par cette lettre que les préventions de Murray contre la noblesse canadienne insinuées dans son rapport de 1762 étaient disparues. **Archives canadiennes, Histoire constitutionnelle, p. 44.**

dre. Les Anglais de Québec eurent gain de cause à la cour de Londres; les Canadiens furent éloignés des fonctions publiques, et la noblesse qui eût pu rendre de bons services fut regardée comme suspecte. Ceux de ses membres qui auraient pu être utiles à leur pays furent obligés de refuser les charges qu'ils ne pouvaient accepter sans trahir leur foi. C'est ce qui faisait dire à Murray que pour établir le gouvernement civil: "Il a fallu choisir les magistrats et prendre les jurés parmi quatre cent cinquante commerçants, artisans et fermiers, méprisables principalement par leur ignorance." Le juge qui fut donné aux Canadiens avait lui même payé une dette envers dame Justice. Il sortit de prison pour s'asseoir sur le banc.

Murray ajoutait en parlant de ces employés civils "Ils haïssent la noblesse canadienne à cause de sa naissance, et parce qu'elle a des titres à leur respect; ils détestent les autres habitants parce qu'ils les voient soustraits à l'oppression dont ils les ont menacés."

La sympathie du gouverneur pour les Canadiens finit par exaspérer leurs ennemis. Ils rédigèrent une nouvelle liste de leurs prétendus griefs qu'ils firent signer par les marchands de Londres et quelques Canadiens de Québec (1) et l'envoyèrent à la cour.

Murray fut obligé de quitter le Canada. L'ordre lui fut signifié de St-James par Conwan, le 1er avril 1766. Il s'embarqua le 28 juin. Irving gouverna le pays en attendant Carleton.

Le départ de Murray provoqua des regrets universels chez les Canadiens. Ils ne purent supporter cette victoire de l'élément fanatique sans faire entendre leurs plaintes jusqu'au pied du trône. Déjà les seigneurs du district de Montréal, au commencement de ces luttes, s'étaient empressés de remercier le roi et de lui exprimer toute la reconnaissance qu'ils lui devaient pour leur avoir donné un gouverneur aussi bien doué que le général Murray. Cette adresse fut signée par les principaux membres de la noblesse.

Cette fois ceux du district de Québec signèrent l'adresse suivante: "Les Seigneurs dans le District de Québec, disent-ils, tant en leurs noms que pour tous les habitants leurs Tenanciers, pénétrés de douleur du départ de Son Excellence l'honorable Jacques Murray, qu'ils ont depuis la conquête de cette Province chéri et respecté plus encore à cause de ses qualités personnelles que comme lèur Gouverneur, se croiraient indignes de vivre s'ils ne s'efforçaient de faire connaître à Votre Majesté, leur Souverain Seigneur, et à

(1)—Les Canadiens signataires de cette requête la désavouèrent tout aussitôt. Ils se plaignirent que leur bonne foi avait été surprise, car elle était rédigée en Anglais, langue qu'ils ne comprenaient pas.

toute l'Angleterre, les Obligations qu'ils lui ont, qu'ils n'oublieront jamais et les regrets sincères qu'ils ont de son départ....."

Ils continuent en rendant hommage à l'indulgence que Murray a exercée à l'égard des Canadiens, à sa générosité et à celle de ses officiers qui, disent-ils "par les aumônes qu'ils ont répandues, ont tiré les peuples de la misère dans laquelle les malheurs de la Guerre les avaient plongés...

"Ils nous a par son affabilité contraint de l'aimer; il établit dans son Gouvernement un Conseil Militaire, composé des Officiers Equitables qui, sans prévention et sans Emoluments, ont jugé ou plutôt accommodé les parties processives: point d'Exemples d'aucun appel de leur jugement!...

"Nous avons joui jusqu'à l'époque du Gouvernement Civil d'une Tranquillité, qui nous faisait presque oublier notre ancienne Patrie. Soumis à ses sages jugements et Ordonnances nous étions heureux... nous regretterons longtemps la douceur de ce Gouvernement.

"Nos Espérances ont été détruites par l'Etablissement du Gouvernement Civil... alors nous vîmes naître avec lui le trouble et la confusion...

"Une cabale de gens venus tant à la suite de l'armée que comme commis et chargés d'affaires, des négocians de Londres ne méritant aucune préférence, tant par leur conduite que par leur défaut d'Education et méprisables par eux-mêmes, piqués de la justice qui leur a à cet égard été rendue ont entraîné avec eux quelques-uns de nos compatriotes, dont plusieurs avaient avec eux la plus parfaite ressemblance; d'autres sans y faire réflexion ont donné leurs suffrages et signé des calomnies les plus noires dans une langue qu'ils ne connaissaient pas; il en fut même entre les derniers qui ont avoué qu'ils avaient été surpris, et les Gens d'honneur n'ont cessé de désavouer de tels procédés détestables...

..."La plupart des nouveaux sujets qui ont augmenté la Cabale et dont on fait valoir la signature sont des Gens sans Naissance, sans Education, incapables des sentiments délicats, des soldats congédiés de la Troupe Française, des Barbiers, des domestiques, des Enfants même, dont plusieurs pour être devenus Marchands, se sont rendus les Esclaves de leurs créanciers, des Juifs même qui accoutumés à respecter les citoyens dans les autres parties du monde, où ils sont supportés, n'ont pas hésité dans cette Province, à s'élever au-dessus des nouveaux sujets du Roy... et qui

ainsi que leurs adhérens ont ruiné et reduit à la dernière misère ceux qui se sont attachés à eux, Digne récompense de leur orgueil et de leur faiblesse.

"Nous nous adressons à Votre Majesté comme Père d'un nouveau peuple et comme protecteur des droits qu'elle a voulu nous accorder, nous lui faisons part de nos peines et des Regrets que nous ne pouvons refuser à Mons. Murray.

"Nous la supplions si elle veut bien jeter les yeux sur nous, de le rendre à nos vœux, de le conserver Gouverneur en chef de cette Province, que sa Valeur lui a conservé, et dont sa générosité et sa Douceur lui ont attaché les peuples et de nous le renvoyer. Nous osons espérer cette grâce de Votre Majesté qu'elle voudra bien faire attention à nos représentations, les protéger et nous en faire parvenir une réponse favorable en faisant triompher la vérité; nous ne cesserons d'offrir des vœux au ciel pour la santé de votre Majesté et de la famille Royalle.

(Ont signé): "La Naudière, J. Duchesnay, F.-J. Cugnet, Rigauville, de Vincelotte, Jacques Couillard, (Desprès,) Louis Dupuis, (Couillard) Luc de la Corne, Michel Blais, Couillard, Couillard, J. Roy, L. Duchesnay, de Gaspé, de Lachevrotière, J. Couillard, Aubert de Gaspé, Augustin, (de Chavigny) A. Hamelin, Gastineau, (Damours) de Plaine (1).

Cette requête ne fut pas écoutée, mais elle montre que les membres de la noblesse canadienne, malgré leur soumission à l'autorité constituée, ressentaient vivement les injustices dont ils étaient les victimes.

Az. Couillard Després, Ptre

———

Le prochain numéro du "Pays Laurentien" contiendra entr'autres choses:

La Noblesse Canadienne sous Carleton, par l'abbé Az. Couillard Després.

Sur la route, par Jérôme Coïgnard;

La famille d'Aillebout, par Régis Roy.

George-Thomas Lanigan, par B. Sulte.

(1) Archives canadiennes, Serie 2, Vol. IV, p. 23

M. ANTONIN PROULX

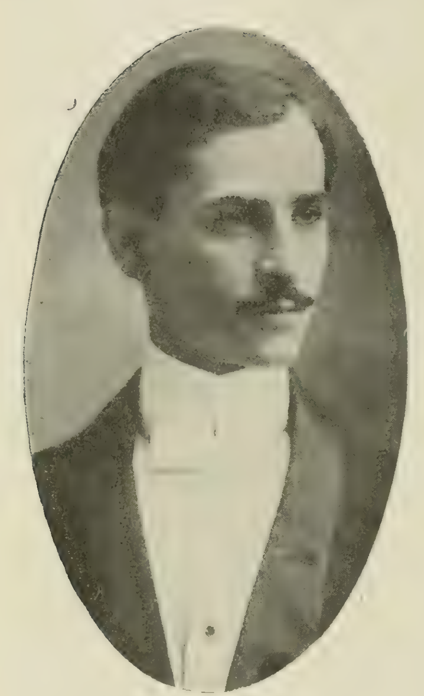

M. Antonin Proulx

Il n'y a pas encore beaucoup à dire sur M. Proulx, puisqu'il ne fait que commencer sa carrière. Bien qu'il ne soit pas tout-à-fait un débutant, notre collaborateur compte encore parmi les jeunes.

D'abord, M. Proulx n'est pas un grand homme, ce n'est pas davantage un héros: c'est tout simplement un brave et honnête garçon, sérieux, travailleur, avide de savoir, d'un bon naturel, sympathique, et dont la vie n'est pas du tout tapageuse. Il a du talent, mais il n'est pas de ceux qui, par leur audace et à force de réclame, finissent par s'imposer à l'attention du public. Non, sa modestie le tient plutôt à l'écart; il semble s'ignorer, mais comme son mérite est réel, il convient de le faire mieux connaître.

Né à Hull, province de Québec, le 22 février 1881, M. Antonin-E. Proulx fit ses études primaires et secondaires à Ottawa, chez les Frères des Ecoles Chrétiennes (Académie LaSalle), mais, il avait à peine quinze ans quand il quitta la classe: on peut donc dire qu'il s'est perfectionné seul. Après avoir occupé différentes positions, bien modestes, son talent littéraire le poussant plus haut, il fit, de 1903 à 1905, du journalisme au "Temps" d'Ottawa, où ses chroniques lui attirèrent beaucoup de sympathies. Puis, en 1906, il entra à la bibliothèque Carnegie d'Ottawa en qualité d'assistant-conservateur, position qu'il occupe encore.

Ses occupations lui accordant quelques loisirs, M. Proulx collabora, entre temps, en vers et en prose, au "Journal de Françoise", au "Passe-Temps", à "La Presse" et à "La Patrie", au

"Nationaliste", à "La Justice", etc., il contribue aussi littérairement au "Droit" et au "Devoir", sous différents noms de plume.

M. Proulx, de préférence, cultive un champ littéraire peu exploité chez nous: il fait du théâtre. Il le pratique avec entrain, dans une langue souple, déliée et correcte. Il a publié, le printemps dernier, un assez fort volume contenant: "L'Enjoleuse", "Dévotion" et "L'Amour à la Poste". De ces trois pièces, bien différentes de fonds, la première est en vers et les deux autres en prose.

"Dévotion", grand drame à thèse, fleurant le terroir, où la race canadienne-française est malicieusement attaquée et vigoureusement défendue, contient des scènes dignes d'éloge. Il y a de la vie, de l'émotion, et l'ensemble est de conception et envolée superbes. La trame captive l'attention; elle est bien conduite et le dialogue ne languit point. Malgré quelques légers défauts que l'expérience lui permettra d'éviter, tels certains caractères incomplets ou indécis, une conclusion trop brève et pas assez claire, quelques pages trop descriptives, "Dévotion" est magistralement exposée et méritait de voir le jour et les tréteaux. A mon avis, c'est la pièce de résistance du volume.

"L'Enjoleuse" contient des vers d'une bonne facture; quoique le mouvement théâtral en soit absent, l'effort spirituel y est bien réussi.

"L'Amour à la Poste" offre des situations dignes de la verve, de l'ingéniosité d'un Labiche. C'est une amusante esquisse canadienne bien conçue. L'auteur a choisi pour ses personnages des types que nous coudoyons tous les jours et qui parlent comme ils peuvent. Les scènes se passent au Canada, ce qui ajoute au récit une pointe d'originalité locale. Ce qui caractérise cette comédie c'est un rire large et franc, copieux.

M. Proulx sait donc faire rire; mais il sait encore mieux soutenir un fait dramatique, sentimental, tragique: autant sa comédie est alerte, gaie, pétillante d'esprit, autant son drame est intéressant et mieux sincère. Sa farce est de bonne veine, son drame s'enflamme, devient sensationnel. C'est dans ce dernier genre qu'il laissera une meilleure renommée.

Les Canadiens qui osent aborder le théâtre sont rares et ceux qui y réussissent sont clairsemés. M. Proulx sans avoir produit un chef-d'œuvre, a cependant fait d'excellents coups d'essai et il peut en être satisfait. Ce jeune auteur possède des aptitudes dramatiques peu ordinaires et il mérite nos félicitations. Il a le don

de l'invention, du mécanisme théâtral; il sait donner à ses pièces des combinaisons intéressantes, mais il se perfectionnera et fera certainement parler de lui. Nous espérons qu'il ne s'arrêtera pas en chemin et qu'il livrera bientôt à la publicité un autre volume de drames et de comédies qu'il a en manuscrits. Si nos compatriotes savent encourager ce talent naissant, il est des raisons d'espérer voir sortir sous peu de sa plume quelqu'œuvre remarquable.

Gérard MALCHELOSSE.

REMERCIEMENTS

"Le Pays Laurentien", avec ce douzième numéro, termine sa première année d'existence, la plus critique dans la vie des hommes et des revues. Notre revue peut se vanter d'un succès relatif puisqu'elle ne doit rien à son imprimeur. Mais elle a quand même contracté des dettes de reconnaissance envers les lecteurs et les annonceurs qui ont assuré son existence. Nous les prions de continuer leur patronage à notre revue et d'en dire un mot à l'occasion. Elle a contracté pareillement une dette difficile à solder envers tous les collaborateurs dont le dévouement a été constant, malgré que nous n'ayons pu offrir un chèque en retour de leur littérature si goûtée.

Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui ont collaboré à notre revue, spécialement MM. Benjamin Sulte, Régis Roy, l'abbé Couillard Després, Albert Ferland, W.-A. Baker, Ls-Jos. Doucet, Alphonse Désilets, Jérôme Coignard, Rémi et Jules Tremblay, Frère Marie-Victorin, A.-E. Proulx, le Dr. Ed.-D. Aucoin, dont la collaboration a été active. Nous avons de même à remercier MM. Emile Miller, Robert LaRoque de Roquebrune, l'abbé Ivanhoé Caron, pour études historiques élaborées, et les collaborateurs suivants pour contributions toutes fort appréciées: MM. Emile Menier, Alphonse Beauregard, Charles Bourret, Blondel, Bourbeau Rainville, Alfred Descarries, Placide Gaudet, Estienne Gauthier, C.-J. Magnan, G. Ducharme, Maximilien Coupal, Mesdames A.-B. Lacerte et Alfred Malchelosse. A tous nous disons un merci sincère.

Pierre HERIBERT.

ACADIE ET ACADIENS (*)

III

En 1765 l'abbé Le Loutre débarquait à Belle-Isle-en-Mer pour y établir soixante-dix-huit familles acadiennes dans quatre différentes paroisses: Le Palais, Bangor, Sauzon et Locmaria. Toujours sur les instances de l'abbé Le Loutre, le roi fit bâtir une maison pour chaque famille et dota chacune d'elle d'un cheval, d'une vache, de trois brebis et d'une somme de quatre cents livres. Deux ans après leur arrivée, c'est-à-dire en 1767, les États de Bretagne dont dépendait Belle-Isle, ordonnaient aux chefs de familles de faire des dépositions assermentées devant leur curé respectif et le procureur du roi, afin de faire connaître leur généalogie et leur filiation.

Encore aujourd'hui, ces états généalogiques se retrouvent dans les régistres des paroisses ci-haut mentionnées. L'abbé Casgrain les a tous fait copier et après les avoir consultés, les a passés à M. Rameau qui en a fait une sérieuse étude. Ces manuscrits sont très précieux, non seulement parce qu'ils nous font savoir d'où venaient ces déclarants, mais aussi parce qu'ils nous apprennent les pérégrinations, en Amérique et en Angleterre, des différents membres de ces mêmes familles.

Nous serions peut-être surpris de trouver des petits cousins au nombre de ces Acadiens, car ces noms nous sont bien familiers: Le Blanc, Mélançon, Granger, Babin, Richard, Trahant, Hébert, Poirier, Thériot, Boudrot, Doucet, Landry, Aucoin, etc.

M. Edouard Richard a fortement puisé dans ces documents pour la préparation de son œuvre "Acadia".

Avant de passer outre, lisons ces trois paragraphes de M. Rameau qui terminent les "Documents Inédits" sur l'Acadie publiés par "Le Canada Français".

"Nous parvenons au terme de ces laborieuses recherches. Les quinze familles que nous venons de signaler ne sont probablement pas les seules qui puissent remonter jusqu'au premier temps de l'histoire acadienne, mais ce sont les seules jusqu'à présent sur lesquelles nous ayons pu réunir des documents, ou tout au moins des présomptions assez graves pour appuyer l'ancienneté de leur origine.

(*) Voir "Le Pays Laurentien" [illegible] de ce travail.

"Il y en a plusieurs autres qui certainement sont établis depuis fort longtemps dans la contrée. Nous pouvons citer par exemple les noms suivants: Aucoin, Guertin, Boudrot, Commeaux, Godin, Châtillon, Terrien, Brun, Hébert, Landry, Bourc. Toutes ces familles paraissent être très anciennes, surtout les trois dernières; peut-être découvra-t-on ultérieurement des pièces qui établiront l'époque de leur immigration. Mais jusqu'à présent rien ne l'indique d'une manière déterminée.

"Nous ferons remarquer en terminant, qu'en observant avec soin, l'histoire de ces immigrations primitives, il semble que plusieurs de ces immigrants ne sont pas venus isolément et fortuitement: ainsi, après la mort de Razilly, certain détails indiquent que Gaudet, Blanchard, Poirier, et peut-être Guérin vinrent ensemble et avaient eux des relations antérieures à leur départ; il en est de même pour Doucet, Dugast, Trahan, Bourgeois et peut être Hébert qui vinrent avec d'Aulnay après son premier voyage en France; on peut même faire des remarques analogues sur des familles qui arrivèrent postérieurement en Acadie."

Nous avons suivi les Acadiens qui furent déportés dans les différentes colonies américaines, en Angleterre et en France. Revenons vers les rives de l'Acadie pour y étudier ce qui s'est passé après le "Grand Dérangement". Malgré tous les moyens lâches et inhumains dont s'étaient servi les Anglais pour détruire la race acadienne jusque dans ses racines, une assez grand nombre de familles s'étaient refugiées aux Rivières Chipondy, Piticoudiac, et Mémeramcoug, sous la protection de M. de Boishébert, ainsi que dans les bois de Port Royal. Vers la fin de l'automne 1755, nous dit un mémoire de l'abbé Le Guerne, il y avait environ 250 familles placées dans ces régions. Pendant presque deux ans ces braves Français combattirent continuellement contre les incursions répétées des Anglais. Un certain Daniel, de nationalité suisse qui vivait avec les Acadiens depuis des années, alla à plusieurs reprises dévoiler aux anglais les desseins de M. de Boishébert.

En janvier 1755, un navire chargé de 32 familles venant de Port Royal arriva à la Rivière St-Jean. L'équipage de huit anglais dû céder sa place aux vieux marins acadiens.

Voyant le danger auquel le reste de ce petit peuple était exposé, M. de Boishébert, commandant français, et M. Le Guerne, missionnaire, s'efforcèrent de faire passer le plus grand nombre possible de familles à l'Isle St-Jean qui se trouvait sous la domina-

tion française. "Nous travaillons donc présentement dit M. Le Guerne dans une lettre à l'évêque de Québec, à faire sauver ces pauvres Acadiens qui n'ont point voulu se rendre à l'Anglais. Le nombre à la vérité en est peu considérable et encore sont ils dispersés, dans les situations des plus fâcheuses. Mais ils sont Français et ils coûtent cher à Jésus Christ. Voilà les motifs suffisants pour ne point les abandonner."

C'est vers le mois d'août 1757 que M. l'abbé Le Guerne quittait ces rives désertes pour revenir à Québec et ensuite aller desservir des Acadiens dans l'Isle d'Orléans et y finir ses jours. La même année, la garnison française évacua l'ancienne Acadie. Quelques familles étaient demeurées dans la seigneurie des d'Autremont mais elles aussi devaient plus tard subir le fer du dévastateur. Plusieurs préférèrent passer au Canada que de traverser à l'Isle St-Jean et selon le témoignage de M. Placide Gaudet, quinze cents arrivèrent à Québec. Ceux qui restèrent sur les frontières du Nouveau-Brunswick actuel allèrent demander au colonel. Frye du Fort Cumberland, à quelle condition ils seraient acceptés en Nouvelle-Ecosse. La question fut résolue par Lawrence qui leur promis de subvenir à leur besoin mais qui les expédia à leur tour soit en France, soit en Angleterre.

Le bannissement en groupe de ces malheureux, en 1755, n'avait pas rassasié l'appétit déréglé des persécuteurs échauffés, quand les Acadiens commencèrent à revenir de l'exil, Belcher, proche parent de Belcher qui avait contribué à maltraiter les Acadiens en Pennsylvanie, fit embarquer pour le Massachusett une nouvelle cargaison de ces enfants **assueti dolori.**

L'Isle St-Jean que les Français commencèrent à coloniser après le traité d'Utrecht, en 1715, comptait près de six mille habitants, selon l'abbé Casgrain, lors de la prise de Louisbourg en 1758. Le centre principal était Port Lajoie, aujourd'hui Charlottetown Il y avait aussi d'autres villages florissants tels que Pointe au Prince, St-Pierre et Malpeque. C'est peut être sur l'Isle St-Jean que le sol est le plus riche au Canada. Les revenus de la terme étaient assez considérables pour alimenter, non seulement sa population, mais aussi la garnison française de Louisbourg.

A la suite de la chute de Louisbourg, les conquérants, conduits par lord Rolls, vinrent s'abattre sur cette île et après avoir ravagé les habitations et enlevé les bestiaux, ils firent subir à ces braves

Acadiens le sort qu'avait enduré les habitants de Grand Pré quelques années auparavant.

Cet enlèvement de toute une population fut plus triste encore que celui de 1755. si l'on en juge d'après quelques documents. Un très grand nombre dût périr en mer, grâce aux navires pourris dans lesquels ils avaient été déposés. Les vaisseaux qui ne sombrèrent pas furent conduits dans les ports de France. M. l'abbé Casgrain, dans son volume "Une Seconde Acadie" a raconté, avec beaucoup d'intérêt l'histoire glorieuse de ce groupe d'Acadiens, livré à la fureur d'un peuple vainqueur. Plusieurs familles, cependant, purent échapper aux griffes du lion envahisseur en traversant, les uns aux Iles de la Madeleine, d'autres sur les côtes nord du Cap-Breton, pour y peupler Chéticamp, petit coin de terre qui m'a donné le jour, et d'autres enfin en naviguant vers les îles Saint-Pierre et Miquelon. On trouve encore aujourd'hui à Saint-Pierre et Miquelon, des noms bien acadiens, tels que: Gauthier, Monton, Vignault et bien d'autres.

Sur les cendres des vieux clochers de leurs aïeux près de quatorze mille Acadiens vivent en paix sur l'île du Prince-Edouard. Une élite d'hommes intelligents et instruits se dévoue pour l'avancement intellectuel de la population française. A tous les ans des congrès pédagogiques ont lieu afin d'y discuter et d'adopter les meilleurs systèmes d'enseignement. Là, comme dans les autres parties de l'Acadie, c'est au clergé qu'est due la conservation de la langue française et des bonnes mœurs de jadis.

M. le sénateur Poirier vient de donner au public une petite brochure qui traite uniquement des Iles de la Madeleine. C'est un récit de voyage sur ces îles, avec de justes observations sur la vie de ces Acadiens exilés au milieu du golfe Saint-Laurent.

Ce qui a surtout impressionné notre historien acadien lors de son débarquement au Hâvre Aubert, c'est, comme il nous le dit, les "Demoiselles" aux "cœurs de pierre" (ces demoiselles sont deux collines très élevées en forme de mamelon, situées au Hâvre Aubert). J'ai eu, moi aussi, le grand plaisir de visiter les Iles de la Madeleine, qui ont donné le jour à ma mère, et, chose toute naturelle, vu la grande différence d'âge entre notre distingué sénateur et l'auteur de ce travail, ce qui m'a surtout émotionné en abordant sur ces rives d'exil, ce furent les demoiselles aux cœurs aimants. Si de simples protubérances volcaniques disent d'excellentes choses à la mémoire des chercheurs, les jeunes acadiennes qui ont gardé avec

leur cœur pur un sourire virginal, laissent entrevoir dans le miroir mélancolique de leurs yeux au jeune homme de dix-sept printemps, qui sait son histoire, tout un monde de souvenirs, le reflet de trois siècles d'une vie inquiète et de tribulations sans fin.

D'après le recensement de 1911 il y a au delà de [illegible] mille cinq cents Acadiens sur les Iles de la Madeleine.

La pêche étant avec la chasse aux phoques sur les glaces en hiver, l'unique gagne-pain de ces marins, ils peuvent difficilement améliorer leur sort. Comme je l'ai déjà écrit ailleurs, c'est aux Iles de la Madeleine que les Acadiens, pris en groupe, parlent le plus correctement la langue française en Amérique, grâce à l'instruction donnée aux jeunes filles par les sœurs de la congrégation Notre-Dame et son heureuse répercussion dans les familles.

AU CAP-BRETON

Après la chute de Louisbourg, plusieurs familles françaises semblent s'être établies à peu de distance de la vieille forteresse. Vers 1770, il y avait plusieurs familles au Port Toulouse (aujourd'hui Petit Saint-Pierre), 18 maisons à Arichat [illegible] et 4 au Petit Dégrat.

"Lors de la guerre américaine en 1774 à 75 [illegible] du vieux Fougère d'Arichat, fait à M. Rameau en 1860, ils furent obligés de quitter l'île; il n'y resta que six familles, le reste se sauva à Halifax, et de là s'établit en partie à Chezetcook; puis à la paix, ils revinrent ici. Les anciens habitants de Port Toulouse ont émigré, les uns à Saint-Pierre, les autres à l'Ardoise. A [illegible] dès avant la guerre américaine, il y avait quatre familles: Benoit, Fougère, etc., puis après la guerre, il en vint d'autres, parmi lesquels le père de M. Girouard, revenant du Nouveau-Brunswick. Tout ce monde-là paraît s'être réfugié momentanément à Chezetcook. Fougère y est resté trois ans; il a vu souvent trainer par des femmes le bois que les hommes menaient à Halifax dans des barques."

Les Acadiens d'Arichat et des environs ont toujours été reconnus par leur bravoure marinière. Il y avait parmi eux plusieurs capitaines de long-cours. Quelques-uns de ces vieux marins sont devenus passablement à l'aise et ont laissé à leurs nombreuses familles des sommes d'argent assez rondelettes. Depuis que les bateaux à vapeur et à pétrole ont remplacé les goëlettes et les grandes barques à voiles, les jeunes gens ont pris le chemin des mines

de Sydney ou celui moins recommandable encore, des usines des Etats-Unis. A Arichat seulement la population a décru de 1901 à 1911 de 31 personnes et ceci malgré les efforts de leur curé le Rév. A.-E. Monbourquette, un de nos patriotes qui prêchent le retour à la terre. La même chose arrive dans plusieurs autres paroisses.

Au Petit Bras d'Or, près de Sydney Mines, il existe un petit village acadien composé de familles originaires des Iles de la Madeleine.

Nous avons déjà mentionné la paroisse de Chéticamp du côté Nord du Cap-Breton. En 1782, de souvenance du vieux Fangère d'Arichat, mort il y a quelques années, il n'y avait que deux familles à Chéticamp: Pierre Bois et Joseph Richard. Ces deux familles venaient de Port Toulouse. Dès cette époque, les Jerseyais y faisaient déjà la pêche. Ce Pierre Bois n'a pas dû avoir de garçon, car ce nom n'apparaît pas dans les familles subséquentes. Le rôle des Jerseyais au milieu de cette population serait intéressant à traiter. Je réserve ce développement pour un autre travail. Disons en passant que pendant un grand nombre d'années, ils ont été les seuls marchands à qui les Acadiens vendaient leur poisson, et ils ont réalisé sur ces pêcheurs de gros bénéfices. A ces deux premières familles, sont venues se joindre les Aucoin, les Landry et bien d'autres, pour échapper à la proscription de l'île Saint-Jean.

La pêche et un peu de culture de la terre ont été pour ces habitants, les seul moyens de subsistance. En 1790 il y avait déjà 26 familles d'établies. Ce fut en 1799 qu'ils reçurent un premier prêtre résidant dans la personne de l'abbé Champion, missionnaire français envoyé par Mgr Denaut.

Avec les années se fondèrent les paroisses de Saint-Joseph du Moine et de Magrée. Nous pourrions dire de la vie intérieure de ces Acadiens du Cap-Breton ce que nous avons déjà dit de celle des habitants de Grand Pré avant le Grand "Dérangement."

Ces trois paroisses, après avoir subi le sort d'un peuple vaincu, constituent aujourd'hui un élément important de la population de l'ancienne Ile Royale. Des hommes importants ont surgi de ces régions de l'Acadie. Le Rév. Père Chiasson, supérieur du collège Saint-Anne, N. E., est né à Saint-Joseph du Moine Il y a aussi un certain nombre d'Acadiens à l'île d'Anticosti sous une tenure seigneuriale, comme, d'ailleurs, aux îles de la Madeleine.

Sur les côtes du Labrador, les Acadiens forment de jolis noyaux productifs sous l'égide spirituelle des pères Eudistes. Un

malheur vient de les plonger dans le deuil par la mort du regretté Monseigneur Gustave Blanche, évêque de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Avant de nous éloigner de ces "arpents de neige" disons qu'il y a aussi sur la "côte Nord" en Gaspésie un grand nombre d'Acadiens, en partie originaires des Iles de la Madeleine.

Le sénateur Poirier, nous donnera bientôt, sur ces régions glaciales un intéressant travail.

Nous avons dit, dans les pages précédentes qu'un certain nombre d'Acadiens s'étaient dirigés vers le Canada. Parlons ici des frères et cousins des Canadiens français qui sont venus demander l'hospitalité à la Province de Québec pour y fonder des paroisses florissantes, mais pour y pleurer quand même les douces rives de l'Acadie. Ce fut au village de l'Assomption que s'arrêtèrent les pèlerins. Ce lieu était alors connu sous le nom de Portage. De là ils se répandirent dans une immense étendue de terre que leur offrirent les Sulpiciens. Cette concession prit le nom de seigneurie de Saint-Sulpice. Sur cette seigneurie, ils avaient tous les droits de propriétaires, excepté celui de vente.

Noble geste que cet acte des Sulpiciens envers ce peuple innocent et pourtant si cruellement éprouvé! Malgré leur démembrement, ces nouveaux arrivés n'avaient pas perdu l'amour de la terre on vit bientôt surgir la belle paroisse de Saint Jacques de l'Achigan Un grand nombre se fixèrent à Nicolet et dans d'autres paroisses du district des Trois-Rivières. Comme leurs compatriotes émigrés en Louisiane, ils aimaient à donner à leurs nouveaux hamaux, les doux noms des paroisses de la Baie Française.

Un chroniqueur lui-même, descendant de ces martyrs, nous dit qu'ils ne refusaient pas de marcher quatre lieues le dimanche pour entendre la sainte messe. A mesure que la population augmentait, on voyait surgir de nouveaux clochers dans les villages avoisinants, les plus considérables; ainsi s'éparpilla ces quelques centaines de familles venues de Beaubassin et du district des Mines. Plus tard ils envahirent même le comté de Berthier. Le Rev. Père Richard, curé de Verdun, petit fils de ces pionniers de Saint Jacques, aime à raconter ce petit incident. Ce fut lui, M. l'abbé Richard, qui accompagnait Monseigneur Bruchési lors de sa première visite pastorale à Saint-Jacques. Depuis longtemps, notre illustre archevêque d'aujourd'hui, entendait parler des sentiments religieux de ces braves Acadiens. Un jour, dans cette tournée pastorale, à un mo-

ment où l'église de Saint-Jacques de l'Achigan était comble de paroissiens, monseigneur leur dit: "Tous ceux qui ont dans leurs familles, des prêtres, des religieux ou des religieuses sont priés de se lever." M. l'abbé Richard nous assure que tout le monde se leva comme un seul homme. Les Acadiens de la Province de Québec n'ont donc pas perdu leur amour de l'Eucharistie et la vénération pour la Vierge Marie. Aujourd'hui après deux générations, ces descendants français ne se disent plus Acadiens mais simplement Canadiens-français. Toutefois ils se font une gloire de dire quand les circonstances se présentent que leurs grands parents paternels ou maternels ont été victimes du "Grand Dérangement."

Ces Canado-acadiens, comme on pourrait justement les nommer forment un facteur important de la population française de la Province de Québec. Si, sous prétexte qu'il y a déjà eu des antipathies, (je ne dis pas qu'il y en a eu) réciproques entre Canadiens et Acadiens-français, nous voulions continuer à nous ignorer les uns-les autres, nous commettrions l'erreur de ne pas reconnaître notre propre sang.

Quand l'orage de la persécution se fut un peu apaisé et que les années eurent essuyé les larmes des victimes, un certain nombre de familles éparpillées un peu partout, se sentirent prises de la nostalgie du pays où ils avaient laissé leurs cœurs. Marcher de Boston à Chipody et de Lapraisie à Memramcook devait être le paroxisme du courage, mais ce trajet à rebours ne devait pas les empêcher de revoir leur belle Acadie.

O rives du Jourdain ! O champs aimés des cieux
Sacrés monts, fertiles vallées !
Par cent miracles signalés !
Du doux pays de nos aïeux,
Serons-nous soujours exilés ?

"Revenus de l'exil sans ressources, nous dit Rameau de Saint-Père, ils ne trouvaient autour d'eux que des ennemis; du reste, aucun soutien, aucune direction, aucune sympathie ! Toute leur force résidait dans leurs sentiments patriotiques et religieux: mais les missionnaires qui leur servaient autrefois comme chefs de ralliement avaient tous disparus". Cependant quelques vieux prêtres parcouraient les différents groupes français depuis la Baie des Chaleurs jusqu'au détroit de Canso. Plus tard la situation s'améliora; à mesure que la population se multipliait; de nouvelles paroisses s'établissaient et des jeunes prêtres, quelques-uns acadiens, tels que

M. l'abbé Bourg, y étaient placés comme curés, aussi furent fondées les belles paroisses de Memramcook, de Bouctouche, de Tracadie, de Caraquet, de Bathurst, etc.

Ce qui retarda de beaucoup la renaissance nationale des Acadiens, leurs aspirations à quelque chose de grand, ce fut le peu de moyens qu'ils avaient de s'instruire; les bons prêtres faisaient bien tout leur possible pour enseigner, avec le catéchisme, les rudiments de la langue française. Mais le niveau intellectuel demeurait à peu près toujours le même et cela pendant près d'un siècle.

"Le défaut d'instruction était presque universel parmi eux, cependant il se trouva toujours, dans chaque génération, quelques personnes qui savaient lire et écrire et transmettaient à d'autres leur savoir; les curés, d'autre part, se plaisaient à faire travailler quelques-uns des jeunes gens qui montraient les meilleures dispositions".

Les martyrs de 1755 et de 1758 avaient versé tant de larmes et de sang pour Dieu et la patrie que le ciel, comme au temps des Catacombes, devait faire entendre sa voix au milieu de ce peuple béni. Laissons parler M. Rameau sur ce sujet:

"Mais la Providence a ses voies, et elle inspira dans ce temps même à un saint prêtre de cette contrée une salutaire pensée, qui devait porter les plus heureux fruits. M. l'abbé La France, curé de Memramcook et un des derniers prêtres canadiens envoyés par l'évêque de Québec, voyait avec peine, depuis une quinzaine d'années, toutes les lacunes que présentait le service religieux des paroisses acadiennes administrées par des prêtres étrangers; il en sentait les inconvénients actuels et en prévoyait les dangers. Il conçut le projet d'y porter remède, et y consacra sa vie tout entière et le peu qu'il possédait." En 1864 la congrégation de Sainte-Croix envoyait M. l'abbé Lefebvre pour ouvrir les portes du Collège Saint-Joseph et réaliser les doux rêves de l'abbé La France: un collège classique au milieu des Acadiens.

Bientôt l'on vit sortir de cette maison d'éducation une phalange de jeunes hommes instruits, les uns pour monter les degrés de l'autel, d'autres pour continuer ailleurs leurs études professionnels, d'autres enfin pour se lancer dans la politique; mais tous pour servir leur pays qui avait tant besoin de cette classe dirigeante. Écrire ici tout le bien qu'a fait en Acadie le collège Saint-Joseph, ce serait faire l'histoire d'un des plus beaux collèges classiques de la Province de Québec. "Au milieu de cette jeunesse studieuse et bien

instruite, il se rencontra comme au Canada, une forte proportion d'hommes qui se sont consacrés à Dieu, au service des églises et de l'éducation des enfants, et l'on a pu se convaincre que si les Acadiens étaient restés longtemps sans posséder de prêtres sortis de leurs familles, cela était dû uniquement au malheur des circonstances." (Rameau).

Parmi ceux qui ont suivi l'exemple de l'abbé La France et qui sont disparus, mentionnons les noms vénérés de l'abbé Giroir, natif de Tracadie N. E., et celui de Mgr Richard.

Vers 1861, par conséquent trois ans avant la fondation du collège de Saint-Joseph, les Frères de la Doctrine Chrétienne s'installaient à Arichat dans une belle académie construite par l'abbé Giroir, alors curé de cette paroisse. Pour des causes que nous aimons mieux ne pas mentionner, les Frères durent reprendre le chemin du Canada quatre ans plus tard.

M. l'abbé Giroir fut aussi curé à Chéticamp pendant quelques années et il a laissé, à son départ, l'empreinte de son cœur généreux et de sa sainteté. J'ai ouï dire de la bouche de mes parents, à qui il a administré les Sacrements, qu'homme plus doux et plus aimable ne pouvait se rencontrer. En allant visiter ses malades et en revenant il s'arrêtait le long du chemin pour s'entretenir avec ses paroissiens qui faisaient leur corvée. Il allait jusqu'à leur faire goûter son vin de messe.

En 1774, huit ans après l'établissement de Memramcook, on vit surgir un second collège classique: ce fut cette fois sous les efforts incomparables de M. l'abbé Richard, Acadien, et d'un généreux prêtre français, M. Biron.

Pour des causes à peu près analogues à celles qui avaient fermé les portes de l'Académie du père Giroir à Arichat, après huit ans de fonctionnement admirable, le collège de Saint-Louis de Kent dû discontinuer son enseignement.

Aujourd'hui les Acadiens du Nouveau-Brunswick, comme ceux des autres provinces d'ailleurs, sont représentés dans toutes les classes de la société. On compte un grand nombre de prêtres, un juge (décédé récemment) des avocats, des médecins, des politiciens actifs , un historien distingué , des journalistes et enfin des mutualistes.

Il existe de nos jours au Nouveau-Brunswick un second collège classique, celui du Sacré-Cœur dérigé par les Pères Eudistes.

Leur édifice vient d'être détruit par le feu à Caraquet, mais l'enseignement se continue à Bathurst dans un nouveau juvénat.

Les Acadiens revenant de l'exil ne s'arrêtèrent pas tous au Nouveau-Brunswick; plusieurs familles franchirent les limites de Beaubassin, s'avancèrent vers Port Royal en pleurant le long du chemin sur les ruines de Grand-Pré. Ils durent joindre sur leur route quelques compatriotes qui s'étaient réfugiés dans les bois avec les sauvages pour échapper au cruel sort des expulsés.

Depuis 1755 le cours des temps avait changé l'aspect de cette contrée. Les amis de Lawrence s'étaient installés dans les demeures des Acadiens, de sorte que ces derniers se trouvaient étrangers sur les terres qu'ils avaient eux-mêmes défrichées et enrichies de leurs pénibles labeurs.

En 1767, les Acadiens des comtés de Windsor et d'Annapolis firent appel à la législature de venir à leur secours. C'est à ce moment où après leur avoir fait prêté le serment de fidélité, le Conseil sur instance du lieutenant-gouverneur, Michel Franklin, leur concéda le "territoire communal" qui devait porter le nom de Clare.

Le Père P.-M. Dagnaud, ancien supérieur du collège Sainte-Anne, a écrit dans son beau livre: Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse, l'histoire des établissements prospères de la Baie Sainte-Marie.

Le 5 septembre 1768, Joseph Dugas arrivait avec sa famille près de la rivière des Grosses Coques où il y construisit sa demeure **pièces sur pièces.** Il fut bientôt suivi par plusieurs caravanes, les unes se frayant un chemin à travers la forêt, les autres préférant descendre la Baie de Fundy dans de petites barques bien fragiles.

Comme aux premiers moments de Port Royal en 1605, il fallait d'abord se débarrasser des arbres qui se dressaient sur ce terrain.

Le premier souci des colons de Clare après s'être assuré un abri, fut de préparer l'avenir en essayant la culture des produits indispensables à leur entretien.

L'entreprise n'était point facile dans le dénuement où ils se trouvaient; et si l'Acadien n'avait pas eu en réserve une indomptable énergie et une rare endurance, il n'aurait jamais attaqué ce sol maîgre et rocailleux dans l'espoir de lui faire porter des moissons auxquelles il semblait peu se prêter.

Les femmes comme aux beaux jours de Grand-Pré confectionnaient les habits de la famille et si en ces temps-là, la mode des grandes villes était inconnue, les jeunes Evangélines trouvaient à se marier tout comme aujourd'hui.

.Comme il y avait plusieurs colons qui connaissaient la navigation, leur première voie de commerce fut l'exportation par mer de produits de la ferme à Boston et aux Antilles, pour avoir en échange les objets indispensables à leur situation.

Maintenant qu'ils étaient parfaitement en paix dans leur nouveau territoire et qu'ils ne craignaient plus les souffrances physiques, ils avaient à endurer une douleur morale: celle de l'absence du prêtre.

En 1769, M. l'abbé Bailly qui était alors le seul missionnaire en Nouvelle-Ecosse, visita les côtes de la Baie Sainte-Marie pour la première fois. Quelques-uns des habitants n'avaient pas vu de prêtres depuis neuf ans. Le successeur de ce dévoué missionnaire, fut un Acadien: M. l'abbé Bourg qui sut comprendre les aspirations légitimes de ses compatriotes. Après lui vinrent quelques Irlandais qui semblent avoir fait résonner des harmonies discordantes.

Les Acadiens firent, à plusieurs reprises, des réclamations judicieuses auprès de l'évêque de Québec pour obtenir un missionnaire parlant leur langue. Le nombre de prêtres de langue française suffisait à peine aux nombreuses exigences des circonstances dans la province de Québec, de sorte que les Acadiens attendaient depuis assez longtemps quand un fugitif de la Révolution française M. l'abbé Sigogne, vînt porter secours à ces descendants français qui avaient subi comme lui le malheur du bannissement.

M. l'abbé Sigogne a fait dans cette partie de l'Acadie, l'œuvre que firent plus tard les abbés La France et Richard au Nouveau-Brunswick et Giroir au Cap-Breton et dont nous avons parlé précédemment. Il fut un saint prêtre, un instituteur dévoué, un législateur déterminé et un meneur d'hommes au physique comme au moral.

Tout était à organiser dans le domaine paroissial sur ces plages de la Baie Sainte-Marie. Il dépensa sa vie à orienter vers un niveau plus élevé le moral de la société dont il était le guide spirituel.

Comme fruit de ses années de labeurs dans le domaine de l'instruction, l'on vit surgir, quarante ans après sa mort, une maison d'éducation supérieure à la Pointe de l'Eglise: le collège Sainte-Anne.

Depuis des années, tous les habitants de ces plages et surtout les anciens élèves du Père Sigogne, déploraient l'absence chez eux de collège classique. Le regretté monseigneur O'Bien se montra très sympathique pour les Acadiens et se chargea de leur trouver une congrégation enseignante pour diriger leur futur collège.

Ce furent les RR. PP. Eudistes qui acceptèrent de se dévouer corps et âme pour le développement intellectuel des Acadiens en Nouvelle-Ecosse.

Le 13 septembre 1890, les RR PP Blanche et Morin débarquaient à Halifax. Le père G. Blanche devenu plus tard évêque de Sicca et Préfet apostolique du Golfe Saint Laurent, devait être le premier supérieur du collège Sainte-Anne.

Dès le début de ses œuvres, la Providence semble toujours éprouver les instruments dont elle se sert pour leur donner la trempe nécessitée par les circonstances. Le père Blanche eut à surmonter de nombreux obstacles. Tout de même ce qui lui facilita sa tâche et soutint son courage d'apôtre ce fut le dévouement et la bonne volonté des habitants de la Baie Sainte-Marie. Autant ils avaient secondé les efforts de l'abbé Sigogne autant ils désiraient voir réussir l'œuvre d'éducation des bons Pères Eudistes.

C'est grâce aux revenus des paroisses que desservent les pères de cette congrégation aux environs de la Pointe de l'Eglise, que le collège Sainte-Anne a pû et peut encore aujourd'hui, continuer à travailler au développement intellectuel, moral et religieux de la jeunesse acadienne.

Les déboursés des élèves sont tellement minimes qu'ils couvrent à peine les dépenses de la table et Dieu sait s'il en coûte pour entretenir une maison d'éducation de ce genre. Le collège Sainte-Anne, comme celui du Sacré-Cœur de la même congrégation a été la proie des flammes. Le 16 janvier 1899, au moment où l'on venait de bénir une nouvelle chapelle, le feu réduisit en cendres l'institution si chère aux Acadiens. Le collège Sainte-Anne ne cessa pas d'exister; le 12 septembre suivant un édifice plus spacieux et plus moderne ouvrait ses portes aux jeunes Acadiens désireux de s'instruire. Sous les toits de cette nouvelle construction, le père Dagnaud y a rempli les fonctions de supérieur pendant huit ans, et ses efforts répétés pour l'avancement de la cause acadienne sont dignes d'une mention spéciale dans ce petit travail. Comme son prédécesseur, le père Dagnaud a sacrifié ses meilleures années à l'œuvre qui lui était si chère. Sous son égide une phalange d'hom-

mes instruits a été lancée dans le monde pour travailler au salut des âmes et de la patrie. Le collège Sainte-Anne, lui aussi compte des hommes de marque parmi ses anciens élèves. Pour ne nommer que le plus éminent, mentionnons monseigneur E. Le Blanc, évêque de Saint-Jean, N.-B.

Avec un Acadien comme supérieur depuis neuf ans, M. l'abbé Chiasson, cette belle institution vient de célébrer son vingt-cinquième anniversaire. C'est vraiment un grand honneur pour les Acadiens d'avoir un des leurs à la tête du collège Sainte-Anne d'autant plus qu'il a su marcher sur les traces de ses bien-aimés prédécesseurs, tout en modifiant le système d'enseignement pour suivre l'évolution en matière pédagogique.

Puissent les années, chère Alma-Mater, garder pour les Acadiens ton œuvre éducatrice et ton caractère français pour le salut de la nation!

Quand à la vie des habitants, elle se passe bien paisiblement dans la culture de la terre, le travail des bois et la pêche de poisson.

Nous nous sommes arrêtés un peu longtemps à la paroisse de Sainte-Marie à cause du collège qui fait sa gloire; il existe plusieurs autres paroisses acadiennes considérables le long de la Baie Sainte-Marie par exemple Weymouth, à moitié française, Saint-Bernard, les Concessions, Saulnierville, Météghan, Salmon-River, Pubnico, et quelques autres.

***

Le câdre du travail que nous nous étions proposé en commençant est à peu près terminé.

Nous avons dit un mot des Acadiens de Port-Royal et des environs avant 1755, de leurs pérégrinations dans les colonies américaines, en Angleterre, en France, de leur établissement à Belle-Isle-en-Mer, à Saint-Pierre et Miquelon, aux Iles de la Madeleine, au Cap-Breton, dans la Province de Québec; de leur retour au pays natal; nous pourrions ajouter, qu'après avoir souffert comme l'ont fait les anciens Acadiens, il doit y en avoir des milliers dans le royaume du Père Eternel.

Et Acadia ego !

Dr. Ed.-D. AUCOIN.

— FIN —

A CHACUN SA PART

M. Pierre Héribert, au nom du "Pays Laurentien", dans ce présent numéro, son douzième et dernier d'une première année, offre ses sincères remerciements à tous ceux qui, ont, comme collaborateurs, soit comme abonnés ont assuré, jusqu'à ce jour, l'existence de cette revue naissante. Il dit avec raison que la première année est toujours critique : c'est en connaissance de cause que j'appuie son dire.— A quel titre, se demandera-t-on, Madame Malchelosse se permet-elle d'intervenir et de mettre ici son mot ?—Ce n'est, certes pas, croyez-moi bien, dans le but de régaler des lecteurs de ma pauvre littérature. Mais comme les bonnes grand'mères ont toujours, quelque soient leurs infirmités, une petite place au foyer et un peu droit à la réplique, je me permets ce rôle vis-à-vis du "Pays Laurentien".

Mère du jeune éditeur Gérard Malchelosse, j'ai pu connaître même avant la naissance du "Pays Laurentien," l'idée première, le germe de la fondation de cette revue. Mais quelque bonnes que soient l'idée, l'inspiration, quelque noble que soit le but que se propose un enfant, son rêve ne pourrait devenir réalité sans le jugement, la direction et l'appui d'un plus fort et plus expérimenté. M. Benjamin Sulte avait bien cultivé la première ardeur littéraire de ce jeune homme; mais, il lui fallait un guide moins éloigné, résidant à proximité pour mener à bien l'entreprise, audacieuse à son âge, de publier une revue. Ce guide indispensable, cette main ferme, mon fils l'a trouvé dans M. Casimir Hébert (oh ! pardon de l'indiscrétion, c'est M. Pierre Héribert qu'il fallait dire, mais c'est dit, passons . . .) Un mot leur a suffi pour se comprendre, pour se lier, et dès lors "Le Pays Laurentien" prit naissance. J'ai donc suivi pas à pas l'évolution du "Pays Laurentien"; j'ai connu le dévouement sans bornes du directeur, nature plus avide d'idéal que d'argent, qui, pour encourager le jeune éditeur dans son amour du beau et du bien, pour l'affermir dans son attachement aux choses du terroir, n'hésite pas à sacrifier non seulement ses moments de loisir, mais aussi de ses heures de repos pour le travail que lui demande la direction et la rédaction du "Pays Laurentien". J'ai vu aussi et davantage encore (cela va de soi), le jeune éditeur à l'œuvre: les démarches, les calculs, les écrits divers que nécessite l'administration d'une revue; l'attention qu'il faut apporter à tout ce qui s'y rapporte, et la correspondance, . . . et l'expédition, . . . voilà ce que mes yeux de mère ont vu avec une satisfaction compréhensible ce jeune

homme consacrant ses longues veillées au travail, au lieu d'aller s'amuser comme tant d'autres de son âge. C'est donc un travail énorme que les deux propriétaires du "Pays Laurentien" ont fait depuis un an, chacun dans sa sphère; et cela pour bien juste équilibrer le budget des revenus et des dépenses.. L'impression, le papier, tout coûte si cher aujourd'hui . . .

Enfin, malgré l'encouragement des abonnés, malgré la bienveillance des collaborateurs, "Le Pays Laurentien" n'a donc rapporté à ses maîtres que la satisfaction d'une bonne œuvre accomplie; la diffusion de notre littérature canadienne-française. Cependant leur courage ne faiblit pas; ils se bercent encore d'espérance; ils concentrent de nouveau leurs forces et leurs bonnes volontés pour continuer leur œuvre patriotique.

Ainsi, si M. le directeur a fait son devoir en offrant ses remerciements à tous ceux qui ont soutenu leur courage jusqu'ici, il semble qu'il s'est oublié comme toujours et je crois de mon devoir, à moi, comme une bonne aïeule, de faire mieux connaître la position du "Pays Laurentien", de remercier M. le directeur, tout aussi chaleureusement qu'il remercie les autres. Autant que tous il a droit à des félicitations et à de la reconnaissance. Au jeune éditeur, il me semble que je puis sans, être jugée mal venue, lui offrir aussi mes félicitations maternelles pour son amour du travail, et lui souhaiter de continuer à marcher sur les traces de ses nobles devanciers dans la carrière qu'il aime et à laquelle il donne tout le meilleur de sa sage jeunesse.

Mais, comme "Le Pays Laurentien" ne pourrait résister longtemps encore dans les mêmes conditions de la première année, il serait désirable que tous les amis de cette revue missent un peu de bonne volonté pour faire de la propagande afin d'augmenter le nombre des abonnés et assurer ainsi la vie et la santé à notre chère revue "LE PAYS LAURENTIEN."

Madame Alfred MALCHELOSSE.

Montréal, 29 novembre 1916.

AVIS IMPORTANT.

Nous considérerons comme abonnés pour 1917 tous ceux de nos abonnés actuels qui, d'ici au 1er janvier prochain, ne nous enverront pas avis du contraire.

Nous prions ceux qui n'ont pas encore fait remise du prix d'abonnement pour 1916, de bien vouloir y penser dans le même délai.

La Rédaction.

TABLE GENERALE DES MATIERES

— du —

"PAYS LAURENTIEN"

PREMIERE ANNEE

ILLUSTRATIONS ET PORTRAITS

Le Pays Laurentien.
Vol. 1, 1916.

DATE.	NAME OF BOR